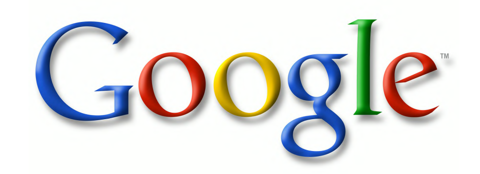
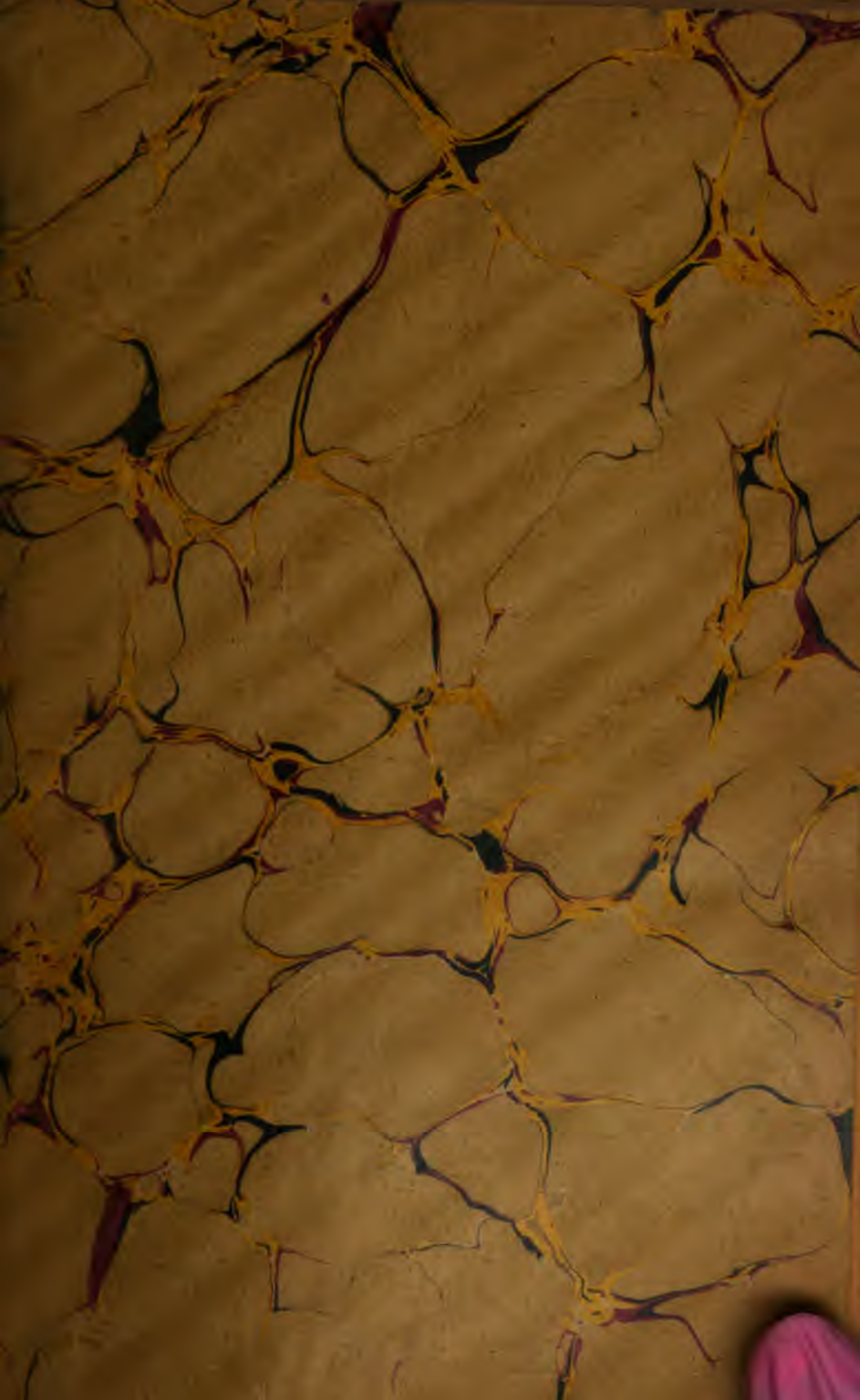
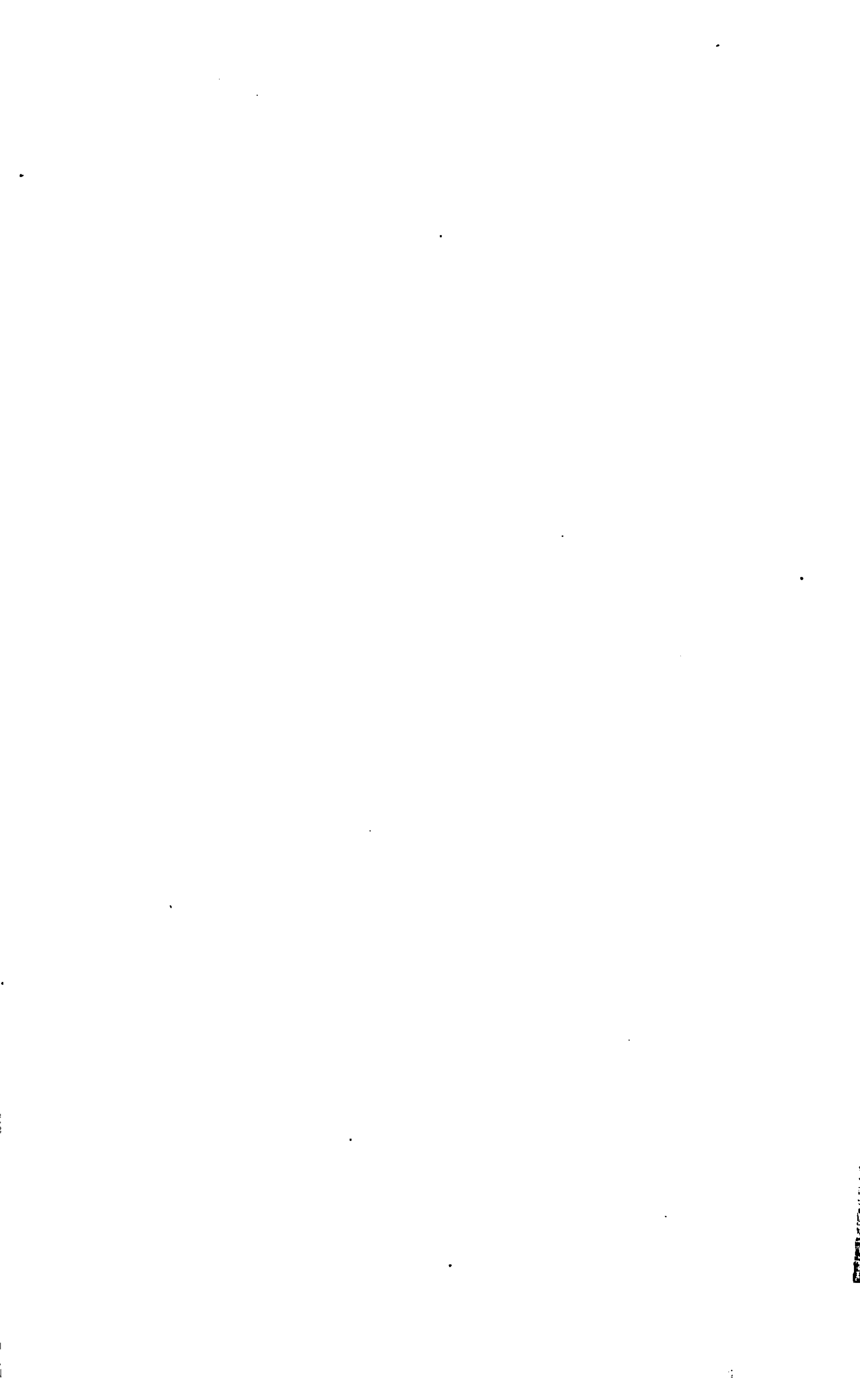

Google




SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
LVX
FIAT
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS





FRÉDÉRIC MASSON
de l'Académie Française

JOSÉPHINE
répudiée

(1809-1814)

ONZIÈME ÉDITION



PARIS
Société d'Éditions Littéraires et Artistiques
LIBRAIRIE PAUL OLLENDORFF
50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

1911

JOSÉPHINE
répudiée

ŒUVRES DE M. FRÉDÉRIC MASSON

de l'Académie française

Mémoires et Lettres du Cardinal de Bernis (1715-1758). .	2 vol. in-8°.
Le Cardinal de Bernis depuis son ministère (1758-1794) .	1 vol. in-8°.
Journal inédit du marquis de Torcy (1709-1711).	1 vol. in-8°.
Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution (1787-1804)	1 vol. in-8°.

ÉTUDES NAPOLÉONIENNES

I. **Manuscrits inédits de Napoléon** (1786-1791).	1 vol. in-8°.
Napoléon dans sa jeunesse. — (1769-1793)	1 vol. in-8°.
II. **Napoléon et les Femmes. — L'Amour**.	1 vol. in-8°.
Joséphine de Beauharnais (1763-1796).	1 vol. in-8°.
Joséphine impératrice et Reine (1804-1809).	1 vol. in-8°.
Joséphine répudiée (1809-1814).	1 vol. in-8°.
L'Impératrice Marie-Louise (1809-1815).	1 vol. in-8°.

La série sera complète en six volumes.

III. **Napoléon et sa Famille** (1769-1814)	9 vol. in-8°.

L'ouvrage complet formera douze volumes.

IV. **Napoléon et son fils**.	1 vol. in-8°.
V. **Napoléon chez lui. — La journée de l'Empereur aux Tuileries**.	1 vol. in-8°.
VI. **Cavaliers de Napoléon**	1 vol. in-8°.
Le Sacre et le Couronnement de Napoléon	1 vol. in-8°.

CHAQUE VOLUME : 7 FR. 50

Collection à 3 fr. 50

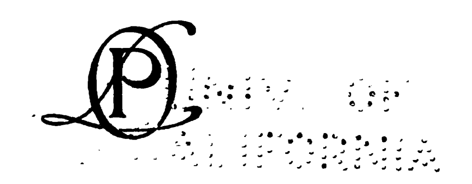
Napoléon et les Femmes, édition illustrée par Calbet.	1 vol. in 18.
Diplomates de la Révolution. Hugou de Bassville à Rome, Bernadotte à Vienne	1 vol. in-8°.
Jadis (1re et 2me séries)	2 vol. in-18.
Le Marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné . .	1 vol. in-18.
Souvenirs de Maurice Duvicquet	1 vol. in-18.
L'Affaire Maubreuil	1 vol. in-18.
Jadis et aujourd'hui (1re et 2e séries).	2 vol. in-18.
Autour de Sainte-Hélène (1re et 2e séries).	2 vol. in-18.
Un déporté de Fructidor an V, Journal de Laffon-Ladebat.	1 vol. in-18.
Sur Napoléon (Conférences)	1 vol. in-18.

FRÉDÉRIC MASSON
de l'Académie Française

JOSÉPHINE répudiée

(1809-1814)

DOUZIÈME ÉDITION

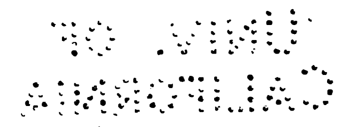


PARIS
Société d'éditions littéraires et artistiques
LIBRAIRIE PAUL OLLENDORFF
50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

IL A ÉTÉ TIRÉ

Vingt exemplaires sur papier de Hollande,

numérotés à la presse.



AVANT-PROPOS

Ce volume termine la série des études que j'avais entreprises sur Joséphine et complète, en ce qui la concerne, ce que j'ai dit d'elle dans *Napoléon et sa Famille.* Je n'avais pu qu'y esquisser, dans le tome quatrième, l'affaire du divorce ; dans les suivants, il m'eût été impossible de comprendre ce qu'il était nécessaire de dire encore. J'ai donc dû consacrer au divorce et à ses conséquences un volume particulier, mais je crois que mes lecteurs d'habitude, reconnaîtront que ce n'est point ici un hors-d'œuvre, bien plutôt un trait d'union. Il se trouvera encore, de cette sorte, plusieurs monographies indispensables qui achèveront de marquer d'un trait mieux formé ce que je ne puis qu'indiquer ailleurs.

J'ai prétendu suivre Joséphine jusqu'au dernier jour de sa vie et profiter jusque là des notions qu'elle fournit sur son caractère ; j'ai voulu voir si elle s'y montrait telle qu'au temps de jeunesse et à l'époque

de splendeur : je crains d'être arrivé encore à des constatations plus sévères. Du moins, je n'y ai porté nul esprit de parti, nul dessein prémédité. J'ai eu du mal à former le dossier, car, sitôt le divorce prononcé, Joséphine rentre dans l'ombre, il n'est plus question d'elle ; le silence se fait autour de son nom et, si les imprimés sont suspects, tendancieux, publiés sans critique et sans bonne foi, les manuscrits sont rares, sans caractère et sans dessin. Pourtant, avec de la patience, j'ai réuni assez de faits pour former ma conviction. J'estime que ces faits parlent assez haut pour être entendus.

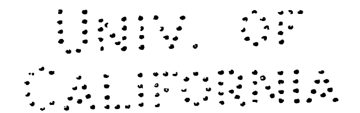
Aussi n'ai-je point insisté pour en tirer des moralités et en déduire des conclusions. Qu'aurais-je pu trouver qui en infirmât la gravité ou qui en rendît la responsabilité moins pesante ? On m'a reproché d'avoir ci-devant traité cette femme avec une sévérité excessive, d'avoir cherché ses fautes avec une minutie hostile, de m'être élevé contre une légende gracieuse et touchante. Après avoir lu ce livre, on comprendra peut-être pourquoi je pense et j'écris d'elle sans scrupule et sans ménagement. Tout ce que j'ai pu, ç'a été demander à son caractère les circonstances atténuantes de ses actes, mais, pour ceux-ci, je ne puis faire qu'ils ne soient pas.

Je souhaite — et du profond de ma conscience — que, s'il s'en trouve de contradictoires, on veuille bien me les signaler. Je demande avec instance

qu'on me corrige où j'ai erré. Si je me suis trompé, si les documents, je le répète rares et courts, m'ont abusé, je me ferai un devoir strict de me rétracter. Je l'ai déjà fait ailleurs et n'en ai éprouvé ni honte ni embarras; au contraire, la très grande joie d'avoir établi sûrement un point d'histoire. Par contre, si les arguments me semblent insuffisants et les preuves nulles, on permettra que je conserve entières et telles que je les présente, des affirmations que je n'énonce point à la légère. Chacun de ces livres a amené des contradictions qui, pour n'avoir rien à faire avec la vérité, n'en ont pas moins été douloureuses. J'ai persisté et j'irai jusqu'au bout, quitte à aller seul, ayant perdu, à ce que j'estime un devoir, plusieurs de ceux qui avaient été les amis de ma jeunesse, les compagnons des luttes politiques — bien autre chose. Cela ne regarde point le public. Il attend de moi une sincérité entière. Au risque de tout, je n'apprendrai pas à mentir.

FRÉDÉRIC MASSON.

Clos des Fées, novembre 1900.



JOSÉPHINE

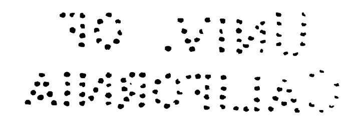
RÉPUDIÉE

I

LES PRÉLIMINAIRES DU DIVORCE

1796-1809

Par l'appareil légal et par les formules prononcées, ç'a été un mariage que, le 19 ventôse an IV, ont contracté, par-devant Charles-Théodore-François Leclercq, officier public du deuxième arrondissement de Paris, Napoléon Bonaparte et Marie-Joseph-Rose Detascher. Rien n'y a manqué de ce qui, au regard des lois civiles, en établit la validité : la publication a été régulièrement faite la décade précédente ; nulle opposition ne s'est produite ; les futurs conjoints sont majeurs et, à défaut d'actes de naissance, ils ont présenté des actes de notoriété en règle : peu importe que, sur ces actes, Joséphine soit née le 23 juin 1767, alors qu'elle est née le 23 juin 1763, que Napoléon soit né le 5 février 1768 alors qu'il est né le 15 août 1769 ; il n'y a point de doute sur les personnes et c'est assez. La loi n'exige ni le consentement, ni même la consultation des ascendants, lorsqu'il s'agit de ma-



jeurs ; elle ne parle même pas de témoins à produire et, si Napoléon est assisté de Paul Barras, membre du Directoire exécutif, et de Jean Lemarois, aide de camp capitaine, Joséphine, de Jean-Lambert Tallien et de Étienne-Jacques-Jérôme Calmelet, c'est qu'il leur plaît ainsi. De ce mariage, tout est régulier, et pourtant ce n'est pas un mariage.

Nulle idée haute, qu'elle descende de la Divinité ou qu'elle émane de la Société, ne le sanctifie ou ne le consacre. Ce n'est plus le pacte solennel que jurent, entre les mains du prêtre et en la présence de Dieu, deux êtres unissant leurs destinées, durant leur existence entière, pour la bonne ou la mauvaise fortune ; pas même l'avertissement de la loi sociale, proposant aux désirs de la chair le but de la fondation d'une famille et de la perpétuation de la race. Dieu est absent et c'est comme une dérision si la Société est requise d'enregistrer des engagements dont l'une des parties au moins rejette les obligations et dénie le principe.

Bonaparte, lui, est de bonne foi. Il a voulu cette cérémonie ; il y tient. Par là, avec le désir passionné qu'il éprouve pour acquérir et pour *stabiliser*, si l'on peut dire, ses acquisitions, pour leur fournir un titre et en établir la possession légale — car, par des côtés il reste fils d'homme de loi — par là, il croit s'assurer cette maîtresse qu'il craint de voir s'échapper et sur qui il constitue ainsi son droit. D'abord, il l'aime avec ses vingt-six ans restés chastes, avec son tempérament vierge, avec l'ardeur de son sang méridional, et c'est

la joie de posséder à la fin une de ces femmes de Paris, « les seules qui sachent aimer et qui vaillent d'être aimées ». Puis, s'il aime la femme, il aime aussi la vicomtesse, celle qui lui donnera l'entrée dans le monde où il aspire, l'être social qui lui fournira un pied dans la société. Ce n'est pas seulement la maîtresse qu'il épouse, c'est une grande dame, c'est l'Ancien Régime. Trop neuf pour juger, trop jeune pour comprendre, trop provincial pour savoir, il croit qu'un tel mariage est un mariage et que, ainsi faite, la chose compte. Son impatience n'admet point d'atermoiements; sa volonté ne reçoit pas de conseils; son imagination l'emporte à saisir des apparences et à les prendre pour des réalités. D'avis, il n'en demande point, et d'ailleurs qui lui en donnerait ? Ce qui l'entoure est aussi neuf, aussi jeune, aussi provincial que lui; comme lui, vient de la Révolution et ne sait que la Révolution. Il n'a pas dans Paris un ami qui puisse le détourner ou le renseigner. Les témoins qu'il prend, c'est l'ancien amant de sa femme et un aide de camp à peine majeur. Est-ce d'eux qu'il recevra des informations ? Sans doute, il a appris d'enfance que, à un mariage, il faut un prêtre, mais c'est là une satisfaction qui regarde la conscience et le lien serré par la loi n'en sera pas moins solide si la religion n'y intervient pas. D'ailleurs le Général Vendémiaire peut-il demander des bénédictions nuptiales? Ne le compromettraient-elles pas ? Ne lui enlèveraient-elles pas l'appui des Jacobins, le seul sur qui il puisse compter ? Car, il arrive de Toulon, il est l'homme de

Robespierre jeune et de Ricord, de Saliceti et de Turreau. C'est comme tel qu'il a été désigné pour combattre les Sections. Il n'a pas le droit, pas le moyen encore de s'émanciper de ceux qui le protègent. Plus tard, on verra.

Joséphine y tient-elle ? En fait-elle une condition ? Peut-être céderait-il alors, mais loin qu'elle le désire, probablement elle ne s'en soucie pas. Nul compte à tenir d'une légende de mariage religieux célébré à Croissy par l'abbé de Pancémont. S'il y avait eu bénédiction par un prêtre — et par un tel prêtre — quel besoin de la réitérer plus tard ? Joséphine sait ce qu'elle fait. Un mariage civil n'engage point et ne compte pas. Il a suffi pour le conclure d'un maire et quatre témoins; il n'en faudra pas plus pour le rompre. Un mariage religieux serait de plus de conséquence. Seul, il déclasserait, car, seul, il est un mariage au gré de quelques gens et de ceux-là auxquels Joséphine tient davantage. L'aventure civile, qui d'ailleurs peut rester ignorée ou presque, c'est le mariage de comédie, au plus l'enregistrement d'un concubinage momentané. Joséphine, par surcroît, n'y va que précautions prises. Elle a près d'elle des gens avisés et qui lui ont fait la leçon. Ne possédant rien, ou si peu de chose ! elle n'en adopte pas moins le régime de la séparation de biens. Ainsi, quoi qu'il arrive, elle gardera ce qu'elle a, et ce qu'elle gagnera. Ce petit Corse à qui l'on prête du génie, qui s'en va commander une armée, qui prétend infailliblement conquérir l'Italie, vaut bien Hoche ou Barras. Sans

doute, ce n'est pas Ouvrard, mais tout le monde n'a pas la chance ou la beauté de Mme Tallien. Ce que fournira ce Bonaparte sera de bonne prise, et, à défaut d'un financier, Joséphine se contente du général. Mais elle n'est point empressée de se parer de lui avant qu'il ait montré ce qu'il sait faire. Elle a le choix pour ses témoins : parents, amis, les ci-devant constituants qui fréquentent chez elle : qui prend-elle? Tallien, qui sait garder d'autres secrets, et Calmelet, son homme d'affaires, le subrogé-tuteur de ses enfants, celui à qui elle confie ses dettes, ses papiers, son argent même — quand elle en a. Si, légalement, elle abdique sa vicomté, pour le public elle ne retient pas moins le nom, qu'elle croit sonore, de son premier mari. Que Bonaparte cesse de plaire, ou plutôt, qu'il soit malheureux au jeu de conquête, point d'affaires; on repassera devant le citoyen Charles-Théodore-François Leclercq et la vicomtesse de Beauharnais se retrouvera telle que devant. Le monde ignorera ou feindra d'ignorer qu'il y a eu mariage, divorce et le reste et ne l'en accueillera pas moins bien.

De la part de Joséphine, nulle idée de devoir, nulle pensée désintéressée, nul rêve d'union tendre à travers la vie : peut-être, au mieux, une impulsion des sens; au début, un caprice de raffinée pour un sauvage, l'amusement de servir d'institutrice à cette fougue maladroite, mais, d'affection, de confiance, d'amour, nulle trace. Elle joue sa chance, en ne mettant au jeu que le moins possible. D'ailleurs, elle n'est ni pire ni meilleure que la plupart des femmes, et en

donnant ce qu'elle donne, c'est vraisemblablement tout ce qu'elle peut donner. Est-ce sa faute si son cœur lui suffit à peine pour s'aimer et si, rapportant tout à soi, tout autre sentiment que l'égoïsme effleure seulement sa sensibilité? Elle se débat, depuis l'enfance, dans un dédale de contrariétés et d'infortunes dont elle n'est parvenue jusqu'ici à se tirer que par des expédients. C'est encore un expédient qu'elle trouve, à l'heure où, ruinée, vieillie, déconsidérée, elle n'a plus le droit d'être difficile. Elle se laisse donc faire et si elle se garde, c'est que jusqu'ici elle ne s'est point assez gardée.

Elle ne calcule pas tout ; on pourrait le croire et ce serait injuste. Outre que les sens l'emportent parfois jusqu'à la rendre imprudente et malavisée, elle dépend de ce qu'on nomme *le plaisir* et de cela elle est esclave : c'est le besoin qu'ont les femmes de remuer, de voir, d'être vues, d'organiser des parties, de se montrer à des spectacles, de se trouver hors de chez elles et de rencontrer des êtres. A cela, Joséphine sacrifiera tout : enfants, famille, l'amour même et, bien plus, les calculs d'avenir. Aux sociétés où manquent une hiérarchie, un centre, une cour et des salons, *la partie* s'impose, avec l'obligatoire encanaillement dans les prétendus lieux de plaisir : jardins à musiques et à danses, cafés, restaurants, petits théâtres et promenades de banlieue. N'importe où, avec n'importe qui, on va, pour échapper à soi-même, voir des lumières et des foules. C'est là, paraît-il, un amusement dont on ne saurait se passer

dès qu'on en a savouré les délices, quoique, à chaque retour, l'on plaigne son ennui et que l'on gémisse de ne pouvoir se soustraire aux joies qu'on s'est préparées pour le lendemain. Ainsi prise à l'engrenage, la vie s'écoule sans qu'on puisse distraire un jour des frivolités qui en sont devenues l'occupation, le devoir et la raison d'être.

Napoléon parti pour son armée, arrivé à Nice, entré en Piémont, vainqueur à Montenotte, à Millesimo, à Dego, appelant à lui, — et de quels cris d'amour, de quelles supplications de désir ! — la femme qu'il adore, elle, bien plus qu'à « quelque amant », ne peut s'arracher à cette vie que, pour la première fois, elle mène d'un peu haut, non plus en suivante, en dame de compagnie, en invitée de la dernière heure, mais de pair avec les autres femmes, même avec une nuance de supériorité qui, à chaque victoire de là-bas, s'accentue et se rend plus marquée. Jadis, on l'acceptait par-dessus le marché, par pitié, pour tenir une chaise, et, comme elle était facile, causante et de bonne façon, point bégueule ni prude, elle ne chômait point; mais, à présent, c'est à elle que vont les honneurs, c'est pour elle qu'on organise les fêtes, c'est elle qui préside la table, et ce nom qu'elle avait d'abord refusé, dédaigné, s'auréole de gloire. Ce n'est pas pour s'appeler la citoyenne Bonaparte qu'elle renonce à la vicomté Beauharnais, c'est pour s'ériger en Notre-Dame des Victoires. Où en jouir mieux qu'à Paris? Elle y trouve le plaisir, la popularité, l'aisance — car Bonaparte lui envoie ce

qu'il a d'argent — un crédit qui s'étend à chaque bataille — car, au territoire conquis, banquiers et fournisseurs le mesurent — des fêtes à chaque pas, des parties tous les soirs, même, s'il lui plaît, des amants. On dirait qu'à ce dessein, Bonaparte envoie des officiers.

Quand, enfin, sur les supplications, les menaces, les invectives de ce mari, tous les prétextes épuisés, tous les obstacles levés, contrainte par le Directoire même qui craint que Bonaparte ne quitte tout pour venir retrouver cette maîtresse qu'il préfère presque à la gloire ; lorsque, éperdue en gémissements, elle monte en voiture, ce qu'elle pleure, ce ne sont pas ses enfants qu'elle laisse, ce n'est pas un amant, elle en emmène un à sa suite, c'est Paris, c'est la joie des parties, c'est l'agrément de cette société. Quel agrément !.. Elle se lamente d'aller retrouver, en pleine victoire, dans le plus beau pays, un époux, que, légitimement, elle a connu deux jours ! Quel amour !.. En vérité, ce Bonaparte n'est-il pas d'une incroyable exigence ! Voici qu'il veut sa femme près de lui, qu'il la veut pour lui et qu'il l'oblige à le rejoindre ! Qu'a-t-elle à faire de ces baisers « chauds comme sous l'équateur » et de cette fatigante continuité de passion ? Si elle s'en trouva flattée, amusée, comme conquise, bientôt elle s'en lasse, en est excédée. Pas le plus petit mot pour rire, ce Bonaparte, toujours du grandiose, du sublime, du génie et une ardeur des sens qui fatigue. Jamais on ne lui apprendra la volupté : s'enseigne-t-elle ?

Tout naturellement, par une pente fatale, Joséphine va à ce qui lui rappelle le mieux la société qu'elle regrette : Charles, l'adjudant de Leclerc, « un vrai jeune homme », « point de meilleur camarade ni de caractère plus égal » ; tous les talents qui font la joie des tables d'hôte, calembours et tours de force, une vivacité endiablée dans un petit corps jeté au moule, peau brune, cheveux noirs, yeux ardents, pieds et mains d'enfant ; cette audace qui plaît aux femmes et qui, dans le rire où elles se jettent, prend tout d'elles ; avec cela, point de scrupules et de la tête, rien d'un soldat, hormis la bravoure immédiate. Avec les fournisseurs, dont il se fait le boute-en-train, il sait, au dessert, amorcer les affaires et porter les paroles utiles. Ces gens qui font métier d'amuser, gardent leur sang-froid et excellent à profiter de la bonne humeur qu'ils font naître. M. Charles distrait Joséphine et il lui sert. Il est ce qu'il faut pour le genre d'amour qu'elle peut donner — celui du moins qu'elle donne avec plaisir. Ces petits hommes n'ont point des gaîtés que dans l'esprit et des calembours que dans les mots ; ils savent divertir des trente-cinq ans curieux et diversifier le plaisir. Point de doute, c'est ici l'amant qui convient à Joséphine ; mais elle garde le mari, homme utile, qui, pour elle, conquiert l'Italie, qui lui vaut les *regali* des villes et des princes, qui, pour la première fois la place dans un cadre de luxe qui lui agrée, et par qui l'hôtel de la rue Chantereine se met à la dernière mode. Elle le trompe, ce qui plaît toujours, et elle

jouit de la fortune qu'il lui fait. L'atavisme de son père, grand dépensier sans moyens, vivant et mourant endetté, s'est éveillé chez elle, et la prodigue qu'elle est n'a nul besoin des leçons qu'elle eût pu recevoir au Luxembourg.

C'est donc ainsi en Italie : Joséphine, à Passeriano, à Udine, à Mombello, ne porte point de vanité, même pas d'orgueil. Elle semble peu touchée des hommages qui ne se présentent pas sous forme de diamants, pierres précieuses, antiquités, tableaux et objets d'art. Elle n'a pas l'air de se soucier de ce qu'elle est devenue ; elle n'a pas l'air de comprendre ; sans doute ne comprend-elle pas. Que, à chaque jour écoulé, à chaque bataille gagnée, à cette Italie cinq fois conquise, Bonaparte, du petit jacobin, du général d'émeute qu'il était hier, grandisse en héros et en libérateur ; qu'il conçoive à présent la réalité de ses ambitions, détermine en sa pensée qu'il est un meneur de peuples, elle ne le voit pas. Même les triomphes à travers la Suisse, la France, Paris, elle les néglige et ne s'en soucie. Comment, sous quel prétexte, par quels mensonges, s'attarde-t-elle en Italie ? Par quelle grâce d'état fait-elle croire à Bonaparte qu'elle meurt d'envie de voir Rome, alors qu'elle ne pouvait tout à l'heure supporter un monument et qu'elle en dépérissait ? N'importe, elle gagne vingt-cinq jours pour M. Charles qu'elle ne quitte qu'à la barrière.

Revenue enfin, elle fait fort bien aux fêtes triomphales qu'on lui dédie — car le mondain de ces

choses est pour la toucher — mais quelque grâce qu'elle affecte et quelque aménité, on remarque sa mauvaise humeur. Sans doute, regrette-t-elle Gênes et M. Charles. Quand son mari court les côtes, cherchant le défaut d'armure de l'Angleterre, elle emploie son temps, reprend ses amis et ne permet point qu'ils l'oublient. Et lorsque, de Toulon, elle a vu l'*Orient*, portant Bonaparte et sa fortune, s'élever et disparaître sur la haute mer, après un temps très court où elle a peut-être pensé le rejoindre, dès Plombières, la voici reprise par les fêtes, les parties, les sociétés, les compromettantes amitiés, et c'est ensuite la vie commune qu'elle mène avec M. Charles.

Celui-ci, devenu, grâce à elle, l'associé de la Compagnie Bodin, s'est lancé dans la finance et est en passe de gains. C'est ainsi qu'Ouvrard a débuté et Mme Bonaparte envie toujours les chances de Mme Tallien. Pourtant, elle n'a rien à envier : solliciteuse en titre pour la Compagnie Bodin, elle est en affaires avec Ouvrard et la Compagnie Flachat. Elle reçoit de toutes mains l'argent qu'elle laisse filer à doigts ouverts et dont M. Charles prend son compte. Prodigue comme elle est, elle a des jours de détresse, des hauts et des bas, mais elle trouve toujours du crédit. Quant à son mari, elle ne s'en soucie que pour toucher la pension qu'il lui fait et jouer de son nom, tant qu'elle le porte. Car, à ce moment, elle paraît toute résolue au divorce, elle est prête à le demander : elle en parle à Barras, à Rewbell, à Gohier, à Réal : les raisons, d'abord ce Charles à qui elle tient à la

façon des femmes mûres pour ces petits râblés, bien en chair. Elle prétend l'épouser : c'est une face de la question. L'autre, moins désintéressée, c'est le ferme propos de garder ce qu'elle a reçu du général. Il court de mauvais bruits sur cette armée d'Égypte. On dit Bonaparte prisonnier, on le dit mort. Voilà bien les soldats ! Et elle porte ses bijoux chez des amis, elle s'assure contre les risques et prend ses précautions.

Telle est sa vie depuis quatre ans qu'elle est mariée; quatre ans, dont elle a passé douze mois au plus avec Bonaparte[1] et deux années au moins avec M. Charles. Elle ne s'est sans doute souvenue qu'elle était une épouse qu'aux moments où elle trompait son mari, mais, à peine a-t-elle cru voir l'horizon s'assombrir, qu'elle a prétendu rejeter ce nom — le seul lien virtuel qui l'attachât encore à Bonaparte. Elle a résolu le divorce et, si elle ne l'a pas accompli, si elle n'a point engagé pour le préparer, des démarches irrémédiables, ce n'est point sa faute, c'est le hasard des circonstances.

Quant à Bonaparte, il a épousé Joséphine sachant qu'elle a eu des amants, qu'elle en avait un, étant sa maîtresse à lui, quinze jours avant qu'il l'épousât; mais, ces choses, il les a abolies, n'en a point tenu compte. Il n'avait alors nul droit sur elle. Même

[1] Deux jours du 19 au 21 ventôse IV; quatorze mois du 25 messidor IV au 26 brumaire VI, mais combien traversés de batailles, de campagnes, de marches et d'absences ; quatre mois et demi du 13 nivôse au 30 floréal VI, c'est dix-huit mois dont il faut déduire plus de six pour les sorties de Milan durant l'Italie et les voyages sur les côtes quand on est rentré.

marié, il ne se sent pas encore bien certain qu'il en ait. Il ne commande pas, n'exige pas ; il supplie. Il se sent encore inférieur, tant est grand le prestige qu'elle exerce sur lui. D'ailleurs, ne craint-il pas, s'il parle haut, de faire quelque chose qui ne soit pas *comme il faut ?* Il ne veut point passer pour un malappris, un brutal, un homme qui ne sait pas vivre. Sous ce vernis qu'il s'impose, on sent l'âme fulgurante, on est aveuglé par les éclairs de passion. Vainement, il s'efforce de l'entraîner vers lui, de la décider à le rejoindre. Vainement, il aspire à l'avoir, à la posséder ; il souffre, il pleure, il se dessèche d'amour ; la pensée ne lui vient pas de la contraindre. Elle, amusée, se dérobe et trouve des prétextes : A chacun qu'elle lui oppose, il est si naïf qu'il l'accepte ; il y croit fermement, et, sur ces défaites de convenance dont elle doit bien rire, il s'exalte comme à des vérités révélées. Il ne voit pas, ne croit pas, n'admet pas qu'elle le leurre. Le sentiment qu'il éprouve est à ce point dominateur qu'il ne se demande pas un instant s'il est partagé. Son caractère ne lui permet pas de douter de lui-même et ce serait en douter qu'imaginer à sa maîtresse une âme différente de la sienne. Aussi bien, va-t-il si loin? Son amour égoïste ne serait-il pas satisfait par la possession et raffine-t-il sur la psychologie ? Il veut la femme pour lui, à cause du plaisir qu'il en tirera, mais il ne l'étudie point. Il ne cherchera jamais — celle-là pas plus qu'aucune autre — à la deviner ni même à la comprendre. Est-ce indifférence ou mépris,

est-ce la conception juste de la vie et, ayant une fois constaté le continuel malentendu entre les deux sexes, est-il assez fort pour avoir renoncé à prétendre de la femme autre chose que ce qu'elle donne, sans s'inquiéter de ce qu'elle réserve ?

A mesure que le succès le porte, que la victoire fidèle augmente, non la confiance qu'il porte en soi, mais le prestige qu'il exerce, il se rend plus impérieux et parle plus haut. Ne pouvant rien gagner sur la femme même, il annonce âprement ses volontés à ceux-là qui, à Paris, peuvent agir sur elle. Ce n'est pas entre deux gendarmes qu'elle le rejoint, mais il a mobilisé au moins deux directeurs. Il la retrouve enfin, et tout de l'absence est oublié ; tout en lui est satisfait : amour, orgueil, vanité. Chose étonnante : vue de près, Joséphine garde, accroît même son importance aux yeux de Bonaparte : c'est que, chez elle, l'être social est supérieur : nul, pour savoir, comme elle, mentir et charmer. « *C'est une femme paitrie d'esprit et très riche*, » écrit un officier d'Italie à son ancien chef. Près de tout le monde elle réussit : généraux et soldats, diplomates et princes, Italiens et Allemands. Elle déteste Milan et y fait bonne mine ; elle s'ennuie à périr et l'on dirait qu'elle ne s'est jamais tant amusée. Elle fait du quartier général une cour, du moins un salon, mais où les distances se prennent sans qu'on s'en doute. Elle a les vertus mondaines par excellence, le tact et la grâce. Dans ce milieu soldatesque, où l'éducation de la plupart est terriblement négligée, elle ne porte point de hau-

teur, elle ne donne pas de leçons, mais il suffit qu'elle paraisse pour qu'un semblant de politesse s'établisse et que les aventuriers d'hier, passés généraux, se guindent à quelque galanterie. Ils l'ont épaisse, parfois lourde, mais c'est bonne intention, et, lorsqu'elle se manifeste en présents, elle est d'autant mieux accueillie. Ces présents coûtant peu à qui les fait, Joséphine en reçoit beaucoup. C'est le premier objet de discussion avec Bonaparte. En a-t-il d'autres? Soupçonne-t-il qu'il est trompé : hormis une courte jalousie qui ne sait sur qui se fixer, il n'a que des inquiétudes. Il faut, pour qu'il prenne l'éveil, l'arrivée de la famille au quartier général et ces piquantes allusions où les sœurs se revanchent de l'intruse. Encore n'y croit-il guère, y voit-il le train habituel des intrigues féminines et des inévitables rivalités. Sans doute, des choses le surprennent, des absences brusques, des fuites soudaines où Joséphine se soustrait à lui. Il s'étonne qu'elle ne trouve pas, à l'attendre un suffisant plaisir ; mais tout nuage se dissipe dès qu'elle paraît. L'ardeur du désir est toujours chez lui presque aussi vive, et dès qu'elle est satisfaite, il ne s'ingénie point à découvrir les secrets qu'on lui cache. Aussi bien, c'est, vis-à-vis de lui, une égalité constante d'humeur, une exactitude qui lui plaît, une grâce qui l'enchante ; à toute heure, elle est prête à obéir ; elle ne discute ni ne contrarie. Nulle scène, nulle volonté manifestée, nulle exigence, une vie qui se rend docile et s'établit près de la sienne en soumission, sans qu'il ait même à mani-

fester un désir. N'est-ce pas tout ce qu'il faut pour lui plaire ?

Pourtant, il faut le constater : lui qui veut pour Marianne-Élisa et pour Paulette un mariage devant le prêtre, qui, à ce dessein, demande des dispenses et combine les engagements, ne songe point à de tels arrangements pour lui-même et se réserve. Est-ce de Joséphine ou de lui que vient la répugnance à se lier davantage, la volonté de rester libre ? L'occasion est favorable et tout semble disposé pour qu'on la saisisse. Il ne plaît sans doute ni à l'un ni à l'autre, car, en un tel moment, Joséphine l'eût probablement obtenu si elle l'avait souhaité, et, pourvu que la cérémonie restât inconnue du Directoire, elle n'eût pas été contraire à la politique du général.

Au retour d'Italie, s'il s'étonne un peu du retard que Joséphine met à le rejoindre, les prétextes qu'elle lui a donnés lui paraissent si bons qu'il ne s'inquiète point. « Le temps est affreux, les chemins détestables. » Puis, ce sont les réceptions à Turin et à Lyon, les fêtes, les présents. Il faut bien qu'elle accepte et qu'elle remercie. Dès qu'elle arrive, c'est oublié : il est tout à elle et voilà un ménage modèle. « J'aime ma femme, » dit-il audacieusement, et, comme il peut tout dire, cela ne semble pas même ridicule. Des habitudes reprises avec Barras, des allants et des venants, il ne voit rien. Le voile est épais, mais il ne met aucune complaisance à l'épaissir. Il demeure dans sa sécurité confiante, et, lorsque chacun sait, lui seul ignore. Il ignore avec ferveur, si

l'on peut dire, car il s'encolère aux allusions que tentent ses frères ; il rejette avec indignation les calomnies, et, pour un peu, se portant garant de la vertu de sa femme, il romprait avec ceux qui osent la mettre en doute.

Mais, en Égypte, tout change. Comme il l'écrit à Joseph, « le voile est entièrement déchiré ». Qui a parlé ? Junot s'en est défendu, Berthier aussi ; on a dit Bourrienne. De fait, on l'ignorait. Une lettre d'Eugène à sa mère éclaire tout[1]. « Bonaparte, depuis cinq jours, écrit-il, paraît bien triste et cela est venu à la suite d'un entretien qu'il a eu avec Julien, Junot et même Berthier ; il a été plus affecté que je ne croyais de ces conversations. Tous les mots que j'ai entendus reviennent à ce que Charles est venu dans ta voiture jusqu'à trois postes de Paris, que tu l'as vu à Paris, que tu as été aux Italiens avec lui dans les quatrièmes loges, qu'il t'a donné ton petit chien, que même en ce moment il est près de toi ; voilà, en mots entrecoupées tout ce que j'ai pu entendre. Tu penses bien, maman, que je ne crois pas cela, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le général est très affecté. Cependant, il redouble d'amabilité pour moi. Il semble par ses actions, vouloir dire que les enfants ne sont pas garants des fautes de leur mère. Mais ton fils se plaît à croire tout ce bavardage inventé par tes ennemis. Il

[1] Cette lettre est datée de Giseh, le 6 thermidor. La lettre de Bonaparte à Joseph publiée *Napoléon et sa famille*, I, 237, est en date du 7 : celle-ci part par le même courrier, et, comme elle, est prise en mer par la croisière anglaise.

ne t'en aime pas moins et n'en désire pas moins t'embrasser. J'espère que, quand tu viendras tout sera oublié[1]. »

Ainsi, à ce coup, ce sont les deux aides de camp Julien et Junot et c'est Berthier qui ont parlé. L'avaient-ils fait déjà à bord de l'*Orient;* on peut le penser; mais alors ils n'avaient pas tracé. A présent encore, aux faits qu'ils allèguent, Bonaparte, quoi qu'il dise, ne prend pas une entière croyance. Il souffre, il s'indigne, mais il doute. Il faut d'autres affirmations, il faut surtout l'éloignement, le temps, la distraction d'une autre femme, pour que l'idée de la séparation s'établisse en son esprit et que, désormais, le divorce lui apparaisse comme la solution nécessaire. S'il avait eu de Mme Fourès l'enfant que déjà il souhaitait, qui sait ?

Donc Bonaparte et Joséphine ont chacun de leur côté, envisagé fermement, celle-ci depuis le mariage même, celui-là depuis thermidor an VI, l'hypothèse du Divorce; ils en ont réalisé la pensée, ils en ont formulé la résolution. L'acte civil de leur union ne

[1] Voici la fin de cette lettre si caractéristique du temps, si démonstrative en ce qui touche les rapports de fils à mère, en un temps de relâchement moral tel que le Directoire ; Eugène qui renseigne ainsi Joséphine et ensuite s'érige presque en juge n'a alors que dix-sept ans : « Nous avons eu de bien grandes fatigues à supporter. Nous avons traversé des déserts. Nous avons souffert la soif, la faim et le chaud, mais nous voilà heureusement arrivés victorieux au Caire. Depuis six semaines, point de nouvelles, point de lettres de toi, de ma sœur, de personne. Il ne faut pas nous oublier, maman, il faut penser à tes enfants. Adieu, crois que ton fils sacrifierait mille fois son bonheur au tien.

« E. BEAUHARNAIS. »

n'est pas un instant présenté à leur esprit comme un contrat indissoluble. Pour elle, il n'était qu'une formalité dont elle se fût fort bien passée; pour lui, qui y avait tenu, il cessait d'avoir une valeur dès que l'adultère lui était dénoncé. Chez l'un et chez l'autre, à présent, le clou est enfoncé, — rien ne l'arrachera.

On sait le retour d'Égypte, les larmes, les supplications, le pardon. En présence de l'ancien amour qui toujours hante sa chair, Bonaparte est faible. Mais quoiqu'il soit sincère en sa générosité, quoiqu'il abolisse la faute et, réellement, l'amnistie, il ne peut l'oublier et en prend ses avantages. Il n'y reviendra pas, il ne la reprochera jamais, mais il se sent libéré vis-à-vis de sa femme ; il se reconnaît le droit d'aimer où il lui plaît et, à la rencontre, de prendre les femmes qu'il veut. S'il est retenu par l'habitude et aussi par la séduction que cette femme exercera toujours sur lui ; si des inquiétudes lui ont été suggérées au point qu'il se reproche à lui-même, autant, sinon plus qu'à elle, l'absence d'enfants ; par suite, s'il redoute une expérience publique qui prouverait authentiquement son impuissance; il n'est pas moins convaincu que ceci n'est que provisoire et que, quelque jour, tôt ou tard, il faudra en finir. En attendant l'occasion, il fait bonne mine et, intimement, il ne souhaite peut-être pas qu'elle se présente. Au moins, en néglige-t-il plusieurs que lui offre dès lors sa fortune. On lui

parle d'infantes, de princesses d'Allemagne, il laisse dire. Lui-même en fait la confidence à Joséphine : cela n'est donc pas sérieux; il ne veut pas se compromettre en une alliance royale qu'il trouverait dangereuse pour sa politique. Il ne se sent ni sûr de lui-même, ni affermi dans sa place. Il attend donc et remet : mais, non plus, il ne veut pas renforcer le lien qui l'attache à sa femme. Quand, rue Chantereine, Consalvi bénit le mariage d'Hortense et, par surcroît, celui de Caroline, le Premier Consul ne réclame aucune bénédiction pour lui-même; si Joséphine y pense, si elle en fait la proposition, elle est repoussée.

Puisque ainsi il n'affirme point son mariage, puisqu'il le laisse pendant et incomplet, alors qu'en toute occasion, il déclare, même devant Joséphine, que le mariage religieux est le seul qui compte pour la morale, c'est qu'il veut se réserver la facilité de le rompre, sans autre formalité qu'un acte civil qui n'exigera aucune intervention étrangère et qui ne présentera aucune difficulté. C'est là l'opinion de son ministère, de ses entours, de l'Europe entière, et ce divorce, à chaque instant, le bruit en court et le monde l'attend.

Aussi, combien Joséphine le redoute! Toutes ses pensées l'y portent; tous ses actes le combattent; toute sa vie s'use à le prévenir. Pour borner la fortune de Bonaparte, le préserver des tentations du pouvoir suprême et des conséquences qu'il entraîne, tantôt elle s'allie aux royalistes, tantôt elle renseigne les Jacobins. Chef héréditaire, Bonaparte voudra des

héritiers. Maréchal ou connétable, duc et pair, il n'en a pas besoin. Et puis le Roi que Joséphine aura contribué à restaurer, lui devra bien, en échange, des égards et un appui et elle se trouvera établie dans tous les honneurs anciens que rêve son imagination. Ayant échoué là, elle se retourne vers ses anciens amis de la Convention, et, pour combattre l'hérédité, elle forge des armes et suscite des cabales. Le mieux, sans doute, serait qu'elle eût un enfant et, pour cela, elle consulte des médecins, suit des traitements et prend des eaux; mais les magiciens ne font pas de miracles. Alors, elle affirme que ce n'est point sa faute, elle invoque les deux enfants Beauharnais; elle s'évertue à accroître, chez Bonaparte, les doutes que, vraisemblablement, elle-même a suggérés. Et pourtant l'âge qu'elle a pris ne se note pas seulement à ses traits : elle est presque une vieille femme; à peine est-elle une femme ; mais elle sait si bien manœuvrer que s'il ne la croit pas entièrement, ses inquiétudes s'accentuent. Ainsi cette hérédité qu'elle ne peut procurer, dont elle ne saurait indéfiniment retarder la proclamation, la détourne-t-elle sur Louis : elle y sacrifie sa fille, sans une hésitation, ni un scrupule.

Les tempêtes que sa jalousie soulève, les querelles qu'elle cherche à propos des distractions de Bonaparte avec des passantes sur qui son orgueil ne devrait pas s'arrêter, mais qui lui fournissent des armes, la perpétuelle inquiétude où elle se trouve à chaque instant sur « sa position », ont-elles au moins cet effet de la préserver elle-même des tentations anciennes?

On voudrait le croire. A coup sûr, plus de scandales, rien des affichages des temps d'Italie et d'Egypte, mais, point d'intrigue? c'est moins certain. Qu'est-ce cette lettre, écrite à sa plus intime confidente, cette M[me] de Krény[1] qu'elle charge à toute occasion de ses secrets de ménage? « Bonaparte a décidé à sept heures du soir qu'il irait coucher à Malmaison, ce qui a été exécuté à l'instant même. Me voici, ma chère petite, confinée à la campagne jusqu'à je ne sais quel temps. J'en suis triste à en mourir. Malmaison qui avait tant d'attraits pour moi, n'est à mes yeux, cette année, qu'un endroit désert et ennuyeux. Je suis partie hier si précipitamment que je n'ai pas eu le temps de rien faire dire au jardinier qui m'avait promis des fleurs. Comme je veux absolument lui écrire, faites-moi dire ce qu'il faut que je lui mande. J'ignore ce dont vous êtes convenue avec lui; je désire pourtant lui témoigner mon chagrin, attendu, ma chère petite, qu'il est bien réel. » Voilà un jardinier qu'on traite avec bien des égards et ces fleurs-là embaument le

[1] Je n'ai pu encore formellement retrouver cette M[me] de Krény, à qui, le 10 pluviôse an X, Bonaparte fait donner 15000 francs sur l'Enregistrement à titre d'indemnité et sur les fonds provenant des biens de sa famille qui sont encore aux mains de la nation. C'est certainement la personne le plus avant, sous le Consulat, dans l'intimité de Joséphine. Elle était la maîtresse de Denon qu'elle avait amené rue Chantereine, et qui, par elle, obtint de suivre le général en Egypte. Elle se trouvait à Plombières en l'an VI avec Joséphine. Était-elle née Cacqueray? Était-elle alliée aux Crény, émigrés, reçus chevaliers de Saint-Louis en 1795 et en 1800? Certains écrivent son nom Crény, d'autres Crigny; Bonaparte et Joséphine écrivent Krény et c'est ainsi qu'elle signe. Nul doute qu'elle ne fût à ce moment aussi influente dans les bureaux de ministère qu'assidue au rez-de-chaussée des Tuileries, mais, à partir de 1803, elle disparaît brusquement et je ne trouve plus son nom nulle part.

mystère, surtout enveloppées dans le post-scriptum : « Je n'ai pas oublié vos cinquante louis ; vous les aurez après-demain. »

Que Joséphine ait ou non des intrigues, ce qui importe, c'est que Bonaparte n'en a rien su, c'est que personne n'en a parlé, c'est que les salons d'opposition, reformés dès les émigrés rentrés, n'en ont rien surpris. Et, comme elle se trouvait là, qu'on n'avait contre elle aucun grief nouveau, que, malgré les velléités de divorce que pouvait éprouver le Consul, elle n'en jouissait pas moins de l'état public d'épouse légitime, qu'elle était associée à sa vie, et que, en France où les traditions monarchiques subsistaient pleinement, il paraissait impossible de séparer l'existence publique du premier magistrat de son existence privée, Joséphine suit pas à pas l'ascension graduelle qui porte Napoléon aux sommets; elle se trouve entraînée par sa fortune, et sans qu'il y pense, peut-être qu'il le veuille d'abord, elle reçoit et prend une place dans l'Etat. Puisqu'il y a une Mme Bonaparte, il faut bien qu'elle paraisse et qu'on lui adresse des hommages ; comme elle fait au mieux dans un salon et qu'elle attire aux Tuileries ceux-là que Bonaparte tient le plus à conquérir, loin de se repentir de l'avoir mise en vue, il fait d'elle un des ressorts de sa politique, et, comme l'opposition contre elle lui semble une forme d'opposition contre lui-même, il se porte à accentuer davantage les honneurs qu'il exige pour elle et qui, d'abord spontanés et de simple galanterie, — comme au voyage de Lyon et à

celui de Rouen, — deviennent commandés et se règlent par l'étiquette, comme au voyage de Belgique. L'épouse du Premier Consul a des dames du Palais ; l'épouse du Premier Consul a des préfets du Palais ; l'épouse du Premier Consul tient cercle ; on lui présente les ambassadeurs et les personnages d'importance. De fait, degré par degré, elle a monté les marches du trône, et elle n'a plus qu'à s'y asseoir.

Cela fut plus compliqué qu'on n'eût pensé et peu s'en fallut qu'au moment même où l'Empire allait s'accomplir, la fortune de Joséphine ne s'écroulât brusquement. Et ce ne fut pas devant les propositions déguisées que, sous une forme ou l'autre, faisaient arriver jusqu'à Napoléon les souverains les plus puissants ; non plus, devant les discours des tribuns, ou les insinuations des frères ; mais, sur un caprice pour une femme de la Cour, caprice savamment exploité par Mme Murat. Joséphine, avec ses humeurs jalouses, est sotte, fait des scènes. Napoléon s'emporte, va jusqu'à signifier le divorce à Eugène et à en préparer les voies. Cela encore tourne court. D'abord, comme il le dit à sa femme, il n'a pas le courage d'en prendre la dernière résolution : « Si tu ne fais que m'obéir, je sens que je ne serai jamais assez fort pour m'obliger à te quitter ; » puis, le caprice qu'il a eu est passé ; enfin, il a regardé dans le jeu de sa sœur et de ses frères ; il sent une machination, et, pour la déjouer, brusquement, il décide que Joséphine sera couronnée et sacrée.

Par surcroît, de ce divorce manqué, outre la cou-

ronne, outre le sacre, Joséphine tire le mariage religieux. Le Pape arrivé à Fontainebleau, elle lui raconte, lui avoue, peut-être, par plus d'habileté, lui confesse, qu'elle n'a point reçu la bénédiction nuptiale. Que peut faire ce prêtre, ce bénédictin, ce canoniste? En quelle position se trouve-t-il, lui qui a adressé des brefs particuliers d'éloges à sa chère fille en Jésus-Christ; *Victoire* Bonaparte, qui a reçu ses lettres, accepté ses présents, sollicité sa bienveillance et qui apprend soudain que cette chère fille vit en concubinage, en état constant de péché mortel? Peut-il transiger avec les règles les plus strictes de l'Eglise, avec la discipline dont il a la garde? peut-il remettre à cette femme, au nom du Dieu dont il est le vicaire, l'anneau et la couronne, la communier de sa main, et, selon les rites, imposer sur elle la triple onction? Il faut, d'abord, qu'elle soit mariée, qu'elle ait réhabilité son union criminelle. La France entière est prête et assemblée; l'église est décorée; l'Europe est attentive au moindre faux pas. Déjà, on a éprouvé assez de retards ruineux du fait du Sacré-Collège et du Pape. A présent, ce ne seraient plus des retards, mais un écroulement et, dans l'universelle risée, le Pape repartant pour Rome. Il faut que Napoléon se marie ou qu'il renonce à être sacré et couronné. C'est le dilemme où sa femme l'enferme. Jamais contrainte plus efficace et plus certaine. Il cède, mais, du moins, le mariage sera secret; il sera célébré par le Grand aumônier en quelque chambre écartée; nul n'y assistera. Le Pape se

contente ainsi, n'entre pas dans les détails. Fesch, s'il lui a demandé tous les pouvoirs dont il pourrait avoir besoin, n'a rien spécifié expressément. La matière étant délicate Pie VII n'a point insisté, s'en est rapporté pour les formes au Grand aumônier de France, cardinal de Lyon, primat des Gaules. Seulement, les pouvoirs qu'il a donnés au célébrant, n'ont point et ne peuvent avoir d'effet envers l'Empereur, moralement et, peut-on dire, physiquement contraint.

Napoléon, pourtant, paraît prendre son parti du mariage forcé. Les résistances que ses frères opposent à sa politique, les ambitions qu'ils révèlent, la hâte qu'ils portent à s'établir dans la succession impériale l'ont à la fin lassé. Il est brouillé avec Lucien et Jérôme, presque avec Joseph et Louis. Restaurateur de l'Empire carolingien, dépendra-t-il donc de ceux qu'il traîne à sa suite, dont la fortune n'est faite que des éclaboussures de sa gloire? Il se retourne vers les Beauharnais; ce sont eux qui le fourniront d'héritiers, c'est chez eux qu'il trouvera des successeurs à sa guise. Cela ne se fait pas sans une résistance acharnée des Bonaparte. Ils suscitent Jérôme; ils prétendent relever Lucien; ils réclament, ils calculent, ils invoquent leurs droits, et ne sont pas sans produire quelque effet. Mais s'ils obtiennent des trônes, ce n'est que moyennant une sorte de renonciation tacite à la succession même de l'Empire. Au système familial qui, jusque-là, a semblé dominer la politique, Napoléon substitue, au moins adjoint, un autre sys-

tème, l'adoptif. Ayant comme renoncé à procréer des héritiers, il trouve plus exceptionnel, plus surhumain, d'en instituer avec sa plume, et qui procèdent, hors de toute chair, de sa pensée. Pour cela, la famille de Joséphine — famille au sens le plus large, car les alliés y sont compris — est précieuse. Elle permet, par des alliances, de greffer, en des pays qu'on ne saurait raisonnablement annexer, des boutures napoléoniennes qui transformeront les races souveraines. Au travers des événements qui se pressent et l'emportent, couronnement de Milan, campagne de l'an XIV, campagne de Moravie, c'est là la pensée dominante : Comment en ce moment songerait-il au divorce ? Puis, c'est la Prusse attaquant et la campagne d'Iéna.

Donc, à peu près tranquillement passent pour Joséphine ces deux années 1805 à 1806 ; elle y atteint le sommet de sa fortune ; elle y jouit de tous les honneurs et sa destinée paraît fixée ; mais, à la fin de 1806, premier coup de cloche annonçant la déchéance : Napoléon est père et à n'en pas douter. Il a eu un fils : Léon, né le 13 décembre. Donc il peut en avoir d'autres ; le mauvais sort est conjuré. Cinq mois plus tard, le 5 mai 1807, le fils de Louis et d'Hortense, l'enfant sur qui Napoléon a reporté tout le paternel de sa tendresse, qu'il a virtuellement institué l'héritier, pour qui il a combiné les principaux ressorts de ses consti-

tions, meurt du croup à la Haye. C'est le glas de Joséphine que sonne le bourdon de Notre-Dame. Peut-être l'impression produite par le premier fait n'eût point été si profonde qu'elle déterminât une résolution chez l'Empereur; mais il a dissipé ses doutes et mis fin à ses appréhensions. Jeté en son esprit, il y a fatalement provoqué des idées auxquelles la mort du fils d'Hortense donne leurs directions et qui trouvent à Tilsitt leur terrain de culture. Alors, elles sont mûres, et Napoléon envisage pour la première fois, non plus seulement l'hypothèse ancienne du divorce, mais le choix d'une nouvelle épouse.

Jusque-là il n'a pas fourni à ses projets un objet certain; à présent, c'est d'en trouver un qu'il s'inquiète. Il fait dresser une liste des princesses d'Europe en âge d'être mariées et de condition à lui convenir: liste singulièrement courte : deux russes, deux autrichiennes, deux saxonnes, une bavaroise, une espagnole, une portugaise. Ces dernières écartées, car il a ses desseins sur l'Espagne et le Portugal, la liste s'abrège, mais qu'importe, il a son siège fait. L'alliance politique qu'il conclut à Tilsitt avec Alexandre doit être renforcée et doublée d'une alliance familiale. Par là seulement, elle deviendra ferme et stable à jamais; elle constituera un système. Sur des paroles qui, peut-être, ne sont que de compliments et de politesse, sur une phrase d'Alexandre : qu'il eût été heureux de donner sa sœur à Jérôme, il part et, sans approfondir davantage, il trouve là une avance pour lui-même, la certitude qu'il ne sera point

refusé, s'il se présente. Est-ce un leurre que volontairement on lui a tendu, est-ce un mot de flatterie expansive, échappé sans dessein, dans l'effusion démonstrative des entretiens familiers? Pour invraisemblable qu'elle est, cette dernière hypothèse paraît la plus probable; mais Napoléon ne l'envisage pas, du moins ne s'y arrête point. Il embrasse comme un engagement, dont, au fait, l'exécution ne dépendra que de lui-même, un projet qui, en admettant qu'Alexandre l'eût exprimé et que, en l'exprimant, il eût été sincère, dépendrait encore, pour être réalisé, de la volonté de l'Impératrice-mère, de celle de la Grande-Duchesse intéressée et de l'opinion de la Cour. Ne doutant pas un instant de la séduction qu'il exerce sur Alexandre, et sûr de l'avoir conquis — comme ci-devant il se flattait, la reine de Bavière, comme plus tard, il se flattera, l'impératrice d'Autriche — il le juge d'après lui-même et n'admet pas que, dans l'exécution de la volonté qu'il lui prête, Alexandre puisse s'arrêter à des résistances féminines et moins encore à des propos de courtisans. Il paraît ne rien soupçonner ni des habitudes, ni des formes adoptées en Russie. L'influence décidée de l'Impératrice-mère et la puissance de son entourage, le compte qu'il faut tenir, dans ce gouvernement d'apparence autocratique, des éléments aristocratiques, tout lui échappe, soit qu'en fait il n'ait jamais pu, par Hédouville, en prendre aucune connaissance et que même l'assassinat de Paul ne lui ait rien appris, soit qu'il établisse son opinion sur les données *à priori* que fournit à son

imagination une similitude purement nominale et apparente de titre et d'autorité.

Quoi qu'il en soit des opinions d'Alexandre et de sa cour, Napoléon, dès son retour à Fontainebleau paraît nettement décidé à en finir avec Joséphine. Autour de lui, deux partis, l'un que mène Fouché, l'autre où combat Talleyrand; mais, à présent, au contraire de ce qui s'était passé en 1805, c'est Fouché qui provoque et qui prône le divorce, c'est Talleyrand qui s'y oppose : les rôles sont intervertis. Sans doute, l'intérêt que l'un ou l'autre porte à l'Impératrice n'y a aucune part, et l'on ne peut même dire que ce soit la politique. Pour que Talleyrand se range du côté de Joséphine, il suffit que Fouché, avec Maret et les Murat, fasse mine de l'attaquer : du résultat de la lutte dépend l'influence à venir. Peut-être pourtant, Talleyrand a-t-il déjà quelque machine montée en Russie, quelque projet formé où il lui faut l'appui décidé d'Alexandre, et pense-t-il se rendre agréable en lui épargnant les embarras d'un refus ? Malgré les présomptions qu'autorise sa conduite, on ne trouve, jusqu'à ces dates, que des intrigues où, plus que vraisemblablement, il a la main, qui sont menées par ses habitués et ses complaisants, mais où, lui-même, on ne le saisit pas encore. On n'est pas à la trahison décidée ; seulement aux politesses qui précèdent. Quant à penser que le prince de Bénévent parte, ici plus qu'ailleurs, d'un système général de politique et d'une préférence d'alliance, c'est une naïveté qui le ferait sourire.

Fouché, bien plus ardent, donc bien moins habile, plus aventureux et se compromettant davantage, envisage certes l'influence qu'il tirerait d'un mariage qu'il aurait aidé à conclure, mais il voit aussi l'affermissement du régime et surtout la consolidation au pouvoir des régicides nantis — dont il est. Il s'agit pour lui de manœuvrer, de façon à forcer les derniers scrupules de Napoléon, à déterminer Joséphine, et à précipiter le mariage, en en répandant le bruit, en le rendant presque officiel et en coupant ainsi les ponts derrière l'Empereur. Il prend tout sur lui et joue de verve, en grand acteur. Sans doute, il se tient assuré que Napoléon ne le désavouera point. Bien que l'Empereur ne lui ait point communiqué son dessein, il ne doute pas un instant qu'il l'ait conçu et qu'il n'hésite à le remplir que par une sorte de timidité, par une pitié envers la femme qu'il a aimée, par la crainte de rompre des habitudes de vie qui lui sont chères. Il lui suffira donc de donner le coup de pouce et nul moment n'est plus favorable. Il sait les aventures de Pologne ; serait-il ce qu'il est, s'il ne se faisait écrire ce qui se passe au Quartier général ? Là où d'autres n'ont vu qu'une passagère fantaisie, il trouve l'argument le plus décisif contre Joséphine : l'amour ancien chassé par un nouvel amour, de pareille espèce. Il n'ignore rien de la naissance de Léon et juge le parti à en tirer. Connaissant Napoléon comme il le connaît, armé des renseignements que lui fournissent ses agents salariés ou volontaires, il n'hésite pas à s'engager à fond.

A Fontainebleau, l'Empereur n'habite plus le même appartement que Joséphine. Celle-ci, déjà touchée au vif par la mort du petit Napoléon, aux bruits qui courent du divorce prochain dont tout le monde parle, s'inquiète et s'agite. Fouché vient la trouver. Il lui dit que « le bien public et la consolidation de la dynastie exigeant que l'Empereur ait des enfants, elle devrait bien adresser des vœux au Sénat afin qu'il se réunît à elle pour appuyer près de son époux la demande du plus pénible sacrifice pour son cœur ». Sans doute, selon la forme qu'il a adoptée lors du Consulat à vie, il a cherché à provoquer et à obtenir des sénateurs une délibération conforme à ses projets; sans doute encore, il a rencontré une résistance : le Sénat ne parlera qu'après s'être bien assuré de la volonté du maître ; or, si Joséphine réclame elle-même le divorce, comment ne pas croire qu'elle soit d'accord avec l'Empereur ? C'est un de ces coups où Fouché excelle. S'il avait encore sous la main le Tribunat, bien plus allant, il enlèverait la délibération sans faire parler Joséphine, mais il se sert de ce qu'il a.

Joséphine, quelque ancienne habitude de confiance qu'elle ait eue en Fouché, a été mise en garde par des indices et des racontars. Elle a cherché des conseils et n'a pas manqué d'en demander à Mme de Rémusat — celle-ci ou Talleyrand, on peut s'y tromper. Talleyrand a deviné le coup, trouvé la parade et l'a enseignée à l'Impératrice : « Venez-vous de la part de l'Empereur ? dit-elle à Fouché. — Non, sans doute,

mais mon dévouement à la dynastie m'oblige à parler comme je fais à Votre Majesté. » Alors, prenant ses avantages, Joséphine riposte : « Je ne vous dois nul compte. Je m'expliquerai avec l'Empereur. »

Mais l'Empereur semble fuir l'explication : Il faut précipiter les événements pour sortir d'une situation qui, en se prolongeant, devient inquiétante. Mme de Rémusat risque le coup hardi d'intervenir de sa personne. « Elle attendit, a raconté Napoléon, le moment où je sortais de mon cabinet pour entrer dans ma chambre à coucher. Il était une heure du matin. Elle se fit annoncer au moment où je me mettais au lit... Ma curiosité fut piquée. Je la reçus. La chose était curieuse en effet, car j'appris qu'il s'agissait de me faire répudier par ma femme. Je me rendis immédiatement auprès de Joséphine et la désabusai en lui donnant l'assurance que si la raison d'État me déterminait jamais à rompre nos liens, c'est de moi qu'elle en recevrait la première confidence[1]. »

Dans la conversation qu'il a avec sa femme, nul doute, que, la bonde ouverte, son cœur ne se soit vidé. Il a parlé de l'impossibilité où est Joséphine de lui donner des héritiers ; peut-être a-t-il envisagé quel-

[1] Telle est la version de Napoléon, la seule vraisemblable. Mme de Rémusat qui ne parle nullement de son audience nocturne, prétend que c'est de l'Empereur qu'est venue l'initiative ; qu'inquiet de la santé du deuxième fils de Louis, préoccupé d'assurer l'hérédité, il est venu, dans ces effusions, parler de divorce à Joséphine, lui demander de l'aider au sacrifice, de décider elle-même sa retraite. Elle s'y serait nettement refusée. Elle obéirait aux ordres mais n'en préviendrait aucun. « Quand vous m'ordonnerez de quitter les Tuileries, aurait-elle dit, j'obéirai à l'instant, mais c'est bien le moins que vous me l'ordonniez d'une manière positive. » Ce n'est que plus

que moyen de nature à concilier ses sentiments et ses intérêts ? Sur des exemples que la Monarchie bourbonienne fournissait à sa mémoire, n'a-t-il pas pensé que si Joséphine s'y prêtait, il pourrait adopter, légitimer, ou même présenter comme son fils légitime, le petit Léon ? Joséphine n'a-t-elle pas hésité avant de répondre et n'a-t-elle pas au moins demandé conseil à Eugène ? Cette lettre d'Eugène semble bien le prouver. « J'ai été content, écrit-il à sa mère, de ta conversation avec l'Empereur si elle est telle que tu me l'as fait rendre. Il faut toujours parler franchement à Sa Majesté. Faire autrement ne serait plus l'aimer. Si l'Empereur te tracasse encore sur des enfants, dis-lui que ce n'est pas bien à lui de te reprocher des choses semblables. S'il croit que son bonheur et celui de la France l'obligent à en avoir, qu'il n'ait aucun égard étranger. Il doit bien te traiter, te donner un douaire suffisant et te permettre de vivre avec tes enfants d'Italie. L'Empereur fera alors le mariage que lui commanderont sa politique et son bonheur. Nous ne lui resterons pas moins attachés parce que ses sentiments ne doivent jamais changer pour nous quoique les circonstances l'aient obligé à

tard, selon Mme de Rémusat, que Fouché serait intervenu et l'Empereur aurait été d'accord avec lui. La scène n'a pu se passer ainsi : outre que Napoléon n'a nul intérêt à inventer la visite de Mme de Rémusat et que celle-ci a tout intérêt à la dissimuler, il n'est point assez avancé dans ses projets pour affronter de gaîté de cœur la douleur qu'il va causer à Joséphine. Sans y être provoqué, il ne se risquerait pas à une scène qui ne peut qu'être pénible. Il a adopté un parti de silence : pour l'en faire sortir il faut un incident, et cet incident, c'est la confidence de Mme de Rémusat

éloigner d'Elle (*sic*) notre famille. *Si l'Empereur veut avoir des enfants qui soient à lui, il n'a que ce moyen. Tout autre serait blâmé et l'histoire en ferait justice. D'ailleurs, il a trop travaillé pour elle pour qu'il laisse un seul feuillet à déchirer à la postérité.*

« Tu ne dois craindre ni les événements, ni les méchants. Ne tracasse plus l'Empereur et occupe-toi de régler tes dépenses intérieures. Ne sois pas si bonne avec tout ce qui t'entoure, tu en serais bientôt la dupe. »

Cette lettre d'Eugène, c'est, dans la répercussion d'une réponse, le sommaire de cette conversation quasi décisive où, pour la première fois, Napoléon a abordé directement avec Joséphine l'hypothèse du divorce dynastique : reproches au sujet des dettes, idée, sans doute fugitive, d'une supposition d'enfant, nécessité d'un héritier, regrets de quitter une femme aimée, assurance d'un établissement convenable, tout s'y trouve.

On eût pu penser que, après cette explication entre les époux, qui au fond avançait ses affaires, Fouché comprendrait qu'un effort immédiat serait inopportun et qu'il convenait d'attendre. Mais, quelle que soit sa réputation d'homme habile, Fouché manque de tact. Il croit tenir sa proie et rien ne le fera lâcher. A son excuse, on peut croire qu'il ignore la conversation de l'Empereur avec Joséphine, lorsqu'il éprouve le besoin d'écrire à l'Impératrice ce qu'il lui a dit seulement. Joséphine reçoit la lettre, la porte à l'Empereur que commencent à lasser ces plaintes et ces scènes, qui

est d'autant plus excédé que, s'il gracieuse sa femme, c'est vers Fouché qu'il penche et c'est à lui qu'en conscience, il donne raison. Il est donc très froid et, après beaucoup de reproches sur la susceptibilité et la jalousie qu'elle montre, « il lui promet de laver la tête à Fouché ». Il s'exécute en effet. « Jamais personne dans quelque condition qu'il fût, a dit Savary (à la vérité ennemi déclaré de Fouché et partisan de Joséphine à qui, par sa femme, il est allié), jamais personne ne fut traité par Napoléon comme le fut le ministre de la Police dans cette circonstance. » Mais ce ne sont que des paroles : Joséphine veut davantage, le 5 novembre, elle obtient que l'Empereur écrive : « Depuis quinze jours il me revient de votre part des folies. Il est temps d'y mettre un terme et que vous cessiez directement ou indirectement de vous mêler d'une chose qui ne saurait vous regarder d'aucune manière. » Lettres et paroles, c'est pour apaiser Joséphine et la tranquilliser. Elle a compté que Fouché serait disgracié, renvoyé du ministère, que la punition ainsi serait exemplaire. Il garde son portefeuille. « C'est qu'au fait, a dit Napoléon lui-même, l'Empereur avait déjà arrêté ce divorce et qu'il ne voulait pas, par ce châtiment, donner un contre-coup à l'opinion. »

Malgré cela au milieu des retours, moraux ou physiques, que Napoléon a vers elle, Fouché pourrait bien périr ; car il continue à mener sa campagne. Il a encore renouvelé la charge et, de vive voix, il a répété et développé à l'Impératrice ce qu'il avait dit

et écrit. Joséphine s'en est plainte à l'Empereur : « C'est un excès de zèle, répond-il, il ne faut pas lui en savoir mauvais gré au fond ; il suffit que nous soyons déterminés à repousser ses avis et que tu croies bien que je ne pourrais vivre sans toi. » Et il lui prouve, le jour et la nuit, comme elle lui est nécessaire, « car il revient à elle bien plus que par le passé, par de fréquentes visites nocturnes ; il est réellement agité, il la presse dans ses bras, il pleure, il lui jure la tendresse la plus vive. » A ces moments, Fouché n'a-t-il pas tout à craindre : mais quoi, Fouché chassé, l'idée le serait-elle ?

Et cela, Fouché le sait bien : à peine Napoléon parti pour l'Italie (16 novembre) où, de fait, c'est le divorce qui l'appelle — règlement de la situation d'Eugène, recherche d'une épouse, soit la princesse de Bavière, soit la fille de Lucien, au cas où la combinaison russe échouerait. — Fouché ouvre la cage aux bruits de divorce. Ils volent de tous côtés, emplissent les dépêches des ambassadeurs, font la conversation de tous les salons et reviennent au nid sous forme de bulletins de police. Fouché les transmet alors comme l'expression positive de l'opinion. Cette fois, l'Empereur se fâche : cette pression exercée sur sa volonté, cette prétention de lui imposer, avant l'heure qu'il a fixée, un acte où il a peine à se résoudre, l'irrite réellement : « Monsieur Fouché, écrit-il de Venise le 30 novembre, je vous ai fait connaître mon opinion sur la folie des démarches que vous avez faites à Fontainebleau relativement à mes affaires

intérieures. Après avoir lu votre bulletin du 19 et bien instruit des propos que vous tenez à Paris, je ne puis que vous réitérer que votre devoir est de suivre mon opinion et non de marcher suivant votre caprice. En vous conduisant différemment, vous égarez l'opinion et vous sortez du rôle dans lequel tout honnête homme doit se tenir. » Plus en détails, huit jours après, le 6 décembre, il écrit à Maret qu'il charge expressément de calmer Fouché. « Je vois avec peine par vos bulletins, que l'on continue toujours à parler de choses qui doivent affliger l'Impératrice et qui sont inconvenantes sous tous les points de vue. J'ai écrit fortement là-dessus au ministre de la Police. Il ne serait pas hors de propos que, sans paraître en avoir mission de moi, vous lui en parliez, en lui disant qu'en dernière analyse, on excite évidemment la population à se mêler de choses qui ne doivent pas la regarder; comme tous ces bruits qui s'accréditent si facilement ne peuvent atteindre le but d'influer sur ma manière de voir et de sentir, n'est-il pas à craindre que je ne sois obligé malgré moi à prendre une autre issue en témoignant publiquement mon mécontentement à ceux qui en sont les auteurs ? »

De fait, il n'y a aucune urgence à préparer ainsi l'opinion : si, par son voyage, l'Empereur a rempli, à l'égard d'Eugène, les promesses faites à Munich et s'il a satisfait ainsi Joséphine, il n'en a point tiré d'ailleurs les résultats qu'il attendait. La princesse de Bavière lui a paru très inférieure à la Vice-reine

et il a réfléchi au ridicule qu'il se donnerait en devenant beau-frère de son beau-fils, au lendemain d'avoir répudié la mère. L'entrevue avec Lucien à Mantoue n'a produit aucun résultat. On lui a promis de lui envoyer Lolotte, mais avec quelle répugnance ! Cette promesse d'ailleurs s'accomplira-t-elle ? La jeune fille paraîtra-t-elle dans les conditions requises ? Napoléon qui la demande pour le prince des Asturies, la gardera-t-il pour lui-même ? Tout cela reste vague, et durant un mois, il y a une sorte d'accalmie.

Mais, en février (1808), le bruit se répand de nouveau que le divorce est irrévocablement arrêté. « M. Savary, de retour de Pétersbourg, a rapporté tous les articles signés et arrangés pour le nouveau mariage de l'Empereur avec la grande-duchesse *Marie.* » C'est la reine de Westphalie, peu instruite semble-t-il des prénoms de ses cousines[1], qui en donne à son père la nouvelle comme certaine. « On annonce l'arrivée prochaine du Vice-roi d'Italie qui doit emmener sa mère en Italie. » On sait la date de cette arrivée : ce sera le 2 mars. Le prince Guillaume de Prusse écrit que le prince de Bénévent va se rendre à Pétersbourg pour en ramener la Grande-Duchesse. Toute l'Europe s'inquiète et s'agite et, bien que Napoléon n'ait, de la part d'Alexandre, aucun indice de ses intentions, il n'est pas moins influencé par ces bruits et en prend plus de confiance.

L'ignorance où l'on vit à Paris sur tout ce qui se

[1] La grande-duchesse Marie avait épousé dès le 3 août 1804 le prince héréditaire de Saxe-Weimar.

passe en Russie est complète et paraîtrait prodigieuse si l'on ne se rendait compte de la distance, de l'interruption prolongée des relations, de la nullité des agents diplomatiques, de l'absence de toute information indépendante. Napoléon ne sait rien des projets de l'Impératrice-mère : il ne sait rien de la mission de Kourakine à Vienne, des négociations engagées, dès le lendemain de Tilsitt, pour marier la grande-duchesse Catherine, d'abord à l'empereur d'Autriche, puis à l'archiduc Jean, à l'Archiduc Palatin, au prince de Bavière, au prince de Prusse. Il ne sait pas que ces pourparlers se sont poursuivis durant l'année 1807 tout entière, et ce sera seulement en septembre 1808 qu'il en recevra le premier avertissement. Savary, à son retour de Pétersbourg, lui répète bien ce qu'honnêtement il a déjà écrit : l'influence établie de l'Impératrice-mère, « tous les honneurs extérieurs, tous les hommages dirigés sur ce point », « tout le prestige qui environne un trône attribué à la cour qui n'est pas souveraine », toutes les faveurs, toutes les nominations reportées en gratitude à ses pieds ; mais s'il avoue que, à son arrivée, il a trouvé « dans tout ce qui formait la société de l'Impératrice-mère une opposition très prononcée contre nous », par un mouvement naturel aux diplomates même improvisés, il dit que, à son départ, il l'a laissée dans des impressions bien meilleures et qu'il n'y a qu'à achever promptement la tâche commencée. » Il ajoute même « qu'il n'y a nul doute que la conversion de cette princesse ne soit, à la fois, l'effet de la justesse de son-

esprit et de son attachement pour son fils. » Caulaincourt ira bien plus loin. Qu'il ignore en réalité ou qu'il veuille ignorer, que son aveuglement soit involontaire ou réfléchi, qu'il trouve seulement un intérêt à flatter les projets de l'Empereur, ou qu'il ait pris des engagements avec le gouvernement russe comme il en a pris avec Alexandre, peu importe le mobile : consciemment ou non, il aggravera la situation en fournissant des données entièrement inexactes sur les intentions de l'Impératrice mère et de la Grande-Duchesse. Où il y a une haine irréconciliable, un mépris qui ne se contient pas, la volonté affirmée d'abaisser l'ennemi des rois, de le détruire et d'abolir son œuvre, il verra et rapportera des gentillesses et des avances, des désirs d'union, des velléités de mariage, que dire; presque de l'amour !

Et c'est là-dessus que vit Napoléon.

S'il pouvait savoir de quel ton Tolstoï, l'ambassadeur russe à Paris, a dit sa stupeur au premier bruit de ce projet de mariage (octobre 1807). Et qui le lui a appris ? « La reine de Wesphalie, née princesse de Wurtemberg, qui n'oublie pas encore ce qu'elle doit à ses augustes parents. » Elle a usé du prince de Mecklembourg-Schwerin « en recommandant la plus grande discrétion, car, si on venait à découvrir que Tolstoï en a été informé, on se douterait aisément que c'est par elle, ce qui entraînerait fatalement sa perte ». Et cette chose « extravagante » que Tolstoï n'a d'abord envisagée que comme un « tripotage » imaginé par le prince de Mecklembourg pour se faire valoir, qu'il

ne rapporte que parce que le bruit en est à présent répandu dans toute la ville, produit à la cour impériale une pareille impression de stupeur. « Je serais le plus heureux des hommes, écrit le ministre des Affaires étrangères, Roumiantzoff, si je pouvais épargner à la plus tendre comme à la plus auguste des mères les inquiétudes où ces bruits l'ont jetée. » (Mars 1808.)

Tolstoï n'a pas besoin qu'on le pousse ou qu'on l'excite. Comme les ministres, il ignore quels peuvent être les desseins secrets d'Alexandre, mais il partage toutes les opinions de l'impératrice Marie et c'est à elle, bien plus qu'à son empereur qu'il a souci de plaire. Qu'il convienne à Alexandre de se dire l'ami et l'allié de Napoléon, c'est affaire à lui, mais c'est affaire à Tolstoï d'enregistrer les nouvelles défavorables, de présenter sous le jour le moins discret les fissures qui se produisent dans l'édifice napoléonien, de susciter les malentendus par qui s'aigrira cette encombrante amitié et, par des critiques ou des apologies, par des craintes ou des regrets, de préparer le retour à la politique que l'oligarchie russe avait imposée à son chef depuis l'exécution de Paul Ier.

Si les Russes paraissent craindre qu'Alexandre, dans sa correspondance particulière avec Napoléon, ne se soit laissé surprendre un engagement, ils sont bien décidés à lutter jusqu'au bout, à ne pas souffrir ce sacrilège : une grande-duchesse de Russie livrée à Napoléon. Et Napoléon, qui, de la part d'Alexandre, n'a pas reçu la moindre assurance, n'en demeure pas moins dans la conviction que c'est là une affaire en-

tendue, que si l'empereur de Russie a quelque scrupule, il lui sera aisé, avec le pouvoir qu'il s'attribue sur son esprit, d'en avoir raison dans une entrevue dont il s'agit seulement de déterminer l'époque. Aussi veut-il terminer ce qui touche Joséphine.

Au commencement de mars, un jour qu'il doit y avoir grand cercle aux Tuileries, il voit Talleyrand, lui annonce la décision prise et en tels termes que, quelques instants après, Talleyrand, rencontrant Rémusat, lui parle du divorce comme d'une chose faite, à laquelle il n'y a plus à apporter une résistance inutile. Au dîner, tête à tête avec l'Impératrice, tristesse et silence. Joséphine va s'habiller pour le cercle, attend ensuite qu'on l'avertisse que l'Empereur est prêt. Au contraire, on vient lui dire qu'il est malade ; elle monte ; le trouve « souffrant de crises d'estomac violentes et dans un état de nerfs agité. En la voyant, il ne peut retenir ses larmes », il l'attire sur son lit, la presse dans ses bras. « Ma pauvre Joséphine, dit-il, je ne pourrai point te quitter. » Elle, qui ne s'attendait pas : « Sire, calmez-vous, sachez ce que vous voulez et finissons de telles scènes. » Il est trop souffrant pour paraître ; il fait congédier le cercle ; il retient sa femme, il la veut près de lui ; il ne peut se séparer d'elle, et c'est une nuit de larmes, de tendresse, d'agitation, où tous les nerfs en action ne se détendent que par l'excès de la volupté !

Ainsi ne parvient-il pas à se retirer de cette femme que, physiquement, il aime encore, dont il convoite les pensées au point de rester jaloux, de s'inquiéter si

elle paraît s'occuper du jeune Mecklembourg et d'en faire des scènes; il craint, s'il la quitte, le trouble dans sa vie intérieure, le changement de ses habitudes, l'obligation d'être galant, attentif, empressé près d'une princesse jeune, altière, habituée aux hommages; il craint l'étrangère venant à Paris, ne connaissant rien de la Société ni de la Cour, incapable de s'y intéresser et même de s'en instruire; il craint les salons qui jaseront de lui, la ville qui le chansonnera, le peuple et l'armée auxquels il a présenté Joséphine comme la protectrice des petits et des pauvres, l'Impératrice bienfaisante, et qui ne comprendront pas qu'il l'abandonne. Surtout il l'aime : « Si j'avais le malheur de la perdre, a-t-il dit à Champigny, la raison d'État pourrait me forcer à me remarier; mais alors j'épouserais *un ventre :* elle seule aura été la compagne de ma vie. » Et c'est pourquoi, aux heures où il a paru le plus décidé, il n'a pu matériellement encore se détacher d'elle et, à ces combats que se livrent ensemble sa politique et sa passion, l'on peut juger si celle-ci est puissante puisque, trois années durant, elle tient celle-là en échec.

Joséphine, elle, n'éprouve point de ces sentiments. Ferme en la position qu'elle a prise, nullement gênée par un amour dès longtemps oublié, elle défend seulement *sa position;* « elle ne se fie point à ces scènes pathétiques; elle prétend que Bonaparte passe trop vite de ces protestations tendres à des querelles pour des galanteries qu'il lui suppose ou à d'autres plaintes; qu'il veut la fatiguer, la rendre

malade, peut-être pis même, car son imagination aborde tout. Ou bien, elle croit qu'il s'efforce de la dégoûter de lui en la tourmentant sans cesse. » Elle est, diverses fois, assez incommodée, et alors, elle pense au poison, accuse presque l'Empereur : « Si j'arrive à trop le gêner, dit-elle, qui sait ce dont il est capable et s'il résisterait au besoin de se défaire de moi ? » Pour elle-même, pour sa tranquillité, telle que l'envisagent Hortense et Eugène, elle souhaiterait peut-être en avoir fini, avoir eu le courage de prendre une résolution, mais une femme ne quitte pas un trône comme un amant : si l'un se retrouve, l'autre non. Pour excédée qu'elle se prétend — et qu'elle est — elle ne lâche point sa part. Volontairement, spontanément, elle n'abdiquera point ; elle ne se soumettra que si elle voit clairement l'impossibilité de la lutte. Encore met-elle des armes en réserve dont elle tentera de se servir, comme une maîtresse quittée de vieilles lettres d'amour. Avec l'Empereur, elle conserve l'attitude ponctuelle, l'exactitude empressée, la douceur de formes qui, comme il dit, « répandent un agrément infini sur sa vie intime ». Avec une soumission entière, qui n'a pas besoin d'être requise et qui ne laisse jamais deviner la contrariété, elle conforme son existence aux occupations, aux plaisirs, aux caprices du maître. Elle joue s'il lui plaît de jouer ; elle subit ses enfantillages et ses brusques joies ; dans les brutalités subites de ses gaîtés d'écolier, elle ne se plaint même pas et ravale ses larmes. A Bayonne, elle fait les honneurs de la captivité aux

princes d'Espagne ; au retour, elle passe les nuits à voyager, les journées à recevoir les peuples, à les séduire, à en faire la conquête. Elle est adroite, elle parle à propos et ne dit rien qu'il ne faille dire. Dans cette course à travers le midi, où c'est un supplice de chaleur et de fatigue, elle a constamment aux lèvres, même lorsqu'elle est tenaillée par la migraine, un sourire de bienveillance et d'accueil, si bien étudié qu'il ne semble pas appris. C'est un triomphe pour elle que chaque réception, non qu'elle étonne, surprenne, éblouisse et fatigue comme l'Empereur, mais elle flatte les vanités, séduit les orgueils et charme les résistances. Ainsi, bien mieux que par des scènes et des sanglots, se rend-elle agréable et nécessaire et écarterait-elle le calice, s'il pouvait être écarté.

Mais Fouché veille, il poursuit son travail et pour l'avancer, il profite, cette fois encore, de l'absence prolongée de l'Empereur. Il n'hésite pas à sonder directement l'Ambassadeur russe, même à le tenter d'argent : « Il ne dépend que de vous de faire fortune, lui dit-il, si vous voulez jouer dans les fonds. Je sais une nouvelle qui, répandue par vous, les ferait hausser de dix pour cent, » et, comme Tolstoï ne témoigne aucune curiosité de savoir quelle peut être cette nouvelle, il dit que c'est celle du mariage qui a déjà tant couru Paris. Tolstoï s'inquiète, se demande si, à côté de la politique qu'il fait à Paris, il n'en est pas une autre que son maître suit directement, il en avertit le ministre des Affaires étrangères, et

devient de plus en plus aigre contre la France. Depuis longtemps il réclamait son rappel ; à présent, il l'exige presque.

Ce n'est point la seule tentative de Fouché, mais, après celle-là, que ne peut-il oser? Le bruit du divorce est si bien accrédité partout que, s'il ne s'accomplit pas, tout le monde dira que, dans ses demandes, l'Empereur a subi un échec. Aussi Napoléon se courrouce-t-il bien plus encore qu'à Venise, et il écrit à Cambacérès (17 juin) : « Mon cousin, on m'apprend qu'on tient chez Fouché les propos les plus extravagants. Depuis les bruits sur le divorce, on dit qu'on en parle toujours dans son salon, quoique je lui aie fait connaître dix fois mon opinion sur ce sujet. Le résultat de tout cela est de déconsidérer le souverain et de jeter du vague dans les esprits. Prenez des informations, et si cela est, parlez-en à Fouché, et dites-lui qu'il est temps qu'on finisse de s'occuper de cette matière-là et qu'on est scandalisé de la suite qu'il y met. Est-il étonnant après cela, que des hommes comme Florent-Guyot, Jacquemont et autres, sur ces hypothèses, commencent à tramer des complots? Ce n'est pas que j'aie le moindre doute sur la fidélité de Fouché, mais je redoute la légèreté de sa tête qui, en propageant ces idées, en fait naître d'autres et des projets que, ensuite, par métier, il est obligé de réprimer. »

Fouché, donc, est averti par Cambacérès, mais est-ce une raison pour qu'il s'arrête? Non seulement il continue à propager la nouvelle, mais il s'en fait

faire des rapports qu'il adresse directement à l'Empereur. Alors, le 13 juillet, Napoléon lui écrit : « Je ne conçois plus rien à votre tête. Est-ce qu'il fait trop chaud cette année à Paris ? Je mande à l'Archichancelier de m'expliquer tous ces logogriphes. Tout ce que j'en vois est bien pitoyable : C'est encore pis que les scènes de l'automne passé. Soyez donc ministre de la Police : réprimez les brouillons et ne le soyez pas. Tranquillisez l'opinion au lieu d'y jeter des brandons de discorde. Soyez le supérieur et non le rival de vos subordonnés. En deux mots, ne me donnez pas, à vous seul, autant d'occupation que toute la police de l'Empire... »

Mais, ces bruits, n'est-ce pas Napoléon lui-même qui, en des cas, contribue le plus à les accréditer ? Son esprit, au moment même où va avoir lieu enfin l'entrevue décisive avec Alexandre, est-il obsédé par cette idée au point qu'il ne puisse s'en taire ? A son passage à Bordeaux (1er août), lors de la réception du clergé, il engage, sur le divorce, une sorte de discussion dogmatique et, comme les théologiens présents lui répondent par le texte de l'Evangile : *que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni :* « C'est bon dans des cas ordinaires de la vie, réplique-t-il, mais, lorsque des causes majeures interviennent, lorsque le bien de l'Etat l'exige... » et, comme les prêtres ne se rendent pas aux arguments qu'il tire de Pologne et de Hongrie, il se fâche, les congédie brusquement, se vantant toutefois ensuite « de les avoir mis dans le sac ».

Comment aurait-il mieux annoncé la séparation

prochaine? Au reste, il va partir pour Erfurt et là, il compte en finir. Mais comment posera-t-il la question? Va-t-il se jeter à la tête de l'empereur de Russie, s'exposer à un échec? Soumettra-t-il son orgueil à une demande en règle avant d'être certain d'être agréé? Quoi qu'on croie et qu'on dise, dans la correspondance entre les deux souverains, la question n'a jamais été posée, effleurée même. S'il y a eu des bruits répandus à Paris et répercutés à Pétersbourg, Alexandre, dans ses lettres, n'y a jamais fait allusion qui autorisât une ouverture. Il faut donc quelqu'un qui se charge de mettre l'empereur de Russie sur la voie. Mais qui? Talleyrand! Et peut-être, avec Talleyrand, Caulaincourt.

Or, Talleyrand et Caulaincourt paraissent dès ce moment en grande intimité.

Talleyrand part avec l'idée arrêtée de jouer son jeu personnel et de mettre Alexandre dans ses intérêts pour obtenir le mariage de son neveu avec la jeune princesse de Courlande. Pour cela, il ne manquera pas un soir de venir chez la princesse de la Tour et Taxis où il est sûr de rencontrer l'empereur de Russie. « C'est à vous de sauver l'Europe, lui dira-t-il dès la première entrevue, et vous n'y parviendrez qu'en tenant tête à Napoléon. Le peuple français est civilisé et son souverain ne l'est pas. Le souverain de la Russie est civilisé et son peuple ne l'est pas. C'est donc au souverain de la Russie à être l'allié du peuple français. » De ce peuple, Talleyrand se déclare le représentant. Voilà la complicité établie et l'alliance formée.

Reste à régler la question du mariage. « Il fallait,

arriver, a écrit Talleyrand lui-même, à ce que l'idée de cette alliance fût assez admise pour satisfaire Napoléon, et à ce qu'il y eût cependant des réserves qui la rendissent difficile. » En d'autres termes, il s'agissait de jouer Napoléon. Or, c'était bien là le but d'Alexandre : à sa mère qui, quelques jours auparavant, lui a adressé le plus violent des réquisitoires contre « le tyran sanguinaire qui gouverne l'Europe avec un sceptre de fer, » qui l'a conjuré de profiter des revers de Dupont pour déclarer la guerre à la France, qui lui a présenté l'entrevue avec Napoléon comme « une tache ineffaçable à sa réputation », il a répondu par un plaidoyer où il dévoile sa politique. « Il faut, a-t-il dit, entrer pour quelque temps dans les vues de la France et lui prouver qu'elle peut rester sans méfiance sur les intentions et les plans de la Russie. C'est à ces résultats que devaient tendre tous nos efforts pour pouvoir respirer pendant quelque temps librement et augmenter pendant ce temps si précieux, nos moyens, nos forces, mais ce n'est que dans le plus profond silence que nous devions y travailler et non en publiant nos armements, nos préparatifs, sur les places publiques et en déclamant hautement contre celui dont nous nous défions... Faut-il, pour un moment de revers qu'éprouve Napoléon, gâter tout notre ouvrage et donner des doutes sur nos vraies intentions ? Le revers qu'il éprouve peut être momentané; ne devons-nous pas être sûrs alors de nous attirer toute la vengeance et sommes-nous déjà en mesure de la braver ? »

Au premier mot, « il me comprit, dit Talleyrand et il me comprit précisément comme je voulais l'être : « S'il ne s'agissait que de moi, me dit-il, je donnerais volontiers mon consentement, mais il n'est pas le seul qu'il faut avoir. Ma mère a conservé sur ses filles un pouvoir que je ne dois pas contester. Je puis essayer de lui donner une direction ; il est probable qu'elle la suivra, mais je n'ose pas en répondre. Tout cela, inspiré par une amitié très vraie, doit satisfaire l'empereur Napoléon. »

Même note, à ce qu'il semble, avec Caulaincourt. Mais, quoique, dès les premiers temps de son ambassade, Caulaincourt se soit livré, en désavouant Napoléon, en se disculpant de l'affaire du duc d'Enghein, en séparant sa cause de celle de son maître, il n'est point établi en la posture de quasi-égalité, d'intimité, de complicité où le prince de Bénévent excelle à se mettre ; il n'a point cette superbe et ne jouit pas de cette audace. Talleyrand tient Napoléon pour un homme de rien envers qui un homme né comme lui n'a d'autres devoirs que ceux que lui imposent ses intérêts. Il a pris ses précautions, car la fortune est instable, et en s'assurant Alexandre, il s'est garanti l'avenir. Caulaincourt qui ne voit pas si loin ni si haut, qui peut-être est encore retenu par quelque point d'honneur de soldat, ne vise sans doute que des distinctions banales et des faveurs de cour. Si, d'un clignement d'œil, comme il le prétend, formellement, comme le dit Metternich, Talleyrand s'entend avec Alexandre, Caulaincourt est trop petit seigneur et

trop imbu des distances pour ne pas regarder l'empereur de toutes les Russies de ses deux yeux écarquillés. D'ailleurs, il s'est mis dans la main du maître en intrigues et il sera désormais, à Pétersbourg, bien plus l'agent de Talleyrand que celui de Napoléon.

Lorsque, tout de suite après la conversation entre Alexandre et Talleyrand, Napoléon se trouve instruit de ce qu'on est convenu de lui dire, il est joyeux, satisfait, assuré de sa fortune :

L'amitié d'un grand homme est un présent des Dieux.

Mais, soit qu'il ne veuille pas encore pousser les choses à bout, qu'il craigne, en se livrant, de payer trop cher ce mariage, qu'il prétende régler d'abord les affaires de la politique, puis, sur des détails, obtenir des concessions; soit que, par une suprême habileté, Alexandre parvienne à éluder les conversations spécialement compromettantes, et à se tenir dans les généralités, on n'aborde point les noms ; on n'envisage point les personnes ; Napoléon ne pousse pas sa pointe et Alexandre gagne du temps.

La grande-duchesse Catherine a vingt ans : c'est d'elle seule qu'il peut être question : coûte que coûte, on la mariera. Après tant d'époux recherchés ou dédaignés, les plus grands partis d'Europe, on sera heureux de trouver le prince Georges de Holstein-Oldenbourg, « laid, chétif, couvert de boutons, articulant avec peine », sans États, sans fortune autre que celle qu'on lui fera, mais il a l'apparence d'un homme et le titre d'un prince, cela suffit. Dans huit

jours, les fiançailles seront officielles. Restera, il est vrai, la grande-duchesse Anne, mais elle a quatorze ans, et le prétexte de l'âge est tout trouvé. Gagner du temps, c'est gagner tout.

« Si Votre Majesté se trompait de voiture ! » dit Talleyrand en *a parte* à Alexandre au moment où les deux empereurs se séparent : cinq ans plus tard, par les soins de Talleyrand, Alexandre trouvera son lit fait à l'hôtel de l'Infantado.

Au retour d'Erfurt, Napoléon, tout entier aux affaires d'Espagne, ajourne jusqu'à la conquête, tout au moins jusqu'à une grande victoire remportée par les Anglais, la question du divorce qu'il n'a pas le temps matériel de pousser à fond. Il part, et alors se produit, en vue de parer à un accident et d'en profiter, l'étrange réconciliation de Fouché avec Talleyrand. Joséphine est-elle mêlée de cette intrigue ? A coup sûr, Mme de Rémusat. Fouché a compris qu'il ne s'agissait plus d'affermir la dynastie, alors que celui qui la portait encore en puissance allait affronter des dangers, non plus même collectifs et communs à toute l'armée comme dans d'autres guerres, mais personnels et uniques ; que, contre une estafilade à la Navarraise ou à la Catalane, qui tuent également leur homme, il fallait prendre ses garanties en groupant quelques bons esprits et, bien qu'il n'aimât pas Talleyrand, Talleyrand avait sa valeur. Après Camba-

cérès, avec qui il n'y avait pas à s'entendre pour le moment, le prince de Bénévent, le seul grand dignitaire présent à Paris, pouvait prendre légalement des initiatives que Fouché prévoyait nécessaires. Grand chambellan, il était à même de renseigner mieux que tout autre. De plus, chacun amenait son parti, et Talleyrand, l'Impératrice. Au moins, si, à celle-ci, il ne confiait rien des projets formés et qu'il ne l'y introduisît pas, n'en pouvait-il faire un instrument qu'il dirigerait à sa guise ? Il est remarquable que, durant cette absence de l'Empereur, à ce moment où Fouché et Talleyrand se réconcilient, pour la première fois, Joséphine sort de ce silence qu'elle a gardé toujours sur les affaires de l'Etat ; en réponse à une adresse du Corps législatif, elle prononce une sorte de discours politique — et tel que Napoléon en prend l'éveil et juge à propos d'en démentir et d'en désavouer, dans le *Moniteur*, le terme essentiel. Surveillant, comme elle fait, tous ses mots, habituée à jeter la banalité de ses remerciments dans les moules que Napoléon lui a préparés, connaissant les défiances dont il est susceptible, Joséphine a-t-elle vraiment, de son chef, laissé échapper l'hérésie constitutionnelle qui lui vaudra une si sévère leçon ? N'est-ce pas qu'elle lui a été suggérée et que quelque affidée de Talleyrand s'est trouvée exprès pour la souffler ?

Rien n'est indifférent ici et si, au retour d'Espagne où il a trompé les espérances — ou les craintes — de ses ministres, l'Empereur traite comme il fait le Vice-grand-électeur, c'est qu'il a surpris une partie

du complot, non certes tous les fils, car ils sont si nombreux qu'on s'y perd. Au centre de la toile, il a vu Talleyrand, mais Fouché s'est esquivé ; il a vu le fil tendu vers Naples et qui passe par Lucques ; non celui qui relie Pétersbourg à la rue de Varennes ; moins encore ceux qu'il aurait sous les yeux en se penchant de son trône et qui s'entre-croisent du quai Voltaire où est le ministère de la Police, au Luxembourg où siège le Sénat, du Palais Bourbon où le Corps législatif tient séance, à Notre-Dame où s'assemblent les Vicaires capitulaires ; qui font communiquer les salons des émigrés rentrés avec les cabarets des terroristes impénitents, pénètrent dans les prisons d'État, s'accrochent dans les casernes de la Garde de Paris et, de là, avec le tacite agrément des préfets, s'envolent vers les corps d'armée lointains. La conspiration est partout, dans son ménage, son ministère, sa garde, sa maison, sa famille ; elle est dans l'État et dans chacune des administrations de l'État, non pas agissante et formulée peut-être, sauf dans quelques milieux révolutionnaires et royalistes, mais tacitement consentie par tous et, en cas d'un accident, préparée pour toutes les combinaisons.

Napoléon ne surprend que des indices ; il croit avoir assez puni en retirant à Talleyrand la clef de grand chambellan ; il ne pousse pas sa recherche que Fouché, d'ailleurs, saurait rendre vaine. Le lien lui échappe ; puis, qui frapper ? C'est la même situation qu'au lendemain de Marengo ; mais, comme alors la nécessité de perpétuer le gouvernement, à pré-

sent la nécessité de perpétuer la dynastie, s'impose.

Pourtant si urgent que soit le divorce, la guerre est plus urgente : L'Autriche, moins prudente que n'est la Russie, prétend profiter de l'occasion de l'Espagne et, sur les exemples qu'elle donne, émouvoir à son tour les peuples contre l'ennemi des Oligarchies. A l'universalité des politiques et des courtisans qui l'entourent et qui veulent qu'il marche avec l'Autriche, Alexandre résiste, selon la politique qu'il préconisait avant Erfurt : il se réserve pour profiter des désastres. Napoléon, cette fois encore, n'aura donc affaire qu'à l'Autriche, mais il sent le mauvais vouloir des Russes ; il l'éprouve tout entier durant cette campagne qu'il a entreprise avec bien moins de moyens que les précédentes, où les lieutenants lui manquent, où les soldats de France lui font défaut, où, pour la première fois, il sent frémir et s'agiter en Allemagne, des ferments de nations.

Pas le temps de réfléchir jusqu'à Essling : il est dans la fournaise ; mais, après Wagram, il se reprend et il pense. Le Grand Empire insulté en Hollande, à Naples, en Espagne, en Westphalie, chancelle en France au bruit des invasions possibles. Fouché appelle de partout les gardes nationales, emplit Paris de milices douteuses, impose Bernadotte à l'armée qui doit repousser l'invasion anglaise, lui fournit un état-major de ses créatures, lui prépare un facile triomphe et, dans le cas d'un nouvel échec de Napoléon en Autriche, met en ligne la seule force organisée

et un homme. Talleyrand est de l'affaire : un homme à lui, Montrond, est à Anvers, chez le préfet, d'Argenson et correspond avec les Anglais. Le général Sarrazin, l'ancien secrétaire général de Bernadotte à la Guerre, vient de quitter Cadzand où il a tout préparé pour la trahison. Louis, au dire des Hollandais même, est suspect : son général, Bruce, a livré le fort de Batz sans brûler une cartouche. A ce qui se passe à Paris et à Walcheren, faut-il relier ce qui s'est passé en Portugal, la conjuration dans l'armée de Soult où l'on a pris — et lâché — Argentou, mais où les généraux Loison, Delaborde, Merle, Quesnel, les colonels Méjan, Laffitte, Girardin, Donadieu ont été plus ou moins compromis ? Ce qu'Argentou demande d'abord à Wellington, c'est trois passeports au nom de trois officiers, pour communiquer en France aux généraux..... et à d'autres mécontents de l'ordre de choses les mesures que les officiers du corps de Soult ont en vue ? »

S'il n'aperçoit pas le détail, au moins voit-il l'Archichancelier dupé par Fouché, Clarke ne lui refusant rien, l'Intérieur et la Police réunis presque à la Guerre aux mains du même homme et, dressé pour la succession, prêt à la saisir, Bernadotte, l'ennemi d'hier, de demain, de toujours, celui-là dont, après chaque bataille, il se demande si ce n'est point un traître !

Il faut donc qu'il divorce.

Ainsi seulement, mettra-t-il fin aux incertitudes d'avenir ; ainsi, assurera-t-il l'hérédité par la présence réelle d'un héritier ; ainsi, terminera-t-il les intrigues :

ainsi, par la vertu du principe monarchique auquel il croit fermement depuis qu'il le pratique pour lui-même, se rendra-t-il tranquille sur les destinées de l'Empire en laissant à Paris, au cas qu'il soit contraint de s'en éloigner pour de nouvelles guerres, une vivante représentation de lui-même.

Joséphine condamnée par la politique, l'est plus encore par l'absence. Une autre femme a pris sa place : une femme qu'on peut dire de l'espèce dont elle est : aussi soumise aux caprices du maître, aussi tendre, aussi douce, une sorte d'épouse morganatique qui n'a nul des défauts de la légitime : point de dettes, ni de folles dépenses, point de jalousies subites, point d'entourage qui intrigue. Depuis la mi-avril, Napoléon est séparé de l'Impératrice et l'on est à la fin d'octobre. Les liens d'habitude si puissants sur son esprit et sur son cœur, si résistants encore l'année précédente, se sont distendus et Joséphine ne tente plus rien pour les resserrer. Soit qu'elle se sache condamnée ou qu'elle se sente trop lasse pour continuer la lutte, elle s'abandonne. Elle ne réclame plus sa place et son droit comme elle a fait aux précédentes campagnes. Elle ne demande plus à rejoindre l'Empereur, elle ne sollicite plus de venir à Vienne ; elle reste à Strasbourg, se terre à Plombières, retourne à Malmaison, déjà comme déchue, évitant Paris où elle ne recevrait plus, semble-t-il, à son entrée, le salut du canon et les hommages des autorités. Quelle différence de ce retour à celui de 1807 ! Ses lettres à l'Empereur sont froides

et courtes ; les réponses qu'elle reçoit si sèches et si brèves que, pas une fois, il ne s'y glisse un mot d'affection, même d'amabilité ou de complaisance. A la fin, la banalité d'un « Tout à toi » machinal. D'ailleurs, ces billets s'espacent. L'esprit est ailleurs ; le cœur est autrement occupé.

Joséphine, de son côté, ne semble plus porter, en la fortune impériale, la pleine confiance de jadis. Le doute s'est glissé chez elle et l'inquiétude. Elle en perd son habituelle réserve, et, à Strasbourg, sur la nouvelle d'Essling, se compromet presque en paroles avec Metternich, accuse la défaite, annonce la paix nécessaire. Sa déchéance prochaine semble l'éclairer sur les faiblesses du régime et sur son instabilité. Elle se retire de plus en plus, ne commande plus de service d'honneur, s'entoure plutôt de ses amis que des gens de sa maison ; elle n'agirait pas autrement si, avertie, elle entendait préparer sa retraite.

De cette vie de dame de château, non plus de souveraine qu'elle a menée à Plombières et à Malmaison, il faut qu'elle sorte pour venir à Fontainebleau essuyer les suprêmes orages.

Là, quoi qu'on pense d'elle, il faut la plaindre. A ces portes fermées, condamnées, qui de son appartement menaient à celui de l'Empereur ; au silence glacial que Napoléon garde avec elle, aux tiers qu'il introduit dans son intérieur, de façon que lui et elle

ne se trouvent jamais tête à tête ; aux réticences des courtisans, à l'abandon surtout où ils la laissent, elle devine l'arrêt. A présent, à peine si l'on fait attention à elle, à peine si on la sollicite, à peine si les chambellans et les dames du Palais se donnent l'air de faire leur service. A quoi bon ? Pendant que, debout, elle tient cercle, on s'assied, on rit, on cause entre soi. Alors, rentrée chez elle, elle pleure, elle écrit lettre sur lettre à Eugène ; elle se confie à qui vient la voir ; tout lui est bon pour obtenir des renseignements et diminuer ses inquiétudes. Et, à chaque fois, ses craintes augmentent, sans que, pourtant, elle se décide à prendre son parti et à prévenir, par dignité, le sort inévitable qu'on lui réserve.

Le divorce est devenu l'unique question, au point qu'à peine si l'on parle de Walcheren ; Fouché se tire d'affaire par des protestations et Talleyrand, à son ordinaire, par une pantalonnade : « Si j'avais été tué qu'auriez-vous fait ? lui demande l'Empereur. — Ce que nous aurions fait, ma foi, nous aurions fait caca dans nos culottes ! » Pas un mot ni de Bernadotte, ni de Mme de Rémusat, ni de la princesse de Vaudemont. Amnistie pour le passé. C'est Fouché qui l'emporte et à présent, Fouché et Talleyrand sont d'accord.

Jusque-là, Napoléon a paru subordonner l'accomplissement du divorce à la célébration immédiate d'un nouveau mariage ; à présent, les événements le pressent au point qu'il n'attend plus d'avoir obtenu une sûreté à cet égard. Il divorcera d'abord et, de

cette façon, il s'obligera lui-même à faire un choix, en même temps qu'il contraindra les souverains auxquels il s'adressera à lui fournir une réponse positive. Ainsi s'interdit-il à lui-même les délais et les retardements où Joséphine pourrait le reprendre et qui rendraient, sinon sa résolution moins ferme, au moins les préliminaires de l'acte plus pénibles. D'ailleurs, bien qu'il soit toujours tenté par le mariage russe et que, pour le préparer, il comble de ses grâces, le nouvel ambassadeur de Russie, Kourakine, l'agent personnel de l'Impératrice mère, bien qu'il multiplie les sacrifices de sa politique pour plaire à Alexandre, il n'a pas été sans envisager d'autres hypothèses et sans reconnaître d'autres cours où une demande de sa part ne serait pas repoussée. Néanmoins, d'aucun côté, il n'a de certitude. Ce qui s'impose, c'est d'en finir d'abord avec Joséphine On cherchera ensuite.

Mais, si déterminé qu'il soit, il redoute encore la suprême bataille, les larmes, le désespoir qu'il va causer. A cette femme qu'il a aimée de toutes les vibrations de ses nerfs, sa pitié voudrait épargner la cruauté du supplice, comme à lui-même, il cherche à s'éviter la signification de l'arrêt. Mais à qui s'adresser ? N'a-t-il pas promis que, seul, il prononcerait les paroles irrévocables et de qui, hors lui-même, Joséphine pourrait-elle les entendre ? Il pense à Hortense qui, nettement, refuse. Pourtant, les fers sont au feu : le 22 novembre, il a dicté à Champigny la lettre où il charge expressément Caulaincourt

de demander à Alexandre la main de la grande-duchesse Anne. Le 26, il a écrit à Eugène de venir à Paris, mais, pour l'aller du courrier et le retour du Vice-roi, il faut au moins dix jours et il ne les a pas. Le 27, il fait une nouvelle tentative aussi infructueuse auprès d'Hortense. Il faut qu'il se décide : la situation est devenue intolérable avec ces dîners tête-à-tête, repris à la rentrée à Paris : lui, se donnant une contenance en parlant au préfet de service, elle, muette, ne mangeant rien, ravalant ses larmes. Le 30, après un tel dîner de dix minutes, où les plats sont présentés pour la forme, où seulement, dans le silence, il jette à la cantonade un : « quel temps fait-il ? » d'un geste, il ordonne qu'on le laisse seul avec Joséphine. Un instant après, du salon de service on entend les cris qu'elle pousse. Il ouvre la porte, appelle Bausset. Elle est étendue sur le tapis, s'y roule en pleurant, en jetant « des plaintes déchirantes ». Très agité, il veut la descendre dans son appartement, demande au préfet s'il est de force à l'y porter par l'escalier dérobé ; lui, éclairera : mais l'escalier est trop étroit. Joséphine, à présent, semble évanouie, comme morte, pèse de tout son poids. On appelle le gardien du portefeuille ; on lui donne le flambeau. Bausset prend l'Impératrice par la taille, l'Empereur par les jambes. On descend à grand'-peine. A un moment, le préfet s'embarrasse dans son épée, manque de tomber, et, par un mouvement naturel, se retient au corps inerte qu'il porte : « Vous me serrez trop fort ! » lui souffle Joséphine à l'oreille.

Les larmes n'ont rien obtenu, ni l'attaque de nerfs, ni l'évanouissement qui, si souvent, l'ont sauvée. Il n'y a plus à douter : c'est le divorce.

A peine au rez-de-chaussée, après avoir déposé Joséphine sur le lit, Napoléon court aux sonnettes, remet l'Impératrice à ses femmes, mande à l'instant Corvisart et Hortense. A Corvisart, il recommande sa femme avec une tendresse qui s'effraie et qui se rend peureuse ; mais le premier médecin porte aux évanouissements et à ce genre de crises de nerfs, un scepticisme qui a été assez souvent mis à l'épreuve pour qu'il soit irréductible. Lorsque Hortense arrive aux Tuileries, l'Empereur est donc rassuré et, par suite, l'émotion qu'il a ressentie se traduit en irritation. Il craint de s'attendrir de nouveau, élève la voix et force la note. Il dit que son parti est pris, que les larmes et les cris n'y changeront rien et qu'il entend être obéi. Hortense répond qu'il n'a rien à craindre, qu'il ne verra point de larmes, qu'il n'entendra point de cris, que l'Impératrice descendra du trône où il l'a placée ; que elle et son frère suivront leur mère dans la retraite. A ces mots, Napoléon qui jusque-là a comprimé son cœur, éclate : « Quoi ! Vous me quitterez ainsi ! » dit-il, et il pleure. On l'abandonne, on le laisse seul, et parlant vite, pressant ses mots, il expose à nouveau tous les mobiles qui le contraignent à agir comme il fait, « il supplie Hortense de ne pas le quitter, de rester près de lui avec Eugène, pour l'aider à consoler leur mère, à la rendre calme, résignée, heureuse même, en devenant son amie, d'épouse

qu'elle ne peut plus être ». Puis, il étale tout ce qu'il compte faire pour elle : rang, titre, train, châteaux, argent, tout l'argent qu'elle voudra. Il s'entraîne à parler : peut-être arrive-t-il à convaincre Hortense ; en tout cas, lorsqu'elle descend près de sa mère, elle a promis qu'elle ne quitterait pas la Cour.

Dès lors, ce sont des jours terribles pour Joséphine. L'affluence des souverains allemands à Paris exige des réceptions et des fêtes où elle doit paraître et pourtant, le bruit du divorce est à ce point accrédité que tout le monde, cette fois, en est averti. D'ailleurs, Joséphine en parle à toutes les personnes qu'elle voit : à sa marchande de fleurs, à ses médecins, à ses femmes de chambre. On raconte et l'on commente les paroles qui ont été échangées et qu'on dit tenir d'elle. L'Empereur lui a dit positivement qu'il voulait épouser une femme capable de lui faire des enfants. Il a cherché, sans rien obtenir, à la déterminer à demander elle-même le divorce. Elle a refusé. Elle ne regrette point le trône ; son seul chagrin sera d'être pour jamais éloignée de lui. « Ne cherchez pas à m'émouvoir, lui a dit l'Empereur, je vous aime toujours; mais la politique n'a pas de cœur, elle n'a que de la tête. Je vous donnerai cinq millions par an et une principauté dont Rome sera ie chef-lieu. » Elle supplie alors qu'on la laisse en France et continue à verser des larmes. « Savez-vous, reprend l'Empereur qui s'en laisse arracher la promesse, que ce divorce fera un épisode dans ma vie : Quelle scène dans une tragédie ! »

Voilà ce que, sur la foi de Joséphine, on raconte dans le monde de la Cour; et, dans le Faubourg Saint-Germain, on fait courir des chansons et des épigrammes :

> Tyran, ne commets pas un forfait inutile !
> Laisse au destin le soin d'alléger tes Etats ;
> Le sein le plus fécond pour toi serait stérile,
> Les monstres ne se reproduisent pas !

Dans le personnel révolutionnaire rallié à l'Empire, chez les ministres d'affaires, tels que Mollien, Gaudin, Montalivet, chez les anciens aides de camp, dans la partie de la Maison qui date des débuts, dans la vieille armée, c'est une tristesse sincère ; Joséphine a été gracieuse et affable pour tous; elle a rendu beaucoup de services, s'est interposée en bien des cas, n'a nui à personne. Elle connaît tous ces hommes; elle s'est élevée en même temps qu'eux; sa fortune est comme la leur. Elle disparue, qui la remplacera? Quelque princesse qui les ignorera, si, d'enfance, elle n'est point élevée à les haïr. En tout cas, c'est, pour l'Empire, un nouvel aiguillage, une voie inconnue où il se précipite.

On le sent bien chez les gens d'Ancien régime déjà ralliés ou prêts à le faire. Ils s'empressent et se réjouissent, car, quelque effort qu'ait fait Joséphine pour les attirer, quelque grâce qu'elle ait portée à se rendre l'intermédiaire de leurs demandes et de leurs prétentions, à solliciter et à interposer ses bons offices, elle est restée pour eux la petite Beauharnais, la nièce de la Renaudin, une personne qu'

n'est pas de leur monde, qui n'a pas été présentée, qui a couru les aventures révolutionnaires et dont le mari pensait mal ; on a agréé ses services, réclamé sa parenté, mais on l'a tenue toujours fort honorée de la peine qu'elle prenait. D'un air dégagé et avec une jolie désinvolture, on l'abandonne à présent à ses larmes et l'on passe à d'autres espoirs : celui de servir une princesse d'ancienne race, et « de voir enfin de vrais princes ». Il ne restera plus, pour rendre la Cour à souhait que d'en supprimer l'Empereur.

Et cette joie que manifestent les gens de noblesse, éclate en triomphe chez les Bonaparte. Quelque danger que fasse courir un nouveau mariage à leurs prétentions impériales, tout s'efface devant l'abaissement définitif des Beauharnais, devant la chute de cette femme qui, si elle ne leur a pas fait que du bien, n'a jamais du moins pris contre eux l'offensive. S'ils se contiennent devant l'Empereur, c'est que, par deux fois déjà, leur allégresse prématurée a fait manquer une partie qui paraissait bien liée, mais, hors de sa vue, comme ils prennent leur revanche !

Elle, sous ces regards avides et froids qui guettent sa pâleur et ses larmes, sous ces regards haineux qui saluent sa déchéance, sous ces regards de pitié compatissante, plus insupportables peut-être, il faut qu'elle paraisse, qu'elle fasse son métier comme jadis, aux temps glorieux, qu'elle trouve des paroles d'intérêt, de satisfaction ou de regret, que, dans sa mémoire constamment présente, elle évoque à chaque visage

qui passe, le nom, les dignités, la généalogie et la descendance, que sa grâce demeure éveillée, sa démarche souveraine, son geste coquet, son ton à la fois imposant et charmeur. Chaque jour, des réceptions, chaque soir, des fêtes. Au lendemain de ce 30 novembre, fête à Malmaison pour des rois d'Allemagne; deux jours après, *Te Deum* pour la paix, ouverture du Corps législatif, banquet impérial aux Tuileries; le jour en suite, grande revue, banquet et bal à l'Hôtel de Ville, cantates, danses, quinze cents personnes de trop et souper de cinq cents couverts; après, fête à Grosbois, chez Berthier. Le 7, encore, spectacle à la Cour; mais, ce soir-là, elle ne paraît point — elle succombe, elle est terrassée par la migraine.

C'est que, jusque-là, elle a été soutenue par une sorte d'espoir, par l'absurde conviction que, quoi qu'on en dît, cela ne s'accomplirait pas. Tant qu'Eugène ne sera pas arrivé, tant qu'elle ne l'aura pas vu, tant qu'elle n'aura pas, de sa bouche, reçu l'affirmation que tout est fini, elle imagine que, cette fois encore, l'intervention, la seule présence de son fils, la sauvera, qu'il trouvera un moyen, qu'elle ignore, d'arranger les choses. Eugène est pour elle une sorte de tuteur qui, doucement, affectueusement, lui donne de sages avis et qui, sans s'indigner qu'elle ne les ait pas suivis, s'efforce de réparer le mal qu'il n'a pu prévenir. Il traite sa mère un peu en enfant gâté à qui l'on passe des caprices, mais sa tendresse pour elle est si vive qu'elle demeure respectueuse, même lors-

qu'elle se permet des critiques et presque des remontrances. D'Egypte — à dix-sept ans qu'il avait — il veillait sur elle. Déjà, il ne pouvait guère conserver d'illusions, mais à force d'amour filial, il voilait les fautes qu'il était obligé de connaître. Au retour, il l'a sauvée d'un scandaleux renvoi; depuis lors, trois fois au moins, il a écarté le péril du divorce en s'interposant résolument, avec sa franchise et sa loyauté de soldat : convaincu pourtant que, quelque jour, il faudrait que sa mère se retirât, il a envisagé les moyens de lui faire trouver, dans la retraite, une existence honorable, accompagnée des joies familiales dont elle se plaignait toujours d'être privée. De fait, il la connaît fort mal, mais c'est d'un fils.

Cette fois, il ne faut pas qu'elle compte sur lui pour un raccommodement impossible. Il sait, depuis plusieurs mois, que l'Empereur est déterminé à chercher une nouvelle union. Par sa mère, par sa sœur, par Lavallette, par Duroc, il a été instruit de ce qui s'est passé à Fontainebleau. S'il n'est pas fixé sur l'époque précise du dénouement, il le sait imminent. A son départ de Milan, il n'a pas dit à la Vice-reine pour quels motifs il se sentait appelé à Paris, mais nul doute qu'il ne les connût. D'ailleurs sa sœur, venue au-devant de lui à Nemours, le met au courant de tout. Le 5, il arrive à Paris, il voit l'Empereur qui lui expose la situation, la nécessité de donner un héritier naturel à l'Empire. Eugène n'objecte rien, mais, comme a fait Hortense, il annonce qu'il suivra sa mère dans la retraite. Il le dit, l'affirme et l'Empe-

reur, de nouveau, s'émeut à l'idée de perdre tout de cette famille qu'il a adoptée. Il ne s'agit, répondit-il, ni de retraite, ni de disgrâce : tout au contraire. Un tel sacrifice aux destinées de l'Empire honore plus encore Joséphine et ses enfants. Il prétend, par des témoignages qui ne puissent être contestés, affirmer sa gratitude et celle de la nation. Il donnera à Eugène un apanage princier en Italie; il érigera pour lui une principauté de Raab avec une magnifique dotation, l'égalant ainsi, pour la gloire des armes, à ses lieutenants les plus illustres — Masséna, Berthier et Davout. Il assurera l'avenir d'Hortense et la séparera d'un mari avec qui elle ne peut vivre. Quant à Joséphine, non seulement il ne veut pas qu'elle parte, mais il entend que les liens d'affection et de tendresse qu'il a, depuis quinze ans, formés avec elle ne soient pas rompus : elle cesse d'être une épouse, mais elle reste une amie, la première et la seule; elle cesse de régner, mais elle reste impératrice, et l'on peut s'en rapporter à lui pour l'établissement qu'il lui prépare. C'est ainsi qu'il pense et, parlant comme il fait, il n'exagère rien.

Cette scène qui se prolonge dans le salon de Joséphine, scène d'attendrissement où, dans l'émotion, les mots alors dépassent la mesure, n'est pas encore décisive. Eugène demande à l'Empereur « de permettre que l'Impératrice ait une explication positive et loyale avec lui, en sa présence ». Elle a lieu le 7, dans la matinée. Napoléon affirme de nouveau sa résolution. « Joséphine répond que le bonheur de la France lui

est trop cher pour qu'elle ne se fasse pas un devoir de s'y prêter. » Puis, comme elle veut insister pour que l'Empereur assure l'établissement de son fils en lui transmettant la couronne d'Italie, Eugène l'interrompt, repoussant hautement tout ce qui pourrait donner au sacrifice de sa mère l'apparence d'un marché.

Dans ces conditions, la scène reste haute et digne, sans larmes inutiles, sans cris, sans attaques de nerfs. Joséphine y prend un caractère qui n'est pas de sa nature et qu'elle revêt d'emprunt, grâce à son fils. Mais, comme elle a souffert! et le soir, comment soutiendrait-elle la Cour, le spectacle et le cercle? C'est donc devant l'Empereur que les femmes viennent faire leur révérence, c'est l'Empereur qui tient le cercle et c'est lui qui préside la table du souper.

Trois jours après, la nouvelle est comme officielle. En recevant, le 10, la députation du Corps législatif, l'Empereur n'a-t-il pas dit : « Moi et ma famille nous saurons toujours sacrifier même nos plus chères affections au bonheur de cette grande nation ? » Pourtant, le 11, Joséphine paraît encore à Grosbois, à la nouvelle fête qu'offre Berthier à l'Empereur, aux rois de Saxe, de Wurtemberg, de Bavière et de Westphalie, aux reines d'Espagne, de Hollande, de Naples, au vice-roi d'Italie, à tous les princes de l'Empire. Elle arrive tard, quand la chasse est commencée. Berthier a laissé pour l'attendre un simple aide de camp. Elle s'appuie pour rejoindre les chasseurs sur le bras du colonel qu'elle connaît à peine et, sur un mot qu'il

lui dit, « ses yeux se remplissent de larmes, elle lui presse le bras et la main et lui répète plusieurs fois, de la manière la plus expressive : « N'est-ce pas que vous ne m'oublierez pas?... Quelque chose qui m'arrive... n'est-ce pas? » Et c'est presque d'un inconnu que l'Impératrice mendie ainsi la bienveillance.

Sa venue semble attrister la fête. Après la chasse, on dîne; puis, on a la Comédie-Française et les Variétés : Fleury et Mars, Potier et Brunet. On ne s'y déride pas : tout au contraire. *Cadet Roussel professeur de déclamation*, que Berthier a eu la sottise de laisser choisir aux acteurs, semble une des pièces que Fouché a suggérées pour pousser au divorce : tout y paraît allusion et d'une grossièreté qui étonne. Napoléon en redouble d'attentions pour Joséphine, parle longuement avec Hortense, marque des bontés à Eugène.

Encore une fois, semble-t-il, le 14, elle paraît et fait les honneurs de la Cour. Il y a grand cercle et souper; elle y préside et l'on est « frappé de la parfaite convenance de son maintien en présence de tout ce monde qui l'entoure et qui ne peut ignorer que c'est pour la dernière fois; que, dans une heure, elle descendra du trône et quittera le palais pour n'y jamais rentrer ».

Déjà, en effet, sont écrites et pliées les lettres que le Grand chambellan adressera, à la première heure, à tous les grands officiers de la Couronne et de l'Empire et à la plupart des personnages de la Cour : « J'ai l'honneur de prévenir Votre Excellence que l'Empe-

reur désire qu'elle se rende aujourd'hui à neuf heures du soir, au Palais des Tuileries, dans la salle du Trône. »

En sa banalité officielle, telle pour un bal, une mort ou une naissance, c'est ici l'annonce de la scène finale.

II

L'ACCOMPLISSEMENT DU DIVORCE

Décembre 1809.

Pour une situation qui ne s'est pas encore présentée dans l'histoire, il faut approprier une procédure; elle n'est point facile à établir, car il faut que, tout ensemble, elle s'adapte aux formes légales et constitutionnelles, qu'elle sauvegarde les convenances, grandisse l'Impératrice en dignité et s'accommode aux intérêts de l'Empereur. Nul précédent, car les treize souverains français qui ont « fait dissoudre les liens qui les unissaient à leurs épouses » et qu'on invoque en exemples, n'ont eu qu'à se pourvoir devant l'autorité ecclésiastique pour obtenir — avec une facilité plus ou moins grande suivant les temps — la dissolution, ou plutôt l'annulation de leur mariage. Les souveraines répudiées ont, la plupart, été enfermées en quelque cloître, ou, au mieux, exilées en un château lointain, espèce de prison. La position respective de Napoléon et de Joséphine est donc unique et vainement, par une fiction romanesque, cherchera-t-on à

créer un rapprochement avec un prétendu *Episode de la vie de Charlemagne;* il faut en tout innover et c'est là, sans contredit, l'occasion où il faut montrer le plus d'ingéniosité et de tact.

Sous le régime qu'a établi la Révolution en matière de mariages, l'acte civil compte seul au regard de la loi et il ne peut être dissous que par la mort d'une des parties ou par le divorce. C'est par un acte civil, dont ils ne peuvent invoquer la nullité, que Napoléon et Joséphine sont liés l'un à l'autre. Légalement, ils n'ont donc, pour le rompre, qu'un moyen : le divorce; mais le divorce ne correspond ni à leur situation légale, ni à leur situation morale.

Selon le Code Napoléon, le divorce est prononcé : pour cause d'adultère de la femme; pour cause d'adultère du mari, lorsque le mari a tenu sa concubine dans la maison commune; pour excès, sévices ou injures graves; à la suite d'une condamnation infamante; enfin, par le consentement mutuel et persévérant des époux, exprimé de la manière prescrite par la loi, sous les conditions et après les épreuves qu'elle détermine. L'Empereur ne peut décemment invoquer aucun des motifs par qui le divorce est justifiable.

D'ailleurs, devant qui l'invoquerait-il? Est-il justiciable des tribunaux qu'il a institués, lorsque les princes de son sang ne relèvent que du Conseil de famille et de la Haute cour impériale? Ce Conseil de famille, qu'il préside, est-il davantage compétent? Par le statut du 30 mars 1806, l'Empereur a inter-

dit le divorce aux membres de la Maison impériale, de tout sexe et de tout âge, leur permettant seulement de demander la séparation de corps, que lui seul prononce ou refuse. Donc, pour lui-même, point de loi, point de tribunal, point d'autre forme juridique que celle qu'il lui plaît de prescrire. S'il n'est pas la Loi même, la Loi vivante en ce qui touche les sujets, comme a été le Roi sous l'ancien régime, s'il a besoin pour édicter la Loi du concours des citoyens ou de leurs délégués constitutionnels, il n'est pas moins le représentant même de la Loi et, en ce qui le touche personnellement, la Loi c'est sa volonté.

Pourtant, il faut un appareil légal qui dissolve le mariage, qui, au moins, en enregistre la cassation, pour permettre d'en contracter un nouveau. A quelque puissance européenne qu'on s'adresse, si empressée soit-elle à fournir une princesse, il faut, par quelque document, justifier que l'Empereur est libre.

Et, pour que Joséphine tire de sa situation les bénéfices qu'elle comporte, il convient que l'acte de dissolution du mariage soit revêtu des formes les plus solennelles et que la Famille impériale et les Grands corps de l'État y interviennent.

De là une procédure sans exemple, pour laquelle Cambacérès apporte toutes ses lumières de juriste, l'Empereur toutes les ressources de son imagination amoureuse des cérémonies. où la Famille d'abord est prise à témoin, où ensuite la plus illustre des assemblées de la Nation est appelée à ratifier l'acte en

soi, par une délibération et par un vote sur les conséquences qu'il implique.

Cette seconde partie de la procédure n'est pas sans dangers. Des formules même qu'on va suggérer, résultera, au profit du Sénat, un nouvel accroissement de pouvoirs. Comme l'Empereur ne peut, de son chef, prononcer, lui seul, la dissolution de son mariage, et que, pour la décence, il veut que cette dissolution émane d'un autre pouvoir que du sien, c'est au Sénat, seul pouvoir subsistant en face de lui depuis le sénatus-consulte du 16 thermidor an X, qu'il est contraint de s'adresser; et il requiert un acte qui excède les attributions du Sénat; il se subordonne spontanément au Sénat, puisqu'il le rend son juge; il l'institue donc pour tel; et, en provoquant aujourd'hui son arrêt, il se met dans le cas d'en subir d'autres.

Le Sénat d'ailleurs peut-il légalement se prononcer sur une question d'état? A quel titre? Il n'a nul pouvoir judiciaire, même, peut-on dire, nul législatif: sans doute, mais il a un pouvoir constituant. Le paragraphe 2 de l'article 54 de l'Acte des Constitutions du 16 thermidor an X a mis au nombre de ses attributions de régler par des sénatus-consultes organiques « tout ce qui n'a pas été prévu par la Constitution et qui est nécessaire à sa marche ». La dissolution du mariage de l'Empereur est présentée comme nécessaire à la marche de la Constitution; donc, le Sénat peut et doit en connaître.

Ainsi posée, la question s'élève au point où l'Em-

pereur veut la porter : Il ne s'agit plus d'un divorce dans les formes où les particuliers peuvent le demander; mais d'un acte souverain, complétif des Constitutions, qui, s'il dissout le mariage, assure ainsi, en la forme la plus solennelle, les avantages que Napoléon a prétendu attribuer à Joséphine, la protège contre les incertitudes et les haines de l'avenir et associe la Nation même à la reconnaissance de l'Empereur.

Pour dissoudre le mariage, on convoquera donc, d'abord, une Assemblée de famille devant laquelle l'Empereur et l'Impératrice exposeront leur résolution et donneront pouvoir à l'Archichancelier d'en poursuivre l'exécution. Un Conseil privé rédigera le sénatus-consulte dans les formes prescrites par l'article 57 de l'acte des constitutions du 16 thermidor an X ; ce sénatus-consulte, porté au Sénat par les orateurs du Conseil d'État, fera l'objet d'un exposé, d'une délibération, d'un rapport et d'un vote.

Ici, l'on n'est embarrassé, ni sur le discours des conseillers d'État, ni sur le choix du rapporteur, ni sur l'émission du vote, mais sur le mode de délibération. Le silence serait désapprobateur et l'apologie serait indiscrète. On ne saurait voter sans discussion et qui, hors les intéressés, a le droit d'émettre une opinion ? S'il convient que le projet soit appuyé par un sénateur, au moins faut-il que ce sénateur ait qualité pour le faire et qu'il puisse, sur un tel sujet, parler sans inconvenance. Malgré la fiction d'égalité, ce ne saurait être le premier venu. Il faut un

personnage d'importance dont la parole ne soit désavouée ni par l'Empereur ni par l'Impératrice. Or, les princes de la Famille impériale, Louis, Jérôme, Murat sont d'avance récusés : leur immixtion serait inconvenante et odieuse. Des princes de l'Empire, Cambacérès seul serait supportable, mais il préside le Sénat; Lebrun est absent, Berthier et Talleyrand sont impossibles. Que reste-t-il? Eugène. Cela est audacieux et paraîtra cruel; mais, seul, Eugène est qualifié pour parler au nom de sa mère; seul, il peut affirmer le sacrifice et en réclamer l'exécution. Par les honneurs dont il est revêtu, il est au premier rang de l'assemblée et son intervention, nécessaire pour expliquer la décision de l'Impératrice, est la seule supportable au point de vue de la dignité de l'Empereur. Eugène ayant parlé, nul autre n'a à discourir : la délibération est close.

Tel est le programme arrêté par Cambacérès et Maret, soigneusement revu par l'Empereur, auquel on se conformera strictement. Les acteurs sont désignés; les rôles sont distribués et répétés; on s'est soigneusement mis en garde contre les surprises et l'on a su en enlevant à la légalité, qui ne peut rien avoir à voir avec elle, la dissolution du mariage civil, en faire un acte purement politique, un acte constitutionnel, qui échappe aux juristes, se place, en dehors de la loi et au-dessus d'elle.

Le 15 décembre, dans les salons du palais, éclairés comme pour une fête, les rois, les reines, les

princesses, en grand costume, s'assemblent avant neuf heures du soir : les femmes décolletées, la haute chérusque de dentelle d'or ou d'argent montant derrière le cou et faisant valoir la gorge, les hommes chatoyants de soies et de velours clairs, étincelants de broderies, la poitrine traversée de grands cordons, avec les ordres en diamants sur les manteaux. Par la Salle des Maréchaux, où attendent des officiers, couverts de la poussière des routes, la barbe longue de huit jours, arrivés à l'instant en courriers d'Espagne ou de Bavière, la Famille impériale pénètre jusque dans la Salle du Trône, égrenant dans les salons de service les chambellants et les dames de suite. La Salle du Trône s'emplit des princes de l'Empire, des grands officiers appelés pour le Conseil privé, des dames de l'Impératrice, des dames d'honneur des Princesses.

Bientôt, s'ouvre pour les princes la porte du Grand cabinet de l'Empereur et, selon leur rang de famille, on introduit Madame, Louis, Jérôme, Murat, Eugène, Julie, Hortense, Catherine, Pauline, Caroline. L'Empereur et l'Impératrice les attendent. Un quart d'heure se passe. Quel quart d'heure ! Joséphine n'a pour s'y reposer, au milieu de cette haine qui l'environne, que le franc et loyal regard d'Eugène, la timide tendresse d'Hortense. Mais Hortense n'est-elle pas aussi condamnée ? Sans doute, à ce suprême moment, l'Empereur redouble d'égards et de témoignages d'affection; mais n'est-ce pas qu'il a besoin d'elle ? Et, demain, que sera-t-elle ? Que deviendra-t-elle ? Quel

cas fera-t-on des promesses et quel souvenir aura-t-on gardé des serments?

Après ce quart d'heure d'étiquette, l'Empereur ordonne qu'on introduise l'Archichancelier et Regnauld, le secrétaire de l'état de la Maison impériale. La cérémonie commence : sur les sièges disposés selon l'ordre des préséances, fauteuils pour l'Empereur, l'Impératrice et Madame, chaises pour les reines et les rois, tabourets pour les princes de l'Empire, l'assemblée prend séance. L'Empereur parle : s'adressant à Cambacérès, il prononce un discours. A celui qu'on lui a préparé, très sec, exposant seulement les faits, sans une phrase qui marque sur Joséphine, il a substitué des paroles où vibrent sincèrement le regret et l'affection : « Dieu sait, dit-il, combien une pareille résolution a coûté à mon cœur ! Mais il n'est aucun sacrifice qui soit au-dessus de mon courage, lorsqu'il m'est démontré qu'il est utile au bien de la France. J'ai besoin d'ajouter que, loin d'avoir jamais eu à me plaindre, je n'ai au contraire qu'à me louer de l'attachement et de la tendresse de ma bien-aimée épouse : elle a embelli quinze ans de ma vie; le souvenir en restera toujours gravé dans mon cœur. Elle a été couronnée de ma main; je veux qu'elle conserve les rangs et le titre d'Impératrice couronnée, mais surtout qu'elle ne doute jamais de mes sentiments et qu'elle me tienne toujours pour son meilleur et son plus cher ami. »

C'est à Joséphine de parler : de la déclaration qu'on a préparée pour elle, elle aussi a modifié les termes,

vraiment trop humbles, qui, dans sa bouche, eussent pris, par l'excès des adulations, presque un tour d'ironie. Les paroles qu'elle dit sont justes et belles et, si c'est elle qui les a trouvées — comme c'est elle qui les a écrites de sa main, sur son habituel papier à bordures gaufrées — une fois de plus, elle a fait preuve de ce tact qui fut une de ses vertus et un de ses charmes. Mais à peine a-t-elle lu une phrase que les larmes la suffoquent; il faut que Regnauld prenne le papier et continue la lecture, tandis que, sur son fauteuil qui déjà n'est plus un trône, elle s'effondre en sanglots. « Avec la permission de notre auguste et cher époux, devait-elle dire, je dois déclarer que, ne conservant aucun espoir d'avoir des enfants qui puissent satisfaire les besoins de sa politique et l'intérêt de la France, je me plais à lui donner la plus grande preuve d'attachement et de dévouement qui ait jamais été donnée sur la terre. Je tiens tout de ses bontés; c'est sa main qui m'a couronnée et, du haut de ce trône, je n'ai reçu que des témoignages d'affection et d'amour du peuple français. Je crois reconnaître tous ces sentiments en consentant à la dissolution d'un mariage qui désormais est un obstacle au bien de la France, qui la prive du bonheur d'être un jour gouvernée par les descendants du grand homme si évidemment suscité par la Providence pour effacer les maux d'une terrible révolution, et rétablir l'autel, le trône et l'ordre social. Mais la dissolution de mon mariage ne changera rien aux sentiments de mon cœur : l'Empereur aura toujours

en moi sa meilleure amie. Je sais combien cet acte, commandé par la politique, a froissé son cœur, mais l'un et l'autre, nous sommes glorieux du sacrifice que nous faisons au bien de la patrie. »

Alors, Cambacérès prend la parole : il donne acte d'abord des déclarations respectives qu'ont faites Leurs Majestés de leur consentement mutuel à la dissolution de leur mariage; puis, des pouvoirs qu'elles lui confèrent de suivre, partout où il conviendra, l'effet de leur volonté; il dresse le procès-verbal que signent l'Empereur, l'Impératrice et, successivement tous les princes et princesses. Tandis que Joséphine se retire avec ses enfants, la cohue brillante s'écoule.

L'Empereur a trouvé si grandiose ce spectacle qui doit, comme il a dit « faire un épisode de son histoire » qu'il veut en transmettre l'image à la postérité comme il a fait de tous les actes mémorables qui ont signalé sa vie. Il ordonne qu'il soit exécuté un tableau représentant *la Séance de famille du 15 décembre* et il y affecte une somme de 20 000 francs. Mais du temps passera avant que le tableau soit commandé et pensera-t-on à le faire, quand David, dans *la Distribution des Aigles,* aura dû, pour calmer d'augustes susceptibilités, gratter et recouvrir la figure de Joséphine ?

Le Conseil privé est convoqué pour dix heures. Cambacérès y présente le sénatus-consulte dont il vient de recevoir le texte et qui comporte cinq

articles. Par le premier : « Le mariage entre l'Empereur Napoléon et l'impératrice Joséphine est dissous. » Par les autres, sont fixés le rang et le titre que conserve Joséphine, son douaire sur le Trésor de l'Etat, et l'assurance des libéralités que lui fera l'Empereur sur la Liste civile. Le Conseil privé ne formule aucune objection et, le lendemain, 16, à onze heures du matin, le Sénat se réunit sous la présidence de l'Archichancelier. Eugène, sénateur en sa qualité d'archichancelier d'Etat, n'a pu, depuis quatre ans qu'il a été nommé, prendre encore séance. Il prête serment et échange quelques paroles avec le président. Les ministres d'Etat, membres du Conseil d'Etat, Defermon et Regnauld sont ensuite introduits. Regnauld expose les motifs du sénatus-consulte ; il ne prend nulle peine pour en prouver la légalité et établir la compétence du Sénat. Il lit seulement le procès-verbal de l'Assemblée de famille ; puis, il dit des phrases de dévouement, de reconnaissance et d'admiration. Eugène demande la parole. Du discours qu'on lui a remis, il n'a presque rien gardé. La platitude des expressions y égalait l'inconvenance des adulations. A présent, c'est en fils et en soldat qu' « il manifeste les sentiments dont sa famille est animée ».

« Ma mère, ma sœur et moi, dit-il, nous devons tout à l'Empereur ; il a été pour nous un véritable père ; il trouvera en nous, dans tous les temps, des enfants dévoués et des sujets soumis.

« Il importe au bonheur de la France que le fonda-

teur de cette quatrième dynastie vieillisse environné d'une descendance directe qui soit notre garantie à tous comme le gage de la gloire de la Patrie.

« Lorsque ma mère fut couronnée devant toute la nation par les mains de son auguste époux, elle contracta l'obligation de sacrifier toutes ses affections aux intérêts de la France. Elle a rempli avec courage, noblesse et dignité, le premier de ces devoirs. Son âme a été souvent attendrie en voyant en butte à de pénibles combats le cœur d'un homme habitué à maîtriser la fortune et à marcher toujours d'un pas ferme à l'accomplissement de ses grands desseins. Les larmes qu'a coûtées cette résolution à l'Empereur suffisent à la gloire de ma mère. Dans la situation où elle va se trouver, elle ne sera pas étrangère, par ses vœux et ses sentiments, aux nouvelles prospérités qui nous attendent et ce sera avec une satisfaction mêlée d'orgueil qu'elle verra tout ce que ses sacrifices ont produit d'heureux pour sa patrie et pour son empereur. »

Ces paroles, qui devaient être dites, que Joséphine faisait ainsi porter au Sénat, qui donc, hors Eugène pouvait les prononcer ?

C'est tout : le projet est renvoyé à une commission, qui doit faire son rapport séance tenante. Lacépède, désigné d'avance, a eu la nuit pour le rédiger : des phrases comme celles de Regnauld, avec addition de souvenirs historiques : « les treize rois prédécesseurs de Napoléon que leur devoir de souverain a contraints à dissoudre les nœuds qui les unissaient à leurs

épouses légitimes et, parmi eux, quatre des monarques français les plus admirés et les plus chéris : Charlemagne, Philippe-Auguste, Louis XII et Henri IV. » Lacépède propose l'adoption du sénatus-consulte et le vote d'adresses à l'Empereur et à l'Impératrice. On va voter lorsque, prétend-on, Grégoire demande la parole ; mais le président a déclaré la délibération close. On passe les urnes : sur quatre-vingt-sept sénateurs présents, soixante-seize se prononcent pour les conclusions de la commission, sept contre et il y a quatre bulletins blancs.

Le premier acte est joué : Le mariage civil est dissous, l'on n'a rencontré nul obstacle ; nul imprévu ne s'est produit, et, avec une belle tenue, les acteurs ont dit leurs rôles, mieux même qu'on n'eût pensé. Reste un second acte qui se jouera dans la coulisse ; mais, semble-t-il, on a porté bien moins de soin à en régler les scènes ; on ne s'est point occupé des comparses, convaincu qu'on était qu'on en recruterait à son gré, en sorte que peu s'en faut que la pièce ne tombe. Ce n'est pas tout en effet que le mariage civil ; il y a un mariage religieux qu'il faut annuler, et, si cette annulation semble sans importance au cas où l'Empereur rechercherait une princesse hérétique comme était la princesse de Wurtemberg, ou schismatique comme serait une grande-duchesse de Russie, elle devient singulièrement nécessaire dès qu'il s'agira d'une princesse catholique.

L'annulation ne peut faire doute si le tribunal

devant qui la cause sera portée n'est pas prévenu et ouvertement hostile ; on ne peut discuter que l'Empereur a été contraint ; que son consentement n'a été ni volontaire ni libre, et que ce cas seul emporte nullité : les canonistes en tombent d'accord ; mais l'usage réserve au Pape les causes matrimoniales des souverains ; c'est devant le Pape qu'ont été portées celles de Louis XII et Henri IV, les seules qui puissent être invoquées en exemple. Ici, par le sacre où il a participé, le Pape est personnellement intéressé et l'on peut croire que l'affaire où sont en cause les souverains qu'il n'a couronnés qu'après leur mariage accompli sur sa réquisition, lui appartient essentiellement : mais le Pape a fulminé contre l'Empereur une bulle d'excommunication et il est, à Savone, le prisonnier de l'Empereur : comment l'Empereur solliciterait-il de lui une décision où la justice de la cause demande toujours d'être envisagée avec quelque complaisance ?

Si, d'autre part, l'Empereur récuse le Pape, quel tribunal ecclésiastique assez élevé pour le juger ? Lui-même, lorsqu'il s'agissait de Jérôme, qui n'était alors pas encore prince français, n'a-t-il pas déféré la cause au Pape et n'a-t-il pas ainsi reconnu sa juridiction ? Si, plus tard, il s'est contenté d'une sentence prononcée par l'officialité de Paris, n'est-ce pas qu'il la jugeait suffisante pour le roi de Wurtemberg qui, pour le lien civil, n'avait pas même réclamé la preuve qu'il fût rompu ? Mais ailleurs, et dans une cour catholique, se satisfera-t-on à si peu de frais ?

Il n'y a pourtant pas à hésiter : c'est à Paris seulement qu'on peut rencontrer des juges qui consentent à procéder : on y trouve Fesch, archevêque nommé; on y trouve les promoteurs et les officiaux qui ont prononcé sur le cas de Jérôme et qui, sans doute, ne se rendront pas plus difficiles sur le cas de l'Empereur. Fesch, d'ailleurs, est archevêque de Lyon et, s'il y a lieu d'interjeter appel de la sentence de l'officialité métropolitaine de Paris, ce sera l'officialité primatiale de Lyon qui devra en connaître ; mais on compte bien n'en avoir pas besoin.

Cambacérès, qui, par l'acte du 15 décembre, est muni des pouvoirs de l'Empereur et de l'Impératrice, mande donc à son palais, le 22, les officiaux et les promoteurs diocésains, MM. Boislesve et Rudemare et métropolitains, MM. Lejéas et Corpet : tout de suite, il leur annonce ce qu'il attend de leur complaisance. Ils se récusent, déclarent qu'ils ne sont pas compétents, qu'une telle cause est, sinon de droit, au moins de fait, et en vertu des précédents, réservée au Souverain pontife. Cambacérès leur répond sèchement qu'il n'est pas autorisé à recourir à Rome. Ils insistent, s'en remettent aux cardinaux réunis à Paris et, sur l'objection que ces cardinaux n'ont pas de juridiction, se réduisent à demander l'avis de la commission de cardinaux, archevêques et évêques assemblés chez le cardinal Fesch relativement aux affaires de l'Eglise. L'Archichancelier qui ne s'attend point à ces difficultés et qui en est choqué dans sa dignité et son importance, passe outre et lit le projet de la requête.

Il la fonde uniquement sur le fait que la bénédiction nuptiale a été donnée par le cardinal Fesch, le 1er décembre 1804, dans la chambre même de l'Impératrice, sans témoins, et en l'absence du propre prêtre. Il se refuse à communiquer l'acte de célébration dont il nie l'existence, même l'acte de baptême de l'Empereur qu'il déclare seulement avoir vu : sa déclaration doit suffire. Il conclut : « Nous désirons que cette affaire se termine promptement et avoir le plus tôt possible la décision du tribunal. » Les autres se retranchent sur les formes, disent qu'elles doivent être observées sous peine de nullité et se retirent, aussi résolus qu'ils peuvent l'être à résister.

Cambacérès comprend qu'il a fait fausse route et qu'il risque par la force de ne rien obtenir ; il délègue ses pouvoirs à son ancien ami Guieu, secrétaire des Commandements de Madame, avocat très retors qui, sous l'ancien régime, s'est, comme Durand-Maillane, fait une spécialité du droit canon et qui s'entend à manœuvrer avec les prêtres. Guieu, loin de contredire les officiaux sur une consultation à demander au Comité ecclésiastique assemblé chez Fesch, réclame lui-même cet avis. Ce Comité se compose des cardinaux Maury, Fesch et Caselli, de l'archevêque de Tours, des évêques de Verceil, d'Evreux, de Trèves et de Nantes ; cinq sur huit sont aumôniers de l'Empereur ou des princes. Le Comité indique formellement le motif d'annulation à présenter ; le défaut de consentement prouvé juridiquement ; il affirme la compétence de l'Officialité, mais il réclame l'épuise-

ment des trois degrés de juridiction : diocésaine, métropolitaine et primatiale.

Guieu, qui veut réussir, car la récompense promise, un siège à la Cour de Cassation, en vaut la peine, reprend, sur ces indications, le projet de requête et, aux motifs accessoires, tels que l'absence des formalités prescrites par les lois canoniques et par les ordonnances, il ajoute le motif principal : le défaut de consentement de la part de l'Empereur, que, par respect pour la personne impériale, Cambacérès a refusé d'énoncer.

Guieu annonce de plus qu'il a quatre témoins à faire entendre à l'appui de ses dires : Duroc, Berthier, Talleyrand et Fesch.

Couvert par l'autorité du Comité ecclésiastique, l'Official se transporte, le 6 janvier, chez les témoins, et reçoit leurs déclarations qui sont identiques et, de tous points, conformes à la vérité. Ils disent, les uns et les autres, que, jusqu'à l'époque du Couronnement, l'Empereur a constamment refusé de faire bénir par l'Eglise son mariage civil ; ils en donnent les preuves et fournissent les dates ; s'ils se croient obligés de taire les raisons qui le contraignirent alors, ils indiquent au moins que « l'Empereur n'avait pas voulu s'engager et qu'il ne se croyait nullement lié par un acte qui n'avait ni le caractère, ni les formalités prescrites ».

La déposition de Fesch est la plus délicate : Grand aumônier, c'est lui qui a donné la bénédiction nuptiale, et, sous peine de s'accuser lui-même de légèreté

et d'infidélité, il ne peut arguer qu'il a béni sciemment un mariage nul. D'ailleurs, sur l'insistance de l'Empereur à écarter tous témoins et à exiger le secret, il est venu demander au Pape toutes les dispenses qui lui devenaient quelquefois nécessaires pour exercer les fonctions de Grand aumônier. Il était muni de ces dispenses lorsqu'il a procédé au mariage et il tenait si bien ce mariage pour valide qu'il en a délivré à Joséphine un certificat. Ainsi établit-il sa bonne foi; mais il ajoute que, lorsque l'Empereur a su l'existence de ce papier, il en a adressé, à lui Fesch, les plus vifs reproches et il lui a dévoilé que tout ce qu'il avait fait n'avait d'autre but que de tranquilliser l'Impératrice et de céder aux circonstances.

Dès qu'on ne dévoile pas ces « circonstances », dès qu'on évite de mettre le Pape en cause et de formuler en quelle alternative l'Empereur s'est trouvé, il n'y a rien de mieux à dire. Vraisemblablement d'ailleurs, les témoins ignorent les détails, et Napoléon lui-même ne soupçonne pas l'intervention directe de Joséphine : la connaîtrait-il que sans doute il ne voudrait pas qu'on en fît état.

De ces réticences, résulte un malentendu fâcheux. Le Promoteur ne comprend pas « cette obligation de céder aux circonstances dont Fesch a parlé, et négligeant ce moyen, le seul valable, il rédige des conclusions favorables à la vérité, mais qu'il fonde exclusivement sur l'absence des formalités canoniques, sans dissimuler qu'il obéit à des injonctions politiques. Comme il conserve des doutes, il veut s'en éclairer

près de canonistes célèbres, particulièrement de M. Emery, dont il obtient l'approbation.

Le 9, le Tribunal se réunit : Guieu, de nouveau, insiste sur le non-consentement; il n'est pas davantage compris : « Comment, dit le Promoteur, faire valoir en faveur d'un homme qui nous fait tous trembler, un moyen de nullité qui ne fut jamais indiqué que par un mineur surpris et violenté ? » Le Promoteur se refuse donc à rien changer à ses conclusions où il écarte le motif du non-consentement, « question abstruse, dit-il, et très difficile à résoudre en droit comme en fait », et il se fonde uniquement sur l'absence du propre pasteur et des témoins pour estimer « que le mariage doit être regardé comme mal et non valablement contracté et nul *quoad fœdus* » et « que les parties doivent cesser de se regarder comme époux jusqu'à réhabilitation ». Il s'en rapporte d'ailleurs à la sagesse de M. l'Official pour prononcer « s'il y a lieu, dans les circonstances majeures et pour raisons d'Etat, à déclarer Leurs Majestés Impériales et Royales libres de cet engagement avec faculté d'en contracter un autre ».

L'Official rend une sentence conforme, mais où il prend soin d'indiquer que, s'il se déclare compétent, c'est attendu la difficulté de recourir au chef visible de l'Eglise, auquel, dit-il, a toujours appartenu de connaître et de prononcer sur ces cas extraordinaires. Il adopte au plus les conclusions du Promoteur, en condamnant les parties à une aumône envers les pauvres de Notre-Dame.

Comme, selon l'avis du Comité ecclésiastique, les degrés de juridiction doivent être épuisés, appel est interjeté aussitôt par le Promoteur diocésain à l'Officialité métropolitaine. Le Promoteur métropolitain, l'abbé Corpet, adopte, sans y rien changer, les conclusions de son confrère diocésain. Quant au non-consentement, « par respect, dit-il, pour Sa Majesté Impériale et Royale, je ne discuterai point ce dernier et second moyen, le premier me paraissant suffisant ». L'Official métropolitain, l'abbé Lejéas, mieux instruit par son neveu, Maret, sait au moins, dans ses considérants, insister sur l'argument décisif, tout en se restreignant uniquement au for intérieur et en n'invoquant aucune des causes extérieures qui vicient le mariage.

On est pressé : l'appel n'est pas porté à Lyon devant l'Officialité primatiale; la sentence de l'Officialité métropolitaine, rendue le 12 janvier, est publiée en substance, dans le *Moniteur* du 14, en même temps qu'elle est commentée dans le *Journal des Curés*. On y insiste sur l'intervention du « Comité qui s'assemble tous les jours pour s'occuper des affaires importantes de la religion », sur son avis unanime, sur l'approbation qu'il a donnée des motifs et des conclusions « conformes aux coutumes de l'Eglise gallicane et aux différents canons et décrets des conciles ».

Telle quelle, la dissolution du mariage religieux est obtenue et, à une Cour prévenue, les sentences de Paris peuvent fournir l'apparence que l'Empereur

est libre ; mais, pour que les canonistes s'inclinent et qu'un prêtre étranger procède à une cérémonie nuptiale, il faudra tout le déploiement de la raison d'Etat et toute la crainte qu'inspire la puissance de l'Empereur.

Joséphine s'est entièrement désintéressée du débat où elle n'a pas eu à paraître. Les velléités qu'elle a eues jadis de lutter et en vue desquelles elle s'est procuré le certificat de son mariage religieux, n'ont pas tenu devant les observations de ses enfants ; aussi bien, la dissolution du mariage civil a tout résolu et la position qui lui est faite par l'Empereur l'oblige au silence.

Dans l'histoire de France où Lacépède et Regnauld se sont plus à chercher des précédents, nul exemple d'un tel traitement pour une souveraine descendue du trône. Au fait, en descend-elle ? En vertu de l'article 2 du Sénatus-consulte, « l'impératrice Joséphine conservera les titre et rang d'Impératrice-Reine couronnée ». Napoléon hésite même à savoir qui aura le pas, d'elle ou de l'Impératrice régnante. Il ordonne des recherches dans les Archives, et Regnauld de Saint-Jean d'Angely parcourt vainement les registres de cérémonial. Faute d'espèce analogue, on va trouver les reines douairières, mais là encore point d'exemple à invoquer. On découvre, il est vrai, dans un cahier intitulé : *Règles des Rangs et des Cérémonies*, un article 42 portant « Les Reines douairières doivent procéder les Reines régnantes », mais, de ce règlement, sans date et sans authenticité, on ne four-

nit nulle application. Pourtant, à l'appui de cette thèse, Regnauld invoque l'exemple de la Russie où l'Impératrice-mère garde, en toute circonstance, le premier rang. Sans doute, à la Cour, l'Empereur a assigné le rang de l'impératrice Joséphine après l'Impératrice régnante, mais doit-il en être de même à l'Almanach impérial? Cela tient la publication en suspens jusqu'à ce que l'Empereur ait décidé que l'impératrice Joséphine suivra immédiatement les héritiers appelés par les Constitutions et précédera les membres de la Famille qui ne sont pas successibles.

Si l'on s'en rapporte au cérémonial usité à la cour, Joséphine devra donc, si elle paraît avec la Famille, siéger dans un fauteuil à la place qu'occupait jadis Madame, à la droite de l'Empereur, avec les princes après elle, et l'Impératrice régnante aura la gauche avec des princesses au-dessous. Ne lui dit-on pas : Votre Majesté? N'a-t-elle pas gardé avec l'écusson impérial sans brisure, la couronne aquilée et le manteau semé d'abeilles? Ses gens ne portent-ils pas la livrée impériale et ne « jouit-elle pas du droit d'avoir sa voiture attelée de huit chevaux » comme l'Empereur? Bien mieux, les officiers et les dames de son service d'honneur, nommés par l'Empereur, jouissent, à la Cour impériale, du rang et des prérogatives des officiers de la Maison de l'Empereur, et ces officiers sont presque en même nombre que dans la primitive Maison de l'Impératrice[1], puisque les cadres fixés com-

[1] La Maison de l'Impératrice nommée en 1805 se composait d'un premier aumônier, une dame d'honneur, une dame d'atours, douze

prennent un premier aumônier, une dame d'honneur, six dames du Palais — les princesses n'ont que des *dames pour accompagner* — un chevalier d'honneur, six chambellans, un premier écuyer et quatre écuyers, plus un intendant.

Il manque sans doute à Joséphine une dignité accessoire qui affirme son rôle de bienfaisance, et de charité ; et l'Empereur cherche. A défaut des Sœurs hospitalières et des Sœurs de charité dont il ne peut enlever la protection à sa mère, il songe aux Maisons-Napoléon, où sont élevées les orphelines de la Légion d'honneur. En Russie, l'Impératrice-mère n'est-elle pas ainsi protectrice des Instituts impériaux et n'est-ce pas un précédent à noter ? Mais, soit que Joséphine refuse, soit qu'il voie lui-même des inconvénients, il y renonce : c'est Hortense qu'il nommera.

L'Empereur ne s'est pas contenté, pour établir le douaire de Joséphine, des garanties contenues dans le paragraphe 3 de l'article XII de l'Acte des Constitutions de l'Empire du 28 floréal an XII : « L'Empereur, y est-il dit, pourra fixer le douaire de l'Impératrice et l'assigner sur la Liste civile ; ses successeurs ne pourront rien changer aux dispositions qu'il aura faites à cet égard. » Le Statut de Famille du 30 mars 1806 a précisé les formes dans lesquelles cet acte doit être établi. « L'acte qui fixera le douaire de l'Impératrice, lit-on à l'article XXII, sera reçu par l'Archichancelier assisté du Secrétaire de l'État de la

dames du palais, un premier chambellan, cinq chambellans, un premier écuyer et quatre écuyers.

Maison impériale qui l'écrira en présence de deux témoins indiqués par l'Empereur. Cet acte, soit clos, soit ouvert, selon que l'Empereur l'aura déterminé, sera déposé au Sénat par l'Archichancelier. »

Nulle de ces stipulations si précises n'est suivie ; ce n'est pas sur la Liste civile, c'est sur le Trésor public qu'est assigné le douaire de Joséphine. Toutefois, il ne s'élève qu'à la moitié de celui qu'avait attribué à la Reine le décret du 26 mai 1791. Par l'article III du Sénatus-Consulte, « il est fixé à une rente annuelle de deux millions sur le Trésor de l'État ». Mais c'est sans préjudice de ce que l'Empereur donnera sur la Liste civile et, à ce propos, l'article IV, répète expressément les termes des Constitutions : « Toutes les dispositions qui pourront être faites par l'Empereur en faveur de l'impératrice Joséphine sur les fonds de la Liste civile seront obligatoires pour ses successeurs. »

Or, le même jour où le sénatus-consulte a été rendu, l'Empereur a pris un décret « par lequel il assure à l'impératrice Joséphine à titre de supplément de douaire, une somme annuelle d'un million sur le Trésor de la Couronne » ; par un deuxième décret, il a fait « donation à l'impératrice Joséphine du Palais de l'Elysée, ses jardins et dépendances avec le mobilier qui y existe actuellement ; nous entendons, a-t-il dit, qu'elle en jouisse sa vie durant et qu'après elle, ledit palais, appartenances et dépendances, rentre dans notre domaine privé ». Par un troisième acte souverain, conçu dans une forme par-

ticulière, il déclare que Malmaison et ses dépendances appartiennent à l'Impératrice Joséphine, qu'il renonce à tout ce qu'il y pourrait posséder et lui en fait donation spéciale. Sans doute peut-on dire que, le 2 floréal an VII, Malmaison a été acheté par Joséphine, mais sauf 47 000 francs qu'elle semble avoir payés de ses deniers — si ce n'est de ceux de Barras — sur le prix d'achat primitif, elle n'a pas fourni un sol des six ou sept millions que la propriété a coûtés depuis lors. Les actes ont été passés en son nom, mais est-ce assez pour la garantir contre toute réclamation ?

Tel qu'il se comporte à présent, Malmaison n'est

[1] « Nous avons déclaré et déclarons ce qui suit :

« Le château de Malmaison, celui de Buzenval, les parcs et jardins qui en dépendent, la forêt du Buttard et tous les autres biens faisant actuellement partie de la terre de Malmaison et du Buttard appartiennent en toute propriété à notre bien-aimée épouse l'Impératrice Joséphine ainsi que les meubles et effets existants dans lesdits châteaux et jardins.

« Ayant à cœur de donner, dans cette circonstance comme dans toute autre, à notre bien-aimée épouse, l'Impératrice Joséphine, un témoignage de notre satisfaction et de notre affection, nous renonçons par les présentes à tout ce qui pourrait nous appartenir à quelque titre que ce soit, dans l'une ou l'autre desdites terres, et nous lui en faisons donation spéciale.

« Nous entendons que lesdites terres, châteaux, parcs, maisons, meubles et biens de toute nature qui les constituent soient possédés par elle en toute propriété, pour en être disposé comme elle avisera bon être et être transmissibles à ses enfants héritiers, successeurs et ayant droit, le tout conformément à nos lois civiles.

« Nous exceptons toutefois desdites propriétés, le pavillon du Buttard, construit par nos prédécesseurs, avec l'enclos qui y est joint, lesquels pavillon et enclos nous réunissons à notre domaine de Versailles.

« Nous nous réservons également le bien connu sous le nom de Clos Toutain, où est aujourd'hui établie notre Vènerie, lequel nous entendons posséder au titre de notre domaine privé.

« Les présentes seront notifiées à notre grand maréchal et à l'intendant général de notre Couronne. »

point une charge. Les revenus des terres et des bois suffisent amplement à la dépense totale, réglée par l'Empereur à 70 000 francs par an, tandis que, en 1809, les recettes ont atteint 102 080 francs 98 centimes. On ne peut croire que, en dehors de l'entretien, il y ait à présent lieu à des dépenses considérables ; toutes les folies semblent avoir été faites : la Grande galerie est achevée et meublée au goût le plus nouveau et les dernières annexions qui peuvent présenter un caractère d'utilité seront payées par l'Empereur.

Ainsi, Joséphine se trouve munie du palais de ville le plus somptueux et le plus agréable et d'un château, aux portes de Paris, qu'elle a choisi à son goût, embelli à sa fantaisie et qui se trouve assez largement doté pour son entretien. Il ne lui manque qu'une terre, hors de la banlieue, où elle puisse trouver, avec les grands espaces, les divertissements de la chasse à courre et l'Empereur s'occupe de la lui procurer.

Avec les trois millions qu'elle reçoit annuellement elle doit se trouver à l'aise ; mais c'est là tout son revenu et il ne faut pas compter sur sa fortune personnelle. A elle, elle possède seulement 41 980 francs de rente 5 p. 100 dont le Premier Consul lui fit présent en l'an XI, cinquante actions de la Banque, de France, une créance qui paraît irrécouvrable sur Emery et Vanhée de Dunkerque, et les plantations des Trois Illets et du Lamentin qui doivent, dit-on, rapporter 50 000 francs par année, mais d'où, par suite du Blocus continental, il ne vient guère de remises.

Encore faut-il compter les dettes : mais Napoléon ne peut manquer de s'en occuper. Par expérience, il sait que, tous les trois ans environ, Joséphine, malgré ses promesses et l'augmentation constante de sa cassette, s'est trouvée au moment de faire banqueroute. Depuis 1806, où, pour la quatrième fois, a été liquidé le passif, elle en a certainement un nouveau, mais quel en est le montant ? Il faut bien qu'elle l'avoue, et c'est tout près de deux millions. Il n'y a pas cette fois à s'indigner et à la faire pleurer : il y a à la remettre à flot, mais en même temps à lui donner une leçon qui profite. Jusqu'ici, elle n'a payé qu'en larmes, elle va payer en argent. L'Empereur exige donc des comptes précis : on fera d'abord, sous la surveillance de la dame d'atours, Mme Lavallette un inventaire exact de la garde-robe. On reprendra tous les objets qui en font partie des mains de Mme Hamelin, cette intendante qui, placée près de l'Impératrice pour contrôler les dépenses, s'est donné pour tâche de faciliter les dettes. Puis, on dressera un état général des mémoires de fournitures non acquittés et des sommes réclamées pour objets livrés depuis l'an XII jusqu'au 1er janvier 1810.

Ces opérations préliminaires remplies, l'état, dressé à grand'peine, se trouve monter à 1 898 098 fr. 98. Il y a 587 411 fr. 62 dû à des bijoutiers; 121 013 fr. 33 à un seul marchand de dentelles ; 290 733 fr. 26 à Leroy, le marchand de modes ; 192 047 fr. 46 à Mlles Lolive de Beuvry, lingères. Il y a des mémoires remontant à 1807 et dont on ne s'est jamais occupé :

des 78 francs d'une blanchisseuse de bas et des 25 francs d'un dégraisseur. Il y a tous les corps de métiers qui servent à parer ou amuser la femme : papetiers, dessinateurs, peintres, sculpteurs, mosaïcistes, encadreurs, dentistes, chocolatiers, coiffeurs, marchands de vins, architectes, ébénistes, tapissiers, marchands de fleurs, d'oiseaux, de bêtes rares ; la crème de l'Almanach du Commerce : Cent vingt créanciers !

Cet état dressé, on le soumet à Joséphine qui réserve un certain nombre de dettes pour les payer, dit-elle, intégralement, puis à l'Empereur qui ordonne les rabais : ils sont terribles : les bijoutiers perdent un sixième, 126 111 francs ; le marchand de dentelles 31 013 francs, Leroy 100 733 francs, les lingères 45 047 francs : tout le monde y passe et, de la sorte, les 1 900 000 francs sont réduits au chiffre qu'il s'est fixé : 1 400 000 francs. Il prend un décret par lequel il avance cette somme, mais elle sera retenue en deux ans sur le million que le Trésor de la Couronne doit payer à l'Impératrice : 700 000 francs en 1810, autant en 1811. Encore, les 300 000 francs restant sur 1810 ne seront versés que sur l'autorisation expresse de l'Empereur et après qu'il lui aura été certifié qu'il ne reste aucune dette à acquitter. Quant aux créanciers, ils n'auront leur argent que « sur reçu pour solde de toute espèce de comptes avec Sa Majesté jusqu'au 1er janvier 1810, sans aucune réserve pour cause de réductions antérieures ». Vingt-sept fournisseurs seulement refusent de donner un acquit : on force

quelque peu les chiffres, de façon à ménager leur amour-propre, mais c'est d'une somme presque insignifiante.

Par ce prélèvement, le revenu de l'Impératrice se trouve réduit à un peu plus de deux millions pour les deux premières années; partant de ce chiffre et entrant dans tous les détails, l'Empereur a pris soin d'établir un règlement et un budget qui, selon lui, doivent encore mettre Joséphine fort à l'aise, mais où, semble-t-il, il a tenu un compte médiocre des enseignements qu'aurait pu lui fournir la vie commune.

Le règlement vise d'abord la Maison d'honneur, en déterminant les attributions de chaque service et en distinguant d'une façon spéciale, celles de l'Intendant : « L'Intendant, est-il dit, aura l'administration et la recette de tous les revenus de Sa Majesté, réglera et ordonnancera toutes les dépenses faites dans les différents services conformément au budget arrêté par Sa Majesté. Il aura le droit de contrôle sur les différents services. Il sera particulièrement chargé du service de la bouche et du service de santé. Il aura la direction et la surveillance des travaux extraordinaires et d'entretien des bâtiments appartenant à Sa Majesté, de leur mobilier et de ses domaines. »

L'Intendant est donc une sorte de tuteur préposé par l'Empereur à l'exécution du budget. Or, ce budget, si, en droit, il doit être arrêté par l'Impératrice, va l'être en fait par l'Empereur, au moins pour la première année; si Joséphine y fait des changements

et des additions, Napoléon n'en tient compte ; il ordonne qu'on le mette au net et l'arrête au chiffre qu'il a indiqué d'abord, de 1 200 000 francs

Le *Service d'honneur* coûtera 155 000 francs, avec une Dame d'Honneur à 15 000; un Premier Aumônier, deux dames du Palais, un Premier Chambellan, un Premier Ecuyer, un Intendant, à 12 000; un Chevalier d'Honneur à 8 000; quatre dames du Palais à 6 000 ; cinq chambellans et quatre écuyers à 4 000; mais les officiers et dames qui auront fait partie de l'ancienne maison, seront remplis, sur état particulier et par la cassette de l'Impératrice, de la différence existant entre leurs deux traitements.

Le Chapitre II, *Intendant*, *Administration*, *Santé*, n'est porté que pour 59 000 francs, dont 21 000 pour les frais de bureau et de caisse et 38 500 pour la Faculté : médecins (8 000 et 6 000), chirurgiens (6 000 et 4 000), pharmacien (2 500), frais d'infirmerie et de pharmacie (12 000). Les bâtiments et le mobilier sont portés pour mémoire.

Le *Culte* est médiocrement doté avec deux chapelains à 3 000 francs et 6 000 francs pour les frais de la chapelle, mais on se rattrape au *Service de la Chambre et de la musique* qui monte à 280 000 francs. Là-dessous la toilette de Sa Majesté compte pour 100 000, la cassette pour 60 000, les frais de bureau et les journaux pour 12 000, le directeur de la musique et ses musiciens pour 30 000, les frais de musique, concerts et fêtes pour 40 000. Le reste, 38 800 francs, se partage entre deux huissiers du

Cabinet à 3 000 francs, six valets de chambre d'appartement à 2 000 francs de gages et 500 francs d'habillement, une lectrice à 6 000 francs, une garde d'atours à 4 000, quatre femmes de chambre à 1 200 et un valet de chambre de garde-robe à 3 000.

Le *Service de la Bouche et de la Livrée* absorde 542 700 francs. Il est sous la direction d'un contrôleur chargé de la comptabilité des matières et denrées qui reçoit 6 000 francs ; un sous-contrôleur, à 2 000 francs, est chargé des écritures. Au-dessous, deux maîtres d'hôtel (3 000 et 2 400), deux tranchants à 1 500, et un couvreur de tables à 1 200. A la cuisine, dix hommes : chef à 2 000, aide à 1 000, pâtissier et rôtisseur à 1 200, deux garçons de fourneaux à 800 et quatre garçons à 600 ; à l'office, quatre : un chef à 2 400, un aide à 1 000, deux garçons à 800 ; à la la cave, trois hommes ; à l'argenterie, porcelaine et verrerie, cinq hommes : vingt-neuf hommes pour la table. La cuisine est comptée pour 180 000 francs, l'office pour 60 000, la cave pour 50 000, l'entretien pour 20 000. A la lingerie où l'entretien et le blanchissage sont évalués 15 000 francs, trois femmes. Pour l'éclairage qui coûte 35 000 francs, et le chauffage porté au même chiffre, un chef de fourrière et treize hommes. Enfin, à la livrée, dont l'habillement est réglé à 24 000 francs, il faut deux portiers d'appartement, un premier valet de pied (à 1 200), et vingt valets de pied à 1 080. On passe 4 000 francs pour frais de bureau et 38 540 francs d'imprévu.

Quant à l'*Ecurie* dont l'organisation devra être

telle qu'elle fut ci-devant sous Vigogne fils, elle ne doit pas, pour soixante chevaux entretenus, excéder 150 000 francs : encore dans ce chiffre devra être compris l'entretien de quatre pages qui seront sous la surveillance du chapelain.

Ainsi l'Empereur arrive-t-il à ce chiffre de 1 200 000 francs tandis que l'Impératrice, plus sincère, évaluait les dépenses nécessaires à 1 320 000 francs. Au compte de l'Empereur, il restera de 7 à 800 000 francs pour l'imprévu, les bâtiments, le mobilier, les fantaisies et les économies : à partir de 1812, 1 700 à 1 800 000 francs. Mais il n'a compté la toilette que pour 100 000 francs, tandis que Joséphine a reçu pour cet objet de 1804 à 1808, 360 000 francs par an et 450 000 francs en 1809 ; qu'elle a, par des prélèvements sur sa cassette, monté la recette à 600 000 francs ; qu'elle a doublé ce chiffre par des dettes, de façon qu'elle est arrivée à dépenser pour cet objet 1 100 000 francs par année. Et c'est au onzième de cette somme qu'il prétend la restreindre. Est-ce vraisemblable?

L'Empereur le croit pourtant; de même qu'il se figure que la cassette de 60 000 francs, grevée déjà de près de 30 000 francs de suppléments de traitement, peut suffire aux obligations du passé. En établissant la maison sur un tel pied, avec cent soixante-dix personnes au moins, employées ou gagées — sans compter les résidants à Malmaison et à l'Elysée, — il ne voit pas qu'il passe la mesure; les trois millions qu'il a donnés, qu'il réduit lui-même à 2 300 000 francs, ont

grossi à ses yeux jusqu'à se rendre inépuisables; pour entretenir le train qu'il veut pour Joséphine, étant donnés ses goûts qu'elle ne peut changer et dont pourtant il faut tenir compte, le double du revenu dont elle dispose serait à peine suffisant : il a calculé ce budget sur ce qu'il estime le nécessaire de la vie, et pour elle, c'est le superflu qui seul est le nécessaire. Qu'importe qu'elle n'ait point à acheter ses chevaux et ses voitures et qu'elle emmène son écurie particulière; qu'elle reçoive encore 500 à 700 000 fr. pour son argenterie et son linge; mieux l'intérieur sera monté, plus somptueux sera le cadre, plus la dépense accessoire augmentera et, à moins que Joséphine n'ait à sa disposition, les inépuisables ressources du Trésor extraordinaire, elle sera constamment endettée. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait une transformation radicale de ses habitudes et de son milieu et l'abolition des tentations qui l'entourent. Une sorte d'exil pourrait le faire, un dépaysement, un immédiat départ, le sentiment de la déchéance accomplie, avec la vie obligée dans une province de l'Empire. Si illustre qu'en soit le siège — Parme, Florence ou Rome — si grande qu'y soit la représentation, que serait-ce près des fantaisies de Paris ?

Mais, tout au contraire, l'Empereur s'efforce de persuader à Joséphine qu'elle n'est en rien diminuée, que son existence ne doit être en rien changée, qu'il n'y a pour elle, entre hier et demain, aucune différence de traitement et que l'affection qu'il a pour elle

demeure semblable. Or, de cette affection qu'il lui a jusqu'alors témoignée, le propre n'a-t-il pas été qu'elle satisfît tous ses caprices ? Joséphine doit donc penser qu'il en sera pour l'avenir comme il a été pour le passé et, sans qu'elle en ait formé ou prémédité le dessein, elle glissera sur la pente qu'elle a toujours suivie et qui peut la mener aux catastrophes.

Est-ce une comédie que joue Napoléon pour que Joséphine se prête au sacrifice et y fasse à peu près bonne mine ? Faut-il croire que, en parlant comme il fait, il exagère volontairement sa pensée et qu'il donne des espérances qu'il est décidé à ne point réaliser ? Point du tout : il est sincère et ce qu'il dit, il le pense. Il pense même bien plus qu'il ne dit. Pris entre les nécessités dynastiques et des affections qui lui tiennent le cœur par toutes sortes de liens : reconnaissance, passion ancienne, habitude de confidences, de repas tête à tête, de vie commune, accoutumance de sans-gêne, tout ce qu'établit de familiarité, entre deux êtres de sexe différent, un bail de quinze années, il ne peut croire qu'il puisse rompre celles-ci au profit de celles-là et il rêve de satisfaire ses intérêts politiques en conservant ses sentiments domestiques. « Il épousera un ventre », comme il dit, mais *sa femme* ce sera toujours Joséphine. De là, cette conception qui peut étonner, mais dont, par différents décrets, il a fourni trop de notions pour qu'on la puisse méconnaître.

Pourquoi a-t-il réglé le rang qu'aura Joséphine à sa cour, s'il ne compte pas qu'elle y vienne ? Pourquoi lui a-t-il donné un palais à Paris s'il ne désire pas

qu'elle l'habite? Pourquoi lui a-t-il laissé Malmaison, s'il n'a pas décidé qu'elle y vivra? Ne peut-il donc réunir près de lui ces deux femmes, celle qui a été la compagne de sa carrière et celle qui sera la mère de ses enfants? N'a-t-il pas le cœur assez large pour y renfermer ces deux affections, si diverses qu'elles ne peuvent, à ce qu'il lui semble, s'offusquer l'une l'autre? Il y aura deux Impératrices, voilà tout : et elles jouiront des mêmes prérogatives, elles porteront la même couronne, elles habilleront leurs gens de la même livrée; elles attelleront leurs carrosses du même nombre de chevaux; l'une sera douairière et l'autre régnante. Elles se verront, se recevront, deviendront amies et qui sait si les conseils de l'une ne seront pas utiles à l'autre pour assurer le bonheur commun? Sans doute, l'idée peut sembler étrange, mais tout ne l'est-il pas? Ne prétend-on pas que Charlemagne a donné un tel exemple, et puisqu'on parle de Henri IV, n'est-il pas vrai que Marguerite de Valois a figuré près de Marie de Médicis et a paru à son sacre? Au temps même où l'on vit, est-il si rare qu'une femme divorcée se rencontre avec celle qui lui a succédé? La politique d'ailleurs ne couvre-t-elle pas toutes choses et, en enveloppant ces deux femmes dans son manteau impérial, ne les revêtira-t-il pas d'une grandeur plus qu'humaine qui n'aura rien à démêler avec les conventions ordinaires de la société? Comme tout ce qu'il fait est hors des mesures habituelles, cela, qui choquerait d'un particulier, peut-il choquer, venant de l'Empereur?

D'ailleurs, l'idée ne se formule peut-être pas chez

lui avec une telle netteté : Entraîné par le désir d'éviter des scènes pénibles et la crainte d'affronter des larmes, convaincu qu'en séparant de lui cette femme qu'il aime encore, et dont il se croit toujours aimé, il brise son cœur, il a accumulé, sans trop réfléchir, les preuves de la tendresse qu'il lui garde et l'on peut dire qu'il a fait un rêve plus qu'il n'a envisagé une réalité. Dès que, cédant à ses instances, il a abandonné le seul plan qui assurât à Joséphine l'indépendance et la dignité de la vie ; dès qu'il ne l'établit pas dans une des nouvelles provinces d'Italie en la qualité honorifique de gouvernante générale ou que, selon le projet suggéré par Eugène, il ne la fixe pas à Milan, près de ses enfants ; dès qu'il lui a promis qu'elle restera en France, comment lui enlever Malmaison qui est sa chose, qu'elle a acheté de son argent, où sont accumulés les témoignages de sa vie, les présents qu'elle a reçus, les collections qu'elle a formées, les fleurs qu'elle cultive, Malmaison dont le nom est inséparable de Joséphine ? Et, dès qu'elle est à Malmaison, pourquoi pas à Paris ?

Pour Joséphine, il ne faut pas s'étonner qu'elle accepte la situation qui lui est faite, quelque douloureuse qu'elle puisse devenir pour une âme qui serait orgueilleuse et haute. D'abord et avant tout, elle ne veut pas s'éloigner de Paris : ailleurs, partout ailleurs, elle ne peut vivre. Comme quantité de gens qui n'y sont point nés et qui même y sont venus assez tard, elle y est attachée par une sorte de superstition qui ne permet point d'envisager même qu'on le puisse

quitter. Chaque fois qu'elle s'est éloignée, que ce fût pour la Martinique, la terre natale, ou l'Italie, la terre de gloire, ç'a été un déchirement. « Je préfère être simple particulière en France, » écrit-elle de Milan, du milieu des triomphes. Et, outre Paris, c'est Malmaison, l'objet de ses constants désirs, de ses ambitions et de ses rêves ; elle a son monde, ses relations, les déjeuneuses des Tuileries, tout ce peuple de gens qu'elle a obligés, servis, prônés, placés, en qui sa naïveté voit des amis et des fidèles ; elle a sa fille et ses petits-fils ; elle a des sentiments, des accoutumances et des besoins. Les honneurs viennent par surcroît ; elle n'a garde d'en faire fi, car, outre un agrément qu'elle apprécie, il lui plaît de rester impératrice, de recevoir des respects, d'exercer sa bienveillance, d'étendre sa protection ; c'est une dignité qui flatte sa vanité ; cela entraîne un train qui convient à ses goûts ; mais, obligée de choisir, elle eût sans doute préféré Paris sans être impératrice, à rester impératrice sans Paris : car à Paris, et autour, il y a ce à quoi elle tient vraisemblablement plus qu'à tout : ses marchands, ses fournisseurs et ses femmes de chambre, ce qui lui sert à se parer, car elle n'est point de celles qui renoncent et ce n'est pas ses quarante-sept ans qui la feront désarmer. N'a-t-elle pas, dès lors, un besoin toujours croissant de ceux-là qu'elle ne rencontrerait nulle part aussi habiles, dont le métier est de la flatter et de lui persuader qu'elle n'a pas pris un jour ?

Quant à la nouvelle femme de l'Empereur, elle est toute prête à lui faire bonne mine. N'est-ce pas ainsi

que, les maîtresses qu'il avait, — les craintes passées qu'elles ne l'évinçassent — elle les gracieusait de son mieux et s'en entourait? Elle en avait dans ses dames du Palais, et elles n'étaient pas les moins choyées elle en avait dans ses lectrices et ses dames d'annonce : elle les admettait dans son intimité et leur en trouvait un agrément particulier. A présent qu'on ne saurait revenir sur la séparation définitive, elle prend, au dedans d'elle, son parti, en femme qui a vu le monde, qui a eu des amants, qui s'est efforcée de les garder au moins comme amis, et qui, ayant traversé les temps du Directoire, n'a point des étonnements de petite fille. Elle sera à Napoléon comme une ancienne maîtresse, avec des droits mieux établis et une situation consacrée : n'arrive-t-il pas que des maris donnent, pour habituelle société, à de jeunes femmes qu'ils épousent, quelque amie dévouée qui ne sut jadis rien leur refuser? Joséphine n'a-t-elle pas connu ainsi des trios inséparables et même de délicieux quatuor? Sans doute, il y aura des moments difficiles, mais n'excelle-t-elle pas à ce qui exige du tact et de l'à-propos mondain? Elle saura se mettre en sa place et s'y tenir, restreindre ses prétentions, apporter des facilités, et n'est-elle point faite pour y réussir, elle qui, quinze années durant, est parvenue sans trop de scènes et sans un seul éclat formel, à vivre côte à côte avec tout ce qui est Bonaparte?

III

LES PREMIERS JOURS

16 décembre 1809 - 29 mars 1810.

Le 16 décembre, à 2 heures après midi, par une pluie battante, c'est le départ. Dans la cour du Carrousel, on charge les voitures et, aux soldats, à la valetaille, aux curieux, on donne l'étonnant spectacle de la ménagerie qu'on case dans une des voitures de suite : un perroquet dans sa cage, les deux chiens-loups rapportés de Strasbourg, avec leur progéniture ; puis les cartons, les nécessaires, les petits meubles d'usage. Il faudra à la porte, pour les sortir, un laissez-passer, qu'a, d'avance, signé le concierge.

Joséphine est seule dans cet appartement, dont les déplaisantes décorations ont été achevées cette année même, où elle n'est entrée qu'à contre-cœur et d'où à présent elle s'en va, chassée. L'Empereur, se faisant suivre de son secrétaire, descend par l'escalier dérobé. Au bruit qu'il fait en entrant, elle se lève vivement et se jette en sanglotant contre sa poitrine. Il l'embrasse plusieurs fois très tendrement et elle s'évanouit.

Napoléon alors la dépose dans les bras de Meneval et se retire rapidement par les salons du rez-de-chaussée. Elle s'aperçoit aussitôt qu'il a disparu, redouble ses plaintes et ses sanglots. Elle prend les mains de Meneval, lui recommande de dire à l'Empereur de ne pas l'oublier, lui fait promettre de donner des nouvelles dès l'arrivée à Trianon, de faire écrire l'Empereur, de lui parler d'elle. Elle ne peut se décider à laisser partir Meneval, sentant qu'il lui enlève le dernier prétexte qu'elle ait de tarder encore, de monter dans la *charrette.*

Elle part enfin sous le ciel plombé, sous la pluie pénétrante de décembre — la pluie du jour des Aigles. Comme elle était chaude et bienfaisante, près de celle-ci ! — Elle arrive à Malmaison où tout attriste et consterne : la saison, la pluie, les souvenirs. Peu de monde, très peu. Bien que, régulièrement, le service d'honneur doive continuer, déjà des défections se sont produites que les étrangers eux-mêmes notent et blâment. Le premier aumônier, la dame d'honneur, la dame d'atours ne cherchent point à rejoindre et abandonnent. Combien d'autres ? Il faudra demain une lettre du grand maréchal, annonçant, par ordre de l'Empereur et Roi, que, « jusqu'au 1er janvier, le service continuera à être fait près de S. M. l'impératrice Joséphine par la Maison de l'Impératrice »

Là-dessus, sur quelques invites qu'a faites Napoléon, des « Avez-vous vu l'Impératrice ? » qu'il a jetés, les gens de cour se mettent en branle : le premier jour, il n'était venu, avec les dames de la reine

Hortense que cinq à six des dames du Palais et une seule personne qui ne fût pas de la Maison — la duchesse de Raguse ; à présent, la foule se précipite et croit faire sa cour en remplissant seulement un devoir. Mais l'effet est produit et une fois de plus les fidélités ont donné leur mesure.

Quelle journée, celle du lendemain de l'arrivée ! Il ne cesse de pleuvoir. La matinée s'est passée en crises de larmes provoquées par la vue « des lieux qu'elle a si longtemps habités avec l'Empereur », redoublées à chacune des visiteuses — la duchesse de Bassano, la duchesse de Rovigo, Mme de Montalivet, Mme Octave de Ségur, Mme de Luçay, la duchesse d'Elchingen, la duchesse de Raguse — qui exaltent à l'envi la résignation et le courage de tout ce qui est Beauharnais. A la première heure, l'Empereur a, de Trianon, envoyé aux nouvelles d'Audenarde, son bel écuyer. « Il me dit, écrit-il, que tu n'as plus de courage depuis que tu es à Malmaison. Ce lieu est cependant tout plein de nos sentiments qui ne peuvent ni ne doivent changer, du moins de mon côté. J'ai bien envie de te voir, mais il faut que je sois sûr que tu es forte et non faible. Je le suis aussi un peu et cela me fait un mal affreux. » Quoi qu'on fasse pour le retenir à Trianon, où toute la Famille réunie l'entoure, cherche à user son temps, où, pour le distraire, Pauline a amené, outre sa dame d'honneur, Mme de Cavour, Mmes de Barral, de Chambaudouin et de Mathis, il souffre et il s'agite à la sentir si près, désespérée. Impossible par cette pluie de se promener ou

de chasser : on est réduit à jouer aux cartes. Il s'en lasse, demande sa voiture, court à Malmaison, et, au retour, il lui écrit encore : « Mon amie, je t'ai trouvée aujourd'hui plus faible que tu ne devais être. Tu as montré du courage, il faut que tu en trouves pour te soutenir ; il ne faut pas te laisser aller à une funeste mélancolie et surtout soigner ta santé qui m'est si précieuse. Si tu m'es attachée et si tu m'aimes, tu dois te comporter avec force et te (placer ?) heureuse. Tu ne peux pas mettre en doute ma constante et tendre amitié et tu connaîtrais bien mal tous les sentiments que je te porte, si tu supposais que je puis être heureux si tu n'es pas heureuse, et content si tu ne te tranquillises. Adieu, mon amie, dors bien, songe que je le veux. » Tombant à l'heure du coucher, cette lettre de tendresse amène encore des crises de larmes et l'insomnie.

Si, au matin, elle pouvait se promener dans le parc, prendre un peu de fatigue dans les allées, s'intéresser aux choses anciennes, se distraire en projets nouveaux, mais il pleut et il vente : il faut qu'on reste à l'intérieur. Eugène essaie de la gaîté, des mots rieurs, de l'esprit de jeunesse : cela détonne. Le mieux, ce sont les visites et, à partir du déjeuner elles affluent. « Il y a un monde énorme. » A chaque nouvelle personne qui apporte les assurances de son dévouement et de son respect et la banalité de ses condoléances, Joséphine repart en larmes. C'est d'étiquette, au moins de politesse. Si, par nature, elle n'y était pas portée ; si elle n'avait pas, comme elle eut toujours,

une faculté rare, même chez une femme, de pleurer à volonté, abondamment et sans motif ; si, de ces larmes elle n'empruntait pas l'attitude à la fois la plus seyante et la plus convenable, elle pourrait encore, par l'énervement qu'elle éprouve, en tirer un soulagement. Est-ce du désespoir, comme on le dit, et faut-il croire que, à des moments, sa tête s'égare ? Pourtant « il ne lui échappe pas un mot de trop, pas une plainte aigre ; elle est réellement douce comme un ange ». L'attitude est excellente, et même elle est naturelle.

A Paris, elle produit un excellent effet. Ceux mêmes qui lui furent constamment opposés à la Cour consulaire et impériale, disent l'intérêt que lui porte le public, la réserve, la décence et la sagesse avec laquelle, du plus petit au plus grand, chacun s'exprime sur la séparation. On la plaint, on la trouve courageuse, on admire son sacrifice. Les partisans véritables de l'Empereur s'affligent, sans oser pourtant, à l'exception de quelques soldats, tels que Rapp, blâmer ouvertement ; et, ailleurs, on se prend pour elle d'un intérêt inattendu, et l'on cherche à exploiter sa disgrâce.

Le 18, sous la pluie, l'Empereur courre le cerf dans la forêt de Saint-Germain et, par trois fois, fait demander des nouvelles. Le 19, avant de partir pour la chasse à tir au plateau de Satory, il expédie Savary, car il ne lui suffit point d'écrire et de recevoir des lettres : il lui faut des témoins qu'il interroge et qu'il presse de questions, et il les choisit assez familiers pour qu'ils reçoivent des confidences, observent les

détails et le renseignent de tout. En revenant de la chasse, il trouve une lettre d'elle et il lui écrit : « Je reçois ta lettre, mon amie. Savary me dit que tu pleures toujours : cela n'est pas bien. J'espère que tu auras pu te promener aujourd'hui. Je t'ai envoyé de ma chasse. Je viendrai te voir lorsque tu me diras que tu es raisonnable et que ton courage prend le dessus. Demain, toute la journée, j'ai les ministres. Adieu, mon amie ; je suis triste aujourd'hui ; j'ai besoin de te savoir satisfaite et d'apprendre que tu prends de l'aplomb. Dors bien. »

Le 20 donc, point de visite ; il y a conseil ; d'ailleurs, on attend le roi de Bavière, au-devant duquel Eugène est allé jusqu'à Meaux. Le 21, l'Empereur veut venir, « mais il est très occupé et un peu indisposé ». « Je te prie, écrit-il, de me dire comment tu te portes. Le temps est bien humide et pas du tout sain. » Dans la journée, le soleil se montre. « J'espère, écrit-il le soir, que tu auras été voir tes plantes, la journée ayant été belle. Je ne suis sorti qu'un instant cet après-midi, à trois heures, pour tirer quelques lièvres. » Elle s'est promenée en effet. Mme de Rémusat qui s'est instituée sa directrice physique et morale, l'y a forcée, voulant, dit-elle, essayer de fatiguer son corps pour reposer son esprit. Elle s'est laissée faire ; elle se laisse interroger, questionner, agiter en tous sens, et elle se prête à tout, comprenant bien l'intention et semblant en savoir gré au milieu de ses larmes. « Il me semble quelquefois, dit-elle, que je suis morte et qu'il ne me reste qu'une

sorte de faculté vague de sentir que je ne suis plus. »

Cette impression si juste dure peu. Éloignée, voyageant, partie pour Milan ou pour Rome, elle pourrait endormir peu à peu la douleur de sa chute ; mais, si près de Paris et de Trianon, à chaque instant, les sensations identiques se renouvellent : un billet ou une attention de l'Empereur, un visage familier aux Tuileries, un page, un domestique, un soldat, tout est prétexte à ressusciter la plainte. Sans doute l'a-t-elle voulu, mais savait-elle ce qu'elle devait vouloir ? Et l'Empereur qui, par faiblesse envers elle, par faiblesse, peut-on dire, envers lui-même, n'a pas prescrit le départ, qui souffre lui aussi de ce voisinage et qui, en croyant adoucir la séparation, l'a rendue plus cruelle en en prolongeant l'agonie, ne devait-il pas se rendre compte mieux qu'elle de ce qui est arrivé ? Il faut que Mme de Rémusat profitant de ce que son mari est de service à Trianon, le charge « de faire arriver à l'Empereur qu'il écrive à l'Impératrice de manière à l'encourager et, pas le soir, parce qu'il lui donne des nuits affreuses,... de modérer les expressions de ses regrets et de son affliction quand il lui écrit ».

Il les modère en effet et prend un ton plus viril : « Je serais venu te voir aujourd'hui, écrit-il le 23, si je n'avais dû aller voir le roi de Bavière qui arrive à Paris... J'espère te voir demain et te trouver gaie et d'aplomb. » Il vient en effet le 24 et, pour ce jour, il a dépouillé « cette humeur de chien » dont se plaignait la veille Catherine de Westphalie et qu'il avait

gardée depuis le 16; mais, si affectueux et tendre qu'il se montre, il n'embrasse pas Joséphine, n'entre pas dans les appartements et il reste constamment à la vue de tous. Le lendemain, sur le désir qu'il en a témoigné, elle vient à Trianon lui rendre sa visite; il la retient à dîner avec Hortense, Eugène et une partie du Voyage et « il est très bon et très aimable pour elle » au point que, au dire d'Eugène, elle paraît tout de suite en être beaucoup mieux. Durant qu'elle est à Trianon, y arrive, pour faire sa cour, le roi de Wurtemberg, et c'est encore une diversion.

Dès le lendemain matin, Napoléon lui écrit : « Je me suis couché hier soir après que tu as été partie, mon amie. Je désire te savoir gaie. Je viendrai te voir dans la semaine. J'ai reçu tes lettres que je vais lire en voiture. » En effet, l'octave de deuil est finie, il rentre aux Tuileries. C'est là une épreuve pour lui et plus encore pour elle. Dans ce palais où elle était habituée, depuis dix ans, de vivre près de lui, la place qu'elle occupait reste vide, mais pour combien de temps! Si Napoléon se trouve souffrir de la solitude, combien plus souffre-t-elle de l'absence? L'Empereur à Trianon, il semblait que ce fût une vie autre et quelque chose qui n'engageât point : c'était une villégiature où elle ne l'accompagnait pas. L'Empereur aux Tuileries et elle à Malmaison, c'est vraiment la déchéance, c'est la sensation de la définitive rupture. Napoléon le sent bien : « Eugène m'a dit, lui écrit-il, que tu avais été toute triste hier; cela n'est pas bien, mon amie. C'est contraire à tout ce

que tu m'avais promis. J'ai été fort ennuyé de revoir les Tuileries ; ce grand palais m'a paru vide et je m'y suis trouvé isolé. » Et le même jour, à six heures du soir, en l'autorisant à recevoir la visite du roi de Wurtemberg et du roi et de la reine de Bavière : « Je désire fort aller à Malmaison, ajoute-t-il, mais il faut que tu sois forte et tranquille. Le page de ce matin m'a dit qu'il t'a vue pleurer. *Je vais dîner tout seul.* » C'est bien par là qu'il est pris, par la rupture de ses habitudes et, en insistant, comment ne sent-il pas qu'il la blesse ?

Pourtant, les rois de la Confédération qu'elle a à recevoir, lui portent une sorte de distraction. Elle pleure le 29 pour le roi de Wurtemberg, et, après, pour les Bavarois ; elle n'en est pas moins toute grâce au travers de ses larmes. Mais ces larmes, si faciles, rapportées à l'Empereur, le troublent et l'inquiètent ; il en cause avec Eugène. Il aurait voulu venir à Malmaison, mais il a été retenu par le Conseil jusqu'à huit heures : « Je n'ai dîné tout seul qu'à cette heure là, écrit-il, » et il ajoute : « Je désire bien te voir. Si je ne viens pas aujourd'hui, je viendrai demain après la messe. » Mais, le lendemain, il a grande parade. Il doit voir toute sa vieille garde, en plus de soixante trains d'artillerie. Si la parade finit avant trois heures, il viendra terminer l'année près d'elle, « sinon, dit-il, à demain ».

Malmaison est loin, décidément, et, dans l'isolement où il se trouve, avec la solitude surtout de son dîner, l'Empereur, de lui-même, pense à rapprocher José-

phine, à l'appeler à Paris : « Le roi de Westphalie, va partir, lui écrit-il, ce qui pourra donner une maison vacante. » C'est là ce qu'elle souhaite par-dessus tout, et les étrennes qui peuvent lui être le plus agréables. Que n'écoute-t-elle son fils qui, pour lui adoucir ces premiers jours, est resté près d'elle, et qui, malgré ses devoirs de gouvernement et de famille, prolonge son séjour, espérant sans doute qu'il la décidera à le suivre à Milan ? Eugène qui n'est pas tout à fait assez dupe, qui ne croit pas tout à fait aux larmes, qui voit sa mère « résignée » pourvu que ce soit en tête à tête, qui est convaincu « que l'Impératrice sera plus heureuse dans sa nouvelle position, et nous tous aussi », redoute avec raison les difficultés d'un séjour à Paris et juge, comme il faut, que la disparité des situations en paraîtra bien plus choquante à sa mère elle-même. Mais, pendant qu'il se soustrait, en restant à Malmaison, au jour de l'an complimenteur de Paris et aux doléances sur sa disgrâce prochaine, Joséphine, s'il lui était permis, y courrait tout de suite, quitte à ne recevoir en respects que les aumônes qu'on lui rapporterait des Tuileries. Paris ! Être à Paris ! Ce n'est point pour elle subir toutes les affres de sa déchéance, c'est prendre possession, c'est s'assurer qu'elle y demeurera, qu'on n'osera plus l'éloigner par la suite et qu'elle tiendra sa place en face de la nouvelle impératrice.

Comme elle regrette le temps perdu ! Mais peut-elle aller en quelque auberge, même en une maison

de passage, quand elle a l'Elysée! Ah! si l'Elysée était libre! Mais le roi de Saxe parti, tout de suite, les Murat s'y sont installés (17 décembre), heureux de rentrer en leur bien, fût-ce pour quelques jours[1] et surtout de prendre la place de l'Impératrice. Et Caroline s'y trouve si agréablement qu'elle ne pense nullement à quitter; elle y donne des bals masqués, elle y fait, quinze jours durant, répéter le quadrille des Echecs qu'on doit danser chez Marescalchi; elle est chez elle. Il y a d'ailleurs des formalités à remplir: L'architecte de la Couronne n'a pas encore fait la remise officielle à l'architecte de l'Impératrice. Au moins, ce sera pour la première semaine de janvier. Joséphine en a la promesse formelle et elle n'a garde de ne point la faire réitérer par l'Empereur, lorsqu'il vient, quoique souffrant, lui souhaiter la bonne année; même, sans doute, touche-t-elle un mot de son désir à la reine de Naples qui ne manque pas, ainsi que les princesses, de lui offrir ses vœux. Le lendemain, à la chasse au Bois de Boulogne, Caroline essaie de se rattraper près de l'Empereur, mais, cette fois, elle fait buisson creux.

Il ne suffit pas de venir à l'Elysée, il faut y rester et, pour cela, Joséphine, ce jour même, joue un coup de partie qui, s'il réussit, la posera en négociatrice du mariage de l'Empereur, en protectrice de la nou-

[1] Dans ce chassé-croisé que font les rois à Paris en décembre 1809, c'est Eugène qui, installé d'abord à l'hôtel Marbeuf, le cède au roi de Bavière lorsqu'il arrive et prend alors au Pavillon de Flore l'appartement qu'occupaient les Murat, lesquels vont à l'Élysée.

velle épouse, lui assurera, pense-t-elle sa reconnaissance, et la mettra en posture de ne pouvoir, sans ingratitude, être éloignée par elle. Du côté de la Russie, elle n'a rien à espérer et elle a tout à craindre. Elle n'y connaît personne qui puisse s'intéresser à elle; elle n'a eu aucun rapport avec l'empereur Alexandre. C'est là un monde nouveau dont elle a peur. Avec l'Autriche, tout au contraire. Dès 1796, elle était en coquetterie avec l'archiduc Ferdinand, grand-duc de Toscane; après Campo-Formio, elle recevait un admirable attelage que l'empereur, « touché des bons sentiments qui l'animaient », lui envoyait en présent de ses haras; elle était sur le pied de recommander des affaires, comme, d'Autriche, on lui en recommandait. On la tenait pour utile. On s'empressait à lui offrir des cadeaux et non des moindres. Elle était en familiarité avec Louis de Coblentz, en confidence avec Metternich. De tous côtés, elle connaissait des gens; elle se croyait assurée d'eux et se persuadait qu'ils ne lui manqueraient point.

Le 1er janvier, elle dépêche à Mme de Metternich, pour l'inviter à la venir voir à Malmaison, Mme d'Audenarde, la mère de l'écuyer, qu'elle a retirée près d'elle et mise dans son extrême confiance. Le 2, Mme de Metternich se rend à cette invitation qui n'a pas été sans la surprendre. Dans les salons, elle trouve Eugène qui paraît l'attendre. Hortense survient : après des mots : « Vous savez, lui dit Hortense que nous sommes tous Autrichiens dans l'âme, mais vous ne devineriez jamais que ma mère a eu le courage

de conseiller à l'Empereur de demander votre archiduchesse. » Déjà Eugène a fait de telles ouvertures au prince de Schwartzenberg, « au nom de l'Empereur et de l'aveu de l'Impératrice, sa mère », mais l'intervention directe de Joséphine n'est pas moins inattendue. Sur ce qu'a dit sa fille, elle entre et dit à Mme de Metternich : « J'ai un projet qui m'occupe exclusivement et dont la réussite seule me fait espérer que le sacrifice que je viens de faire ne sera pas en pure perte : c'est que l'Empereur épouse votre archiduchesse; je lui en ai parlé hier et il m'a dit que son choix n'est pas encore fixé ; mais, ajoute-t-elle, je crois qu'il le serait s'il était sûr d'être accepté chez vous. » Mme de Metternich « dit alors tout ce qu'elle peut pour prouver que, pour elle, elle regarderait ce mariage comme un grand bonheur, mais elle ne peut s'empêcher d'ajouter que, pour une archiduchesse d'Autriche, il peut être pénible de venir s'établir en France. » Joséphine dit toujours : « Il faut que nous tâchions d'arranger cela »; et elle se désole que M. de Metternich ne soit pas à Paris. « Il faut, répète-t-elle, faire envisager à votre empereur que sa ruine et celle de son pays est certaine s'il n'y consent pas et c'est peut-être aussi le seul moyen d'empêcher l'Empereur de faire schisme avec le Saint-Siège. » Et elle annonce que l'Empereur va venir déjeuner, qu'elle lui parlera. Et, Mme de Metternich rentrée à Paris, ce sont de continuels messages d'Hortense que transmet Mlle Cochelet.

L'affaire n'a pas besoin d'elles pour marcher, même courir. Néanmoins, entre tant d'intermédiaires qui

s'offrent, c'est Joséphine que choisit Metternich pour reporter à Napoléon la réponse du cabinet autrichien et il peut sembler, aux louanges dont il la comble, qu'elle a atteint son but. « Cette princesse, écrit ostensiblement Metternich à sa femme, a fait, dans les derniers temps, preuve d'une force de caractère qui doit bien augmenter les sentiments de vénération que, depuis longtemps, lui ont voués la France et l'Europe entière. » Joséphine va-t-elle donc devenir la négociatrice officielle? Est-ce donc elle qui, dans le lit qu'elle vient de quitter, va conduire sa jeune rivale? Mais, à ce moment même, Napoléon qui semble avoir multiplié les porteurs de paroles, de façon à ne donner à aucun un caractère officiel et à démentir leurs avances s'il lui plaît, qui s'est ménagé le mariage autrichien en cas où il trouverait de trop forts obstacles au mariage russe, qui sait à présent à quoi s'en tenir et qui garde au moins l'apparence de choisir, suspend la marche sur Vienne pour attendre les nouvelles de Pétersbourg. Lorsqu'il remettra les fers au feu, ce sera Eugène qui, « sur son désir, sera mis à la tête de cette affaire », et ce sera lui qui sera chargé d'enlever la signature de Schwartzenberg. L'avantage n'en sera pas moins perdu pour Joséphine, envers qui l'on pourra se montrer ingrat tout à son aise.

Mais, en ce moment, elle se voit en bonne posture vis-à-vis de l'Autriche et rien des sentiments que lui témoigne l'Empereur n'est pour l'inquiéter. Il lui écrit lorsqu'il ne peut venir; il s'inquiète de tous ses

actes ; il nomme sa maison ; il se réjouit si elle se promène ou se distrait. Le 6, après une longue visite où il a senti « combien sa société a de charmes pour lui », il travaille pour elle avec Estève, son trésorier. « J'ai accordé, lui écrit-il, 100 000 francs pour 1810 pour l'extraordinaire de Malmaison. Tu peux donc faire planter tant que tu voudras ; tu distribueras cette somme comme tu l'entendras. J'ai chargé Estève de te remettre 200 000 francs aussitôt que le contrat de la maison Julien sera fait. J'ai ordonné que l'on paierait ta parure de rubis, laquelle sera évaluée par l'Intendance, car je ne veux pas de voleries de bijoutiers. Ainsi, voilà 400 000 francs que cela me coûte, J'ai ordonné que l'on tînt le million que la Liste civile te doit pour 1810 à la disposition de ton homme d'affaires pour payer tes dettes. Tu dois trouver, dans l'armoire de Malmaison, 5 à 600 000 francs, tu peux les prendre pour faire ton argenterie et ton linge. J'ai ordonné qu'on te fît un très beau service de porcelaine ; l'on prendra tes ordres pour qu'il soit très beau. » Enfin, il a commandé que les formalités de la remise de l'Elysée soient remplies dès le lendemain.

Voilà de quoi réjouir Joséphine et de quoi plaire à l'entourage ; car, à Malmaison, on s'ennuie à mourir. Par ces temps d'humide froidure, on est pénétré de tristesse au premier pas. Les visites se font rares ; le service n'est pas encore organisé et reste en quelque sorte volontaire. C'est comme une veillée de la mort qui se prolonge quinze jours après l'enterrement. Au début, l'on prenait l'air de tristesse ; l'on n'a pas

besoin à présent de prendre l'air d'ennui. L'Impératrice continue à pleurer à chaque visiteur : cela paraît beaucoup de larmes. Elle affecte de parler de l'Empereur, du désir qu'il lui témoigne de la voir habiter Paris. « Ce qu'elle dit eût paru simple le mois passé ; à présent, on n'y voit plus que l'envie de faire croire à un crédit perdu. » Et, en effet, les jours suivent les jours, et ce départ annoncé ne s'effectue pas et l'on se prend à douter qu'il s'effectue jamais.

On a tort. Où les visiteurs voient une affectation, il n'y a encore que l'expression d'une vérité, mais, chaque jour, cette vérité s'estompe davantage et se rend moins formelle. Certes, Napoléon continue à souffrir de la solitude et de la rupture de ses habitudes. Malgré les fêtes que ses sœurs, les dignitaires, les ministres s'ingénient à lui donner, malgré les distractions de tous les genres qu'on se fait un devoir de lui présenter, il regrette de dîner seul, de ne plus trouver là, dans les journées de désœuvrement ou dans les nuits d'insomnie, cette femme qui savait l'écouter, le dorloter, et qui avait assez vécu avec lui pour connaître les répliques nécessaires à ses questions. Plus d'historiettes à entendre, plus de cancans à recueillir, son dictionnaire lui manque et son journal de Paris. Quelles que soient ses occupations, il prend encore le temps de courir à Malmaison, d'écrire, d'envoyer de petits présents ; mais il ne faut pas que l'absente tarde trop ; il faut qu'elle se hâte de renouer la chaîne des habitudes anciennes, qu'elle en forme qu'il puisse conserver lorsqu'il sera remarié : car voici que peu à

peu les visites se font plus rares, que les lettres se font plus courtes, un peu moins tendres ; que les prétextes apparaissent : malaise, travail et le reste. D'autres accoutumances se substituent à celles d'hier et les éloignent. Il y pense encore et il les regrette, mais non plus comme au lendemain du jour où il les a rompues. Alors, elles semblaient nécessaires à la vie ; il s'aperçoit qu'il vit sans elles et, s'il fallait les reprendre, elles le gêneraient sans doute et lui deviendraient promptement odieuses. Une femme de quarante-six ans, telle qu'est Joséphine, ne peut plus prétendre, comme jadis, à inspirer une passion qui s'accroît par l'absence ; seulement à apporter, dans l'existence quotidienne, un agrément et une douceur dont la continuité perpétue les sentiments que l'amour a formés, mais qu'a consolidés surtout la communauté d'intérêts, d'idées et de sensations. Cette communauté se brise dès que le présent n'y est plus compris et que l'avenir en est exclus. Pour la renouer, il faudrait une transformation des rapports anciens qu'on peut bien dire impossible ici à réaliser, et le fossé, se creusant chaque jour, devient l'abîme.

Deux mois durant, presque entiers, Napoléon s'est tourné vers le passé et, au moment de rompre avec lui, d'entrer dans cette carrière nouvelle où il ne sait ce qui l'attend, il a regretté la femme qu'il était contraint d'abandonner ; il a souffert des souffrances qu'elle endurait par lui et plus encore de la vie inaccoutumée qu'il devait mener ; mais, à présent, le lien ancien s'est relâché par la désuétude ; il a la conscience

d'avoir fait pour Joséphine tout ce que son amour lui commandait, tout ce qu'exigeaient les convenances, tout ce que sa dignité devait à la compagne de sa fortune et il se tourne vers l'avenir qui, seul, emplit sa pensée. Certes, il est bon pour Joséphine, mais déjà l'effort se sent et s'exprime. Elle est souffrante deux jours et il ne vient pas à Malmaison. Il vient enfin — ce n'est qu'une fois par semaine maintenant — mais, à chaque fois, elle lui adresse des demandes nouvelles, et surtout elle lui reparle de l'Elysée. Certes, il a promis qu'elle y viendrait. Cela lui semblait tout simple, fort agréable, au commencement de ce même mois de janvier, et l'on croirait maintenant qu'il regrette de s'être engagé.

Sans doute, après les assurances qu'il lui a données et qu'il a données à son fils, redoute-t-il de la voir habituellement, en ce moment où, en échange de la succession du royaume d'Italie, il impose à Eugène la succession de ce grand-duché de Francfort pour qui Fesch, tout à l'heure, était un suffisant héritier. Mais qu'y peut-il ? L'avenir l'obsède ; il en a pris possession. Il n'est pas encore bien certain d'avoir trouvé une femme, ni quelle, et il prépare l'établissement de son second fils, auquel il ne saurait sans scrupule enlever le royaume d'Italie. Il a pris le solennel engagement d'en laisser la succession à Eugène, *en cas qu'il n'ait pas d'enfants ;* mais, à présent, il va les avoir, il les a ; il est délié vis-à-vis du roi de Bavière, d'Eugène, d'Auguste, du sénat d'Italie et du sénat de France. Pourtant, à Eugène, il donnera quelque chose,

« un duché en Allemagne avec une très belle ville pour résidence », et, comme son second fils n'est pas encore né, il laissera Eugène gouverner ce temps-là le royaume ; même il lui fera attribuer par le Sénat, un apanage de prince italien, un million de rentes, dont moitié en domaines, et la villa Bonaparte ; mais cela n'est que viager, servira ensuite au douaire de la vice-reine, ne passera point aux enfants et reviendra au prince de Venise, le fils aîné de son deuxième fils — car il voit déjà ses petits-enfants !

Pourtant, il a promis et Joséphine ne se fait pas faute de le lui rappeler. Il n'en disconvient pas et même il ne demande qu'à la satisfaire. « J'ai fait arranger tes affaires ici et ordonné qu'on portât tout à l'Élysée, » écrit-il le 28 janvier, et le 30 : « Je te saurai avec plaisir à l'Élysée et fort heureux de te voir plus souvent, car tu sais combien je t'aime. » Mais, à force de souffrir des retardements, Joséphine commence à douter ; il n'est bruit que d'éloignement, d'exil, d'interdiction de résider à Paris ; elle prend l'alarme, elle dépêche Eugène près de l'Empereur et Napoléon se défend, il est obligé de se justifier : « J'ai dit à Eugène, écrit-il le 3 février, que tu aimais plutôt écouter des bavards d'une grande ville que ce que je te disais ; qu'il ne faut pas permettre qu'on te fasse des contes en l'air pour t'affliger. J'ai fait transporter tes effets à l'Elysée, mais sois tranquille et contente et aie une confiance absolue en moi. »

La permission est enfin arrachée ; le même soir, Joséphine s'installe et, tout de suite, l'Empereur vient

la voir. Eugène a rempli sa tâche et, quoi qu'il augure de ce séjour, il peut, à présent que sa mère a obtenu la satisfaction qu'elle souhaitait, regagner Milan.

Mais quoi ! Pour Joséphine, est-ce là Paris ? Est-ce là qu'elle a, si âprement, désiré revenir ? Partout autour d'elle, on s'agite, on danse, on dîne, on soupe. Il y a des spectacles, des audiences solennelles, des réceptions et des présentations, mais c'est aux Tuileries ; des cortèges défilent dans le Faubourg, nul ne s'arrête à l'Elysée. Les voitures portant des femmes en toilette et des hommes en costume, passent devant le porche, aucune ne le franchit. L'Empereur court les théâtres ; il va à l'Opéra-Comique, et il est si content qu'il se fait, par la troupe de Feydeau, donner le spectacle dans les petits appartements, et c'est dans les anciens appartements de Joséphine !

Bal chez le prince de Schwartzenberg, bal chez le prince de Bénévent, bal chez la princesse Pauline, bal chez le prince de Neuchatel, bal chez l'Archichancelier, vingt invitations par jour ; les danseurs sont fourbus, les danseuses ont perdu le souffle, les buffets ont épuisé Paris de victuailles, et, au bruit de ces violons qui retentissent de tous côtés jusqu'à l'Elysée, il faut continuer des soirées moroses où, seulement, par quelque passante qui fait l'aumône de sa visite, l'on apprend comme étaient décorés des salons de tel prince et comme les dames étaient habillées. Heureuse encore Joséphine si ses dames de service ne la quittent point pour courir où l'on s'amuse, où l'on a chance d'attraper un sourire du maître

L'Empereur est tourné au gai ; il néglige la tragédie, il lui faut des comédies pour se distraire ; il lui faut *Brueys et Palaprat*, *Molière avec ses amis*, bien mieux : le *Mariage de Figaro;* il chasse à Saint-Germain, il chasse au Bois de Boulogne, il chasse à Satory ; ce sont des divertissements tous les jours et des bals tous les soirs, comme s'il s'entraînait à rajeunir et voulait, pour la jeune femme qu'il attend préparer une atmosphère de plaisir. Il arrive encore qu'au passage il entre à l'Élysée, mais il est pressé, il voit les yeux rouges, les larmes prêtes à jaillir, et il part. Un instant, il a pensé que Joséphine pourrait l'accompagner à Grignon, chez Bessières, auquel il donne cette insigne marque de faveur de lui demander à chasser. Elle risque une observation ; tout de suite, il s'y rend et sans discuter. « Mon amie, lui écrit-il, j'ai reçu ta lettre. Je désire te voir, mais les réflexions que tu fais peuvent être vraies. Il y a peut-être quelque inconvénient à nous trouver sous le même toit pendant la première année. Cependant la campagne de Bessières est trop loin pour pouvoir revenir. D'un autre côté, je suis un peu enrhumé et je ne suis pas sûr d'y aller. » Il y va pourtant, et avec le roi de Bavière, les reines de Naples et de Hollande, la grande-duchesse de Bade, Berthier, Duroc, Moncey, Davout, Lauriston, le prince et la princesse Aldobrandini, les duchesses de Bassano, de Rovigo, de Frioul, de Cassano, Mme Duchatel, MMmes de Montmorency et de Mortemart, Mme de Broc et Mlle de Mackau. Il est de très bonne humeur, il dîne, il joue avec les

dames au *Furet du bois joli*, il danse, il veut que tout le monde danse, le roi de Bavière, Davout, même la vieille duchesse de Cassano qui n'a pas dansé depuis trente ans; il danse la Monaco, huit, dix fois; il danse le Grand-père; c'est un sous-lieutenant à sa sortie de l'École militaire. Le lendemain, à part une véhémente sortie contre Law qui a bâti le château de Grignon, en la présence de Lauriston, petit-neveu de Law, il est constamment aimable pour tout le monde et d'une gaîté surprenante. Le surlendemain, à l'improviste, sur les huit heures du matin, par une espièglerie de jeune officier, il annonce le départ pour Rambouillet et il faut qu'à demi endormies, les dames se jettent en voiture, ayant à peine le temps de passer une robe. A Rambouillet, des chasses, des jeux, des danses, on est en pleine joie. En arrivant à Paris, le 23, à six heures, avant de recevoir Czernicheff qui lui apporte une lettre d'Alexandre, il trouve une lettre de Joséphine que lui remet Savary : « Je vois avec peine que tu es triste, répond-il ; je suis bien aise que tu ne te sois pas aperçue du feu. J'ai eu beau temps à Rambouillet. Hortense m'a dit que tu avais eu le projet de venir dîner chez Bessières et de retourner coucher à Paris. Je suis fâché que tu n'aies pas pu exécuter ton projet. Adieu, mon amie, sois gaie. Songe que c'est le moyen de me plaire. »

Et durant ce temps, Berthier court sur la route de Vienne, ambassadeur extraordinaire chargé de demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise ; la Maison de la nouvelle Impératrice est nommée ; on pré-

pare le trousseau et la corbeille ; le douaire, injure suprême, est fixé à quatre millions. « C'est le douaire des Impératrices. » — Qu'était donc Joséphine ? — Paris retentit des apprêts des fêtes prochaines ; les fournisseurs ne sont occupés que du Mariage. Que faire à l'Elysée ? N'est-ce pas une prison véritable, pire que Malmaison, d'où au moins on se peut évader aux environs, où l'on a ses habitudes, ses serres, ses fleurs, ses bêtes ? Paris, les boulevards, les rues, les jardins, n'est-ce pas comme interdit à l'impératrice d'hier ? Sa livrée ferait émeute et combien plus sa figure. Tout au plus se risque-t-elle, par les Champs-Elysées déserts, au bois de Boulogne, à condition que l'Empereur n'y chasse pas, et ces Tuileries, où il n'est pas permis de rentrer, n'obstruent-elles pas toujours l'horizon ? Que faire ? Recevoir des visites ? Il n'en vient plus. Lire ? Certes, jamais Joséphine ne connut une telle fringale de lecture, mais, aux pages qu'elle lit ou se fait lire, elle cherche, elle trouve des allusions ; il faut qu'elle sache du bibliothécaire s'il a mis ces livres sous les yeux de l'Empereur ; elle demande, elle implore presque une réponse de cet employé, et cette réponse « lui ferait surtout plaisir s'il pouvait l'apporter lui-même ».

A présent, c'est vraiment le supplice ; car jusque-là, elle a encore tenu une place, occupé une part de la pensée de l'Empereur ; la Cour s'inquiétait d'elle et, à défaut des plaisirs que les convenances lui interdisaient de prendre, l'attention du public l'entourait, la réconfortait et, dans une mesure, la consolait. Elle

était sur le théâtre et jouait son rôle. On s'attendrissait à ses larmes et l'on parlait de son sacrifice. Voici deux mois écoulés : l'Empereur a d'autres préoccupations, la Cour d'autres intérêts, le public d'autres curiosités. Elle est à Paris, et jamais elle n'en fut plus loin. L'Elysée est comme en quarantaine et il y flotte le drapeau jaune. Nul bruit n'en doit sortir et, sur tout ce qui s'y fait, silence, par ordre. « Je vous avais dit, écrit l'Empereur à Fouché, de faire en sorte que les journaux ne parlassent pas de l'impératrice Joséphine. Cependant ils ne font pas autre chose. Encore aujourd'hui, le *Publiciste* en est plein. Veillez à ce que les autres journaux ne répètent pas cette nouvelle du *Publiciste*. » Et cette nouvelle, c'est l'annonce que Joséphine quitte l'Elysée pour passer quelques jours à Malmaison (9 mars).

S'est-elle lassée de la prison où elle a tant sollicité de s'enfermer, ou plutôt ne lui a-t-on pas fait comprendre que, si près, elle est gênante, qu'elle ne saurait rester pendant les fêtes, qu'elle ne peut se trouver ainsi subitement face à face avec la nouvelle impératrice ? Sans doute, avec le temps, les choses s'arrangeront, mais l'Archiduchesse peut soulever des difficultés ; qui sait si, de Vienne, on n'a point insinué que ce serait inconvenant et qu'on s'y oppose ? Le bruit a été répandu qu'Hortense serait surintendante de la nouvelle maison. La Maison est nommée et l'Empereur n'a eu garde d'y placer la reine de Hollande ; c'est Caroline qu'il a désignée pour la réception à Braunau, pour le triomphal voyage à travers la France.

En vérité, à présent qu'il est de sang-froid et qu'il y réfléchit, comment a-t-il pu penser à cette rencontre, à cette dualité d'impératrices? Il faut que Joséphine disparaisse au moins pour un temps. Ce séjour à l'Elysée lui en aurait prouvé la nécessité pour elle, comme pour lui et pour la nouvelle impératrice; mais il n'a pas eu besoin du séjour à l'Elysée.

Dès le jour où le contrat de mariage a été signé, le 7 février — quatre jours après la rentrée de Joséphine à Paris — il s'est occupé des moyens pratiques de l'éloigner. Mais quoi! après ce qu'il a promis, ce qu'il a autorisé, ce qu'il vient de permettre, comment revenir? Pour colorer au moins ce départ, il faut une terre, telle qu'il a dit qu'il en donnerait une, avec un château qui soit habitable, des fermes, des forêts et de la chasse, une terre qui, comme on disait jadis, fut titrée, eût appartenu à un prince du sang, au moins à un duc et pair. Un château de la couronne? Point à y penser: tous sont trop près de Paris, ont coûté trop cher, sont d'entretien trop onéreux, et puis l'Empereur y tient et ne se soucie pas d'en abandonner la jouissance. Des châteaux du domaine privé, quel? Neuilly est pire encore que Malmaison; rien à faire de la Motte-Saint-Héraye, épave des Murat, bon tout au plus, par les fermages, pour un aide de camp. Après la Révolution, on avait le choix, tout était à vendre. Mais, à présent, les émigrés sont rentrés, beaucoup ont obtenu la restitution de leurs biens; puis, entre rois, princesses du sang, princes de l'Empire, maréchaux, ministres, généraux, conseillers d'Etat, finan-

ciers, ç'a été une si vive émulation qu'il y a maintenant disette de châteaux — au moins tels que l'Empereur les entend — avec un revenu alentour, bois, eaux, communs, de quoi enfermer, loger et soutenir le train d'une cour. Ç'a été au point que, en 1808, il a fallu loger à Compiègne, Charles IV d'Espagne et, pour le prince des Asturies et les infants, prendre Valençay en location du prince de Bénévent. On ne peut pourtant loger en meublé l'Impératrice-Reine-Couronnée !

Mais, à propos du prince des Asturies, n'y a-t-il pas quelque part, du côté d'Evreux, un château qu'on lui a promis ? Beau pays, pas trop loin de Paris, pas trop près non plus : treize postes ; une ville à côté, avec préfecture, évêché et garnison de cavalerie ; des fermes, des bois, de la chasse et un nom qui sonne : Navarre. Le 10 mai 1808, à Bayonne, l'Empereur a cédé Navarre au prince des Asturies, en échange de la Couronne d'Espagne : château, parc, fermes et forêts jusqu'à concurrence de cinquante mille arpents ; mais, on le sait, le marché n'a pas tenu. Le 27 octobre, au lieu de mettre Ferdinand en possession, l'Empereur a ordonné qu'il en fût dressé état, afin que, au 1er janvier suivant, le ministre des Finances lui fît un rapport en vue d'exécuter le traité, et l'exécution s'est réduite à un décret signé à Astorga, le 3 janvier 1809, réunissant purement et simplement au domaine de l'État la terre de Navarre avec toutes ses dépendances.

On peut se demander, il est vrai, si, en 1808 comme

en 1809, les titres que l'Empereur et l'État faisaient ainsi valoir n'étaient pas discutables et si, légalement, ils étaient bien prouvés, mais c'était là une ancienne histoire qui, pour toutes sortes de motifs, restait mystérieuse.

Ce Navarre, qui faisait jadis partie du comté d'Evreux, devait son nom à Jeanne de France, reine de Navarre, comtesse d'Evreux, laquelle, vers le milieu du xiv[e] siècle, avait fait construire un château sur l'emplacement d'un ancien manoir, appelé d'Arnières, bâti, au x[e] siècle, par Rollon ou par Robert d'Évreux, son arrière-petit-fils. Navarre avait été compris, le 20 mars 1651, dans l'ensemble des terres échangées par Louis XIV, contre les souverainetés de Sedan et de Raucourt, à Frédéric-Maurice de La Tour, duc de Bouillon, prince de Sedan et de Raucourt, vicomte de Turenne[1]. Depuis lors jusqu'à la Révolution, la maison de Bouillon avait joui, sans trouble, des terres ainsi échangées et en avait porté les titres. Ainsi c'était un cadet des La Tour, titré comte d'Evreux, qui avait fait construire l'hôtel qui devait plus tard s'appeler l'Elysée et qu'on nommait alors l'hôtel d'Evreux.

La loi du 30 septembre 1793 révoqua tous les échanges de domaines faits sous la monarchie, et le duc de Bouillon, dernier de sa race (Jacques-Léopold-

[1] Le duché-pairie d'Albret, des terres et seigneuries de Nogaro, Barcelone, Riscles, Plaisance et Aignan situées au Bas-Armagnac, le duché-pairie de Château-Thierry, le comté d'Auvergne, la baronnie de la Tour, le comté d'Evreux consistant ès vicomtés d'Evreux, Conches, Breteuil et Beaumont-le-Roger, plus les bois et forêts dudit comté, les seigneuries de Poissy et Saint-James, le comté de Beaumont en Périgord et la seigneurie de Gambais.

Godefroy de la Tour, prince de Turenne, duc de Bouillon), se pourvut vainement devant la Convention pour obtenir une exception en sa faveur. Il lui fut démontré que « Bouillon n'avait pu transmettre au tyran Louis XIV la souveraineté de Sedan et de Raucourt. Faire de cette question un problème en s'attachant à la résoudre, disait le rapporteur, serait un attentat à la majesté du peuple : dans lui seul, réside la souveraineté ; lui seul peut l'exercer, et c'est une grande erreur de penser que des hommes qui ont asservi leurs semblables, soit par l'adresse, soit par la force, aient été souverains provisoires : la souveraineté étant l'exercice de la volonté générale ne peut appartenir à un seul et le souverain est nécessairement un être collectif : ce mot est vide de sens lorsqu'il s'applique à un individu. »

Par ces motifs, la confiscation fut prononcée sans débat, le 8 floréal an II.

Mais, le 1er germinal an VIII, un arrêté des Consuls rétablit provisoirement dans ses biens M. de Bouillon qui, pressé par ses créanciers envers lesquels il avait des engagements excédant deux millions, consentit, le 8 nivôse an IX, à une sorte d'avocat se mêlant de finances, nommé Roy, son ancien fermier, l'abandon, pendant vingt années, de tous ses biens : le comté d'Evreux, le duché de Château-Thierry et les terres dans l'Aisne, avec l'exploitation totale, chaque année, d'un vingtième des forêts, moyennant l'avance nécessaire à la liquidation de ses dettes, l'acquittement des charges annuelles, un pot-de-vin de 150 000 livres et

le paiement annuel et par douzième d'une somme de 100 000 francs. M. Roy, qui avait des amis et qui s'était déjà fort enrichi pendant la Révolution, obtint, le 12 messidor an IX, un arrêté des Consuls approbatif de ce marché ; mais M. de Bouillon mourut à Paris le 18 pluviôse an X, et les biens qu'il délaissa furent de nouveau mis sous séquestre, attendu l'émigration de la plupart des héritiers. D'ailleurs, M. de Bouillon n'était que propriétaire précaire et l'exploitation des forêts, telle qu'il l'avait concédée, n'était pas un acte d'administration, mais d'aliénation. Malgré le séquestre, M. Roy, qui avait pris possession, se maintint à Navarre, dans les fermes et dans les bois, et parut défier le Premier Consul, puis l'Empereur. Il ne se troubla même point au traité du 10 mai 1808, mais commença à s'inquiéter sur l'ordre donné le 27 octobre suivant de faire état de tous les biens, surtout sur la mise en demeure par le préfet, le 14 décembre, d'avoir tout évacué pour le 1er janvier 1809 et sur le décret du 3 janvier réunissant au domaine de l'État l'ensemble des biens immeubles provenant de la succession Bouillon.

Un tel décret était-il légal, il était permis d'en douter et les avertissements n'avaient pas manqué à l'Empereur : le ministre des Finances lui avait rappelé « que Navarre et ses dépendances étaient des propriétés particulières de la succession Bouillon et que la jouissance en appartenait à un tiers en vertu d'actes qu'il avait lui-même ratifiés » ; mais, outre que c'étaient là biens d'émigrés, car les héritiers

étaient les Rohan et les La Trémoille, exceptés nominativement de l'amnistie et peut-être un Philippe d'Auvergne, commodore anglais, l'Empereur était excédé des financiers et de M. Roy en particulier; l'opération, telle qu'on la lui avait fait approuver, lui paraissait frauduleuse ; la coupe à blanc des forêts lui semblait résolutive du fermage, et sa cause, non douteuse vis-à-vis des héritiers étant données les lois, plus discutable au point de vue juridique à l'égard du fermier, lui paraissait au moins soutenable en équité, et surtout en politique.

Quoi qu'il en soit, à dater du 3 janvier 1809, Navarre et la forêt d'Evreux sont rentrés dans le domaine de l'Etat ; M. Roy qui continue à habiter le château, qui l'a meublé presque entièrement, qui espère vendre au prince des Asturies le mobilier « dont une partie a été faite pour les places où il se trouve » et qui, à cet effet, a sollicité un sursis, reçoit l'ordre d'évacuer sans retard, et la maison reste vide et abandonnée.

Telle est la situation lorsque tout à coup, le 7 février 1810, l'Empereur se souvient de Navarre et songe que, moyennant une médiocre dépense, ce château peut faire un lieu de retraite pour Joséphine; mais, sans un nouveau sénatus-consulte, on ne peut le distraire du domaine de l'Etat pour en disposer à titre gracieux. Provoquer un sénatus-consulte, rappeler encore le nom de Joséphine, c'est au moins inutile en ce moment. Il faut donc trouver une procédure pour transmettre Navarre du domaine de l'Etat,

gratuitement inaliénable, au Domaine extraordinaire dont l'Empereur est maître absolu.

C'est, le 15 février, l'objet d'un premier décret, ordonnant l'aliénation des domaines nationaux provenant de la succession Bouillon, situés dans le département de l'Eure, à l'exception des forêts, et avec remploi, au profit du domaine de l'État, des sommes provenant de l'adjudication. Par un second décret du même jour, l'intendant du Domaine extraordinaire est autorisé à se rendre adjudicataire. La vente a lieu le 8 mars à la préfecture d'Evreux. On a fait plusieurs lots : dans l'un sont compris : « l'apanage de Navarre, de Bérangeville, Arnières, les fermes du Grand et du Petit haras et toutes les maisons situées dans la forêt. » La grosse forge de la Ferrière, les biens situés près de Combon et dans diverses parties du département forment d'autres lots. Les marchands de biens nationaux sont venus en petit nombre, persuadés que la vente est de pure forme. A ceux qui veulent enchérir, le préfet oppose des formalités qui sont de droit strict, qui ne sont jamais exigées en pareil cas et que personne n'a songé à remplir. Le premier lot est adjugé moyennant la somme de 738 667 francs à M. Vallée, ancien membre de l'Assemblée législative, qui passe immédiatement la déclaration de command au nom du Domaine extraordinaire. Outre le principal, la vente emporte 17 500 francs de droits d'enregistrement à 2 p. 100, plus les subventions de guerre et les frais d'adjudication. Encore, le cahier des charges a-t-il réservé les droits prétendus de M. Roy

sur « quelques objets mobiliers existant dans le château, tels que glaces, orangers, bustes et statues » et les droits viagers d'habitation dans plusieurs maisons et dépendances du château que M. de Bouillon a concédés à diverses personnes. On a pressenti ces usufruitiers et ils abandonneront leurs droits, moyennant une indemnité annuelle équivalente au revenu qu'ils tirent de leurs maisons.

Le 9, l'intendant général est avisé de la vente; le 10, il en fait son rapport à l'Empereur qui, sur-le-champ, écrit à Maret : « Présentez-moi à signer, demain matin, des lettres patentes qui érigent la terre de Navarre en duché avec les biens et revenus que je me réserve d'y ajouter. » Le 11, il signe[1], tant il est

[1] « Napoléon, par la grâce de Dieu et les constitutions, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, médiateur de la Confédération suisse.

« A tous présents et à venir, salut.

« Voulant donner à l'impératrice Joséphine un nouveau témoignage de notre affection.

« Nous avons résolu d'ériger, comme nous érigeons, par les présentes, en duché, le domaine de Navarre, avec les biens et revenus que nous nous réservons d'y ajouter, pour être ledit duché possédé en toute propriété par l'impératrice Joséphine sa vie durant, et passer après elle, à celui des princes qu'elle aura désigné, dans la descendance masculine, directe et légitime du prince Eugène Napoléon.

« Voulons que le duché de Navarre soit possédé comme fief immédiat de notre Couronne par le prince désigné en conséquence de la disposition ci-dessus et transmis à sa descendance directe, naturelle et légitime, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture.

« Venant à s'éteindre, ce que Dieu ne veuille, ladite descendance, notre intention est que le duché de Navarre passe héréditairement et par ordre de primogéniture aux autres branches masculines de la descendance du prince Eugène, de manière qu'elles le possèdent successivement, se remplaçant les unes par les autres, jusqu'à extinction de ladite descendance masculine, auquel cas ledit duché fera retour à nous et à nos successeurs.

« Les ducs de Navarre seront tenus d'avoir, dans notre bonne ville

pressé, des lettres patentes provisoires, uniques en leur forme, dérogatoires à tous les principes qu'il a proclamés, contraires au serment qu'il a prononcé, du haut du trône, lors du Couronnement. Le même jour, par un second décret il affecte au paiement d'une partie du douaire de deux millions de francs fixé par l'acte des Constitutions de l'Empire du 16 décembre 1809, les forêts provenant du domaine de Navarre : elles continueront à faire partie du domaine de l'État, mais la jouissance en est abandonnée à l'Impératrice sa vie durant et « l'estimation de leur revenu, établi d'après les produits d'une année commune de 708 000 francs, est invariablement fixée à la somme de 700 000 francs, laquelle sera précomptée sur celle de deux millions, de manière que le Trésor public

de Paris, conformément à nos statuts, un palais dont la valeur ne pourra être moindre de deux années de revenu de leur titre.

« Ordonnons que les présentes lettres patentes ne seront regardées que comme provisoires, quant à leur forme, chargeons notre cousin, le prince archichancelier de l'Empire, notre procureur général et notre Conseil du Sceau des Titres, de donner à nos intentions le développement nécessaire et de rédiger des lettres patentes définitives dans la forme consacrée par nos statuts impériaux, entendant qu'aussitôt que lesdites lettres patentes auront été revêtues de notre signature, les présentes soient considérées comme non avenues.

« Donné en notre palais impérial des Tuileries, le 11 mars 1810.

Signé : « NAPOLÉON. »

Ces lettres patentes marquent un retour complet à l'ancien régime et au système féodal. Ce n'est plus ici, comme dans tous les cas de la noblesse d'Empire un homme qui reçoit un titre accompagné d'une dotation, c'est une terre qui est érigée en duché et qui devient fief immédiat de la Couronne, et c'est une terre située en France ! Bien d'autres remarques seraient suggérées par cette lecture et c'est pourquoi il convenait de publier ce curieux document, resté jusqu'à présent inédit.

n'ait plus à payer annuellement que 1 300 000 francs pour cet objet. » Ces forêts continueront d'ailleurs à être administrées par les agents de l'administration forestière, conformément aux lois et règlements en vigueur dans cette partie, mais les frais seront à la charge de l'Impératrice.

Aux termes du Sénatus-consulte du 14 août 1806, du Statut du 1er mars 1808 et du décret du 17 mars même année, l'envoi en possession ne doit être ordonné qu'après enregistrement et délivrance des lettres patentes par le Conseil du Sceau des Titres; mais il s'agit bien des formalités : le 12, l'Empereur écrit à Joséphine : « Mon amie, j'espère que tu auras été contente de ce que j'ai fait pour Navarre. Tu y auras vu un nouveau témoignage du désir que j'ai de t'être agréable. Fais prendre possession de Navarre ; tu pourras y aller le 27 mars, passer le mois d'avril. »

C'est un ordre qui n'admet pas de réplique. Tout y est : la date de l'exil et le temps qu'il doit durer. Aussi, dès le surlendemain, Joséphine écrit à M. de Chambaudoin, le préfet de l'Eure, qui se trouve justement une de ses anciennes connaissances et le mari d'une des dames pour accompagner la princesse Pauline. Elle le prévient qu'elle envoie son intendant général prendre possession, mais elle ne s'installera point à ce coup : « Je compte, dit-elle, me rendre à Navarre, vers la fin du mois, pour ordonner les réparations que je me propose de faire au château. J'espère qu'aidé de vos bons offices, M. Pierlot

(l'intendant) pourra trouver une maison que je puisse habiter et qui ne soit pas trop éloignée de Navarre, désirant en surveiller moi-même les travaux. » Elle termine en assurant les habitants du département des sentiments qu'elle leur porte et qui contribueront à lui en rendre le séjour encore plus agréable, si bien que cette lettre, devant avoir pour effet de provoquer l'enthousiasme des peuples, le préfet s'empresse de faire imprimer et afficher la « Lettre de l'impératrice-reine couronnée Joséphine à M. Barthélemy-François Roland baron de Chambaudoin, membre de la Légion d'honneur, préfet du département de l'Eure ».

Malgré l'accueil ainsi préparé, Joséphine ne se sent pas l'énergie de partir, et, tant qu'elle peut, elle retarde. Le 19, pourtant, c'est la Saint-Joseph, et quelle différence de la façon dont elle était fêtée jadis aux maigres bouquets d'aujourd'hui! Plus de compliments, plus de comédies, plus de couplets chantés par les princesses : les poètes de cours ont d'autres clients et attendent d'autres profits. Le 20, il est vrai, Eugène doit arriver avec sa femme, et Joséphine peut désirer faire plus ample connaissance avec sa bru qu'elle n'a point vue depuis Munich et qu'elle n'a pu juger alors. Mais n'est-ce pas encore pour le mariage de l'Empereur qu'ils sont convoqués et leur arrivée n'annonce-t-elle pas la prochaine venue de Marie-Louise ? Joséphine gagne encore huit jours que la vice-reine vient passer à Malmaison ; mais en voilà assez ! Le terme fixé par l'Empereur est échu depuis trois jours. Le 28,

à neuf heures du soir, la nouvelle Impératrice est arrivée à Compiègne, et l'ancienne n'a pas encore quitté Malmaison. Ce n'est que dans la nuit qu'elle se décide et faut-il croire qu'un tel départ, si retardé, puis si précipité, fut volontaire ?

IV

PREMIER EXIL

29 mars-15 mai 1810.

Le jeudi 29 mars, jour de la mi-carême, dès l'aube naissante, toute la population d'Evreux est sur pied. A neuf heures du matin, coup de canon ; aussitôt la générale éclate et les gardes nationaux, sur l'ordre qu'ils en ont d'avance reçu du maire, s'empressent vers la place Bonaparte « habillés le plus proprement possible et armés des armes qu'ils peuvent avoir ». Partie est postée sur la route de Paris, partie sur la route de Caen. Les gardes d'honneur, à pied et à cheval, que le préfet a formés et qu'il a montés, équipés et habillés à leurs frais, se portent avec la musique, le maire, le préfet et les autorités, sur la route de Paris. Lorsque arrive l'Impératrice, sonnerie des cloches, salves d'artillerie et discours du maire. Un instant de halte; puis, sans arrêt en ville où, sur la place Saint-Taurin, le clergé est assemblé pour présenter l'eau bénite, mais où manque l'évêque encore en train de s'habiller au séminaire, Joséphine, au milieu d'une

grande foule très sympathique, va droit sur Navarre, où elle arrive vers les quatre heures après midi.

Le premier coup d'œil est désastreux : vainement, depuis quinze jours, a-t-on réquisitionné tous les ouvriers d'Evreux « pour réparer le plus nécessaire à la hâte » ; il s'en faut de tout que le château soit habitable. C'est une grande bâtisse carrée, à quatre faces de même symétrie, qu'édifia en 1686, non loin des ruines du château de la reine Jeanne, le deuxième des comtes d'Evreux de la maison de Bouillon, Godefroy-Maurice de la Tour, grand chambellan de France et gouverneur d'Auvergne, neveu du grand Turenne, et époux de Marie-Anne de Mancini, nièce de Mazarin. Il a pris Mansard pour architecte, mais c'était Mansard neveu. D'ailleurs, c'est lui qui a fourni l'idée et c'est une idée de grand seigneur. Il a subordonné toute l'économie du bâtiment à un projet qu'il n'a pas réalisé, en sorte que, si l'on n'est point averti, on ne comprend guère en quel dessein ce cube de maçonnerie à deux étages est surmonté d'un dôme tronqué par une grande plate-forme couverte de plomb. C'est que ce n'était pas un château, mais un piédestal qu'avait prétendu ériger le neveu de Turenne, et que la plate-forme était destinée à supporter la statue colossale du glorieux oncle. Le Roi ayant médiocrement goûté cette apothéose, on s'était arrêté au piédestal et le dôme découronné avait irrévérencieusement été surnommé la *marmite* par les Normands d'alentour.

Ce Château-piédestal, élevé sur une terrasse quadrangulaire à balustres qui l'exhausse, présente, sur chaque face, un perron de granit à double révolution qui donne accès dans un vestibule soutenu par quatre colonnes. De ces vestibules, on pénètre dans un immense salon, de forme ronde, à pavé de marbre, qui tient toute la hauteur de l'édifice et qui prend jour seulement par des vitrages sur les vestibules et par de hautes fenêtres, percées dans la calotte du dôme. Les appartements sont ainsi découpés dans les triangles décrits, au rez-de-chaussée, par les murs du salon et des vestibules, au premier étage par les murs des salons et des cages d'escalier. Au pourtour du dôme, chambres de domestiques, inhabitables. A droite du grand château, une habitation, d'aspect moins prétentieux, élevée d'un étage à l'italienne sur un rez-de-chaussée fort bas : c'est le petit château ; il est plus délabré encore, s'il est possible, que le grand.

Point de meubles ; nulle fenêtre ne ferme ; les boiseries sont pourries ; il fait un froid glacial dont il est impossible de se garantir, à cause de l'immense salon inchauffable qui commande toutes les pièces ; point de calorifère et l'humidité suinte de partout. Le château est bâti au fond d'un vallon entre deux coteaux chargés de bois superbes ; toutes les eaux — et combien il y en a ! — ont été aménagées à proximité et distribuées pour fournir ces parterres d'eau et ces miroirs qui semblaient le complément nécessaire des architectures ; en venant de la route de Caen par la belle avenue d'ormes d'une demi-lieue de longueur, passé

le rond-point, deux immenses pièces d'eau ; puis, canaux entourant l'esplanade du château, pièce d'eau longitudinale à droite et à gauche, et, en face, le canal long de cinq cents toises que termine la belle cascade circulaire. Ce ne sont ensuite que canaux où les eaux, dans leurs massives bordures de pierre, délimitent, à angles droits, les parterres à la française, les ci-devant quinconces dont M. Roy fit du bois à brûler ; puis, s'émancipant, ces canaux se jettent en méandres capricieux, quoique corrects, dans les timides jardins chinois que décorent des fabriques du vieux style : temple d'amour, kiosque chinois, jardin d'Hébé. Les eaux sont belles et les arbres sont beaux ; mais, au 29 mars, les feuilles sont rares, et, entre l'eau qui court, l'eau qui stagne et l'eau qui tombe, avec, pour compagnons, ces squelettes noirs, dénudés et ruisselants, il faudrait, pour se plaire, un fond de gaîté que n'apporte pas Joséphine.

Encore si elle était seule, mais il lui faut compter avec les moues du service d'honneur qui, de mauvaise grâce, a abandonné Paris et les fêtes qui s'y préparent, surtout avec les gémissements des femmes de chambre qui, par l'habitude, les soins quotidiens, leur complicité de chaque instant dans la lutte acharnée contre l'âge, ont usurpé sur elle la domination de sa vie intime. A Malmaison, on s'ennuyait, certes ! mais on avait Paris tout près, l'on allait et l'on venait ; on avait chaud ; les fournisseurs s'empressaient et se rendaient obligeants ; on recevait les nouvelles de première main, on voyait de belles visiteuses ; à présent,

rien, la solitude, des arbres, des pièces d'eau, du froid, des chambres en ruines et, à côté, une villasse la plus provinciale qui soit, où, pour ses grands dîners, à l'admiration de ses administrés, M. le préfet pare sa table de fleurs artificielles que la baronne, sa tendre épouse, a portées dans ses cheveux tout l'hiver.

La révolte de l'entourage contre le despotisme de l'Empereur exilant, chez les Ebroïciens, l'Impératrice-Reine couronnée et sa Maison — sa Maison surtout ! — de loin, fait rire, mais de près ! N'est-ce pas une preuve de dévouement, tout à fait hors des conventions et des usages, que de suivre ainsi sa maîtresse, à la fin de l'hiver, dans un château abandonné ! Comme on la fait valoir et comme il faudrait à Joséphine de son influence d'autrefois, comme il lui faut à présent de largesses pour triompher des mauvaises humeurs ! comme les excuses se multiplient pour ne point la rejoindre et comme on sent, chez ceux que la nécessité retient, l'âpre désir de fuir !

Au lendemain du divorce, lorsqu'il s'était agi de désigner et de nommer la Maison de Joséphine, l'Empereur était encore dans toute la ferveur de ses regrets et beaucoup de ceux qui avaient demandé à en faire partie, s'étaient imaginé qu'ils perdraient peu à n'être pas employés près de la nouvelle souveraine; que, conservant leurs rangs et leurs prérogatives, ils ne manqueraient point de paraître à la Cour, d'assister aux fêtes et peut-être même d'approcher l'Empereur plus familièrement. Il y avait eu, chez quelques-uns, l'idée que Joséphine, livrée à elle-même, serait une

proie facile pour qui se mêlerait de la conduire, que ce ne serait pas un vilain rôle que celui de guide et de conseiller, de moniteur et d'intermédiaire et que, en servant ainsi de trait d'union avec l'Empereur, on en aurait des revenants-bons d'influence, d'éclat ou tout simplement d'intrigue. D'autres, sachant comme elle était incapable de calculer et de s'enquérir, comme facilement elle était prodigue, avaient compté que, restant près d'elle, ils joindraient à leurs fonctions, jadis purement honorifiques, des directions actives, lucratives surtout, et trouveraient des agréments de vie qui compenseraient amplement leur renoncement, d'ailleurs presquè forcé, à l'existence parisienne. Certains avaient sollicité d'entrer dans la Maison, au moment où elle diminuait d'éclat parce qu'ils n'eussent pu y aspirer lorsqu'elle était dans sa splendeur et que, pourtant, cela demeurait une fonction de cour et un acheminement à quelque baronnie, peut-être même à l'étoile de la Légion. Ceux-ci étaient restés parce qu'on n'eût voulu d'eux nulle part ailleurs, et ceux-là étaient entrés parce que la place les ferait vivre, ou les mettrait, mieux qu'un remplaçant, à l'abri du service militaire. Enfin, car l'espèce humaine, même à une cour, peut fournir de ces surprises, on eût cité jusqu'à deux personnes qui ne paraissaient point avoir cédé à ces mobiles et qui avaient agi, semble-t-il, par dévouement, au moins par cette sorte d'attendrissement qui, à des jours, jette dans des engagements dont on ne sait ensuite comment se défaire. Mais le dévouement, même héroïque, s'il allait jusqu'à Malmaison

et l'Elysée, n'allait pas jusqu'à Navarre et Joséphine « ayant invité toutes les personnes de sa maison à y venir », la plupart avaient fourni de bons prétextes ou de mauvais, pour rester à Paris.

La première défection, la plus sensible sans doute, avait été celle de Mme Ney. Joséphine l'avait vue grandir, l'avait donnée pour compagne à Hortense, l'avait reçue, produite, mariée — et quel mariage et comme elle s'y était employée ! — Au divorce, elle avait accueilli avec joie la proposition que lui faisait Mme Ney de la suivre dans sa retraite. Outre qu'elle lui portait l'une des meilleures parts de cette sorte d'attachement qu'elle était capable d'éprouver, elle ne manquait pas de penser que, belle et élégante comme elle était, maréchale et duchesse d'Empire, elle parerait la Maison et au moins y mettrait une femme titrée. Mais, la maréchale, au moment où elle s'était engagée, n'avait pas consulté son mari. Ce ne fut qu'après le départ de l'Impératrice pour Navarre qu'elle reçut ses ordres. Ney était en Espagne et trois mois pour correspondre n'était point extraordinaire. Or, le maréchal prisait peu, dès lors, les sacrifices inutiles et il signifia fort nettement à sa femme qu'elle eût à quitter l'astre couché pour porter ses tendresses à l'astre levant. Joséphine en reçut la nouvelle de façon à achever son déplaisir. Elle répondit du ton juste qu'il fallait et si, dans sa lettre, elle se souvenait trop peu qu'elle avait été et qu'elle restait impératrice, au moins était-elle *une dame*. « Il m'eût été doux, disait-elle à la maréchale, de ne pas me séparer de vous. Les senti-

ments que je vous porte vous sont connus depuis longtemps et la preuve d'attachement que vous m'aviez donnée en vous fixant près de moi me les avait rendus encore plus chers. Mais, je sais que le premier devoir d'une femme est d'être soumise à son mari. Votre obéissance est juste et j'accepte votre démission. Recevez l'assurance de mes regrets et de l'amitié qui m'attachera toujours à vous. » Et elle ajoutait : « Je ferai connaître à l'Empereur et je seconderai de mon mieux le désir de votre mari pour que vous soyez attachée à l'Impératrice. » N'avait-on pas, au fait, passé la mesure en requérant ainsi son intervention et, donnée ainsi, la leçon n'était-elle pas jolie — mais serait-elle comprise?

Pour une qui, franchement, quittait la place, combien étaient prêts à déserter à la muette : passe pour le premier aumônier, M. de Barral, archevêque de Tours, l'ancien aumônier de la princesse Caroline. Sénateur et archevêque, il est obligé d'assister aux fêtes du mariage. S'il ne vient pas à Navarre, il saura, en des circonstances plus graves, payer de sa personne et attester sa fidélité. Certes, il doit beaucoup à Joséphine dont il est l'allié, — son frère, le général, ayant épousé la seconde fille de Fanny de Beauharnais, — mais il doit peut-être moins que d'autres, car, dès 1788, il était évêque de Troyes. D'ailleurs l'évêque d'Evreux, tout porté, le remplacera fort bien. Le culte n'étant point des nécessités pour l'Impératrice, les deux chapelains, l'abbé Jean Mondot de Beaujour et l'abbé Malfillâtre, peuvent, sans inconvénient, rester

à Tours où ils sont, l'un chanoine et l'autre grand vicaire; mais pour le chevalier d'honneur c'est bien différent. Il est dès maintenant la cheville ouvrière de la Maison, « étant chargé, dit le règlement, outre les fonctions qui lui sont propres et qui consistent particulièrement à accompagner Sa Majesté, de veiller à la garde de Sa Majesté, soit dans ses palais, soit dans ses voyages, de la police des habitations et de la distribution des logements. » De plus, ce chevalier d'honneur, le comte André de Beaumont, vit depuis tantôt six ans près de Joséphine, il sait toutes ses habitudes et connaît les moyens de l'égayer en se rendant le plastron des plaisantes imaginations de ses collègues; il se prête à tout pourvu que Sa Majesté se trouve satisfaite et qu'elle daigne sourire. Malheureusement, il vient d'être désigné par le Sénat comme député au Corps législatif pour le département d'Indre-et-Loire; en ces conditions peut-il manquer aux fêtes et aux cérémonies?

De chambellans, il pourrait y avoir M. Louis de Montholon, le comte de Montholon tout récemment nommé, mais à peine a-t-il paru pour faire sa révérence de remerciement. On ne sait rien de lui, sinon qu'il est frère du chambellan de l'Empereur, ministre à Wurtzbourg et qu'il tient son comté d'Empire de la bonne grâce de son beau-père Sémonville, lequel, le 28 mai 1809, a obtenu de lui transmettre le sien; aussi, qu'il a vingt-cinq ans et qu'au berceau, il collectionnait déjà des titres, puisque à douze mois il était chevalier de Malte de minorité. Il ne s'arrêtera pas

là[1], mais, pour le moment, il trouve sans doute son habit de chambellan trop seyant à Paris pour l'exiler en province.

Les dames du Palais, quoiqu'elles doivent être blasées sur des plaisirs qui leur sont moins nouveaux qu'à M. de Montholon, ne se pressent pas davantage. On attend Mme Colbert, Mlle de Canclaux, qui, dans le grand deuil où l'a jetée la mort de son mari, tué à l'ennemi le 3 janvier 1809, a été des premières à demander à rester de la Maison; on espère Mme Octave de Ségur, Mlle d'Aguesseau, modèle moins parfait d'amour conjugal, à qui la place manque plutôt près de la nouvelle impératrice que le désir de l'occuper; mais on demeure sans nouvelles de Mme de Turenne qui va bientôt imiter la maréchale Ney; de Mme Walsh qui a eu d'autant plus de mérite à rester fidèle qu'elle a dû lutter davantage contre son odieux mari; surtout de celle, qui, à Hortense comme à Joséphine, a le mieux fait sonner son dévouement : Mme de Rémusat. Attachée à l'Impératrice comme elle dit l'être, lui devant tout, ce qu'elle montre et ce qu'elle ne montre pas, que ne vient-elle, en ces tristes jours, lui tenir compagnie? Sans doute a-t-elle pensé que, Mme de la Rochefoucauld partie, elle seule restant des dames du

[1] M. Louis de Montholon, gentilhomme de la chambre des rois Louis XVIII et Charles X, obtint par lettres patentes du 14 août 1829, la substitution en sa faveur de la pairie et du titre de marquis de M. de Sémonville; il ne put jouir de la pairie, son beau-père ayant survécu à la monarchie légitime, mais il acheta de la chambre apostolique la terre d'Umbriano et, par bref pontifical du 1er octobre 1847, fut déclaré prince d'Umbriano del Precetto. Il se fit dès lors appeler prince de Montholon-Sémonville

Consulat — car M[mes] de Lucay, de Talhouet et de Lauriston sont entrées dans la nouvelle maison, — la place de dame d'honneur de Joséphine lui reviendrait de droit, mais, d'abord, elle représente trop peu ; puis, ses liaisons avec Talleyrand sont suspectes ; enfin elle se mêle de tant de choses et s'ingénie si bien en intrigues qu'elle ne manquerait pas de rendre à quelque moment sa maîtresse gênante. D'ailleurs a-t-elle rien de ce qu'il faut pour donner bon air à la Maison, elle qui, malgré tout l'argent que l'Empereur lui a donné, n'a pas su même ouvrir et tenir un salon ? Bref, elle a été écartée et il faut bien croire que l'Impératrice elle-même ne désirait pas si fort qu'elle fût nommée. Aux premiers jours, n'est-elle pas tenue de montrer plus de zèle pour ne pas prouver du dépit ? Mais, la pauvre ! ce n'est pas sa faute si elle ne vient pas à Navarre. Elle en meurt d'envie et elle partirait tout de suite après l'Impératrice, si elle avait une dormeuse; mais, point de dormeuse ! et dès lors, que faire ? Courir treize postes sans dormeuse, cela se peut-il quand on est né Gravier et qu'on s'appelle Rémusat. Aussi écrit-elle simplement à l'Impératrice pour lui demander de ses nouvelles. Une lettre va sans dormeuse [1].

[1] Je dois dire que je trouve dans les *Promenades au Père-Lachaise*, sous le numéro 962, cette épitaphe :

MARIE-JOSÉPHINE RÉMUSAT
16 mars 1815,
Quatre ans et trois mois.
O ma chère fille, pourquoi partir si vite ?

L'enfant morte le 16 mars 1815 a dû naître en décembre 1810;

De fait, la Maison se trouve, en dames qualifiées pour le service, réduite à la dame d'honneur Mme d'Arberg. Celle-ci, il est vrai, vaut toutes les autres. Lorsque Mme de la Rochefoucauld a manifesté l'intention bien arrêtée de ne plus continuer ses bons offices à la chère cousine, Mme d'Arberg s'est trouvée toute désignée pour lui succéder. Née princesse et princesse allemande, alliée à ce qui est le plus grand en Europe, ayant reçu à la cour de l'Archiduchesse gouvernante des Pays-Bas toutes les traditions de l'étiquette; entrée dans la Maison dès la veille du Sacre; depuis lors, constamment habituée avec Joséphine, au point de loger toujours aux Tuileries et de la suivre dans toutes les résidences, traitée par elle plutôt en amie qu'en dame du Palais, connaissant tous les défauts de son jugement et s'efforçant, à toute rencontre, de la mettre en garde contre eux, austère en sa conduite, scrupuleuse en ses avis, juste sans faiblesse, sévère sans brusquerie, égale de caractère, imposante de tenue, irréprochable de mœurs, gardant, avec de beaux traits que relève une noble tournure, un air de grande dame qui n'est point appris, elle présente à l'Empereur cette garantie que, de ses filles, l'aînée a épousé le général comte Klein, sénateur et gouverneur de Trianon, la seconde, le général Mouton, comte de Lobau, et que son fils, propre à toutes les missions d'extrême

Mme de Rémusat pouvait donc être enceinte en mars, avril. Mais est-ce d'une fille de notre Mme de Rémusat qu'il s'agit; il n'est parlé de cette fille, ni dans les *Mémoires*, ni dans les *Lettres*.

confiance, chambellan et soldat, en attendant qu'il soit préfet, est à ce moment même employé à Valençay près des princes d'Espagne. Toute la famille est donc compromise au point qu'elle ne puisse se détacher et, à défaut des sentiments, l'intérêt garantit le dévouement.

Qu'il se fut élevé des compétitions et qu'il se fut produit des intrigues, nul doute, mais l'Empereur n'a pu hésiter. D'ailleurs, la place qu'il a confiée à Mme d'Arberg, n'était point, telle qu'il la comprend, une sinécure et il lui faudra, pour la remplir à peu près, tout le tact qu'elle possède. Connaissant sa femme, sachant ses entraînements, désireux d'éviter à sa dignité les fréquentations où, seule, elle ne manquerait pas de retomber ; décidé à prévenir les familiarités dangereuses, l'introduction dans l'intimité de personnages douteux, les laisser-aller qu'amènent l'ennui et l'oisiveté de la campagne, l'Empereur a prétendu mettre l'honneur de la Maison sous la sauvegarde de Mme d'Arberg. Elle seule en aura la direction : « La dame d'honneur, dit le règlement, est chef de toute la Maison de Sa Majesté. Elle est particulièrement chargée de régler le service des appartements, soit appartement d'honneur, soit appartement intérieur, celui de la garde-robe et des atours de Sa Majesté. » De fait, c'est l'établir en *camerera major*, et pour suivre strictement cette loi, Joséphine ne pourrait faire un pas sans en demander permission ; il serait donc à craindre qu'elle ne prît en haine sa gouvernante, ne la mît hors de sa con-

fiance et trouvât plaisir à la contrarier, mais l'habileté de Mme d'Arberg consistera justement à prévenir plutôt qu'à défendre, à se relâcher sur des points pour en gagner d'autres, à abandonner, par exemple, le contrôle sur les dépenses des atours et de la garde-robe pour se réserver le contrôle sur les présentations, les visites, la tenue dans les salons et, si l'on peut dire, la respectabilité de la Maison. Si elle ne put tout éviter, au moins, le plus souvent, sauva-t-elle les apparences. Certes la déplorable faiblesse de Joséphine pour les actrices, les modistes, les couturiers, les demoiselles à talents et à jolis minois, le besoin qu'elle a d'être entourée, de trouver près d'elle *de la jeunesse*, de s'en amuser et de s'en distraire, amènera encore bien des compromissions et déchaînera bien des orages, mais, Mme d'Arberg présente, les batailles de dames ne retentiront pas au dehors, les personnes encombrantes recevront leur congé et les visiteuses, telles que Mlle Raucourt, resteront chez elles, au lieu de s'inviter à déjeuner sous prétexte d'une passion immodérée pour les fleurs.

Mme d'Arberg s'entend donc à donner à ce premier séjour à Navarre la dignité qu'on y doit garder, mais elle y a d'autant plus de peine qu'elle est seule à savoir ce qu'ordonne l'étiquette et ce que commandent les convenances, Joséphine n'ayant trouvé pour la suivre que deux dames qui n'ont pas de titre auprès d'elle, qui n'ont jamais vécu à la Cour, qui n'en connaissent point les habitudes et qui, par leur pauvreté, sont réduites à se réjouir d'être hébergées. Joséphine a

obtenu pour elles un titre de *dames du Palais honoraires*, ce qui a étonné, l'honorariat ne s'accordant d'ordinaire qu'après des services; mais il faut bien qu'on se contente avec ce que l'on trouve, et l'empressement a été tel pour venir à Navarre qu'encore est-on heureux que ces dames y prêtent leur compagnie.

L'une, Mme d'Audenarde — Mme de Lalaing vicomtesse d'Audenarde — est bien née, étant Peyrac. Elle a été une des femmes les plus jolies, les plus riches et les plus en vue à la cour de Bruxelles où son mari a eu les titres de chambellan de l'impératrice et de grand maître des cuisines. Ruinée à plat par la Révolution, elle s'est intriguée comme il faut, avec l'aide de sa sœur, Mme de Gouvello, pour se sortir d'embarras, et elle y est parvenue; elle a retiré son fils du service d'Autriche où il était sous-lieutenant, l'a fait, en France, capitaine d'infanterie, puis écuyer de l'Impératrice, chef d'escadrons, colonel, baron, légionnaire; elle l'a marié à Mlle Dupuys, la fille du conseiller d'État, ancien intendant de l'Ile-de-France; et, quant à elle, elle s'est introduite chez Joséphine, qui, à présent, la loge, l'habille, la mène partout, la comble de présents et lui confie ses affaires les plus secrètes. L'autre dame, Mme de Viel-Castel, accompagne son mari nommé chambellan au divorce. C'est un homme de bonne maison, car les Salviac de Viel-Castel sont anciens; mais, dès avant la Révolution, ils étaient aussi peu fortunés qu'ils étaient nombreux. Le père du chambellan, le douzième de treize enfants, a borné sa carrière à une compagnie au régiment d'Auvergne.

Lui-même, sorti des pages du Roi en 1784, déjà marié en 1789, à Mlle du Griffolet de Lentillac, a émigré en 1791 avec quatre de ses frères et a fait la campagne de 1792 dans le corps du duc de Bourbon. Rentré, il a, dit-on, connu Joséphine et, devenu veuf, s'est remarié en 1797 à Mlle de Lasteyrie du Saillant, nièce de Mirabeau et ci-devant chanoinesse de Remiremont. Il vivait fort modestement à Versailles avec ses sept enfants, et, jusque-là, avait vainement sollicité. Le divorce lui a été une occasion. Il a rappelé les anciens souvenirs, s'est fait appuyer par son beau-frère Lasteyrie, récemment nommé chambellan de l'Empereur, et a emporté la place qui doit assurer, à sa femme et à lui, le vivre, le couvert et divers menus suffrages qu'il se chargera d'augmenter.

L'autre chambellan est tout aussi neuf : c'est M. de Turpin de Crissé qui s'appelle Lancelot comme le valet de carreau et qui d'ailleurs dit y avoir des droits d'histoire. En tout cas, sa famille était établie en Anjou au XIIIe siècle et avait constamment marqué : à la Révolution, son grand-père était lieutenant général et cordon rouge, son père colonel de Berchiny. Tout enfant, à neuf ans, il a suivi ses parents en émigration et au retour, dix ans après, s'est trouvé si dépourvu que, profitant du goût qu'il avait pour peindre, il a essayé de s'en faire un métier. Dès 1806, il envoyait au Salon des paysages qui rivalisaient presque avec ceux de son ami, M. de Forbin, mais il n'a pas rencontré de princesse Pauline. Il est donc resté le satellite assez terne de cet astre mondain et en atten-

dant l'héritage de son cousin, le marquis de Lusignan, il s'est trouvé fort heureux d'endosser l'habit de chambellan où il ne peut manquer d'accrocher quelques croix et qui lui procurera infailliblement d'abord un titre de baron, puis, chose plus utile, un bon mariage. A une telle cour, M. de Turpin est d'ailleurs de ressource; un peintre amateur y est apprécié et sait amuser les soirées de campagne.

A l'écurie, pour des raisons diverses, le personnel est presque au complet. Le premier écuyer, se souvenant des prérogatives dont jouissait, dans l'ancienne maison le premier écuyer de l'Impératrice, seul chef de service d'ailleurs et seul présent des premiers officiers, n'a eu garde de manquer l'occasion de s'installer en maître. On l'appelle M. Honoré Monaco. C'est le fils aîné et l'héritier désigné de Très haut et Très puissant prince Honoré IV, ci-devant prince de Monaco, Menton et Roquebrune, duc de Valentinois, marquis des Baux, le duc le plus titré parmi les pairs de France. Il n'en est pas mieux renté. A vingt ans, affirment les généalogistes, il a servi et il a été blessé à Hohenlinden. De 1806 à 1808, après un passage comme officier d'ordonnance dans l'état-major de l'Empereur, il a été employé près de Murat. En tout cas, lorsque, par décret signé à Schœnbrünn le 7 juin 1809 il a été nommé écuyer de l'Impératrice, on n'a point rappelé ses services militaires. Au divorce, le général Ordener, premier écuyer, a été appelé au gouvernement de Compiègne, et tous les écuyers militaires qui étaient du service de l'Impéra-

trice ont passé chez l'Empereur; « le sieur Honoré Monaco », seul conservé, s'est donc trouvé le plus ancien. C'est un joli homme, qui s'entend aux chevaux, et fait le grand seigneur; on l'a mis à la tête du service et bien que, par le règlement, il soit chargé seulement de tout ce qui concerne l'écurie, il se trouve, par l'absence de M. de Beaumont, le chef de la Maison.

Les deux écuyers qui lui sont adjoints M. Frédéric Pourtalès, et M. d'Andlau ne sont pas pour le gêner. M. Pourtalès, qu'un amour très vif et partagé a appelé dans la Maison, vient d'avoir trente ans. Il est le petit-fils d'un Jérémie Pourtalès, religionnaire du Gard, qui, parti de France à la suite, dit-on, de la Révocation de l'Edit de Nantes, est venu, en 1720, s'établir à Neuchâtel en Suisse, où, par son active probité, il a fait fortune. Il a longtemps, la balle au dos, couru les vallées, puis s'est établi négociant et s'est trouvé assez riche, en 1750, pour prendre ou recevoir des lettres de noblesse de Frédéric II, roi de Prusse et souverain de Neuchâtel. Son fils, qui a augmenté singulièrement son bien, a eu lui-même trois garçons qui se sont lancés dans le grand monde. Le troisième, Frédéric, servait en 1806 dans les Gendarmes de la Garde et démonté, ayant perdu son corps d'armée, il a été pris à Postdam comme la plupart de ses camarades. Le général Oudinot qui, à Neuchâtel, lorsqu'il y est venu pour le compte de Berthier, a été l'hôte d'un Pourtalès, l'a réclamé, l'a comblé d'attentions et l'a fait entrer dans l'armée

française. Berthier, fort vain d'avoir dans son état-major un de ces sujets qui eût servi, et même qui eût fait la guerre contre la France, s'est emparé de lui tout aussitôt et l'a nommé son aide de camp. Le nom, tout neuf, a de l'allure et se prête à la particule ; les écus du porte-balle y mettent du brillant et bientôt M. Frédéric de Pourtalès a compté parmi les plus fringants et les plus dépensiers de la maison militaire du major général, la plus fastueuse et la plus bruyante de l'Empire. Il ne s'en est pas moins laissé prendre à une de ces bonnes fortunes qu'on ne ménageait guère aux « cocos de Berthier » et, pour se rapprocher de sa belle, il vient de quitter l'armée pour cette place d'écuyer.

Quant à M. Hardouin-Gustave d'Andlau qui n'a pas encore vingt-trois ans, son histoire tient en son nom, des plus anciens et des plus illustres d'Alsace et d'Allemagne : son frère est chambellan de l'Empereur et son mariage à lui-même est arrangé avec Mlle Tourteau d'Orvilliers.

On est donc mieux en hommes qu'en femmes : aussi Joséphine veut-elle donner l'entrée dans les appartements à sa lectrice, Mme Gazzani, qui a sollicité de garder sa place, et dont le mari est toujours receveur général de l'Eure. Sans doute, les soupçons sont dissipés qu'elle a eus sur elle et qui lui faisaient recommander au Cabinet noir la correspondance de Mme Gazzani avec Mme de Montmorency. Il y a un précédent fourni par l'Empereur même, en 1807, à Fontainebleau, mais les dames *honoraires* sont choquées et la Cour clabaude — sauf M. de Pourtalès.

Pourtant c'est avec Mme Gazzani que Joséphine peut le mieux causer de l'infidèle et sans établir trop de différence entre leurs deux situations, elle estime sans doute qu'il suffit qu'elles aient été l'une et l'autre abandonnées par le même homme pour qu'elles puissent à son sujet échanger des impressions.

Aussi bien, Mme Gazzani ne pourrait entrer plus avant dans sa familiarité que les *femmes de garde-robe;* celles-ci, les seules de tout le service intime qui lui soient restées — pas toutes encore et le départ de l'une d'elles lui a été un gros crève-cœur. Si elle a vu avec satisfaction disparaître les *premières femmes*, MMmes Saint-Hilaire et Bazan dont elle s'était embarrassée sans jamais s'en servir; aussi les quatre dames d'annonce officiellement dénommées *femmes de chambre* et qui remplaçaient les huissiers dans l'Appartement intérieur; lorsque l'Empereur lui a demandé pour garde des atours de la nouvelle Impératrice, celle de ses *femmes de garde-robe* en qui elle a mis toute sa confiance : Mlle Aubert, ç'a été un désespoir et un redoublement de larmes. Plus encore peut-être, quand, sans même la prévenir, il a, d'autorité, enlevé et fait partir pour Braunau Duplan, son valet de chambre coiffeur, le seul qui fût capable de la coiffer à son goût. Il n'est donc resté près d'elle de sa domesticité personnelle que Mme Charles, Mme Fourneau et Mlle Avrillon auxquelles elle a joint comme garde d'atours Mme Poyard, née Odelucq. Elle a toujours en hommes, les premiers valets de chambre : Frère et Douville; mais elle n'a qu'eux; l'intimité, si l'on peut dire, en est resserrée : ces gens ont derrière

eux dix ans de secrets gardés, et cela compte. Comme il sera facile, pour un nouveau venu, fort peu versé en telles matières, de ranger à l'ordre une domesticité qui a si bien pris ses mesures avec la maîtresse qu'elle la conduit bien plus qu'elle ne lui obéit et qui, sachant à merveille ses faiblesses, a, chaque jour, plusieurs heures pour trouver la minute de les exploiter. Pourtant l'empressement a été extrême à Paris, dans une certaine classe pour obtenir la place d'intendant général, soit qu'on n'en voulût considérer que les avantages, soit qu'on ne sût point où les charges pouvaient entraîner. Des quinze concurrents sérieux qui se la sont disputée, pas un qui n'ait remué ciel et terre et qui n'ait fait agir toutes ses influences : M. Robin, notaire à Paris, trésorier du Sceau des Titres ; M. Saulty, homme d'affaires, trésorier du Génie, M. Mounier ex-agent de change, cousin du baron Mounier secrétaire du cabinet ; M. Auguste Doumerc, banquier ; M. Lecocq, ancien administrateur de la compagnie des Indes ; M. Le Tissier ; M. Morambert, référendaire ; M. Aubry, ex-intendant du cardinal de Rohan ; M. Gazzani ; M. Foncier, ex-bijoutier, beau-père du général de France ; M. Brière de Mondétour, auditeur au conseil d'État ; M. Pierlot, receveur général de l'Aube ; M. Ballouhey, secrétaire des dépenses de l'Impératrice ; M. de Montlivault, M. Vital Roux, régent de la Banque ; tous ont exposé leurs alliances, leurs parentés, leurs fortunes. Duroc eût penché pour M. Vital Roux, « homme très probe qui eût été fort convenable à la place si sa femme n'était mar-

chande de fleurs »; Joséphine a insisté pour M. de Montlivault, « très bien né, propriétaire dans Loir-et-Cher, ayant affirmé son dévouement en sollicitant d'être présenté à l'Empereur », et elle en a fait si bien son candidat que, « dans le cas où l'Empereur ne le nommerait pas intendant, elle s'est proposé de le demander comme chambellan faisant les fonctions de maréchal du palais ».

M. Pierlot a été nommé : il possède plus de trois cent mille livres de rente ; il dirige une maison de banque des mieux connues sur la place ; il est régent de la banque de France et titulaire de la recette générale de l'Aube. Son hôtel de la Chaussée d'Antin est cité comme une curiosité, sa terre du Plessis-Lalande est pour l'habitation bien autrement agréable que Navarre. Est-ce pour 12 000 francs de traitement et 15 000 francs de frais de bureau qu'il a tant désiré aliéner sa liberté et consacrer ses jours à régler et ordonnancer toutes les dépenses de Sa Majesté, à contrôler les différents services et à exercer une particulière surveillance sur celui de la bouche ? Non pas, certes, — mais l'uniforme, les honneurs de la Cour, la félicité d'approcher les princes ! Le pauvre homme ! Ballonhey, qui a été son ami intime, a essayé de le mettre en garde ; mais c'était un concurrent ; donc, de ce qu'il disait, c'était le contre-pied qu'il fallait prendre. D'ailleurs, Pierlot est si entêté de sa dignité nouvelle qu'il ne peut plus entendre.

L'idée qu'il est de la Cour l'a grisé. Et pourtant c'est à peine s'il y figura. Excellent homme en son

particulier, il a peu de manières ; on lui fait mauvaise mine dans les salons et, comme il ne se rattache à aucune coterie, il se trouve bientôt isolé au point qu'il s'abstient de paraître. C'est bien pis avec la domesticité, car il a pris sa charge au sérieux, prétend se tenir dans son budget, et cherche les économies. N'a-t-il pas imaginé qu'il est abusif de servir du café aux femmes de garde-robe après leur dîner ? Chez des princesses, on l'a supprimé, même pour la Maison d'honneur ; mais les femmes de chambre s'insurgent et Joséphine, naturellement, leur donne raison. C'est le début des hostilités, et il date de Malmaison.

A Navarre, la guerre est ouverte ; si médiocre que soit la Cour, elle manque de tous les meubles qui rendent la vie agréable ou même supportable, et c'est à M. Pierlot qu'on s'en prend de tous les inconvénients de l'habitation. En vain, racole-t-il des ouvriers, rien n'est fait comme il faut, rien surtout comme à Paris. En vain, amène-t-il des meubles ; à peine les voitures chargées sont-elles en vue qu'elles sont pillées. Chacun, à la course, prend ce qui leur convient, se sauve ensuite. Point d'inventaire ; nul moyen de vérifier en quelles chambres de domestiques ont passé des objets destinés au service d'honneur ou même à l'Impératrice. Rappelé à Paris par ses affaires qui, négligées, commencent à lui donner du souci, Pierlot laisse Navarre aller comme il veut : c'est alors l'anarchie complète. L'intendant n'en demeure pas moins responsable et la vanité, si peu satisfaite, du pauvre Pierlot va lui coûter cher.

Tel est donc l'entourage et voici la vie : les respects qui, à l'arrivée ont accueilli Joséphine, l'empressement des foules, les musiques jouant : « *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille,* » tout cet appareil commandé de joie officielle n'a pu faire illusion ; « il ressemblait un peu trop à des compliments de condoléance ». Puis, ç'a été la navrante entrée à Navarre, le château inhabitable, les boiseries pourries, les chambres où il pleut et vente, les cheminées fumant, les fourneaux refusant de marcher, l'humidité et le mauvais air du parc, le mécontentement des gens. Ah ! Malmaison ! « Dans cette saison-ci, écrit Joséphine à sa fille, le 3 avril, trois jours après son arrivée, Malmaison me sera plus favorable. Le peu de jours que j'y ai passés m'avait déjà fait beaucoup de bien et je compte y retourner dans un mois ou trois semaines. » Avis à la lectrice : cela est mis pour qu'elle parle à l'Empereur, obtienne la permission, abrège l'exil. Tout n'est-il pas dans le post-scriptum pour qui la lettre semble écrite : « Si l'Empereur demandait de mes nouvelles, dis-lui, ce qui est vrai, que mon unique occupation est de penser à lui. »

Cette aumône qu'elle implore d'un souvenir, cette hâte à revenir de crainte qu'on ne l'interne définitivement à Navarre, c'est toute sa préoccupation en ce moment et, de cette idée, elle est obsédée dans cette vie sans distraction qu'elle mène ; car elle ne peut trouver à s'intéresser à rien, elle est comme échouée en ce logis de passage qu'elle ne peut même penser à

améliorer; elle essaie vainement des promenades à pied qui n'ont pas de but, et des promenades en calèche que le mauvais temps rend impossibles; elle s'énerve à l'attente constamment vaine des invités qui se dérobent; elle ne peut même compter sur Hortense qui, en vérité, a bien trop à faire pour profiter du petit château « et du logement pas beau qu'on lui a préparé et où elle ne sera que campée ». Alors, dans cette solitude qu'interrompt seulement, le soir, la partie de trictrac avec l'évêque, M. Bourlier et ses soixante-quinze ans, elle repasse toutes ses inquiétudes; elle se voit condamnée, et pour jamais enfermée entre ces murs, ces eaux, ces arbres, loin de tout ce qu'elle aime.

A-t-elle si tort, et les bruits de Paris, s'ils lui sont transmis, ne sont-ils pas faits pour accroître ses terreurs? « On veut qu'elle ne soit plus que duchesse de Navarre, qu'elle soit reléguée dans le duché de Berg, que Malmaison lui soit rachetée, que la nouvelle souveraine ait témoigné un grand éloignement pour la voir si près d'elle, et, à l'appui de cette assertion, on cite des mots inventés visiblement, parce qu'il n'est pas possible qu'ils aient été répétés. » Tous les amis qu'elle a gardés à Paris s'inquiètent, cherchent à la Cour des correspondants qui les rassurent. « On veut que l'Impératrice ne revienne plus, » c'est l'impression générale. Pour donner une base à cette rumeur, voici, pour les gens qui savent lire, la légende tout écrite en ces armoiries que le Conseil du Sceau vient de régler pour le duché de

Navarre[1], où sauf le rappel, en un quartier, du blason d'Empire, ce sont les armoiries Beauharnais et Tascher, le chef pareil à celui de tous les ducs — pas même des dignitaires — et l'écartèlement excluant à soi seul de la Famille impériale à qui l'écu franc est réservé.

En même temps, Joséphine apprend qu'Hortense est contrainte de retourner en Hollande. L'Empereur pourtant avait formellement promis qu'il n'en serait plus question; il avait réglé les termes de la séparation, les questions d'argent, d'éducation des enfants, et, à présent, il oublie tous ses engagements : que sera-t-il de l'Impératrice, s'il est ainsi de la reine? Cela redouble le désespoir. « Tant qu'il me restera quelque chose, écrit-elle à sa fille, tu resteras maîtresse de ton sort. Peine et bonheur, tu sais que je partage tout avec toi. Prends donc un peu de courage, ma chère fille, nous en avons bien besoin l'une et l'autre. Souvent le mien est trop faible, mais j'attends tout du temps et de nos efforts. »

L'arrivée d'Eugène, chargé de bonnes paroles de l'Empereur, apporte à Navarre un peu de relâche. Eugène a gardé d'enfance un goût des amusements en plein air, des sports, dirait-on, où il entraîne tout le monde. Les soirées à trictrac de l'évêque s'alternent de charades et de récits. Les monotones

[1] *Écartelé, au 1, d'azur à l'aigle déployée d'or tenant dans ses serres une foudre du même, au 2 et au 3, d'argent à la fasce de sable surmontée de trois merlettes du même; au 4, d'or à trois pals de sinople; chef des ducs : de gueules semé d'étoiles d'argent sans nombre.*

lectures, pour qui, dès le jour de l'arrivée, Deschamps, le secrétaire des Commandements, implorait Barbier de ne point le laisser manquer des nouveautés du jour, sont reléguées avec les interminables tapisseries. C'est un rayon de soleil dans ce brouillard. Pour relever le moral de sa mère, Eugène lui persuade que tout va au mieux ; s'il voit l'horizon s'obscurcir, il la distrait par de plaisantes inventions, des jeux où il l'oblige de prendre sa part, même des narrations de ce qu'il vient de voir à Compiègne ,à Saint-Cloud et à Paris. Mais son séjour est abrégé par ses devoirs envers l'Empereur, par l'obligation d'aller retrouver sa femme qu'il a laissée seule, souffrante, perdue au milieu d'un personnel inconnu et quelque peu hostile. A son départ, Joséphine le charge d'une lettre pour l'Empereur où elle sollicite d'abord la permission de retourner à Malmaison, puis l'avance de quelques centaines de mille francs pour rendre Navarre habitable.

L'argent, Napoléon le donnerait volontiers ; mais la rentrée si brusque à Malmaison le contrarie. Il est, à ce moment, tout à Marie-Louise et aux agréments de son mariage ; il craint de rapprocher Joséphine, de provoquer un conflit, vraisemblablement redoute-t-il l'humeur de sa jeune femme en même temps que la désolation qu'il va causer à l'autre, et, dans cette situation qu'il a lui-même, par ses promesses, compliquée comme à plaisir, est-il naturellement disposé à l'humeur contre quiconque en augmentera les difficultés. Sans doute en montre-t-il

quelque chose à Eugène, tout en lui accordant, d'assez mauvaise grâce, ce que Joséphine a demandé, et il s'abstient de répondre de sa main, comme il a fait jusqu'ici, à la lettre qu'elle lui a écrite.

Joséphine en est-elle blessée et veut-elle le faire voir, ou plutôt ne saisit-elle pas l'occasion pour le contraindre à montrer son jeu, pour connaître exactement où elle en est dans son esprit, établir son apologie en règle, renouer les relations interrompues, et juger si les anciens souvenirs sont complètement effacés. En tout cas, c'est faire preuve d'habileté, de modestie et de déférence qu'écrire comme elle fait.

Navarre, 19 avril 1810.

« Sire,

« Je reçois par mon fils l'assurance que Votre Majesté consent à mon retour à Malmaison et qu'elle veut bien m'accorder les avances que je lui ai demandées pour rendre habitable le château de Navarre.

« Cette double faveur, Sire, dissipe en grande partie les inquiétudes et même les craintes que le long silence de Votre Majesté m'avait inspirées. J'avais peur d'être entièrement bannie de son souvenir. Je vois que je ne le suis pas. Je suis donc aujourd'hui moins malheureuse et même aussi heureuse qu'il m'est désormais possible de l'être.

« J'irai à la fin du mois à Malmaison, puisque Votre Majesté n'y voit aucun obstacle ; mais je dois vous le dire, Sire, je n'aurais pas sitôt profité de la liberté que Votre Majesté me laisse à cet égard, si la

maison de Navarre n'exigeait pas, pour ma santé et pour celle des personnes de ma maison, des réparations qui sont urgentes. Mon projet est de demeurer à Malmaison peu de temps. Je m'en éloignerai bientôt pour aller aux eaux. Mais, pendant que je serai à Malmaison, Votre Majesté peut être sûre que j'y vivrai comme si j'étais à mille lieues de Paris. J'ai fait un grand sacrifice, Sire, et chaque jour je sens davantage son étendue. Cependant ce sacrifice sera ce qu'il doit être, il sera entier de ma part. Votre Majesté ne sera troublée dans son bonheur par aucune expression de mes regrets.

« Je ferai sans cesse des vœux pour que Votre Majesté soit heureuse. Peut-être en ferai-je pour la revoir ; mais que Votre Majesté en soit convaincue, je respecterai toujours sa nouvelle situation ; je la respecterai en silence ; confiante dans les sentiments qu'elle me portait autrefois, je n'en provoquerai aucune preuve nouvelle, j'attendrai tout de sa justice et de son cœur.

« Je me borne à lui demander une grâce, c'est qu'elle daigne chercher elle-même un moyen de convaincre quelquefois, et moi-même, et ceux qui m'entourent, que j'ai toujours une petite place dans son souvenir et une grande place dans son estime et dans son amitié. Ce moyen quel qu'il soit, adoucira mes peines, sans pouvoir, ce me semble, compromettre, ce qui m'importe avant tout, le bonheur de Votre Majesté. »

En vérité, c'est un chef-d'œuvre que cette lettre : tout s'y trouve pour piquer la reconnaissance de Napo-

léon, émouvoir l'ancien amour, éveiller la pitié, depuis l'usage — l'abus — d s formules respectueuses jusqu'à l'allusion discrète au passé, depuis les souvenirs jusqu'aux promesses. La réponse, à moins d'être un ordre d'exil, ne peut être que de tendre et familière réprimande, et elle est ainsi : « Mon amie, je reçois ta lettre du 19 avril. Elle est d'un mauvais style. Mes pareils ne changent jamais. Je ne sais ce qu'Eugène a pu te dire. Je ne t'ai pas écrit parce que tu ne l'as pas fait et que j'ai désiré tout ce qui peut t'être agréable. Je vois avec plaisir que tu ailles à Malmaison et que tu sois contente. Moi, je le serai toujours de recevoir de tes nouvelles et de t'en donner des miennes. Je n'en dis pas davantage jusqu'à ce que tu aies comparé ta lettre à la mienne et, après cela, je te laisse juge qui est meilleur et plus ami de toi ou de moi. Adieu, mon amie, porte-toi bien et sois juste pour toi et pour moi. »

Cette lettre qui répond si bien et si justement à tous les désirs de Joséphine et qui donne si pleinement raison à son apologie, Eugène la rapporte à Navarre. Certes, Joséphine comptait émouvoir et toucher Napoléon, mais cette forme qu'il a employée est juste celle qu'elle eût préférée. Voilà donc le protocole du tutoiement établi entre eux malgré le second mariage ; voilà la correspondance reformée et l'agrément de s'adresser directement à lui pour ce qui l'intéressera. Tout est gagné, mais, par une habileté nouvelle et qui est toute femme, elle se garde bien, en répondant, de parler des affaires qui l'occupent le

plus — elle laisse ce soin à Eugène — et elle se réserve le sentiment. Par là, elle agira bien mieux sur Napoléon, obtiendra bien plus sûrement ce qu'elle souhaite, car elle aura fait vibrer en lui une corde que la plupart ignorent, la plus sensible pourtant, celle par qui le conquérant, le fondateur de dynastie est resté l'élève et le fils moral de Jean-Jacques. Eugène emporte cette lettre : « Mille et mille tendres remerciements de ne m'avoir pas oubliée. Mon fils vient de m'apporter ta lettre. Avec quelle ardeur je l'ai lue et cependant j'y ai mis bien du temps, car il n'y a pas un mot qui ne m'ait fait pleurer, mais ces larmes étaient bien douces ! J'ai retrouvé mon cœur tout entier et tel qu'il sera toujours : il y a des sentiments qui sont ma vie même et qui ne peuvent finir qu'avec elle.

« Je serais au désespoir que ma lettre du 29 t'eût déplu ; je ne m'en rappelle pas entièrement les expressions, mais je sais quel sentiment bien pénible l'avait dictée, c'était le chagrin de n'avoir pas de tes nouvelles.

« Je t'avais écrit à mon départ de Malmaison et, depuis, combien de fois j'aurais voulu t'écrire ! mais je sentais les raisons de ton silence et je craignais d'être importune par une lettre. La tienne a été un baume pour moi. Sois heureux ! Sois-le autant que tu le mérites ! C'est mon cœur tout entier qui te parle. Tu viens aussi de me donner ma part de bonheur et une marque bien vivement sentie; rien ne peut valoir pour moi une marque de ton souvenir

« Adieu, mon ami, je te remercie autant que je t'aimerai toujours. »

N'est-ce pas un peu trop et ne dirait-on pas qu'elle passe la mesure ? Si elle est sincère, n'est-elle pas maladroite, mais, si elle joue un jeu, connaissant son partner comme elle fait, n'est-ce pas d'une habileté suprême ? Seulement, pour que la lettre produise tout ce qu'elle est en droit d'en attendre, il faut que, de vive voix, Eugène expose les demandes sur qui le *sentiment* fera passer et qui, sur le papier et à la réflexion, paraîtraient sans doute indiscrètes. Malheureusement, lorsqu'il arrive à Paris, la Cour est repartie pour Compiègne ; il n'est pas du voyage, et la santé d'Auguste le retient à Paris. D'ailleurs il ne voit pas si loin, n'entre pas dans les combinaisons, agit en pleine franchise. En même temps donc qu'il envoie à l'Empereur la lettre de sa mère, il pose par primo et secundo, les demandes qu'elle l'a chargé de présenter : d'abord la question des eaux. Où ira « l'impératrice Joséphine » ? Corvisart a parlé d'Aix-la-Chapelle, mais elle n'y tient pas et, si l'Empereur doit voyager de ce côté, on peut trouver ailleurs des eaux également salutaires. « L'impératrice Joséphine, dit-il à l'article deux, a formé à peu près les projets suivants si Votre Majesté n'y trouve rien de contraire, savoir : de se rendre, à la fin de mai, aux eaux qui lui seront ordonnées, en s'arrêtant quelques jours à Malmaison ; passer trois mois aux eaux ; parcourir après le midi de la France, profiter de la saison d'automne pour voir, avec la permission

de Votre Majesté, en voyageant incognito, Rome, Florence et Naples et passer l'hiver prochain à Milan, de manière à être à Malmaison et Navarre au printemps de 1811. » C'est là un programme défini, avec une série d'engagements fermes, portant des dates fixes : saison d'eaux, voyages, séjour à Milan, retour en France en avril ou mai. En conversation, cela passe et s'oublie ; écrit, cela demeure.

Pour bien prouver que Navarre devient son quartier général, « son établissement réel, » Joséphine demande, en troisième lieu, l'argent nécessaire pour y faire les constructions et réparations indispensables ; enfin elle prie l'Empereur de prendre une décision « pour le mariage des jeunes Tascher, ses cousins, savoir l'aîné avec une parente du roi Joseph et le second avec la princesse de la Leyen », nièce du prince Primat.

Encore un point qui, en conversation, eût été sauvé ou esquivé, qui, par l'écriture, prend de l'importance, occupe l'esprit de l'Empereur et provoque sa mauvaise humeur. Et c'est le premier qui se présente, lorsque, dès le lendemain, avec sa ponctualité précise il répond à Eugène. Il ne veut rien savoir d'Henri Tascher, « ce petit polisson qui a quitté à Madrid la cocarde française sans l'en prévenir, obéissant à une impulsion d'amour et oubliant tous les devoirs qu'il avait envers l'Empereur... Qu'il fasse ce qu'il veut, qu'il épouse qui il veut, cela lui est indifférent » ; cette impression de colère, provoquée par « un individu qui lui a manqué », s'étend alors sur toute la réponse.

Certes, pour Louis Tascher, il tiendra tout ce qu'il a promis et il désire que le mariage se fasse le plus tôt possible; mais, pour les travaux de Navarre, il ne donne rien; il autorise seulement l'avance des 600 000 francs, restant, pour 1810 et 1811, des deux millions à verser par le trésor de la Couronne et dont 1 400 000 francs ont été employés à payer les dettes. Il permet encore qu'on emploie à Navarre les 100 000 francs qu'il a donnés pour l'extraordinaire de Malmaison et cela amène : « J'approuve beaucoup son projet de faire toutes ses dépenses à Navarre. » Il accepte et enregistre le programme de voyage et, quant aux eaux, il voit à présent moins d'inconvénient à ce qu'elle aille à Aix-la-Chapelle; « le seul que, peut-être, il y trouverait serait qu'elle retournât dans des lieux où il a été avec elle ». Il préférerait d'autres eaux où elle a été sans lui : Plombières, Vichy, Bourbonne, Aix-en-Provence; mais si celles d'Aix-la-Chapelle sont cependant les eaux qui lui conviennent le mieux, il n'y met aucune opposition. « Ce que je désire par-dessus tout, dit-il en terminant, c'est qu'elle se tranquillise et qu'elle ne se laisse pas monter la tête par les bavardages de Paris. »

Là-dessus, il insiste dans sa réponse à Joséphine : « N'écoute pas, lui dit-il, les bavardages des Parisiens; ils sont oisifs et bien loin de connaître le véritable état des choses. Mes sentiments pour toi ne changeront jamais et je désire beaucoup te savoir heureuse et contente. »

Joséphine le serait en effet, — même le séjour de

Navarre lui devient agréable parce qu'elle se sent libre de rompre le ban, — si elle n'était occupée d'Hortense dont la santé, depuis sa déportation en Hollande, est devenue, paraît-il, tout à fait mauvaise. Elle espère au moins l'avoir près d'elle aux eaux, et, après lui avoir prêché Aix-la-Chapelle, elle lui prêche Aix-en-Savoie. C'est décidément là qu'elle va. « Ma santé, dit-elle, a surtout besoin de distraction et j'espère en trouver davantage dans un pays que je n'ai pas encore vu et dont la position est pittoresque. » Ces eaux, sont souveraines pour les nerfs, « c'est pourquoi, dit-elle à sa fille, je t'engagerais à les prendre de préférence à celles de Plombières ». C'est sa façon — et elle est commune alors — d'entendre les eaux, mais elle n'y tient pas tant qu'au joli ménage qu'elle ferait à Aix avec Hortense. Presque pas de suite; on voyagera incognito; on logera ensemble, on promènera en calèche; on ira en bateau : elle voit tout en rose : n'est-ce pas demain qu'elle revient à Malmaison? C'est le 15 mai, le jour même où l'Empereur s'en va à Anvers. Les six semaines ont paru longues, mais comme le retour est plus joyeux que n'était le départ : le spectre de l'exil a disparu; la vie s'arrange et il y aura encore de bons jours.

V

ON ERRE

15 mai - 22 novembre 1810.

Une joie que ce retour. La nature est en fête et Malmaison, fleuri comme un bouquet, s'offre à la maîtresse revenue en la splendeur renouvelée de son printemps ; et des tulipes de Hollande que si rarement elle a vues s'épanouir aux jacinthes qu'elle n'a point encore admirées, des roses qui se varient et se nuancent à l'infini aux lilas qui argentent les buissons d'un vert naissant, des marronniers aux faux ébéniers et aux noyers du Japon, de la pointe des arbres au ras du parterre, c'est un tapis, des murs, des voûtes de fleurs. Tous les vilains bruits sont tombés. Plus d'exil, mais de surprenantes faveurs. « On assure, écrit à Louis M. Decazes, que l'impératrice Joséphine aura une entrevue avec l'Impératrice, et qu'ensuite elle viendra passer quelques jours à Paris. » La foule accourt, d'autant plus empressée que Leurs Majestés sont à Anvers et qu'on ne craint pas de déplaire à Marie-Louise ; d'ailleurs, comme il doit y avoir bientôt

échange de visites, ne faut-il pas se tenir en garde contre un retour de faveur dont on aperçoit certains indices. Eugène n'a-t-il pas été appelé à accompagner l'Empereur et durant le voyage n'a-t-il pas reçu des distinctions particulières ? Ne sait-on pas, par les entours de Joséphine, qu'elle a reçu de l'Empereur une lettre pleine d'affection, où il permet qu'elle prolonge son séjour à Malmaison, même après la rentrée de la Cour à Paris et où il annonce sa prochaine visite ? Des indiscrétions complaisantes n'ont-elles pas laissé surprendre des copies de cette lettre et cela ne fait-il pas nouvelle ?

« Mon amie, a écrit l'Empereur, je reçois ta lettre. Eugène te donnera des nouvelles du voyage et de l'Impératrice. J'approuve fort que tu ailles aux eaux. J'espère qu'elles te feront du bien. Je désire fort te voir ; je compte être à Saint-Cloud le 30 du mois. Ma santé est fort bonne. Il me manque de te savoir contente et bien portante. Fais-moi connaître le nom que tu voudrais porter en route. Ne doute jamais de toute la la vérité de mes sentiments pour toi ; ils dureront autant que moi. Tu serais injuste si tu en doutais. »

Joséphine a donc tout lieu d'être contente et elle le témoigne. Elle a son petit-fils, son préféré, le dernier né d'Hortense, le petit Oui-Oui, pour qui la mère a craint le printemps de Hollande et que, pour bien des causes, elle n'a pu emmener : très souvent on le conduit à Malmaison. Reste Hortense elle-même ; mais voici que, de Verdun, elle écrit qu'elle a quitté La Haye et qu'elle est en route pour Plombières.

Rien d'autre. Joséphine peut penser qu'elle s'est mise sur cela d'accord avec Louis et qu'elle a l'assentiment de l'Empereur : « Je ne doute pas, lui écrit-elle, que tu n'éprouves bientôt le bon effet des eaux et je t'engage à y prolonger ton séjour le plus que tu pourras. » En revenant d'Aix, elle l'ira voir à Plombières ; « en tout cas, ajoute-t-elle, j'espère que nous nous reverrons à Paris et que tu ne retourneras pas en Hollande », et elle termine par cet excellent conseil dont elle eût pu prendre sa part : « Ne te laisse pas aller au chagrin et prends courage ; c'est la tranquillité d'âme qui seconde l'effet des eaux. »

On est au 8 juin et l'Empereur, revenu le 1er, n'a pas encore fait la visite promise ; mais Joséphine l'attend d'un jour à l'autre et retarde naturellement son départ. Enfin, le 13, voici Napoléon à Malmaison et cela fait une grande nouvelle. D'abord pour Joséphine, c'est un triomphe, c'est « la marque de faveur ou de souvenir », qu'elle sollicitait avec tant d'instances. Puis, il faut bien admettre qu'elle n'a point quinze ans vécu avec un tel homme sans prendre pour lui, ou du moins pour ce qu'il apporte de bonheur, un sentiment d'admiration, de respect et de crainte. Comment n'eût-elle pas compris que, la main qui l'a soutenue se retirant d'elle, sa chute était profonde et sans remède ? « J'ai eu hier un jour de bonheur, écrit-elle à sa fille ; l'Empereur est venu me voir. Sa présence m'a rendue heureuse quoiqu'elle ait renouvelé toutes mes peines... les émotions sont de celles qu'on voudrait éprouver souvent. Tout le temps qu'il est resté

avec moi, j'ai eu assez de courage pour retenir des larmes que je sentais prêtes à couler; mais après qu'il a été parti, je me suis sentie très malheureuse. Il a été pour moi bon et aimable, comme à son ordinaire, et j'espère qu'il aura lu dans mon cœur toute la tendresse et tout le dévouement dont je suis pénétrée pour lui. » Elle a profité de l'occasion pour parler de la position d'Hortense ; il l'a écoutée avec intérêt. « Il est d'avis qu'Hortense ne retourne plus en Hollande, le roi ne s'étant pas conduit comme il aurait dû le faire et n'ayant pas tenu compte du sacrifice qu'elle a fait. Elle a prouvé par là à l'Empereur et à la famille de son mari combien elle désirait faire une chose qui leur fût agréable. Qu'elle prenne les eaux le temps nécessaire ; ensuite qu'elle écrive à son mari que les médecins lui conseillent d'habiter un pays chaud pendant quelque temps; qu'en conséquence, elle va en Italie, près de son frère. Quant à son second fils, l'Empereur donnera ordre qu'il ne sorte pas de France. » Restera l'aîné, le prince royal de Hollande grand-duc de Berg, qui est en ce moment à Amsterdam ; l'avenir y pourvoira. Napoléon sait mieux que qui que ce soit où en sont les affaires de Louis et combien ce trône est fragile. S'il se montre si facile à l'égard d'Hortense, n'est-ce pas que la présence de celle-ci en Hollande aurait pour effet de compliquer encore la situation ?

Joséphine n'a plus de raison pour retarder son départ; car l'entrevue avec Marie-Louise paraît indéfiniment ajournée, au moins n'en a-t-il été nullement

question durant les deux heures que l'Empereur a passées à Malmaison. Malgré cela, Joséphine paraît fort satisfaite et « elle est d'une gaîté folle toute la soirée ».

Avant qu'elle se mette en mouvement, elle se souvient de quantité d'enfants qu'elle a promis de nommer et qui espèrent son bon plaisir. On n'aura plus il est vrai, Napoléon pour parrain, mais, si l'on se dépêche, on aura Eugène. Vite, le chambellan de service écrit aux favorisés que « Sa Majesté les attend tout de suite à Malmaison pour y faire les baptêmes projetés. Il faut qu'ils s'y rendent tout de suite avec les enfants. Son Altesse Impériale le vice-roi fait dire *dans l'instant* qu'il va se rendre à Malmaison. Il ne faut pas perdre de temps. » Emoi suprême : Mgr Louis-Mathias de Barral, premier aumônier, est là tout disposé, le parrain et la marraine sont prêts et les enfants n'arrivent pas. Les voici enfin et quel mélange bizarre de noms, de situations, de fortunes et de destinées ! C'est d'abord Joséphine-Eugénie-Valentine de Walsh-Serrant, la fille tard venue de la dame du Palais; — elle épousera un La Trémoille, duc de Thouars, prince de Tarente et de Talmont, et sera une des plus grandes dames d'Europe; puis, Joséphine-Eugénie Ordener, la fille du général Michel Ordener, le chevalier d'honneur, le gouverneur de Compiègne, puis, Marie-Jean-Joseph-Eugène Sue, le fils du premier médecin de la garde, — et ce sera l'auteur du *Juif errant* et des *Mystères de Paris ;* enfin Eugène-Joseph Lucas, le petit-fils d'un Lucas qui

passe pour un botaniste, parce qu'il passe pour le bâtard de M. de Buffon et qui, de l'héritage de son père putatif, a retenu la place de garde des galeries du Muséum d'histoire naturelle à laquelle il a joint celle d'agent de l'Institut de France, — à telle enseigne que chaque année il apporte son traitement de membre de l'Institut à l'Empereur qui lui en fait présent. Ce Lucas qui, par les Thouin et Mirbel, s'est familiarisé à Malmaison a un fils pour qui il a obtenu la survivance de ses deux places et qu'il a, à sa suite, introduit chez l'Impératrice. Or, Joséphine, qui a le goût de marier les gens, était justement en quête d'un époux pour une fille de Leroy, son marchand de modes[1]. Elle a pensé au jeune Lucas et voilà un ménage. Non contente d'avoir fait la fortune de son couturier et le mariage de sa fille, elle est à présent la marraine de son petit-fils et, sur un pied d'égalité avec la comtesse de Serrant et la comtesse Ordener, Leroy parade dans la chapelle de Malmaison.

Les dragées distribuées, l'on part. L'Impératrice voyage sous le nom de comtesse d'Arberg. Elle mène avec elle l'inséparable Mme d'Audenarde et Mlle de Mackau qu'elle vient d'enlever à Stéphanie de Bade. Mme de Rémusat qui a besoin des eaux d'Aix la rejoindra sous prétexte de service et prendra ainsi une cure gratuite. En hommes, MM. de Turpin et de

[1] Cette fille est dénommée dans cet acte de baptême Adélaïde-Françoise Bonneau ; j'ignore si elle est naturelle ou adoptée, mais quant aux personnes les *Mémoires d'Auger*, si précieux sur ce coin de société, ne laissent aucun doute.

Pourtalès ; c'est toute la cour : ni Mme d'Arberg qui imposerait ses conseils, ni de M. de Beaumont qui glisserait ses avis. On prend ce qu'on appelle la route de Rome, par Melun, Auxerre, Mâcon et Lyon. On va directement jusqu'à Lyon où l'on s'arrête deux jours ; de là, par Genève, on arrive à Aix. La maison qu'on a destinée à l'Impératrice est si petite qu'il a fallu en louer une seconde pour les hommes de la Maison; mais on a eu soin de porter les meubles, le coucher de Sa Majesté, ses nécessaires et bien des bijoux. Tout de suite, on prend un train de vie fort honnête et fort simple, — point d'uniformes ni de costumes — et, n'était la belle calèche à la livrée impériale, on dirait d'une baigneuse qui, à la russe, se fait suivre de sa société habituelle, et non d'une souveraine. Joséphine, au sortir du lit, prend en conscience ses bains et ses douches; puis, selon l'usage, elle se recouche jusqu'au déjeuner qui est à onze heures et pour lequel toute la petite cour se réunit au Palais. — Où qu'elle habite et quel que soit le taudis, le logis prend ce nom. — Ensuite, tandis qu'elle travaille et fait travailler ses dames à ses interminables tapisseries, on lit à haute voix les nouveautés de Paris que Barbier prend soin d'envoyer : des romans et des pièces de théâtre. On va ainsi jusqu'à cinq heures où l'on fait toilette. A six heures, on dîne; après dîner on se promène en voiture; à neuf heures, on est rentré pour la partie de l'Impératrice; Mlle de Mackau chante; à onze heures, tout est couché. Les grandes chaleurs venues, on retarde le

dîner jusqu'à huit heures et l'on se promène le matin. Personne à voir les premiers jours ; on vit entre soi, et l'Impératrice, d'excellente humeur, se promène beaucoup et engraisse.

Elle est rassurée à présent sur l'avenir de sa fille, rassurée aussi sur la possession de Navarre dont la transmission a été faite dans toutes les formes par l'Archichancelier, présidant le Conseil du Sceau des Titres à son mandataire, Mᵉ Chauveau-Lagarde. Elle pense donc aux réparations, à l'ameublement, aux terres et c'est l'occasion d'une grande correspondance avec Berthaut. Étant en train, elle fait renouveler en entier sa chambre à Malmaison où elle ordonne, dans le parc, quantité de travaux. Même, l'affaire à laquelle elle tient, le mariage de Louis Tascher avec la princesse de la Leyen, se termine : l'Empereur a donné cent mille livres de rente, et un titre de comte, plus la réversibilité du titre de duc et des deux cent mille francs de dotation qu'il a attribués au neveu du Prince primat, le baron Dalberg. Tout est donc au mieux. Elle ira, vers la mi-juillet, faire une tournée dans les glaciers, puis reprendra une seconde saison et terminera par un voyage en Suisse. D'ailleurs, les visites ne vont pas lui manquer. Elle aura sa fille, à qui, malgré la gaieté que lui voient les gens qui l'entourent, elle écrit des lettres d'appel désespérées, lui disant : « Fais que je te voie, ma chère fille ; seule, abandonnée, loin de tous les miens et au milieu des étrangers, juge combien je suis triste et quel besoin j'ai de ta présence ! » Elle

aura son fils et sa belle-fille quand ils retourneront à Milan et puis, à la mi-juillet, les baigneurs vont affluer. S'il lui plaisait, tout Chambéry s'empresserait chez elle, et, pour peu qu'elle fît un signe, elle recevrait les compliments des villes et les réjouissances officielles des habitants; mais elle refuse les honneurs; elle conserve son demi-incognito. Il lui plaît ainsi et, d'ailleurs, elle ne peut faire autrement.

L'incendie du bal Schwartzenberg occupe vivement ce petit monde où les choses de la grande cour prennent une telle importance. Personne qui touche Joséphine, hormis la princesse de la Leyen, n'est pourtant sérieusement blessé, et Auguste est sortie des premières conduite par son mari; mais, par ressouvenir, Joséphine s'émeut, verse des larmes, s'étonne de ne pas avoir été du drame, écrit à l'Empereur, pense à elle-même surtout : « Quelle singulière situation, dit-elle, un lien encore si fort et des intérêts devenus si différents ! » Autour d'elle, on se désespère et l'on se rassure, on a des crises de nerfs jusqu'à ce qu'on ait reçu des lettres ; puis, ce sont des récits sans fin. L'arrivée de Charles de Flahaut fait diversion : il vient de Plombières où il a laissé la reine fort souffrante : heureusement, outre Julie, dont elle se passerait, elle a près d'elle Mme de Souza et d'ailleurs elle se dispose à venir. Pour l'attendre, Charles de Flahaut se joint à la maison de l'Impératrice et, très vite, il y met du mouvement; car il est de ressource, d'une conversation aimable, fort gai, chantant bien et il a l'heureux don de plaire. Les

dames « en sont contentes ». Après lui, voici le flot des baigneurs : M. et Mme de Chateaubriand, Mme de Sales, le jeune ménage Tascher : la femme inconsolable de la mort de sa mère, le mari perclus d'un accès de cette goutte qu'il gardera comme brevet de longévité jusqu'à ses quatre-vingts ans. Tout à l'heure, une autre société avec qui l'on échangera des politesses, mais avec quelque prudence : Mme Récamier, la comtesse de Boigne, Adrien de Montmorency, les Sosthène de La Rochefoucauld, le baron de Vogt, coterie d'opposition violente où pourtant Joséphine et Hortense chercheront des amis. Le vice-roi arrive, mais il a laissé à Genève sa femme enceinte qui, vu les mauvais chemins, n'a pas pu pousser jusqu'à Aix ; Joséphine avec Mme d'Audenarde, Pourtalès et Flahaut, décidément en pleine faveur, va passer à Genève une journée avec elle (11 juillet).

Une bien autre nouvelle à présent que celle de l'incendie de Schwartzenberg, c'est l'abdication de Louis et, c'est l'Empereur lui-même qui l'apprend à Joséphine. « Mon amie, lui écrit-il, j'ai reçu ta lettre du 5 juillet. Tu auras vu Eugène et sa présence t'aura fait du bien. J'ai appris avec plaisir que les eaux te sont bonnes. Le roi de Hollande vient d'abdiquer la couronne en laissant la régence, selon la Constitution, à la reine. Il a quitté Amsterdam et laissé le grand-duc de Berg. J'ai réuni la Hollande à la France, mais cet acte a cela d'heureux qu'il émancipe la reine et que cette infortunée fille va venir à Paris, avec son fils, le grand-duc de Berg. Cela la

rendra parfaitement heureuse. Ma santé est bonne. Je suis venu ici (à Rambouillet), pour chasser quelques jours. Je te verrai avec plaisir cet automne. Ne doute jamais de mon amitié. Je ne change jamais. Porte-toi bien, sois gaie et crois à la vérité de mes sentiments ».

Cette abdication de Louis, c'est le texte sur lequel, désormais, on brode des commentaires : d'abord, ce que l'Empereur a écrit à Hortense et le sort qu'il lui réserve ; puis, ce qu'est devenu le roi, où il est, ce qu'il fait, les destinées qu'on prépare au grand-duc de Berg. Hortense va arriver et donnera toutes les nouvelles ; on lui prépare une maison qu'a mise à ses ordres « un particulier » ; c'est la plus grande qui soit à Aix, elle est très bien située, avec une vue charmante. Joséphine est enchantée ; mais quelque tendresse qu'elle ait pour sa fille, l'égoïsme est toujours supérieur et elle n'entend pas se priver pour elle : « Tu pourras te promener partout en calèche, lui écrit-elle ; tu seras bien aise d'avoir la tienne. J'ai la mienne et je m'en sers tous les jours. »

En effet, ce n'est que promenades et parties et, chaque jour, la foule venue de Chambéry, de Genève, de Turin, de Grenoble, s'amasse devant la maison de l'Impératrice pour voir « la jolie calèche, les beaux chevaux, les livrées, et, au milieu de tout cela, la figure douce et toujours bienveillante de la patronne ». On lui remet, au passage, quantité de pétitions pour l'Empereur et « l'on a l'air de croire encore qu'elle est un intermédiaire entre le malheur et lui ». En réalité on

comprend peu ; la situation est si étrange. Elle va à Chambery, elle va à la cascade de Grésy où elle admire « les trois chutes d'eau à côté et en même temps l'une sur l'autre, les masses de rochers qui font de jolies cascades et, au fond, le petit torrent qui fuit au travers des plus beaux arbres » ; elle va en bateau à Hautecombe, par delà le lac du Bourget, voir les ruines de l'abbaye et la fontaine intermittente et, au retour, dans une de ces perfides tempêtes du lac, si véhémentes, si vite élevées, elle manque périr dans le bateau de promenade que chavire la banne arrachée par le vent. Crises de nerfs des dames, durant que, pour les rassurer, Charles de Flahaut chante des romances : « J'ai vu avec peine le danger que tu as couru, lui écrit l'Empereur. Pour une habitante des îles de l'Océan, mourir dans un lac, c'eût été fatalité. »

Voici à présent Hortense : Mme de Boubers vient de ramener son fils aîné d'Amsterdam à Saint-Cloud où le second l'a rejoint de Saint-Leu. L'Empereur les a installés au pavillon d'Italie et il attend à chaque instant la reine qui, écrit-il, « doit bientôt arriver ». Mais la reine a d'autres soins : ne se doit-elle pas à sa mère, et aussi à d'autres ? « Elle est pâle, maigre, fort abattue, toujours prête à pleurer sans savoir pourquoi ; mais « elle ne crache plus le sang », et l'on compte que la distraction lui fera le plus grand bien. Elle imagine des petites fêtes, comme pour la Sainte-Claire qui est la fête de Mme de Rémusat. On déjeune dans le jardin ; on chante des couplets ; on joue une petite scène de proverbe fort aimable, on porte des

santés, et les toasts sont favorisés, car, peu à peu les maladies les plus rebelles cèdent par enchantement. Ainsi est-il d'Hortense, qui a retrouvé à Aix le médecin qui, à Plombières, avait commencé sa cure.

Dans cette oisiveté de la ville d'eaux, même avec l'obligation des bains et le déjeuner retardé jusqu'à midi, on est constamment ensemble, depuis midi jusqu'à cinq et même six heures, au palais où l'on cause, on travaille, on lit de mauvais romans; à la promenade, jusqu'à huit heures; au dîner, puis au Casino si l'on sort, au salon si l'on reste. Les désœuvrés ont bien des occasions et prennent leurs avantages. C'est une vie qui entraîne et où l'on se laisse agréablement entraîner.

Joséphine, qui n'y trouve pas les mêmes plaisirs, commence à s'en lasser. Forte de l'approbation de l'Empereur qui lui a écrit : « Je vois avec plaisir que tu aimes Genève; je pense que tu fais bien d'y passer quelques semaines »; elle prépare le séjour qu'elle y compte faire par des voyages répétés. Elle y a passé à l'arrivée; elle y est venue le 11 juillet pour voir Auguste; elle y retourne du 11 au 13 août : Est-ce la fête du lac qui l'attire, l'idée de se montrer aux Genevois dans une barque décorée exprès pour elle et traînée par deux cygnes? est-ce vraiment le désir de visiter des manufactures et d'y faire des emplettes? En tout cas, elle est pressée, car, pour revenir, elle court toute la nuit. Quelque joie qu'elle ait manifestée à vivre près de sa fille, il faut croire que ce plaisir a été troublé, car, tout au commencement de septembre, la

voici à Sécheron, fort mal installée à l'hôtel d'Angleterre, dans trois petites chambres, et elle a laissé à Aix Hortense qui doit la rejoindre, si l'Empereur le permet.

Que s'est-il passé ? Mystère. On ne peut penser que ce soit l'annonce de la grossesse de Marie-Louise qui met Joséphine en cet état. Elle vient d'en écrire à l'Empereur. « Elle espère que cette démarche le mettra à son aise et qu'il pourra lui en parler avec autant de confiance qu'elle a d'attachement pour lui. » Mais Napoléon, dans sa réponse, fort aimable pourtant, a tourné court, glissant seulement au milieu de compliments, de nouvelles des petits Napoléon : « L'Impératrice est effectivement grosse de quatre mois ; elle se porte fort bien et m'est fort attachée. »

Vers le 10 septembre, sans attendre Hortense, Joséphine part pour faire le tour du lac ; elle passe deux jours à Lausanne, à l'auberge du Lion d'Or à peu près incognito ; puis, elle revient à Sécheron où sa fille arrive enfin : quelques excursions alors, comme au château de Crans, à Céligny où le général Cannac d'Hauteville, qui occupe la maison Rilliet, lui présente le pasteur et les notables ; et puis il faut qu'Hortense rentre à Paris : l'Empereur commence à s'étonner qu'une mère si tendre n'éprouve nul besoin de revoir ses fils qu'elle a quittés, l'un depuis six mois, l'autre depuis quatre ; il le dit d'un tel ton qu'il convient d'entendre.

Joséphine, seule à présent, fréquente le théâtre de Genève où Elleviou et M[me] Kintre sont en représenta-

tion ; elle reçoit familièrement le maire, les députés, les tribuns du Léman qu'elle a connus jadis à Paris, Pictet, Boissier, Prévost; elle visite des maisons, des campagnes, des ateliers ; elle achète des tableaux à Töpfer, à Linck, surtout à Delarive, « ce peintre célèbre qui sera dans tous les temps l'honneur de son siècle et de sa patrie ». C'est une touriste. Résisterait-elle à voir Mme de Staël, si celle-ci était à Coppet? Mais Mme de Staël est à Blois, d'où, le 24 septembre, elle écrit à Mme de Barante, la femme du préfet du Léman : « Pendant ce temps, vous avez des impératrices et tout le monde passé se retire chez vous. Si j'avais cru que cette impératrice pût me voir familièrement, j'aurais beaucoup regretté de n'être pas à Coppet, mais je ne crois pas que ce que je désire serait arrivé. Si M. de Barante était indiscret comme moi, il lui aurait fait bien des questions sur le sentiment, mais je ne crois pas qu'il m'ait, à cet égard, remplacée. »

M. de Barante, loin d'avoir cherché à converser avec l'impératrice déchue, l'a sans doute négligée, peut-être offensée. Que s'est-il passé pour qu'elle, généralement peu aggressive, ait porté des plaintes auxquelles Napoléon répond : « La conduite de Barante me paraît fort ridicule? » N'est-ce pas pour ce motif que quelques mois plus tard le préfet est appelé à d'autres fonctions? De plus, Joséphine n'a-t-elle pas fait allusion à l'exil de Mme de Staël? On le croirait à lire ce que lui répond l'Empereur le 28 septembre[1] :

[1] Dans le Recueil Didot cette lettre est datée de : Paris, ce vendredi ; elle se trouve placée au mois de décembre 1809. Or il s'y

« Mme de La Trémoille est une des plus folles du Faubourg ; j'ai souffert fort longtemps son caquet, je m'en suis ennuyé et j'ai ordonné qu'elle ne revînt plus à Paris. Il y a cinq ou six autres vieilles femmes que je veux également renvoyer de Paris ; elles gâtent les jeunes par leurs sottises. »

Cette lettre où l'Empereur accumule les témoignages d'intérêt, où il s'informe avec inquiétude de la santé de Joséphine, où, sur le désir qu'elle en a exprimé, il annonce qu'il nommera baronne Mlle de Mackau et qu'il « fera ses autres commissions », ne renferme aucune allusion à ses projets de retour. Par suite, Joséphine doit penser qu'après sa tournée en Suisse, elle se trouvera libre de rentrer à Malmaison.

Elle la commence, cette tournée : le 25, elle part de Genève, et, après une couchée à Morges chez M. Deluze et un grand déjeuner à la Lance près de Concise, terre qui est à M. Pourtalès, le frère de l'écuyer, elle arrive le 27 au soir à Neuchâtel. Quoique Lespérut — le Lespérut d'Élisa — qui gouverne la principauté au nom de Berthier, prétende lui en faire des honneurs, c'est encore chez les Pourtalès qu'elle descend. Mais elle permet que le lendemain, Lespérut l'accom-

agit de l'exil de Mme de La T... (la princesse Louis de La Trémoille) qui est du 28 septembre 1810 — et ce 28 septembre est un vendredi ; il y est question d'une baronnie pour Mlle de Mackau, et Mlle de Mackau n'est revenue de Manheim à Paris, que pour le mariage où elle accompagnait Stéphanie, et elle ne fut attachée à Joséphine qu'au moment du départ pour Aix ; enfin le B..... qui s'y trouve signalé, ne peut être que Barante, dont la destitution coïncide presque avec cette lettre. Je donne ici mes raisons ; je devrais en donner de pareilles pour la plupart des lettres du Recueil Didot sur qui j'ai dû faire un travail analogue pour les replacer à leurs véritables dates.

pagne dans son tour des montagnes : au Locle, où elle est reçue par les autorités et logée dans la maison dite Houriet de Paris ; au saut du Doubs, où on lui a préparé des musiques et où elle commande un tableau au peintre Lorry ; à la Chaux-de-Fonds où elle refuse de descendre à *la Fleur de Lys* et où elle va dîner à *la Balance*. Au retour, à Neuchâtel, sérénades, réception des personnages d'importance, entre autres d'une Mme Petitpierre, femme d'un commandant, laquelle présente son fils qu'on prétend filleul de Napoléon. Le 30, Joséphine s'embarque à Cerlier, sur le lac de Bienne, pour une promenade à l'île Saint-Pierre : là, collation et sérénade offertes par le préfet, au nom du gouvernement bernois ; elle continue sur Berne, visite en passant le pensionnat de Montmirail, tenu par les Frères Moraves, et, arrivée à Berne, s'y installe pour une quinzaine.

A Berne, au moment où, le froid survenant, elle se prépare au retour à Malmaison, elle reçoit les premiers avis que l'Empereur y met obstacle[1]. Mme de Rémusat lui écrit une longue lettre, très étudiée, où au milieu des phrases qui se rendent flatteuses, est glissé l'avis ou, si l'on veut, le conseil de ne pas rentrer à Paris. « Vous vous rappelez, écrit-elle, que vous avez quel-

[1] La lettre de Mme de Rémusat insérée au Recueil Didot ne porte aucune date ; M. Paul de Rémusat, dans une note de la page 302 du tome III des *Mémoires* veut la placer, ce qui est absurde, à la fin de 1812 ou au commencement de 1813 ; une lettre où Mme de Rémusat y fait allusion (*Lettres* II, 388) est simplement datée *lundi* (octobre 1810) ; c'est donc du 1er au 15, vraisemblablement dans la première semaine d'octobre que Joséphine a dû recevoir la lettre qui lui est écrite sur l'invitation de l'Empereur.

quefois regretté avec moi que l'Empereur n'eût pas, au moment de son mariage, pressé l'entrevue de deux personnes qu'il se flattait de rapprocher facilement parce qu'il les réunissait alors dans ses affections. Vous m'avez dit que, depuis, il avait espéré qu'une grossesse, en tranquillisant l'Impératrice sur ses droits, lui donnerait les moyens d'accomplir le vœu de son cœur; mais, Madame, si je ne me suis pas trompée dans mes observations, le temps n'est pas venu pour un tel rapprochement. » Ce sont alors dans de longs détails sur la disposition à la jalousie que témoigne Marie-Louise; Mme de Rémusat s'appuie, pour l'avis qu'elle donne, de l'opinion du grand maréchal dont Joséphine doit connaître l'attachement : « Ici, dit-elle, au milieu de la joie que cause cette grossesse, à l'époque de la naissance d'un enfant attendu avec tant d'impatience, au bruit des fêtes qui suivront cet événement, que feriez-vous, Madame? que ferait l'Empereur qui se devrait aux ménagements qu'exigerait l'état de cette jeune mère et qui serait encore troublé par les souvenirs des sentiments qu'il vous conserve? Il souffrirait, quoique votre délicatesse ne se permît pas de rien exiger; mais vous souffririez aussi; vous n'entendriez pas impunément le cri de tant de réjouissances, livrée comme vous le seriez peut-être à l'oubli de toute une nation, ou devenue l'objet de la compassion de quelques-uns qui vous plaindraient peut-être par esprit de parti. Peu à peu, votre situation deviendrait si pénible qu'un éloignement complet parviendrait seul à remettre tout en ordre. »

Et, d'accord avec le grand maréchal, elle conclut « qu'il reste à l'Impératrice un sacrifice à faire, et qu'il est digne d'elle de ne point attendre les événements et de les prévenir en écrivant à l'Empereur une courageuse détermination » : un voyage un peu prolongé, un séjour à Milan, à Florence, à Rome, l'hiver passé en Italie, le retour, au printemps, à Navarre, voilà ce qu'elle propose, au milieu des phrases qu'elle juge le mieux propres à émouvoir Joséphine et à la flatter, de compliments et de louanges sur « les grâces de sa personne », sur « les avantages qu'elle possède et qui peuvent établir une concurrence », avec les respects, les adulations et les très humblement qui conviennent.

C'est tout juste le programme que, le 25 avril, Eugène a formellement proposé au nom de sa mère et qui, accepté par l'Empereur, a semblé la loi des parties. Mais, depuis lors, dans la lettre du 8 juillet, Napoléon, par bonté d'âme, a écrit : « Je te verrai avec plaisir cet automne », et Joséphine s'en est emparée. C'est un mot échappé, mais il doit suffire pour rompre les engagements les plus forts, dès que c'est elle qui les a pris. Sur ce mot, elle s'est convaincue que son retour à Malmaison était assuré, qu'il ne serait plus question du voyage d'Italie et, sans doute, a-t-elle écrit pour annoncer son arrivée.

C'est alors que, sans se découvrir personnellement, ce qui eût été comminatoire, l'Empereur a fait agir Mme de Rémusat. L'a-t-il vue lui-même, ou, ce qui, semble plus probable, lui a-t-il envoyé Duroc ? A-t-il,

contre Joséphine, d'autres griefs, comme de dettes nouvelles, de réceptions souveraines, ou de propos tenus dans son salon? Il ne semble pas. Ce qu'il réclame, c'est simplement l'exécution du contrat conclu avec Eugène et si, malgré ses sentiments, il ordonne ces insinuations, c'est que, outre les convenances pour lui-même, pour Marie-Louise et aussi pour Joséphine, il assure ainsi le repos de sa jeune femme et son repos à lui-même. Marie-Louise aime son mari : elle n'a pu voir sans jalousie et sans colère qu'il conservât, pour sa première femme, si inférieure à elle par l'origine, la race, l'existence, une sorte de tendresse et des soins affectueux. Elle ne peut supporter ce qui la rappelle, et toutes les tentatives qu'a faites Napoléon pour suggérer, sinon une sympathie, du moins une curiosité, ont échoué devant un orgueil qui ne tolère pas la comparaison, devant une idée de dignité qui semble naturelle et louable chez une femme de vingt ans, née archiduchesse et élevée catholique. Si timides qu'aient été les propositions de visite à Malmaison, même en l'absence de Joséphine, ç'a été aussitôt un déluge de larmes offensées et brûlantes et « si elle n'osait pas refuser, les marques de sa douleur étaient trop visibles pour que l'Empereur osât insister ». Napoléon recule donc à présent devant des sentiments dont, avant son second mariage, il n'avait soupçonné ni la profondeur ni l'étendue, qu'il s'était alors flatté de concilier avec l'affection qu'il conservait à Joséphine, mais qui lui apparaissent à présent tels qu'ils sont : non pas seulement comme

la jalousie de la jeune épouse contre la vieille maîtresse, mais comme la résultante fatale, chez Marie-Louise, de la naissance, de l'éducation et même du sacrifice qu'elle a accompli en l'acceptant pour mari. Qu'il s'y mêle une rivalité de femme; qu'on ait fait entendre à Marie-Louise que l'Empereur aime toujours la répudiée; qu'on ait, à dessein, loué devant elle la beauté de Joséphine et laissé sous sa main un portrait où elle était représentée dans tout le charme de ses grâces, avec l'éclat emprunté d'une jeunesse frauduleuse; que, de là, Marie-Louise ait pris par surcroît des impressions d'hostilité, cela peut être; mais elles n'ont fait que s'ajouter à une répulsion invincible dont tous les motifs sont honorables et légitimes.

Napoléon ne laisse pas pourtant que d'être singulièrement embarrassé, car, s'il notifie lui-même à Joséphine qu'elle ait à ne pas rentrer à Malmaison, c'est un ordre d'exil qu'il lui inflige, désastreux pour elle, douloureux pour lui-même, impolitique devant le public. N'y a-t-il pas déjà assez d'exilées et cette guerre déclarée aux femmes où, maintenant, c'est à sa propre femme qu'il s'attaquera, n'est-elle pas pour fournir à la malignité des armes singulièrement dangereuses? Il a donc longé la courroie jusqu'au dernier moment, espérant que Joséphine comprendrait et adopterait le seul parti qui fût convenable. Acculé, il a fait agir Mme de Rémusat, pensant que d'une femme et d'une ancienne confidente, le conseil serait mieux reçu; mais il ne s'attend pas à ce qui arrive.

Sur la lettre de Mme de Rémusat, Joséphine d'abord

atterrée, s'affole. Elle y voit une menace de proscription définitive et, pour s'y soustraire, elle se déclare prête à tout subir, à aller où l'on voudra, à suivre exactement le programme arrêté, pourvu qu'on lui laisse l'espérance de revenir. Elle écrit à l'Empereur ; elle écrit à Hortense ; elle envoie Deschamps à Paris, aux nouvelles. Il verra d'abord Mme de Rémusat, lui dira combien l'Impératrice a été touchée de ses avis : elle allait venir au moment où la lettre lui est parvenue : c'est cette lettre qui a arrêté le retour. Mais maintenant que doit-elle faire? Son plan, dit-elle, est de rester à Genève, d'aller à Milan, de revenir à Aix et de ne reparaître à Navarre qu'au mois de septembre. Ainsi offre-t-elle plus qu'on ne lui a demandé, dans l'espoir qu'on lui rabattra quelque chose. Encore, dans sa lettre à l'Empereur, a-t-elle introduit des restrictions, parlé de son sacrifice, laissé une porte ouverte et, par les concessions où elle s'est déclarée prête, s'est-elle arrangée pour provoquer une émotion dont Hortense a reçu mandat de profiter pour obtenir des conditions meilleures.

Point de réponse, ni de l'Empereur, ni d'Hortense ; Deschamps ne sait rien ; Mme de Rémusat dont le rôle est terminé n'a plus rien à dire. Alors, à Berne, la tête de Joséphine travaille et s'exalte ; elle se voit à jamais chassée de Malmaison et de Paris, privée de ses habitudes et de sa société. « Pas un mot de toi depuis vingt jours que tu es séparée de moi, écrit-elle à sa fille. Que veut dire ton silence? J'avoue que je me perds dans mes conjectures et

que je ne sais plus que penser. Toi seule, ma chère fille, peux me tirer de l'incertitude dans laquelle je vis. Si, d'ici à trois jours, je ne reçois pas de lettres qui m'annoncent ce que je dois faire, je penserai que l'Empereur n'aura pas approuvé la demande que je lui ai faite; je partirai pour Genève; je renoncerai par conséquent à visiter le reste de la Suisse que je ne connais pas : de Genève, je me rendrai à Malmaison; au moins, là, je serai en France et, si tout le monde m'abandonne, j'y vivrai seule avec la conscience d'avoir sacrifié mon bonheur pour faire celui des autres. De grâce, ma chère Hortense, écris-moi ta position. L'état de douleur dans lequel j'existe depuis huit jours me mine et rendrait sensible la personne la plus indifférente. Adieu, ma chère fille, puisses-tu être aussi heureuse que tu le mérites. »

Le lendemain (13 octobre), au moment où elle accuse le plus la négligence de ceux qui l'aiment, elle reçoit d'Hortense une lettre en date du 4, dont la transmission a été peut-être retardée pour que, dans l'intervalle, les conseils de Mme de Rémusat aient produit leur effet. Napoléon n'a pu, cette fois encore, tenir contre ces larmes et ce désespoir, et malgré qu'un seul parti lui convînt, celui de l'hiver passé en Italie, ignorant encore au moment où il a vu Hortense que Joséphine est à présent presque résignée à Milan, il a admis un tempérament et prononcé le nom de Navarre. Aussitôt Joséphine s'en empare. « Ma chère Hortense, écrit-elle à sa fille, je reçois aujourd'hui la lettre que

tu m'as écrite le 4 et nous sommes au 13 : juge combien elle a mis de temps à me parvenir. J'avoue que, malgré ce retard, elle a du moins décidé le parti que je dois prendre et après y avoir bien réfléchi, je suivrai la première idée de l'Empereur, je vais m'établir à Navarre. Je trouve beaucoup d'inconvénients à aller en Italie surtout pour y passer l'hiver. Si c'était un voyage d'un ou deux mois, j'irais volontiers voir mon fils, mais, pour y rester davantage, c'est impossible. D'ailleurs, ma santé qui s'était fortifiée est devenue très mauvaise depuis quinze jours ; mon médecin me conseille le repos et j'aurai tout le temps à Navarre de soigner ma santé. Tout ce que tu me dis de l'intérêt que me porte toujours l'Empereur me fait plaisir. J'ai fait pour lui le plus grand des sacrifices, les affections de mon cœur ; je suis sûre qu'il ne m'oubliera pas s'il se dit quelquefois qu'une autre n'aurait jamais eu le courage de se sacrifier à ce point. Je partirai d'ici mardi ou mercredi et je serai à Genève samedi ou dimanche 21. Je désire recevoir encore un mot de toi avant de fixer mon départ pour Navarre, afin de savoir si l'Empereur trouve bien que je passe l'hiver dans ce lieu. Parle-moi franchement à cet égard. Je t'avoue que, s'il fallait m'éloigner de la France plus d'un mois, je mourrais de chagrin. A Navarre du moins, j'aurai le plaisir de te voir quelquefois, ma chère Hortense, et c'est un si grand bonheur pour moi que je dois préférer le lieu qui me rapprochera le plus de ma chère fille. Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur ; embrasse pour moi mes petits-fils. » Et en post-scrid-

tum : « Si j'allais en Italie, je suis sûre que plusieurs personnes qui me sont attachées me donneraient leur démission. »

Ainsi, c'est fini de Milan, des promesses faites, des terreurs éprouvées, et Mme de Rémusat, on le sent, devient seule coupable des avis qu'elle a transmis. Pourvu qu'elle rentre en France, qu'elle satisfasse ce petit monde dont elle est la maîtresse et l'esclave, qu'elle se rapproche de Paris, qu'elle échappe à l'horreur de cette vie à l'étranger, qu'importe à Joséphine sa dignité compromise par ces marchandages, que lui importe de ne se sentir que tolérée, pourvu qu'on la tolère? Pas un instant, elle n'a la pensée que, en allant faire connaissance avec ses petits-enfants italiens, elle se procurerait des joies, tout en contentant l'Empereur et en se mettant elle-même en une posture convenable. Elle préfère à ce parti qui aurait l'air naturel et qui serait justifié, l'apparence même de la défaveur, d'un exil à quarante lieues de Paris, un séjour odieux dans un pays insupportable, mais c'est en France, ses familiers l'accompagneront et ses marchands pourront y venir.

Désormais rassurée, elle jouit de Berne et des environs : elle visite les établissements d'Hofwill, elle accepte le déjeuner officiel que le gouvernement bernois lui offre dans la jolie villa *In der Enge* et dont Mme de Watteville, née d'Ernst, est chargée de faire les honneurs; elle excursionne à Thoun, où l'avoyer de Mülinen la reçoit à déjeuner dans sa campagne de Hofsteten ; à Thoun, elle s'embarque pour Interlaken,

d'où elle revient à Lausanne. Elle y est le 18. Là, un commencement d'intimité avec la grande-duchesse Constantin, née princesse de Cobourg qui, comme on sait n'a pu vivre avec son mari et est venue chercher en Suisse un bonheur mieux assorti. Joséphine la « trouve charmante, élégante, gracieuse et aimable, avec la plus jolie taille possible et joint à cela une charmante figure ». Peu s'en faut qu'à cette liaison ainsi établie, elle n'ajoute les visites de Mme de Staël[1] : celle-ci, avec son habituelle assurance, s'autorisant d'ailleurs des relations anciennes qu'elle a eues avec Mme de Beauharnais, ne manque pas, bien qu'elle soit exilée et que son livre de l'*Allemagne* vienne tout juste d'être saisi, de solliciter une entrevue. Sans doute veut-elle autant interroger Joséphine sur le sentiment que lui demander de s'entremettre en sa faveur, comme, quinze jours plus tôt, par Mme Récamier, elle en a fait prier Hortense « l'obligeante ci-devant reine ». Pour obtenir cette audience, elle visite une femme de chambre qui, naturellement flattée, s'empresse

[1] Il est assez difficile, au milieu des correspondances publiées de ou sur Mme de Staël, de retrouver les dates exactes de son retour à Coppet. La lettre du baron de Vogt (publiée : *Mme Récamier, les amis de sa jeunesse*) est certainement faussement datée de Sécheron le 23 septembre 1810, témoin la lettre de Mme de Staël à Mme Récamier du 5 octobre (publiée : *Mme de Staël, et la grande-duchesse Louise*) et la lettre de Rovigo (publiée : *Dix ans d'exil*). J'estime que Mme de Staël est rentrée à Coppet à la mi-octobre. (Lettre à la grande-duchesse Louise datée de Coppet le 18 octobre.) C'est le 18 que Joséphine est revenue de Neuchâtel à Lausanne où elle a séjourné : ce serait donc à cette date que se placerait la démarche que Mme de Staël a fait pressentir à Barante père par sa lettre du 24 septembre. Il est toutefois à remarquer que ni Mme de Staël, ni aucun de ses biographes ne fait allusion à l'échec qu'elle subit à cette occasion.

de rendre la commission. Joséphine recevrait bien Mme de Staël si elle était assurée de sa discrétion, « mais, dit-elle, je la connais trop pour oser risquer une pareille démarche. Dans le premier ouvrage qu'elle publiera, elle ne manquerait pas de rapporter notre conversation et Dieu sait combien elle me ferait dire des choses auxquelles je n'ai jamais pensé. » Au moins, est-ce là un acte de prudence, mais il faut avouer qu'il n'est point spontané.

A Genève, où elle arrive après un arrêt à Morges, elle trouve une lettre de l'Empereur, qui confirme ce que lui a écrit Hortense. Il accorde Navarre, mais comme il préférerait Milan! « J'ai reçu ta lettre, écrit-il. Hortense, que j'ai vue, t'aura dit ce que je pensais : va voir ton fils cet hiver, reviens aux eaux d'Aix l'année prochaine ou bien reste au printemps à Navarre ; je te conseillerais d'aller à Navarre tout de suite si je ne craignais que tu ne t'y ennuyasses. Mon opinion est que tu ne peux être l'hiver, convenablement, qu'à Milan ou à Navarre; après cela, j'approuve tout ce que tu feras, car je ne veux te gêner en rien. Adieu, mon amie, l'Impératrice est grosse de quatre mois ; je nomme Mme de Montesquiou gouvernante des Enfants de France. Sois contente et ne te monte pas la tête ; ne doute jamais de mes sentiments. »

Là-dessus, Joséphine décide qu'elle ira d'abord à Malmaison. « L'Empereur, écrit-elle à sa fille, me conseille d'aller à Milan ou à Navarre. Je me suis décidée pour Navarre ; là du moins je serai en France. S'il n'avait été question que de passer un mois ou deux

en Italie avec mon cher Eugène, j'aurais fait volontiers ce voyage, mais m'éloigner de la France pendant six mois, cela inquiéterait tout ce qui m'est attaché et c'est au-dessus de mes forces. Tu me trouveras bien changée, ma chère fille, j'ai perdu tout le bon effet des eaux et je sens que j'ai besoin de repos et que surtout l'Empereur ne m'oublie pas. Adieu, ma chère Hortense, je viens d'écrire à l'Empereur que je compte quitter Genève le 1er novembre; *que j'irai passer vingt-quatre heures à Malmaison.* Tu seras bien aimable de m'y faire une petite visite. J'irai ensuite me fixer à Navarre; mande-moi si ce parti-là convient à l'Empereur. »

Comme Malmaison est adroitement glissé et est-il possible, en vérité, de lui refuser les vingt-quatre heures qu'elle implore? Ayant gagné le premier point qui est de ne pas aller en Italie, elle reprend ses avantages et se tient assurée de la réussite. En attendant la réponse qui ne peut manquer d'être favorable, elle rayonne autour de Genève, annonçant, sans qu'on l'ait priée, sa visite dans toutes les maisons où on lui signale quelque curiosité; des fleurs rares qu'on cultive, un amateur de peinture ou de musique qui a sa renommée locale, une tour, un débris d'architecture, n'importe quoi qui serve d'occasion à un déplacement. Chez ces républicains qui regrettent leur indépendance et qui, à l'arrogance de leur austérité protestante, joignent sans effort l'arrogance de leur argent, elle vient familièrement, suivie de cette petite cour, trop jeune pour son âge à elle,

trop médiocrement posée pour sa dignité : Pourtalès, qui, brillant ailleurs, étonne peu les Suisses, Turpin, artiste pour les chambellans, et chambellan pour les artistes, le médecin, personnage muet, Mme d'Audenarde qui joue les duègnes, et Mlle de Mackau qui personnifie les ingénues. Du temps où, constamment en représentation, elle ne pouvait être trop richement habillée, Joséphine a gardé un goût du voyant qui n'est plus de mise. On la voit arriver « en robe de levantine bleu de ciel à manches longues, fermant au col sans qu'il y paraisse le moindre linge, en redingote garnie, depuis le cou jusqu'aux pieds, de mille brandebourgs d'or très gros, coiffée d'un chapeau bleu à plumes bleues, et enveloppée d'un cachemire jaune tout parsemé de gros bouquets de toutes les couleurs ». En ce costume qui surprend, « elle est si prévenante qu'on oublie l'Impératrice pour ne penser qu'à la femme qui veut plaire à tout le monde. » Elle s'extasie sur toutes choses, dit à propos de tout des banalités aimables ; elle parle aux jeunes filles, elle caresse les enfants ; elle prend l'air de s'intéresser ; elle est ravie aux fleurs du colonel de Sénarclens, aux dessins de Mme Eynard, à la maison de M. de Sellon d'Allaman ; elle parle de temps à autre du sacrifice qu'elle a fait au bonheur de la France et elle soupire. Elle n'en est pas plus goûtée, n'attire point de respect et on la trouve familière.

A force de voir des maisons, elle en achète une[1] :

[1] Le contrat fut passé seulement le 25 avril 1811, mais l'acquisition est d'octobre.

le domaine de Prégny-la-Tour, sis dans les communes de Prégny et du petit Sacconey, consistant en un grand bâtiment de maître, trois bâtiments de dépendances et autres petits bâtiments y attenant, trois cours, trois jardins en terrasse, un verger avec une allée plantée d'arbres au levant, un petit bois, un sainfoin, une ceriserie, une vigne et un grand pré; plus, au bord du lac, un petit port entouré de murs et un petit bâtiment destiné à l'amusement de la pêche. Pour le tout, d'une contenance d'environ soixante-huit poses, cent vingt-trois toises, six pieds, elle devra payer aux héritiers de M. Henri Melly, de Genève, 145 000 francs et il y aura encore 20 000 francs pour le mobilier. La maison est « une bicoque »; le mobilier est sommaire; c'est une fantaisie qui va tout près de 200 000 francs et qui ne peut être d'aucune utilité. Autrement, serait-ce une fantaisie?

A la fin, le 1er novembre, elle se met en route, ravie du retour, ravie des visages épanouis qui l'entourent, car le dévouement des gens de la Maison, mis à l'épreuve par la prolongation du séjour en Suisse et par la perspective du voyage en Italie, s'est montré tel que les princes devraient toujours l'attendre de ceux qui les servent pour un titre, un costume et des gages : mais ils y sont toujours pris.

Cette fois, nulle idée de s'arrêter en route et de faire l'école buissonnière. Joséphine a hâte de rentrer à Malmaison où elle compte bien rester, au moins tant que se prolongera le voyage de Fontainebleau. Elle arrive, et cela fait un événement : tout ce qui,

du nouveau régime, a des griefs contre Marie-Louise, — et c'est à peu près tout ce qui fut de la Cour du temps de Joséphine — tout ce qui la trouve hautaine, sotte, formaliste; tout ce qui s'indigne qu'une archiduchesse, depuis huit mois en France, n'en connaisse pas tous les noms, toutes les familles et toutes les vanités; tout ce qui a éprouvé des désagréments au changement de souveraine, se précipite à Malmaison. Cela devient une mode : c'est une forme d'opposition contre l'Empereur dont l'Empereur n'a pas le droit de se fâcher et dont on se donne les gants. Les amis sincères du Consul, les partisans décidés de la dictature napoléonienne, les ci-devant jacobins qui jadis conspiraient avec Mme Bonaparte contre l'hérédité, se rencontrent dans la grande galerie avec les mécontents que l'Empereur a chassés les ayant trouvés dans de vilaines affaires, avec les généraux qui ont gardé pour Notre-Dame-des-Victoires leur culte italien, avec les petites pestes de duchesses qui n'ont pas reçu suffisant accueil de Marie-Louise, avec les boudeurs du Faubourg qu'on n'a pas assez payés pour qu'ils se rallient, avec les épaves de la société Récamier : il y a tout le monde, tout Paris, sauf ce qui est du voyage de Fontainebleau : encore s'en échappe-t-on à ce dessein.

Et le bruit que fait ce retour comme il s'accroit du bruit que font à Paris les gens de la Maison. En Suisse, ils étaient quatre dont deux sans brevet, simplement salariés comme les valets ou les femmes de chambre. A présent, on croirait qu'ils arrivent de Suisse à vingt

ou cent. Tous y sont allés, tous ont souffert de l'exil, tous ont éprouvé des misères qu'on ne croirait point à les voir. Les dames du Palais s'empressent à leur service ; les écuyers accourent avec les chambellans, ils amènent des familles qui s'éplorent, et c'est avec des plaintes qu'on ne comprend guère, un enthousiasme qu'on ne comprend pas.

De Malmaison, on se répand à l'Elysée. Chacun n'y a-t-il pas son appartement ou sa chambre? Et, comme les livrées sont semblables, les rencontres entre les valets de Marie-Louise et ceux de Joséphine amènent de querelles et causent des scandales. Joséphine elle-même n'est-elle pas tentée de voir son palais et, s'il n'est point sûr qu'elle y vienne, au moins le bruit en circule et la foule badaude s'attroupe aux environs pour l'acclamer. Au moins, chez elle, en paroles, est-elle prudente? Il ne semble guère, s'il faut croire Bourrienne. Quand il entre, elle lui tend la main et ne lui dit d'abord que ces mots : « Eh bien! mon ami... » « J'ai subi, reprend-elle, tout mon malheur. Il m'a délaissée, abandonnée ; il ne m'a couverte du vain titre d'impératrice que pour rendre ma honte plus éclatante. Ah ! que nous l'avions bien jugé. Je ne me suis jamais fait d'illusions sur ma destinée et qu'est-ce qu'il ne sacrifierait pas à son ambition?... Il a tout accompli avec une cruauté dont vous ne sauriez vous faire une idée. J'ai joué jusqu'au bout mon rôle de femme dans le monde. J'ai tout souffert et je suis résignée... » Et pour le prouver, elle ajoute : « Concevez-vous, mon ami, tout ce qu'il m'a fallu

endurer... Je ne conçois pas que je n'y aie pas succombé. Pouvez-vous vous figurer quel supplice ç'a été pour moi que de voir partout des descriptions de fête ? Et, la première fois qu'il est venu me voir après son mariage, quelle entrevue !... Avec quelle cruauté il me parle de l'enfant qu'il va avoir ! Comprenez-vous tout ce que cela a d'odieux pour moi ? Mieux vaudrait être exilée à mille lieues d'ici ; cependant, quelques amis me sont restés fidèles et c'est maintenant ma seule consolation quand il m'est permis d'en goûter quelques-unes... »

Ces plaintes que tout excite, car elle ajoute sans cesse des griefs nouveaux aux anciens — son petit-fils, le petit *Oui-Oui*, ce chéri qu'elle devait nommer, l'Empereur ne vient-il pas, à Fontainebleau, le 4 novembre de lui donner Marie-Louise pour marraine, et du même coup, à tous les enfants de maréchaux, de généraux, de ministres qui devaient être ses filleuls à elle, et n'est-ce pas pour cela, à chaque instant, des visites et des excuses qu'il faut recevoir ? — ces plaintes qu'elle renouvelle à tout venant, elle ne les interrompt que pour satisfaire la fringale de robes, de chapeaux, de manteaux, de cachemires, de bijoux, inassouvie depuis huit mois et mise à si rude jeûne à Navarre, à Aix et en Suisse. Les fournisseurs qui ne lui tiennent pas rancune des réductions qu'on leur a fait subir, amènent de pleines voitures et c'est un défilé ininterrompu, c'est un déballage de bazar dans le château devenu trop petit. Ah ! la bonne cliente et qui s'entendait, celle-là, à faire aller le commerce !

Qu'on ne leur parle pas de Marie-Louise! Pas de goût, des robes que choisit la dame d'Atours, qu'on n'a pas même le droit d'essayer et qui sont payées fin du mois! Va-t-on user son génie à créer pour elle quelque prestigieuse invention de mode! Aussi bien, à la facon dont elle porte la toilette, un couturier est déshonoré; et, avec ses familiarités d'habitude qu'un sourire encourage, Leroy daube sur la succesrice en poussant à la prédécesrice son fonds de magasin. Dentelles, tableaux, statues, bibelots suivent : un mois de ce train et le douaire y passe.

Voici beaux jours que sont écoulées les vingt-quatre heures auxquelles Joséphine a juré de restreindre son passage à Malmaison. L'Empereur à qui revient quelque chose de tout ce bruit, bien que ses plus affidés — tel Rovigo — aient un intérêt de cœur à le dissimuler, commence à trouver que Joséphine abuse et il fait demander quand elle partira. Lui-même compte rentrer à Paris le 15 et il ne veut pas de conflit. Joséphine répond qu'elle s'en ira le 15 ou le 16. Alors, le 14, sous prétexte de déférence et de politesse, il envoie, de Fontainebleau, l'Archichancelier faire visite à Malmaison. Cambacérès notifiera le départ nécessaire et rendra compte. Joséphine n'est pas prête : ce sera, dit-elle, pour lundi (le 19); puis pour mardi, puis pour mercredi, et elle ne se décide enfin que le jeudi 22.

VI

VIE DE CHATEAU

22 novembre 1810. — Janvier 1812.

A l'arrivée à Navarre, le 22 novembre, aucun des honneurs rendus au premier voyage. La garde d'honneur, celle à pied comme celle à cheval, a été dissoute par un décret rendu dans le courant d'octobre et défense a été faite d'en porter désormais les marques distinctives. La garde nationale n'est pas convoquée ; la population n'est pas avertie ; nulle escorte n'est commandée au 8e cuirassiers qui tient garnison à Evreux ; seuls, les gendarmes vont à la rencontre et, au château, le poste est supprimé. Ce n'est plus une souveraine qui parcourt ses Etats ; c'est une dame d'importance qui rentre dans sa maison, qui y rentre quelque peu suspecte, et qui doit s'y tenir sous la surveillance des autorités.

Certes, cette surveillance sera discrète ; elle se traduira en respects, et s'exercera en visites ; mais il convient que l'Impératrice demeure à Navarre, qu'on sache la société qu'elle reçoit et la vie qu'elle mène

et l'Empereur, ne serait-ce que pour la protéger contre elle-même, désire être constamment au courant de ce qui la touche.

Durant son absence, l'architecte Berthaut a restauré le mieux possible l'intérieur du château qu'il a rendu presque habitable et qu'il a meublé complètement, quoique d'une façon fort simple. La chambre de Joséphine, au rez-de-chaussée, à l'extrémité du château, est tendue de nankin, ornée seulement de quelques tableaux qu'elle a envoyés de Suisse, comme des vues du Mont-Blanc par l'illustre M. Delarive. Autour de l'inchauffable grand salon, on a aménagé sommairement un billard, une salle de musique, un salon de jeu : le nécessaire. Les chambres destinées au service d'honneur, ont été multipliées par des cloisons de façon à suffire amplement aux besoins qu'on prévoit et, si l'installation n'est pas luxueuse, au moins paraît-elle suffisante. En ce temps de si grande dépense, on se contentait de peu pour le confortable. Le froid est à craindre, mais on a pris des précautions de calorifère et, pourvu qu'on brûle, par jour, vingt et une voies de bois et douze voies de charbon, on n'en souffrira pas. C'est dans les jardins et dans les serres qu'on a fait la grande dépense : outre les doubles qu'on a portés de Malmaison, on a commencé, sous la direction de Bonplaud, la culture de plantes récemment introduites en France et qui à la *Flore de Malmaison* ajouteront une *Flore de Navarre*. Pour le moment, on ne voit le parc qu'au travers de l'épais brouillard de novembre, flottant sur les eaux de la

vallée et l'aspect est peut-être plus mélancolique encore qu'à la fin de mars : alors pouvait-on deviner quelques bourgeons hâtifs, à présent c'est la rouille des feuilles mortes s'abattant lentement sur les canaux noircis.

Heureusement, la société est nombreuse : outre Mme d'Arberg qui a repris la direction de la Maison, outre les dames du Palais qui, à peu près régulièrement, vont être tenues de faire leur service, outre les honoraires de fondation, Mme d'Audenarde et Mme de Viel-Castel, Joséphine a mené tout un essaim de jeunes filles, aussi jolies que pauvres, et auxquelles on prête en général des talents de musiciennes : d'abord, comme de juste, Mlle de Mackau, si bien en cour que, outre un titre de baronne, on sollicite pour elle un brevet de dame du Palais ; ensuite, les deux demoiselles de Castellane-Norante, retirées de chez Mme Campan où elles étaient élevées aux frais de l'Impératrice, qui avait connu leur mère ; après, les deux demoiselles Delihu, de longue date attachées à la Maison, comme cantatrices, aux appointements de 4 800 francs ; enfin, ramenée de Genève, où elle l'a rencontrée, une demoiselle Ducrest de Villeneuve, parente éloignée de l'ancienne dame d'annonce et nièce de Mme de Montesson et de Mme de Genlis. La mère, Mme Ducrest, femme du marquis, chancelier du duc d'Orléans, a eu, lors de son retour d'émigration, des obligations à Mme Bonaparte. Se trouvant à Sécheron en même temps que l'Impératrice, elle a saisi ce prétexte pour faire une visite qu'elle a renouvelée à Malmaison.

Et ç'a été assez pour qu'on l'invitât à venir avec sa fille passer plusieurs mois à Navarre.

A un rang supérieur de parente, on aura Mlle Stéphanie Tascher, la duchesse nominale d'Arenberg. Depuis trois ans environ, qu'elle a reçu, dans la galerie de l'hôtel d'Hortense, la bénédiction nuptiale, elle s'est obstinément refusée à vivre à Bruxelles avec son mari. Ce n'est pas, à ce qu'il semble, qu'elle regrette quelqu'un des maris dont il fut question pour elle depuis 1804 qu'elle est arrivée de la Martinique : ni le prince de Wurtemberg, ni M. de Fuentès, ni le prince de Bade, ni le prince des Asturies, ni Caulaincourt qui l'avait demandée à sa tante, ni Rapp avec qui elle parut s'engager ; ce n'est pas que, jusqu'ici du moins, son cœur se trouve pris, mais la répugnance qu'elle éprouve contre le duc d'Arenberg est invincible : elle a lutté plus de deux ans avant de se laisser contraindre à l'épouser, car le mariage, décidé par l'Empereur dès le mois de juin 1806, n'a été célébré que le 31 janvier 1808, et, depuis lors, elle lutte plus vigoureusement encore. Peu lui importe l'Empereur, le million de dot qu'elle a reçu, le titre de princesse qui a été conféré, les Etats souverains que son mari possède en Allemagne, son palais de Bruxelles, ses châteaux épars dans toutes les Flandres ; elle ne sort de l'hôtel de Bouillon, qu'elle habite au quai Malaquais, que pour aller, tous les jours, à Rueil, pleurer sur le tombeau de son père. L'Empereur la menace de la faire conduire à Bruxelles par les gendarmes : « Comme il vous plaira, Sire, répond-elle ; au moins

en me voyant arriver de cette façon, on saura que je ne viens pas de mon propre gré. » Elle ne veut tenir aucun état de maison, elle ne veut aucun train. Sur ce que Joséphine dit que c'est faute d'argent, l'Empereur lui donne 5 000 francs par mois ; elle n'en fait ni plus ni moins, et il les lui retire. Elle vit solitaire dans ses beaux appartements, avec cette Mme Duplessis qui l'a amenée de la Martinique et « qu'elle aime comme un amant ». Est-elle encore malade, de cette maladie qui, en 1805, a empêché qu'on la mariât au prince de Bade ? Est-ce son imagination qui est frappée ? Elle a des syncopes continuelles, des crises de nerfs qui « font frémir », « la sensibilité la tue ». On dit que, « le soir de ses noces, son mari l'outragea, lui fit subir des duretés et la quitta enfin pour prodiguer ailleurs des ardeurs infidèles, » mais n'a-t-il pas ses excuses ?

Joséphine se sent responsable d'avoir attiré Stéphanie en France « où elle se trouve comme expatriée » de « l'avoir séparée de sa mère », de lui avoir refusé un mariage qu'elle désirait, de l'avoir contrainte enfin à épouser un homme qu'elle abhorre, et elle espère que dans la société nouvelle de Navarre il se trouvera pour elle des distractions et peut-être des agréments.

Cette société si nombreuse soit-elle, ne l'est pas encore assez au gré de Joséphine : les cadres de sa maison ne sont pas au complet et elle aspire à ce qu'ils soient remplis, pour avoir plus encore de commensaux. Chez les dames du Palais, deux places

sont vacantes par le départ de la maréchale Ney et de Mme de Turenne ; il manque deux chambellans, trois même, — M. Louis de Montholon s'étant fait mettre honoraire, — et deux écuyers. Or, les candidats affluent et ce serait grand dommage de les décourager : en mars il y en avait jusqu'à quatorze : bien qu'alors, il ne vaquât aucune place de dame, Mme de Vaux qui avait été de l'ancienne Maison, Mme de Lastic-Vigouroux, née Lastic-Sieujac et Mme de Tillières sollicitaient d'entrer. Pour être chambellans, s'empressaient M. de Vaugiraud, M. de Jousselin, M. de Vauréal, M. de Bréhan, M. Michel Montaigne qui se recommandait de l'auteur des *Essais* et de M. de Ségur ; M. Chaumont de Guitry, qui disait remonter à Sigebert, roi d'Austrasie, par les comtes du Vexin,et qui le faisait attester par ses alliés, les Barral ; M. de Lastic, qui mettait en avant un grand maître de Malte escorté de quantité d'hommes illustres. Et pour les écuyers, on pouvait choisir entre M. de Puységur le petit-fils du maréchal, M. de la Bédoyère, aide de camp du prince vice-roi, et M. d'Astorg aide de camp du duc de Rovigo. La Bédoyère avait débuté à Mayence aux gendarmes d'ordonnance, il était bien allié, aimable, intelligent, lettré, avait même joué la tragédie chez Mme de Staël, et c'était un soldat ; M. d'Astorg, qui n'avait point de fortune, était des mieux nés, avait fait ses preuves en Espagne, mais ce n'est ni celui-ci, ni celui-là que veut Joséphine. Elle porte à ceux qu'elle souhaite un intérêt bien plus vif. Dès son arrivée, elle a écrit à

l'Empereur et a chargé Hortense de le rappeler. Quoique, le 14 décembre, l'Empereur lui ait répondu : « Je ferai les différentes choses que tu demandes pour ta maison, » avec l'impatience d'un enfant qui désire un jouet, elle aspire à ce décret. « L'Empereur n'a pas encore nommé ma maison, écrit-elle le 17 à sa fille : il a la liste des personnes que je lui ai demandées ; tu serais bien aimable de lui parler en faveur de M. Chaumont de Guitry, excellent sujet dont tout le monde fait l'éloge. » Le 26 décembre le décret sort à la fin ; dames du Palais : Mme de Lastic et Mlle de Mackau ; chambellan, M. de Lastic ; écuyer, M. Chaumont de Guitry.

Des nouveaux venus comme des anciens nommés, pas un n'est d'Empire. Ce sont d'anciens pages du roi, des émigrés, d'anciens boudeurs, ruinés par la Révolution, mis à la portion congrue par le nouveau régime, menacés en quelque chose qui reste de leur fortune. Pas un n'a sollicité de servir d'une façon honorable et utile. L'armée, l'administration, le conseil d'État, les relations extérieures, fi ! Mais une antichambre nouvelle s'est ouverte, ils s'y précipitent. Après avoir tant sollicité pour y être admis, comme ils se sentent décidés à tirer tout le parti qu'ils pourront de la posture où ils se mettent et comme ils se tiennent supérieurs à celle qu'ils vont servir ! Si c'est ainsi de leur dévouement à Joséphine, qu'est-ce de leur fidélité à l'Empereur ?

Pourtant, par hasard, il se trouve introduit dans la Maison, mais sans titre officiel, un homme qui

saura demeurer reconnaissant. Joséphine nomme, pour son capitaine des chasses Billy van Berchem, qu'elle connaît intimement depuis 1796 et qu'elle a vainement présenté pour une place d'écuyer. C'est chez Mme Tallien qu'elle l'a rencontré; puis, à l'armée d'Italie où il a fait une fortune dans les fournitures; puis, à Paris où il est revenu manger son argent sur le train d'un homme à la mode. Cela fait, il a replongé dans Genève où il s'est marié! Joséphine l'y a retrouvé et ramassé. On dit qu'il a eu de l'esprit; il n'y paraît pas, mais il a gardé l'aplomb de l'homme à succès, avec la tournure d'un tambour-major suisse, gras, frais et blond. Au moins a-t-il le moral de son physique.

C'est là avec Deschamps qui est sur la lisière, le service d'honneur, mais combien ont crû les domestiques. De quatre-vingt-cinq qui, l'écurie non comprise, devaient, au désir de l'Empereur, être payés par la Maison, ils sont montés à cent cinquante, sans parler du personnel sédentaire établi à Malmaison, à Navarre et à l'Élysée : cent cinquante, qui suivent Joséphine en de telles villégiatures et qui constamment s'agrègent de nouveaux camarades, car il faut bien passer les femmes, les enfants et les suivants pour conserver dans cet exil les soins habituels et les gens de confiance.

La vie, malgré tout ce train, s'établit fort monotone. Jusqu'à onze heures, Joséphine se tient dans son intérieur, où, malgré la distance, les marchands

de Paris la relancent constamment et envoient des commis pour lui présenter les dernières nouveautés : ainsi, une dame Chevassut, associée ou employée de Leroy, fait avec des cachemires, la navette entre la rue Richelieu et Navarre. Puis, il y a la correspondance, les dictées à Deschamps, et, si restreint que soit le personnel, quelque chose qui parodie le lever des Tuileries. Les gens d'Évreux sont discrets : si Sa Majesté a daigné prendre sous sa protection l'association des dames de charité, son concours se borne à une cotisation et à son nom placé en tête du tableau. Elle s'intéresse à une école d'orphelines auxquelles on apprend à faire de la dentelle, mais cela ne mène pas loin. Bien plutôt est-elle exploitée par la Maison d'honneur où s'éveillent les appétits longtemps privés, et par les anciens protégés de Paris. Elle continue donc, près des ministres, des directeurs généraux, des secrétaires de l'Empereur, ce système de recommandations instantes et personnelles qu'elle a inauguré dès son retour de la Martinique, poursuivi à travers toutes les situations, qu'elle n'abandonnera qu'avec la vie. Sur cent lettres d'elle qu'on retrouve, quatre-vingt-dix-neuf sont de demandes de protection, et il ne faut pas les croire moins nombreuses depuis qu'elle est déchue. Au contraire, peut-être, car jadis elle parlait et, à présent, elle doit écrire.

Au déjeuner, servi exactement à onze heures et qui dure trois quarts d'heure, un seul service relevé par le dessert ; ensuite, au salon, où les jeunes personnes font de la musique, tandis que les plus âgés jouent

aux cartes ou aux échecs; si le temps est beau, promenade à pied jusqu'aux serres, ou mieux, dans les calèches à quatre chevaux, un tour dans la forêt d'Évreux. En rentrant, les dames travaillent à des tapisseries et quelqu'un des chambellans fait la lecture. Tous les romans y passent et bien qu'il en paraisse alors quantité, on crie sans cesse misère. Les nouveautés, toutes les nouveautés de Paris qu'envoie Barbier, se trouvent regardées, dévorées, jugées à l'heure même où elles arrivent. On s'empare des paquets dont Barbier demande vainement un accusé de réception à Deschamps qui n'en voit rien et qui répond de confiance « qu'ils ont dû arriver très fidèlement ». On presse Barbier, comme s'il était comptable de la production littéraire; « le salon de Navarre, lui écrit-on, est, pendant une grande partie de la journée un cabinet de lecture et qui n'est pas très bien fourni ». Barbier répond en accusant « l'esprit de bigotisme et de cagoterie qui depuis quelque temps, dit-il, paralyse notre librairie et qui heureusement va subir une réforme »; il n'a paru depuis un mois que des almanachs et il en expédie une pannerée. « Substance bien légère et qui donne peu d'occupations, » répond Deschamps au nom de l'Impératrice et, par ses ordres, il réclame la *Bibliothèque d'un homme de goût*, les *Tombeaux au* XVIIIe *siècle* et l'œuvre posthume de Restif de la Bretonne, l'*Histoire des compagnes de Maria* où il s'agit de Fanny de Beauharnais.

Au fait, ce plaisir de lire est le moins coûteux qu'on puisse prendre puisque, pour tous ces livres de la

saison de Navarre, on ne paye au libraire Debray que 3 822 francs : sans doute, Barbier voudrait-il qu'aux romans, on ajoutât quelques ouvrages de fonds ; il en dresse une liste et propose d'en acheter pour 3 452 francs ; mais, alors, le temps des lectures est passé et l'on n'y pense plus.

A quatre heures, on est libre ; les dames se visitent dans leurs chambres et Joséphine en prend quelqu'une du temps passé pour causer à cœur plus ouvert, parler de l'Empereur, d'elle-même surtout, de sa situation et de son avenir.

A six heures, le dîner où sont toujours invitées quelques personnes d'Évreux : le préfet, M. de Chambaudoin ; le maire, M. Durand de la Buffardière ; le président du Tribunal criminel, M. Dupont (de l'Eure), et plus souvent encore l'évêque, Mgr Bourlier. Luxe de service : quantité de maîtres d'hôtels, tranchants, coureurs, valets de chambre, valets de pied ; de la vaisselle plate et des menus sans imagination, mais bien exécutés. Il n'y a qu'une table. L'Impératrice nomme pour les places à sa droite et à sa gauche ; Mme d'Arberg, qui est en face, de même. Le reste s'assied où il lui plaît.

Après le dîner, jeu et musique. L'Impératrice après avoir gagné au billard où elle bat, comme de juste, tous les joueurs, même Beaumont, joue au trictrac avec l'évêque ; on chante, parfois on danse dans la pièce voisine. Après le trictrac, le thé ; puis encore des cartes, des patiences, des conversations, et, les plus familières ayant pris sur elles de se retirer, la

soirée se prolonge, mais guère passé onze heures.

Tel est l'officiel et l'apparence de cette vie réglée, très calme, où Joséphine s'apaise. Sa santé en réalité est très forte, n'a été troublée jusqu'ici que par les migraines résultant des heures irrégulières des repas où il fallait se contraindre pour l'Empereur, et ensuite par les agitations qui ont précédé, accompagné et suivi le divorce, par la crainte d'un perpétuel exil et par un frénétique désir du retour. Une dose d'émétique a suffi pour rétablir l'équilibre, et la fixité des repas pour chasser les migraines. A présent, bien qu'elle reste singulièrement sobre, Joséphine engraisse au point d'être obligée de mettre un busc et des baleines à son corset, elle qui, jusque-là, n'a usé que d'espèces de brassières. Il lui reste seulement mal aux yeux. Son médecin dit que cela vient d'avoir trop pleuré; « cependant, écrit-elle à sa fille, depuis quelque temps, je ne pleure plus que de temps à autre ».

Pour égayer cette vie qui, assurément, manque de distractions et d'imprévu, Joséphine compte sur les visites d'Hortense. Sans doute, Hortense a été indisposée et son petit garçon a eu la fièvre, mais dût-elle par ces temps humides, « plus humides à Navarre que partout ailleurs », laisser les enfants à Paris, elle viendra, elle apportera des nouvelles, elle amènera quelques-unes de ses dames; cela fera une diversion. Mais il paraît qu'en décembre, elle continue à être indisposée, et le 2 janvier où on l'attend enfin d'une façon certaine, c'est encore une déception. Joséphine ne peut se tenir de s'en plaindre. Frère, son valet de

chambre qu'elle a envoyé à Paris, le répète à Hortense, et ce sont des excuses de chaque côté. « Je savais, lui écrit sa mère, que ta santé en était la seule cause et je m'en suis affligée; mais des regrets ne sont pas des reproches, et je ne me rappelle pas avoir rien dit qui y ressemblât le moins du monde. » Pour lui prouver comme elle est loin d'être fâchée, elle lui envoie un petit collier qu'on a fait exprès pour elle. « Tu y trouveras, dit-elle, ces mots qui sont l'expression de ma tendresse : *Joséphine à sa fille chérie.* La croix marque l'époque où l'on m'avait annoncé ton arrivée : *Le 2 janvier* ».

Quels que fussent ces retardements et quelle qu'en fût sa cause, Hortense arriva enfin; mais, si Joséphine l'accueillit avec des transports, il n'en fut pas de même de la Maison. Elle vint en trouble-fête, car quelque simplicité qu'elle affectât pour elle-même et quelque mépris qu'elle professât pour l'étiquette, elle n'exécutait pas moins rigoureusement, dans son extérieur au moins, les prescriptions du cérémonial; ses chambellans et ses écuyers portaient régulièrement l'uniforme de leurs places; ses dames prenaient le soir les robes décolletées et elle aimait que le cadre dans lequel elle se mouvait fût en accord avec ses propres toilettes. Or, à Navarre, où presque toute la Cour lui était nouvelle et n'avait porté nul effort à se mettre au ton des Tuileries, il semblait qu'on eût perdu — si on l'avait jamais pris — le sentiment des distances. Joséphine avait peu à peu lâché la main à son service d'honneur; sous prétexte de commodité et par esprit d'éco-

nomie, les hommes avaient insinué qu'il était bien pénible de se mettre tous les soirs en costume et elle avait admis, puis ordonné une sorte de frac uniforme de drap vert, à collet et à parements de velours noir avec une très légère broderie en or, — encore ne le prenait-on que le soir. Quant aux femmes, elles devaient porter une robe gros vert, n'importe de quelle étoffe. Naturellement tout s'était ressenti de ce laisser aller. Les familiarités suivent l'étiage du costume et l'on perd en respect ce que l'on gagne en aisance. A l'arrivée d'Hortense, il fallut reprendre le harnais et sous l'œil de ses dames « qui conservaient l'attitude de la Cour », interrompre les enfantillages.

Mais, avec Eugène, quand il vint, on prit revanche : il restait en lui un fond de collégien bon enfant, qui hors de Milan, trouvait sans inconvénient de se répandre. Au contraire d'Hortense, il paraissait ne pas comprendre que la dignité et même le repos de leur mère ne pouvait être assuré que par ces règles de cérémonial qui éloignaient les indiscrets, décourageaient les importuns et prévenaient les solliciteurs. Soit qu'il prît lui-même plaisir à ses gamineries, soit qu'il s'y livrât pour distraire sa mère, il encourageait les jeunes filles en leurs jeux et se mêlait aux parties des jeunes gens. Il imaginait de plaisantes réjouissances, des pêches à la ligne en bande ou des pipées aux oiseaux et l'on mettait la cuisine à l'envers pour une ablette ou un moineau. Il aimait les farces dans les couloirs et épuisait pour les invités le répertoire, qu'on dit joyeux, des traditions hospitalières de la

vie de château. Cela semblait fort aimable, et, à sa venue, toute la troupe des demoiselles de compagnie se mettait en joie, car ses malles étaient pleines de présents qu'il offrait fort galamment et c'était l'unique façon dont il rappelât qu'il était prince; mais, de chacun de ses voyages, résultait, sans qu'il en eût conscience, un amoindrissement du prestige nécessaire à l'Impératrice. On arrivait à vivre chez elle, non pas comme chez une princesse envers qui l'on a des devoirs de service commandés par un règlement, définis par un serment solennel, rémunérés par un traitement, mais comme chez une châtelaine dont on reconnaît l'hospitalité et les cadeaux par des flatteries, des galanteries et quelque peu de respect.

Peu à peu, tout se mêlait : les femmes de chambre étaient des parties de traîneaux qu'organisaient *ces messieurs ;* les demoiselles, appelées pour chanter ou jouer de quelque instrument, prenaient le thé au salon ; le secrétaire et la lectrice ne voulaient plus être distingués de la Maison d'honneur ; les écuyers portaient le frac bourgeois pour escorter l'Impératrice ; on retenait à déjeuner des mademoiselles Raucourt venues sous prétexte de visiter les serres ; la hiérarchie était détruite, partant le décorum, et, malgré Mme d'Arberg, tout allait à la diable.

Il eût été invraisemblable qu'en une telle vie oisive et désœuvrée, où tant d'hommes jeunes se trouvaient constamment mêlés à des jeunes filles fort alléchées de maris et à des femmes encore jeunes, mais ayant du service et des campagnes, l'amour ne se mît pas

de la partie. M. de Pourtalès, nul n'en faisait mystère, était l'amant en titre de Mme Gazzani ; et cela dura jusqu'au moment où, s'éprenant de Mlle Louise de Castellane, il prétendit mener de front deux intrigues, l'une à peu près innocente, et l'autre pas du tout. M. de Monaco était pris hors de la Maison, ce pourquoi les attelages à six chevaux, courrier piquant en avant, suffisaient à peine pour le mener à Paris ; M. de Guitry n'avait pas tardé à échanger avec la duchesse d'Arenberg quelque propos qui soudain la déglacèrent et le général Wattier-Saint-Alphonse étant venu pour une inspection à Evreux se trouva retenu par les beaux yeux de Mlle de Mackau. Il faut passer d'autres liaisons : celles-ci se terminèrent par des mariages, — plus tard encore celui de Mme de Colbert avec M. de la Briffe; — des autres, tout le monde parlait alors, mais on ne saurait à présent en écrire sans calomnie. C'était donc dans une atmosphère d'amour et de galanterie que vivait Joséphine et elle s'y plaisait. Elle prisait non-seulement l'amour, préliminaire de nœuds légitimes, mais l'amour tout court, et si, pour les jeunes filles qu'elle avait recueillies, elle mettait son plaisir à préparer d'avantageuses unions, elle n'agitait point de foudres contre les femmes de sa maison qui se ménageaient des distractions tendres. Elle se prêtait aux confidences et, à remuer ainsi de l'amour, s'imaginait sans doute en faire. Bien sûr, qu'elle n'eût point toléré de scandales, parce que c'eût été gênant et que l'Empereur eût pu s'en mêler, mais dès que rien

n'en éclate aux dehors et qu'on n'est pas obligé de demander des permisions, à quoi bon gêner les gens ? Puisqu'elle désire que les femmes qui l'entourent soient jolies, n'est-il pas naturel que les hommes le leur disent et cherchent à le leur prouver ? C'est la politesse telle qu'on se doit d'un sexe à l'autre. Eugène viendrait-il aussi souvent à Navarre et s'y plairait-il comme il fait si des duègnes remplaçaient les ingénues et Joséphine ne tire-t-elle pas ainsi un avantage direct de l'agrément qu'on rencontre chez elle ?

De là à penser qu'elle se soit prise elle-même au jeu et que, malgré ses quarante-six ans, elle ait encouragé quelque entreprise, il n'y a qu'un pas et on l'a franchi. Sans peine assurément, se fût-il trouvé dans cet entourage, un gentilhomme ruiné qui, ne se tenant pas satisfait des présents ordinaires, eût volontiers accaparé les libéralités de la patronne pour s'en faire des rentes ; il s'en est rencontré un qui s'est vanté d'avoir, à ce moment, été son amant et qui a confié ce secret à l'indiscrétion de sa postérité ; mais Joséphine, de ce mauvais cas, n'a pas au moins à être défendue. Il y eut de sa part, envers cet individu, de la pitié, une excessive faiblesse dont profita une avidité constamment éveillée ; il y eut des bienfaits dont il ne se trouva jamais satisfait, mais, on peut en être assuré, si elle avait mis le bout de son doigt dans la main de cet individu, le douaire entier y eût passé, et comme il ne reçut rien de plus que les autres, moins peut-être, l'on peut hardiment démentir cette ignominie de révélation posthume.

Néanmoins, tout cela ne donne pas bon air à Navarre : on y manque de tenue. Que ce soit par les récits d'Hortense, par les plaintes de Mme d'Arberg ou par les rapports du préfet qu'il l'apprenne, l'Empepereur exige qu'au moins à l'extérieur les choses retrouvent leur dignité. Il ordonne que les écuyers et les chambellans portent leurs uniformes, que l'étiquette soit observée comme elle l'est aux Tuileries ; qu'une garde de vingt-cinq hommes soit fournie, à dater du 7 février, par les cuirassiers d'Evreux, et que le piquet de service — quatorze cavaliers avec officier et trompette, — escorte à chaque sortie dans la forêt d'Evreux, l'Impératrice-Reine couronnée.

Cela produisit son effet certain et si l'on recommença à s'ennuyer, ce fut plus impérial. Il faut reconnaître pourtant que, à défaut d'amusements qu'on prît entre soi, il n'y avait guère à compter sur ceux du dehors. Les visites de Paris étaient rares et courtes, d'ailleurs intéressées : Mme de Canisy était venue demander que l'Impératrice s'entremît pour son mariage avec M. de Caulaincourt ; Mme de la Rochefoucauld avait fait le voyage pour la conservation des honneurs de son ancienne place ; ce n'étaient point des gaietés. A Evreux, on y trouvait quelques figurants pour les dîners et les soirées, mais, comme distractions, la ville était morne.

Au jour de l'an, il y eut des compliments officiels ; l'Impératrice en entendit le moins qu'elle put et borna les réjouissances à une loterie de bijoux entre les familiers de sa maison. Au début de février

le préfet voulut se distinguer et demanda les ordres de Sa Majesté pour un bal qu'il comptait lui offrir. Joséphine désigna le jeudi 7 et tout était préparé à la préfecture, lorsque M. de Monaco, venant y faire un tour d'important, prit sur lui d'exiger qu'on démolît le trône dressé dans la salle de danse. Personne ne comprit ses raisons, d'autant que, ce jour même, le colonel du 8e Cuirassiers avait reçu du ministre l'ordre de fournir régulièrement la la garde et le piquet de service. L'Impératrice, arrivant avec son cortège et son escorte, ne trouva qu'un vulgaire fauteuil où elle s'assit à peine et ce fut au préfet qu'elle tint rancune.

En mars, tombait la Saint-Joseph et l'on s'y prépara. L'année précédente, sur la requête des dames d'Evreux, l'évêque avait, par une ordonnance, prescrit que, désormais, la fête serait célébrée le 19 mars, dans l'église cathédrale, sous le rit solennel majeur et qu'il y aurait, ce jour-là, grand'messe, vêpres, sermon et salut du Saint-Sacrement. C'était là pour le sacré, mais il y eut le profane. Dès le 18, « tous les grands de la ville vinrent en carrosse à Navarre saluer l'Impératrice et lui souhaiter une bonne fête ». Les jeunes filles en blanc, portant son buste sous un dais de fleurs, récitèrent des vers et reçurent des présents. Le soir, dans l'intimité du château, il y eut des couplets, de la facture de Deschamps, chantés en costume, par les dames de la Maison et agrémentés, comme on pense, de la scène villageoise obligatoire avec les *j'aurons*, les *v'là* et les *alle* qui donnaient, paraît-il,

aux louanges un tour piquant et naturel. Chacun fit un hommage de ses talents, et Joséphine répondit par des cadeaux.

Le lendemain, elle rendit à la ville le bal qu'elle avait reçu du préfet ; on posa un plancher sur le dallage de marbre du grand salon ; on fit venir de Paris des victuailles et des danseurs, mais, si tout fut ordonné avec le plus grand luxe, les habitants d'Evreux en virent peu de choses ; « car il n'y eut d'admises que les personnes invitées par lettres » et, par la négligence des chambellans, les omissions avaient été nombreuses.

Le 20, pour continuer les réjouissances, le maire, au nom de la ville, voulut offrir un dîner à l'Impératrice, mais elle n'y vint point ; elle y envoya seulement sa maison d'honneur et resta seule au château avec Mme d'Arberg. Le dîner du maire se passa fort bien et à huit heures, au moment où l'on sortait de table, un employé de la préfecture apporta un pli officiel : le roi de Rome était né. Aussitôt, toasts enthousiastes, les cloches mises en branle et quarante coups de canon.

De Navarre, Joséphine les entend, mais qu'est-ce ? Personne ne vient d'Evreux pour lui dire. Enfin, quelqu'un sollicite d'entrer ; c'est le directeur des postes, qui, avisé par un courrier expédié par Lavallette sur Cherbourg, a revêtu son uniforme et a couru au château. On l'introduit : « Je remarquai d'abord, raconte-t-il, une légère contraction sur son visage, mais, reprenant ensuite l'air gracieux qui lui était habituel,

elle me dit : « L'Empereur ne peut douter de la vive part que je prends à un événement qui le comble de joie ; il le sait, je suis inséparable de sa destinée et je serai toujours heureuse de son bonheur. » Le directeur prend congé, va au petit château annoncer la nouvelle à Mme Gazzani qui, souffrante, n'a pu assister au dîner du maire ; et quand, après trois quarts d'heure, il sort et cherche sa voiture, elle est dételée, les brancards en l'air. Tous les officiers de l'Impératrice ont pris la poste pour courir à Paris et, comme il n'y a plus de chevaux, les derniers arrivés, sous la menace, ont forcé les postillons à atteler ceux du directeur.

L'anecdote paraît peu croyable, mais qu'on la rapproche de ce fait : onze jours auparavant, la dame d'honneur de Marie-Louise a écrit au Grand maître des cérémonies pour l'aviser qu'elle a reçu, des personnes attachées à Sa Majesté l'impératrice Joséphine, une réclamation en forme « pour être comprises parmi celles qui seraient convoquées au moment où Sa Majesté l'Impératrice éprouverait les premières douleurs ». Ségur, fort embarrassé, car le cérémonial arrêté et imprimé laisse des doutes et le règlement d'organisation de la Maison de Joséphine n'en laisse pas, a consulté le grand maréchal ; on s'est rejeté sur l'absence de l'Impératrice-reine couronnée et c'est de cette façon que Mme de Montebello a dû répondre aux indiscrets ; mais s'ils n'ont pas été convoqués, ils gardent le droit de paraître, de faire leur cour et de se montrer empressés.

Heureusement, le 21, au matin, arrive à Navarre

Eugène que, par une délicate attention, l'Empereur a envoyé à Joséphine pour lui faire part des détails de l'accouchement. Elle s'empresse d'écrire ses félicitations et le 22, par un page, Leblond de Saint-Hilaire[1], elle reçoit ce billet : « Mon amie, j'ai reçu ta lettre. Je te remercie. Mon fils est gras et bien portant. J'espère qu'il viendra à bien. Il a ma poitrine, ma bouche et mes yeux. J'espère qu'il remplira sa destinée. Je suis toujours très content d'Eugène. Il ne m'a jamais donné aucun chagrin. »

Par cette comparaison mentale de son fils à Eugène, n'est-ce pas que Napoléon offre à son ancienne compagne la seule consolation qu'elle puisse recevoir? S'il ne saurait, en ce jour de joie, simuler des sentiments de regret pour le passé, il sent comme ces allégresses doivent blesser Joséphine et il lui adresse ainsi, par la tacite assurance qu'il continuera à Eugène sa protection et ses bontés, l'unique dictame qu'il juge digne d'elle et de lui-même.

[1] Par une mystification qu'a jusqu'ici réussi, M. Emile Marco Saint-Hilaire, fils de cette Mme Marco qu'on a vue ci-dessus première femme de l'Impératrice (*Joséphine Impératrice et Reine*, p. 30) est parvenu à faire croire qu'il avait été page de l'Empereur et, en cette qualité, il a publié quantité de révélations et de souvenirs qui, s'ils ont profité à la légende, n'ont pu qu'égarer l'histoire. Bien que dans les *Révélations d'un page*, il n'ait pu se vanter d'avoir été chargé d'annoncer à Joséphine la naissance du roi de Rome, la plupart des écrivains, trompés par une synonymie prétendue, ont pensé que le page Saint-Hilaire envoyé par l'Empereur le 22 mars ne pouvait être que Marco et Marco a laissé dire. Il est vrai que le vrai page, Joseph-Marie-Alcide Leblond de Saint-Hilaire était mort et que, pour augmenter la confusion au profit de Marco, il avait laissé une sœur laquelle mariée à François-Armand Marcq fut autorisée à ajouter au nom de ses enfants celui de Leblond de Saint-Hilaire : ils se nommèrent donc Marq de Saint-Hilaire : De *Marcq* à *Marco*, il n'y a qu'une queue à couper.

Au surplus, bien que, depuis le départ pour Navarre, sa correspondance se fût ralentie, il ne s'en montrait pas moins tendre et cordial en toute occasion, même avec une nuance de gaieté. Ainsi lui avait-il écrit, en réponse à ses compliments de jour de l'an : « L'on dit qu'il y a à Navarre plus de femmes que d'hommes. » Ainsi, lorsque Joséphine lui avait confié ses projets de marier Mlle de Mackau : « Je ne vois aucun inconvénient, avait-il répondu, au mariage de Mme de Mackau avec Wattier, si cela lui convient ; ce général est un fort brave homme ; » et il ajoutait : « Je me porte bien, j'espère avoir un garçon, je te le ferai savoir aussitôt... Quand tu me verras, tu me trouveras avec les mêmes sentiments pour toi. »

Il allait, tantôt, lui en donner la meilleure preuve. Durant le voyage qu'il projetait à Cherbourg et en Normandie, aussitôt après les relevailles de l'Impératrice, il pensa que, bien qu'il ne prît point sa route par Evreux, le bruit des fêtes et le tumulte des réjouissances n'en seraient pas moins insupportables pour Joséphine et il l'autorisa à passer le printemps à Malmaison. C'était là remplir tous ses vœux, car, dès le mois de janvier, elle avait pris soin d'exposer son programme à Mme de Rémusat de façon qu'il fût répété à l'Empereur : c'était de quitter Navarre au printemps, d'y rèvenir à l'été, de s'en retourner l'automne et peut-être de passer l'hiver en Italie. Elle avait gain de cause et se hâta d'en profiter. A la mi-avril, elle abandonne donc sans regret le château des

Bouillon, et le 24 on la trouve à Malmaison procédant avec Eugène à toute une suite de baptêmes : celui de la fille de M. de Montholon, son chambellan (Joséphine-Eugénie-Henriette-Stéphanie), celui de la fille de M. de Sainte-Catherine d'Audiffredy, dont la femme, née Sanois, est sa parente proche; enfin, au nom d'Hortense, celui de la fille du général Bertrand, Hortense-Eugénie — celle qui fut Mme Amédée Thayer.

Mais au moment où elle reprend ainsi ses habitudes, rouvre ses salons d'autant plus fréquentés qu'à la Cour les griefs se multiplient contre Marie-Louise, voici que les résultats du laisser-aller qu'elle porte à ses dépenses commencent à se faire sentir. M. Pierlot a si bien, grâce à ses fonctions de cour, négligé ses propres affaires qu'il a dû suspendre ses paiements et entrer en arrangements avec ses créanciers. Il se trouve débiteur, envers Joséphine et Hortense, de plusieurs centaines de mille francs : il les remboursera à coup sûr, si on lui donne du temps, car ses immeubles seuls le couvrent dix fois, mais, si l'on exige le paiement immédiat, c'est sa ruine. Or Joséphine est engagée pour des dates fixes; il lui faut de l'argent tout de suite, ne serait-ce que pour solder l'acquisition de Prégny, les travaux de Navarre et le courant de ses dettes. Elle s'adresse donc à l'Empereur qui par ailleurs n'a pas manqué d'être averti et qui fait faire par le trésor de la Couronne l'avance nécessaire. Mais, ensuite, le trésor, pour se couvrir, met opposition sur tous les immeu-

bles appartenant à M. Pierlot, lequel, devant liquider dans la quinzaine, ne trouve pas d'autre acquéreur que le Domaine extraordinaire. L'Empereur disposera à ce titre de l'hôtel de la rue du Mont-Blanc en faveur de M. de Marbeuf, puis du duc de Padoue, et le maréchal Mortier aura la terre du Plessis-Lalande. A cette aventure, Pierlot qui a été victime de sa bonne foi et dont l'honorabilité reste entière, se trouve perdre, outre ses places, les deux tiers de sa fortune.

Par décret du 28 juin 1811, M. Guyon de Montlivault est nommé intendant de la Maison, « en remplacement du sieur Pierlot, démissionnaire ». Joséphine, on l'a vu, a déjà proposé Montlivault pour cette place, puis pour celle de chambellan ou de maréchal de cour. Pourtant rien ne semble l'y avoir préparé : c'est un ancien chevalier de Malte, qui, avant la Révolution, a servi dans l'artillerie ; il a émigré, et, depuis le Consulat, il aspire à se faire employer. Ami de Vitrolles et fréquentant chez la princesse de Vaudemont, il est fort avant dans le faubourg Saint-Germain, quoiqu'il fasse le rallié et ait sollicité d'être présenté à l'Empereur.

On ne lui donne point au reste, à son grand étonnement, toutes les attributions qu'avait Pierlot. Par un règlement nouveau et fort compliqué, le chevalier d'honneur, M. de Beaumont, se trouve investi de fonctions qui restreignent singulièrement celles de l'Intendant[1], lequel n'est plus que le comptable et le cais-

[1] L'impératrice Joséphine, voulant fixer les fonctions et attributions de son chevalier d'honneur, arrête ce qui suit :

Article Premier. — Comme d'après ce qui est prescrit par l'étiquette.

sier, sans immixtion dans les choses de l'intérieur. Montlivault s'offusque d'abord, puis, comme il désire avant tout être placé, il se calme. Sans doute ignore-t-il les difficultés qu'il va rencontrer; à la première inspection qui lui sera permise, il en sera épouvanté.

Dans tous les services, le coulage est effrayant, mais du fait des domestiques, tandis qu'à l'écurie, le vol est organisé par le premier écuyer lui-même.

l'Impératrice ne reçoit la main de personne à moins que ce ne soit d'une tête couronnée, le chevalier d'honneur marche derrière elle ou à portée, pour qu'elle puisse s'appuyer sur son bras lorsqu'elle sort de son appartement, lorsqu'elle monte en voiture ou lorsqu'elle en descend; dans les cérémonies et audiences, il se tient derrière son fauteuil, à la droite, pour recevoir ses ordres. Il accompagne l'Impératrice dans ses voyages, commande dans ses palais, en a la police et y donne l'ordre.

Art. II. — Comme chargé de la police dans les palais, c'est lui seul qui après avoir pris l'ordre de l'Impératrice peut infliger l'ordre d'emprisonnement aux individus gagistes de sa maison.

Art. III. — Il doit être rendu compte au chevalier d'honneur de tous les événements qui arrivent dans les palais, de tous les individus qui viennent y loger, s'y établir ou s'y introduire. Ceux qui y sont arrêtés ne sont plus relâchés et envoyés aux autorités que d'après ses ordres.

Art. IV. — Il visite les appartements de l'Impératrice. Il doit veiller à ce qu'ils soient tenus et arrangés de la manière convenable et à ce que les huissiers et valets de chambre soient à leur poste et exécutent les consignes qui leur sont données par la dame d'honneur.

Art. V. — Lorsque l'Impératrice doit voyager il visite sa voiture pour s'assurer que tout ce qui est nécessaire à son service y est placé.

Art. VI. — La musique, les fêtes, les spectacles sont sous sa direction et il en vise les paiements.

Art. VII. — Il prend les ordres de l'Impératrice pour les présents qu'elle désire faire aux têtes couronnées, princes, ambassadeurs et autres et qui doivent être payés par la cassette. Il est chargé d'en viser les dépenses.

Art. VIII. — Le chevalier d'honneur loge dans les palais de l'Impératrice. Il en a le commandement militaire. Il a aussi le com-

Caulaincourt, à qui l'on en réfère et qui est expressément chargé par l'Empereur d'en connaître, déclare, après examen, que tous les comptes de 1810 sont faux : « Au lieu d'avoir un excédent en caisse quand on aura payé les ouvriers et les entrepreneurs, auxquels il est dû encore 22 547 francs, il se trouvera, pour 1810, un excédent de dépenses de 12 113 francs On a réformé d'excellents chevaux pour en acheter qui ont passé l'année à la réserve. Les chevaux ré-

mandement de la livrée dont cependant il ne congédie aucun serviteur sans avoir pris ordre de l'Impératrice. Il surveille l'entretien, l'embellissement et l'ameublement des palais ; il veille à l'appropriement et à la bonne tenue de tous les appartements, des logements des communs, des cours, jardins et dépendances. Il a la distribution des logements et des tables. Les logements marqués par son ordre, pour le service de l'Impératrice et les personnes de sa suite, ne peuvent plus être pris par aucune autre personne.

Art. IX. — Il ne peut rien être changé à la distribution ou à l'ameublement des palais et l'on ne peut faire sortir aucun des meubles à moins d'un ordre du chevalier d'honneur ; il ne peut rien y entrer non plus sans qu'il en soit prévenu. Il fait à l'intendant général la demande des meubles nécessaires.

Art. X. — Il a sous ses ordres les concierges, garçons d'appartements, portiers et tous les employés quelconques au service des palais de Sa Majesté. Il donne à tous les portiers des consignes pour leur service.

Art. XI. — Quant au service, il fait celui d'honneur de préférence à tout autre chambellan, il peut aussi faire le service ordinaire.

Art. XII. — En cas d'accidents imprévus ou d'incendie, le chevalier d'honneur ordonne toutes les dispositions nécessaires.

Art. XIII. — Lorsque l'Impératrice arrive ou fait sa première entrée dans un de ses palais, le chevalier d'honneur la reçoit à la porte, la précède et la conduit dans les appartements où elle peut désirer aller.

Fait au château de Navarre le 16 juillet 1811. *Approuvé :*

Par Sa Majesté. JOSÉPHINE.

Le Secrétaire des Commandements :

J.-M. DESCHAMPS.

formés sont encore dans les écuries du vice-roi, de la duchesse d'Arenberg, du général Ordener, etc. On a acheté et fait changer des voitures dans les mêmes conditions. La partie de la grande livrée qui devait être donnée en 1810, n'a pas été confectionnée. Le premier écuyer est, de son aveu, le fournisseur de fourrages sous un prête-nom. L'Impératrice affirme n'avoir jamais eu plus de cinquante chevaux en service : les états de M. de Monaco en portent plus de soixante pendant neuf mois. M. de Monaco allègue de prétendus ordres de l'Impératrice : Sa Majesté assure n'avoir demandé qu'une voiture de voyage et deux voitures de bouche ; la première n'a jamais été fournie, bien que Sa Majesté ait donné un secours extraordinaire de 60 000 francs pour 1810. La plus grande partie des fonds de 1811 est dépensée quoiqu'il soit dû infiniment sur cet exercice ; » mais, celui-là, Caulaincourt ne l'a point vu à fond, il s'est contenté du précédent.

Si concluant et si précis que soit le rapport du grand écuyer, l'Empereur ne s'en contente pas : Il écrit en marge : « Il paraîtrait d'après ce rapport que M. Monaco ne mériterait pas confiance. Il faudrait savoir le mot net là-dessus », et il paraphe de son N et date *Saint-Cloud*, 24 *juillet* 1811. Une nouvelle enquête donne des résultats pires encore ; mais l'Empereur recule à déshonorer un grand nom ; Joséphine intervient avec son habituelle faiblesse et l'affaire se termine mieux qu'on n'eût pensé. « Sa Majesté ayant examiné les comptes de M. de Monaco et ayant reconnu

que sa comptabilité et son administration étaient irrégulières et qu'il avait dépassé le budget, a donné l'ordre au ministre de la Guerre de l'employer dans son grade dans son régiment. Elle charge M. de Pourtalès pendant son absence de la liquidation de l'écurie. »

Ce n'est encore qu'un côté des affaires : il y a des abus, on y remédiera ; mais il y a aussi des dettes, beaucoup de dettes[1]. Malgré les deux millions qu'elle a touchés en 1811, Joséphine est en déficit d'un million. L'Empereur le soupçonne, mais il ne sait pas encore le chiffre lorsqu'il lui écrit : « Mets de l'ordre dans tes affaires ; ne dépense que 1 500 000 francs et mets de côté tous les ans autant ; cela fera une réserve de quinze millions en dix ans pour tes petits-enfants ; il est doux de pouvoir leur donner quelque chose et leur être utile : au lieu de cela, on me dit que tu as des dettes, cela serait bien vilain. Occupe-toi de tes affaires et ne donne pas à qui veut prendre. Si tu veux me plaire, fais que je sache que tu as un gros trésor. Juge combien j'aurais mauvaise opinion de toi, si je te savais endettée avec trois millions de revenu. »

[1] Dans le *Recueil Didot* ne se trouve publiée aucune lettre de Napoléon à Joséphine durant les neuf derniers mois de 1811 : à la vérité, la lettre qui y est datée du 25 août 1813 est du 25 août 1811 et elle fait justement allusion a ce règlement de dettes. Dans tous les récits consacrés à Joséphine on passe sous silence ce séjour a Malmaison ; on veut qu'elle soit restée à Navarre l'année entière, au moins jusqu'au 18 septembre. Il est pourtant certain qu'elle a passé à Malmaison, avril, mai et qu'elle est retournée à Navarre en juin seulement : à coup sûr elle y est en juillet.

L'enquête faite et menée avec quelque soin donne des résultats pires qu'on ne l'attendait et l'Empereur se voit obligé d'employer des mesures radicales : pour liquider le passif et, semble-t-il, pour mettre la mai son plus à l'aise, le 4 novembre, il fait annoncer à Montlivault par Estève « qu'il accorde un supplément de douaire d'un million à l'impératrice Joséphine » ; mais, en même temps, il écrit à Mollien, ministre du Trésor : « Il est convenable que vous envoyiez chercher secrètement l'intendant de l'Impératrice Joséphine et que vous lui fassiez connaître qu'il ne lui sera rien payé que sur la preuve qu'il n'y a point de dettes et, comme je n'entends pas raillerie là-dessus, il faut que les biens personnels de l'intendant me servent de garantie. Vous notifierez donc à cet intendant que, à dater du 1er janvier prochain, aucun paiement ne se fera ni chez vous, ni au trésor de la Couronne que lorsqu'il se sera engagé et aura répondu sur ses biens qu'il n'y a point de dettes. Je suis informé que les dépenses de cette maison sont fort désordonnées. Voyez donc cet intendant et mettez-vous au fait de ce qui se passe sous le rapport de l'argent, car il est ridicule que, au lieu d'une économie de deux millions que l'Impératrice devrait faire, il y ait encore des dettes à payer. Il vous sera facile de tirer le mot de tout cela de l'intendant et de lui faire comprendre qu'il serait fortement compromis. Ayez, vous-même, une occasion de voir l'impératrice Joséphine et laissez-lui entendre que j'espère que sa maison sera administrée avec plus d'économie et que ce serait me

déplaire infiniment s'il n'était rien dû. L'impératrice Louise n'a que cent mille écus ; elle solde ses dépenses tous les huit jours ; elle se prive de robes et s'impose des privations pour n'avoir jamais de dettes. Mon intention est donc qu'à compter du 1er janvier, il ne soit plus rien payé pour la maison de l'impératrice Joséphine que sur un certificat de l'intendant constatant qu'il n'y a pas de dettes. Ayez connaissance du budget de 1811 et de celui qui sera fixé pour 1812 ; ce budget ne devrait pas se monter à plus d'un million. S'il y a trop de chevaux, il faudrait en réformer une partie. L'impératrice Joséphine qui a des enfants et des petits-enfants devrait économiser pour leur être de quelque utilité, au lieu de faire des dettes. » Mollien, dont l'intervention doit être moins disgracieuse à Joséphine qu'aucune autre, car elle sait son dévouement et celui de Mme Mollien, cherche de son mieux à remplir sa mission de façon qu'à son retour des bords du Rhin, l'Empereur trouve toutes choses en état. Il s'enquiert de l'actif et du passif, charge un employé du Trésor de mettre la comptabilité en un ordre que l'Impératrice puisse, à chaque instant, connaître sa situation. Montlivaut qui, sur ses ordres, a assemblé les créanciers, dresse un état des dettes montant à 1 159 493 fr. 65, et il en assure le paiement au moyen du restant en caisse (315 187 fr. 65) et de traites provenant de coupes de bois à Navarre et à Malmaison (725 878 fr. 70). Restent 92 000 francs qui ne seront exigibles qu'en 1812, mais on y fera face. L'intendant réunit à présent tous les mémoires sol-

dés ; il proteste que, moyennant sa surveillance, il y aura, en 1813, une économie *réelle* de 1 200 000 francs. « J'ai la ferme conviction, écrit Mollien, qu'il y sera fidèle et que Votre Majesté n'aura plus à s'affliger d'aucun écart dans l'administration de la maison de l'impératrice Joséphine. »

Dès son retour du Rhin, l'Empereur fait appeler Mollien ; et, au lieu de tant d'autres questions plus importantes, il l'entretient uniquement « des finances de l'impératrice Joséphine », des économies qu'elle peut et doit faire, des exemples d'ordre et de réserve dans les dépenses que donne l'impératrice Marie-Louise : « Elle ne peut plus compter sur moi pour payer ses dettes, dit-il ; je n'ai plus le droit de rien ajouter à ce que j'ai fait pour elle ; il ne faut pas que le sort de sa famille ne repose que sur ma tête. » Il termine par ces mots qu'il prononce d'une voix sourde comme s'il eût craint d'être entendu, quoiqu'il fût seul avec Mollien : « Je suis mortel et plus qu'un autre. » Puis, alors, quand Mollien lui dit que, au cours des entrevues qu'il a eues avec Joséphine, elle a plus d'une fois versé des larmes : « Mais, s'écrie-t-il, il ne fallait pas la faire pleurer ! » Et quand Mollien lui raconte que, pour les économies qu'il souhaite, Joséphine devra supprimer des pensions qu'elle fait à des émigrés : « Donnez-moi les noms de ces officiers, interrompt-il, et dites-lui que je ne veux pas qu'elle pleure ! » Et il ne se contente pas de le lui faire dire, il le lui écrit : « J'envoie savoir comment tu te portes, car Hortense m'a dit que tu étais au lit hier.

J'ai été fâché contre toi pour tes dettes ; je ne veux pas que tu en aies. Au contraire, j'espère que tu mettras un million de côté tous les ans pour tes petites-filles quand elles se marieront. Toutefois, ne doute jamais de mon amitié pour toi et *ne te fais aucun chagrin là-dessus*. »

N'est-il pas toujours le même — et elle, toujours pareille ?

VII

MALMAISON ET LES VOYAGES

Septembre 1811-Octobre 1812.

Cette crise nouvelle, venant après tant d'autres, aura-t-elle rendu Joséphine plus sage et, durant quelques jours au moins, mettra-t-elle une limite à ses fantaisies ? Vaine illusion. Dès son arrivée à Malmaison, toute pleine des projets qu'elle a formés sur Navarre, elle a fait venir Fontaine pour le consulter sur les plans de Berthault. Il s'agit seulement de raser la *marmite* et de transformer le grand château en une maison à l'italienne, à toit plat, avec couronnement de balustres. Un mois après, Navarre s'éloignant, elle mande de nouveau Fontaine — non plus pour Navarre, mais pour Malmaison. — Elle a l'idée d'y construire un vrai château avec tous les dégagements qui conviennent; mais cela coûtera cher, et pour avoir les fonds, « elle prie Fontaine de proposer à l'Empereur, s'il en trouve l'occasion, un échange de la maison de l'Élysée contre sa valeur numérique ». Ce projet ne peut déplaire à Napoléon qui s'est repenti plus d'une fois

d'avoir abandonné l'Elysée à Joséphine. Il s'est ainsi privé de la seule résidence où, à Paris, il pût prendre un semblant de liberté et d'exercice, où il échappât à la continuelle inspection du populaire; de plus, sa femme et son fils y trouveraient les agréments nécessaires à leur santé. L'Élysée ne sert de rien à Joséphine qui n'y peut habiter, mais, par contre, les gens de sa maison, des plus qualifiés aux plus humbles, y ont chacun un appartement ou une chambre, et c'est l'occasion de continuelles tracasseries, sinon de querelles violentes entre les livrées. Napoléon est donc fort disposé à accueillir la demande d'échange, mais il ne se soucie pas d'ajouter un million ou deux à ceux qu'il a déjà donnés. Instruit des projets que Joséphine a formés sur Navarre, sachant que le délabrement du château et l'incommodité de l'habitation, rendent de grandes réparations indispensables, — et pour un profit médiocre, — il imagine que si, en échange de l'Élysée, il offre un palais construit tout à la moderne, entretenu à miracle, pourvu du plus riche mobilier, entouré d'un grand parc, classé parmi les habitations les plus renommées d'Europe, Joséphine y trouvera à la fois un agrément et une économie.

Le château de Lacken, près de Bruxelles, l'ancien château de Schonnenberg qui fut la maison de plaisance du prince Charles, offre tous ces avantages. Acheté le 7 floréal an XII par le Premier Consul, qui, dès brumaire an XI, avait résolu de le sauver des démolisseurs, Lacken a été payé alors 518 853 fr. 22,

compris les frais. Tout de suite, on y a ajouté des terres pour 391 075 fr. 50. Dès l'an XII, on y a dépensé, en travaux de grosses réparations, 249 970 francs, plus 20 135 francs pour des caisses d'orangers, en sorte que, la première année, il en coûte 940 034 fr. 70. Duroc, chargé alors d'examiner ce qu'il faudrait encore dépenser, tant en constructions qu'en ameublement pour le rendre habitable, a demandé 1 364 130 francs. Il est vrai qu'on aura alors un logement suffisant pour 22 maîtres, 33 domestiques, 30 palefreniers, 63 chevaux et 15 voitures. On a cru trouver une économie en utilisant les meubles qui ont, en l'an XII, garni la maison qu'occupait Joséphine à Aix-la-Chapelle, mais ils ont été brisés dans le transport. Il faut tout refaire à neuf et, pendant qu'en l'an XIII, les travaux neufs passent 218 000 francs, les achats de maisons et de terrain 23 000 et les jardins 10 000, on achète du mobilier pour 700 488 fr. 26, du linge pour 39 000, de la porcelaine et de la verrerie pour 23 000, des livres pour 4 000. C'est plus d'un second million. Il est vrai qu'à présent le château est en état, et qu'on ne dépensera plus désormais, de 1806 à 1809, qu'une centaine de mille francs par exercice. Lacken est élevé à la dignité de résidence impériale avec un gouverneur qui fut un temps le général Suchet, un sous-gouverneur, l'héroïque Ragois et un personnel permanent de six employés, concierge, garçon d'appartement, portiers, frotteurs, architecte, garde-magasin, sans compter les jardiniers en nombre.

En 1811, pour le voyage d'inauguration de Marie-

Louise, le mobilier a été en partie renouvelé. La chambre de l'Impératrice a été tendue de satin rose pâle à mille plis, relevé d'un large galon d'argent dont les dessins en relief figurent une guirlande de roses; au lit et aux croisées, rideaux de satin blanc; à terre, tapis blanc à guirlandes de roses; la pendule, les candélabres, le lustre, les ornements des meubles, d'argent ciselé. Quant aux salons, le meuble entier y est en velours bleu de ciel dans des bois surdorés.

Les bâtiments n'ont, pour ainsi dire, été jamais habités et ils ont été entretenus avec le soin méticuleux que l'Empereur ordonne dans ses palais. Tout le matériel des services est monté de façon que, du jour au lendemain, la Cour entière puisse venir habiter et trouve avec le confortable de la vie, les éléments d'une grande représentation.

Pour une personne éprise de fleurs rares, telle qu'est Joséphine, il y a encore d'autres agréments. Les serres ont reçu des soins particuliers et sont d'une belle étendue; lors du voyage de Marie-Louise, les horticulteurs belges et hollandais y ont fait porter leurs plus remarquables élèves en sorte qu'il s'y trouve une collection toute formée digne de rivaliser au moins avec celle de Malmaison.

La proximité d'une grande ville, telle que Bruxelles, si pleine de ressources de tous genres, et où la société est aimable et nombreuse, le voisinage des châteaux et des jardins les plus réputés qui soient en Europe, la brève distance de Paris dont on n'est séparé que par trente-sept postes, tout concourt à faire de Lacken

la résidence la plus souhaitable et la mieux appropriée à la situation de Joséphine, dès qu'elle reconnaît elle-même l'impossibilité d'habiter l'Élysée.

Aussi bien, c'est, de son aveu formel que, le 10 février 1812, l'Empereur prend, sous le contreseing de Daru, ministre secrétaire d'État, un décret par lequel il consacre l'échange ; mais, si Joséphine a consenti, elle n'a pas pris l'avis de sa maison et une sorte d'émeute y éclate lorsqu'on est averti qu'il faut quitter l'Élysée. C'est un acte d'une tyrannie sans exemple contre lequel protestent à l'envi l'antichambre et l'office. On ne manque point de répandre qu'un ordre d'exil internera prochainement à Lacken l'Impératrice déchue et, sans s'occuper si la proposition ne vient pas d'elle, si l'Empereur, en transformant l'échange comme il fait, n'a pas encore signalé son affection attentive et protectrice, s'il ne s'inflige pas à lui-même une privation, car Lacken lui était utile lors de ses voyages dans la Belgique et il était de sa

[1] « Vu les dispositions arrêtées par nous le 16 décembre 1809, par lesquelles nous avons fait donation à Sa Majesté l'impératrice Joséphine du palais de l'Elysée, de ses jardins et de ses dépendances, avec le mobilier qui y existe actuellement, pour qu'elle en jouît sa vie durant et qu'après elle, ledit palais, appartenances et dépendances, rentrassent dans notre domaine privé ; vu le consentement par elle donné à ce que le palais de Lacken, ses jardins et dépendances lui fussent donnés en échange du palais de l'Élysée et aux mêmes conditions et prérogatives ; nous faisons donation par ces présentes à Sa Majesté l'impératrice Joséphine du palais de Lacken, ses jardins et dépendances, avec le mobilier qui y existe actuellement, en échange du palais de l'Élysée, des jardins et dépendances et mobilier y existant qui seront réunis à notre domaine. Nous entendons également que, conformément à l'article IV du Sénatus-consulte du 16 décembre 1809, la présente donation soit obligatoire pour nos successeurs. »

politique d'y conserver une résidence, on ne voit que l'obligation d'abandonner ces appartements si commodes. Ce qui achève de donner une apparence à ces criailleries, Joséphine ne vint jamais à Lacken, même pour en prendre possession.

Sa vie est si remplie ; ses journées vides si occupées qu'il n'y a pas place même pour un tel voyage. Le matin, c'est la toilette, toujours aussi longue et aussi minutieuse, où s'emploie tout un mobilier de vermeil : cuvettes et pots à l'eau, bidets, pots de nuit, cassolettes, bassinoires, veilleuses, tout est de vermeil et passe pour de l'or, aussi bien que les accessoires à l'infini des innombrables nécessaires. Après la toilette, arrivent les fournisseurs, couturiers, modistes et lingères, car Joséphine continue à s'habiller tout aussi chèrement, et, en cette année 1812, où elle a juré de faire tant d'économies, son compte, chez le seul Leroy, va à 170 286 fr. 21 : à lui seul Leroy absorbe donc l'article entier fixé au budget pour la toilette, plus 70 000 francs. Après les couturiers, les bijoutiers, les artistes, les marchands de toutes sortes ; cela mène jusqu'à dix heures.

A dix heures, Joséphine descend et trouve au salon dix à douze personnes venues de Paris qu'elle a invitées ou qu'elle retient à déjeuner. Le déjeuner, en grande pompe, dure trois quarts d'heure. On revient au salon ; on passe dans la galerie ; l'Impératrice s'arrête aux mêmes tableaux qu'elle a montrés la veille, l'avant-veille et les jours précédents : elle fait, reçoit, reprend les mêmes observations ; au billard, ensuite, selon la

dignité, on bat ou l'on est battu. Durant la partie, d'autres visiteurs arrivent ; comme Joséphine évite soigneusement tout sujet qui pourrait compromettre, on ne parle ni de la Cour, ni de l'Empereur, ni des guerres, ni des livres, ni du théâtre, mais ce sont, sur toutes les santés proches ou lointaines, sur les mariages et les naissances, des questions à l'infini et d'un vif intérêt ; — point les morts, cela attriste. Il fait beau ; on sort : promenade dans le parc, visite aux serres, aux cygnes noirs, aux gazelles, aux kanguroos, et, par la même allée, chaque jour, les mêmes explications aux mêmes places et les mêmes admirations ; le pain distribué, avec les mêmes gestes, aux mêmes faisans dorés et aux mêmes pintades ; les mêmes exclamations aux paons faisant la roue, aux canards de la Chine ou de la Caroline se disputant les croûtons, et le retour en cortège au château où, les Parisiens congédiés sur un salut, toilette nouvelle et les voitures avancent.

Il ne manque point ni de voitures, ni de chevaux : au milieu des 32 chevaux bai brun, huit juments grises réservées pour les d'Aumont, promettent de longues courses dans les environs : et, comme les voitures sont bien disposées pour la promenade, élégantes et claires, faites à souhait pour parer un paysage ! cette calèche à perles à fond bleu et or, cette autre bleu de ciel à parasol blanc, cette autre jaune et noir [1] ; et tout le

Joséphine n'a jamais eu dans ses remises de voitures de gala, elle se servait de celles de l'Empereur : les plus habillées qu'elle ait conservées sont un landau fonds paillon à armoiries, une berline

jeu des chars à bancs, dont certains ont été ramenés de Suisse et ont des formes qui surprennent ; mais, si l'on se promène durant deux heures, c'est toujours aux mêmes endroits, toujours dans les bois du Buttard : admiration des mêmes points de vue, station obligée à la ferme, à la laiterie, à la vacherie. On rentre. Au château, d'autres visiteurs. Il est de bon ton de venir faire sa cour et l'on n'y manque pas. Pour en avoir permission, on écrit à la dame d'honneur. La visite faite, pourvu qu'au divorce on ne se soit pas signalé comme ennemi et que, depuis, on n'ait pas montré une négligence trop coupable, invitation à dîner pour un prochain jour. Qui résiste à cela ? Il n'est que de donner à manger pour avoir des foules ; or, un dîner rapporte deux visites, une avant, l'autre après ; et tout le monde est content. Les jours où, par quelque hasard, les Parisiens s'abstiennent, un de ces messieurs lit à haute voix, et donne un goût de la littérature, mais le plus souvent, elle chôme. Après, toilette.

Puis, le dîner très paré avec le ban et l'arrière-ban des serviteurs : contrôleurs, premier maître d'hôtel, les quatre maîtres d'hôtel, le sommelier, les valets de chambre, le coureur basque et le coureur nègre, et des valets de pied en nombre égal aux convives.

bleu de ciel et or et une berline bleue. Elle a encore un landau jaune et noir, une diligence aux mêmes couleurs et une autre rouge. Pour le voyage, trois berlines, un fourgon à cassette, une chaise, une pourvoyeuse trois cabriolets, un boggy, un cabriolet-garrick, une gondole, un chariot de poste : toutes ces voitures de couleurs différentes, pas une à la livrée.

La table est fine. Ce n'est plus comme aux Tuileries où, à ces déjeuners du rez-de-chaussée, que l'Impératrice eût voulus d'une jolie élégance et d'une recherche de mets, de vins et de fleurs, le maître d'hôtel servait des portions comptées qui sentaient le prix fixe. Outre qu'elle goûte tous les luxes, Joséphine s'est rendu compte que même à une table impériale le menu importe et que les convives agréables, attirés une fois par la vanité, reviendront par gourmandise. Elle s'est donc enquise des plats que son cuisinier réussit le mieux et qui plaisent davantage à tel ou tel. Elle a pris un chef d'office glacier, un Napolitain nommé Ruccesi, — dont on a fait Rouchèse — qui a eu la gloire d'inventer ou d'importer le biscuit glacé; il a du génie pour les entremets de glace et excelle à dresser un buffet. Autre friandise, et rare en un temps de blocus continental : jadis, étant Mme Bonaparte, elle eut une femme de chambre anglaise ; cette femme a épousé un des portiers de Malmaison et elle excelle à faire le fromage de Chester ; en ce temps, en France, du Chester frais, c'est unique. Et, pour les desserts, toutes les raretés des serres de Malmaison, profusion d'ananas et de bananes, fruits de France forcés pour devancer les saisons, et la curiosité des arbres nains où l'on cueille à la main.

Puis, des fleurs, si belles et si prestigieuses que si l'on ne se décide pas encore à servir *à la russe* comme on fait chez le prince Kourakin, on diminue, chaque soir, les lourdeurs du service *à la française* et, quand on relève pour le dessert, c'est presque autant par des

fleurs que par des fruits, des bonbons ou des petits fours.

On sert en argent, mais si la table s'allonge à 30 couverts, l'argenterie se trouve un peu courte : point pour les plats, il y en a 16 d'entrée, 16 d'entremets, 8 ronds et 18 ovales, avec leurs cloches assorties, mais pour les assiettes, dont il n'y a que 170 avec 198 couverts. Au dessert, les assiettes sont de porcelaine de Berlin, de porcelaine de Paris, — ce qui veut dire des manufactures de Nast ou de Dagoty, — et, les grands jours, de porcelaine de Sèvres, du service « aussi beau que possible », donné par l'Empereur. Les couverts sont de vermeil, mais on en manque : pour 48 couteaux d'une sorte, il n'y a que deux douzaines de couverts et, d'une autre sorte, pour 36 couverts il n'y a que 12 couteaux. Cela se remarque.

Après dîner, le café au salon, avec un grand luxe de vermeil, car on a quantité de sucriers et de cafetières de toutes les formes. Arrivent encore des visiteurs : aux beaux jours, on fait un tour de parc ou l'on s'assied devant le château ; autrement, musique dans la galerie, billard, whist, trictrac de l'Impératrice, le thé avec gâteaux et glaces ; les voitures des Parisiens avancent ; Joséphine reste encore quelque temps à faire des patiences, en bavardant avec les dames de la Maison ; à minuit, elle monte ; et, tous les jours, c'est ainsi, avec des engagements pris d'avance qui rendent tout déplacement impossible, avec cette régularité monotone d'imaginaires devoirs qui, sans que nul ait la volonté de s'y soustraire, transforme les

plaisirs obligatoires en la plus insoutenable des corvées. Une telle vie est une machine montée qui fonctionnerait à vide : toute composée d'apparences et toute faite de conventions, elle exige un certain nombre de comparses évoluant mécaniquement à distance du personnage princier, lequel, si brillantes que soient ses qualités personnelles, devient subitement tout semblable à ses congénères dès qu'il accepte ou subit l'existence qu'ils mènent. Que ces comparses soient intelligents et spirituels, peu importe : s'ils le sont ailleurs, ils cessent de l'être ici pour se mettre au ton général, s'ils sont bien élevés, ou pour bouffonner, s'ils le sont mal. Ils sont pris dans l'engrenage et ils y laissent ce qui fait la dignité de l'homme : la véracité, la sincérité et jusqu'à leur honneur. Les gens à talents perdent, à se faire courtisans, jusqu'à leur talent même, en se rendant tels qu'il faut pour plaire, pour être louangés ou payés. Tout ce monde qui se réduit à une servitude d'autant plus basse qu'elle est volontaire, se jalouse et se hait. Il ne s'agit plus ici comme à la cour que tient un souverain régnant, des intérêts de la politique ou des affaires de l'Etat ; mais l'intrigue est égale et les cabales sont pareilles qu'il s'agisse d'un bijou ou d'un portefeuille, d'un cabriolet ou d'un crachat. La faveur qui ne se monnaye pas sur l'heure peut même être d'un meilleur avenir ; aussi la brigue en est-elle encore plus forte. On a des alliés, des adversaires, des ennemis ; on signe des traités, on entreprend des campagnes, on place des postes, on dresse des embuscades, on risque des

assauts : c'est une stratégie. Laisser entrer les indifférents et leur faire bonne mine ; écarter quiconque peut être admis aux confidences, quiconque, n'étant pas de la bande, apporte dans cette atmosphère de mensonge, avec un dévouement à l'épreuve, une parole désintéressée et loyale, c'est l'enfance de l'art. Peu à peu, on pousse hors de la place tous les anciens amis, tous les vieux serviteurs. — Celui-ci a été jacobin, peut-être l'est-il encore. Quel monstre ! — Mais il a sauvé Mme de Beauharnais ! — Eh ! qu'a affaire Mme de Beauharnais avec l'impératrice Joséphine ? — Celui-là est mal né, est-il né même ? C'est un soldat, un soudard quelconque. — Mais il a connu Mme Bonaparte en 96 et lui fut utile. — Qu'a affaire Mme Bonaparte avec l'impératrice Joséphine ? — Cet autre est brave homme, si l'on veut ; dévoué, certes ; mais comme il le fait sentir ! Ne s'avise-t-il pas de contredire Sa Majesté quand elle a tort ? — Provoquer une discussion, l'envenimer, écarter les occasions où l'on s'expliquerait, gagner du temps, enfoncer le clou, d'une querelle de rien faire une offense et terminer par une rupture, c'est là le fin du fin et on y excelle. Avec Joséphine au moins, on ne spécule pas sur la succession et, d'ordinaire, on ne s'attaque ni à Eugène, ni à Hortense. La partie serait un peu forte et d'ailleurs vaudrait-elle le jeu ?

Sans Mme d'Arberg qui, par principes et par éducation, est au-dessus de ces choses, le bas monde qui entoure Joséphine se rendrait tout à fait maître, mais Mme d'Arberg, elle aussi, a apporté ses préjugés et

ses ignorances ; elle déteste les hommes de la Révolution ; elle est pleine de faiblesse pour les hommes d'Ancien régime et, si elle ne prend sa part ni du pillage ni des intrigues, elle est incapable de défendre ceux qu'elle n'aime point. La Maison se recrutant uniquement parmi les émigrés et les adversaires virtuels de l'Empire, la société qu'on y attire et qui s'y plaît devient naturellement telle, et, à l'exception de quelques fonctionnaires qui persistent par devoir ou par curiosité, c'est un salon du faubourg Saint-Germain, et des pires, qui se tient à Malmaison sous le pavillon impérial de Joséphine.

D'elle-même, elle est portée à rechercher ce monde : il l'a dédaignée, méprisée, bafouée lorsque la tante Renaudin a forcé son mariage avec Alexandre, mais il ne lui en a paru que plus désirable ; elle l'a entrevu à Pantémont par une chatière, et alors, avec quels yeux de convoitise ! elle l'a enfin approché en 92, mais seulement pour en connaître les déclassés et les renégats, ceux qui, pour quelque intérêt, ont renié leur caste et leur roi ; elle y a enfin jeté des relations dans l'antichambre de la guillotine et, dès qu'elle a eu un soupçon d'influence, elle s'est empressée à lui rendre ses très humbles services. Si supérieure qu'elle s'y trouvât en fait, elle s'y est toujours, en droit, sentie inférieure ; elle a porté toute son ambition à s'y faire agréer, non comme une protectrice, mais comme une égale ; et ce monde qui a sollicité ses grâces, mendié son intervention, pris son argent et ses places, toujours en pensant qu'il lui faisait beaucoup d'honneur, ce

monde dont rien ne l'a dégoûtée, ni les hauteurs de Mme de Custine, ni le ton de Mme de Guiche, ni les insolences de Mme de Chevreuse, ni la trahison de Mme de la Rochefoucauld, ce monde-là, elle s'imagine le tenir, et c'est lui qui la tient.

Elle en est la prisonnière, l'espionne inconsciente, la placière patentée, la volontaire vache à lait. Elle le renseigne autant qu'elle est renseignée elle-même ; heureusement l'est-elle peu. Comme il faut toujours qu'elle demande et que c'est devenu chez elle une fonction naturelle de solliciter, elle garde, de chaque homme en place qui la vient voir, une promesse de quelque chose et c'est pour les parents, les amis, les protégés de ce monde. Elle est incapable d'y rien refuser et le plus bel exemple en est sans doute la cousine la Rochefoucauld.

Celle-ci doit tout à Joséphine qui, dès le Consulat, a fait donner au mari une préfecture, puis une légation, puis des ambassades. Elle lui doit ses dettes payées, la place de dame d'honneur, d'énormes traitements, des gratifications à chaque occasion, le mariage de sa fille avec le prince Aldobrandini, la dot fournie par l'Empereur, la corbeille par l'Impératrice : pas un bijou, une robe, un meuble qu'elle ne lui doive, et pourtant, durant les cinq ans qu'elle est restée près d'elle, elle n'a cessé de la persécuter au point qu'elle en pleurât, la desservant à la Cour comme à la ville, la tournant en ridicule, elle et le régime, et, vraisemblablement, par son secrétaire Luigny, installant aux Tuileries l'agence de la cons-

piration royaliste. Le divorce arrive. Mme de la Rochefoucauld annonce qu'elle quitte Joséphine espérant que l'Empereur la conservera près de Marie-Louise : elle n'en a qu'un soufflet : une belle lettre où l'Empereur lui annonce « qu'il ne peut qu'approuver ce qui la porte à ne plus désirer d'occuper la place de dame d'honneur dans la nouvelle Maison ». On ne lui a pas même conservé les honneurs, comme il est d'usage pour les dames des princesses passées à un trône étranger. Elle, alors, qui s'est abstenue de paraître à Malmaison où son absence a été si critiquée, fait tout exprès, en hiver, le voyage de Navarre. Aussi Joséphine, dès son retour, s'occupe de faire réussir la demande ; le 25 juillet, elle obtient que l'Empereur, par une décision spéciale, accorde à la comtesse de la Rochefoucauld les entrées dans la Salle du Trône et, le 20 octobre, pour sceller la réconciliation, elle est, avec Eugène, représenté par le grand-duc de Berg, la marraine du second fils de la chère cousine : Joseph-Eugène-François-Polydore de la Rochefoucauld qui, jusqu'à dix ans, s'est passé de baptême. Est-il possible de pousser plus loin l'oubli des injures ?

Sans doute, pour prendre Joséphine, il est bon d'être du Faubourg ou au moins d'en avoir l'air, mais si, par surcroît, l'amour s'en mêle, c'est un délire où sa bourse s'épuise. Elle a recueilli, comme on a vu, outre Mlle de Mackau que l'Empereur a damée, et pour qui, dès février 1811, le général Wattier Saint-Alphonse est un prétendant agréé, Mlles Louise et Virginie de Castellane-Norante. M. de

Pourtalès, qui est entré dans la Maison pour y retrouver Mme Gazzani, a commencé, dès Navarre, à s'occuper de Mlle de Castellane ; les dames du service ont remarqué, que sitôt qu'elle était absente du salon, M. de Pourtalès ne pouvait s'y tenir. Il a été surpris par Mme d'Arberg voulant passer une lettre à la porte de la demoiselle et l'Impératrice a été prévenue. Elle fait appeler M. de Pourtalès et Mlle de Castellane, sort avec eux dans le jardin et se fâchant beaucoup contre la fille, lui dit : « Vous ne possédez rien ; vous avez votre nom. M. de Pourtalès est fort riche ; vous ne pouvez croire à sa volonté de vous épouser. — J'en serais trop heureux, » interrompt M. de Pourtalès et Joséphine jette alors : « Je donne cent mille francs de dot et le trousseau. » Il ne reste plus qu'à faire venir les papiers. Toutefois, il y a une difficulté : M. de Pourtalès est protestant. N'importe on fera un mariage mixte ; et, le 11 novembre 1811, dans le salon de Malmaison, le pasteur Marron, devant une table couverte d'un tapis vert, donne une première bénédiction ; puis, on passe dans la chapelle où le cardinal Maury, nommé à l'archevêché de Paris, assisté du curé de la Madeleine, M. Jerphanion, se prépare à en donner une autre. D'abord, il prononce un discours de la vieille école « où il parle avec adresse de la grandeur passée de l'Impératrice et de la situation présente ». Pour tenir le poêle, on a M. Boni de Castellane qui est du même nom que la mariée et le comte Perregaux, chambellan de l'Empereur, qui est de la même secte que le futur. Après la cérémo-

nie, l'Impératrice embrasse M[me] de Pourtalès. En public, c'est trop ; dans son cabinet, c'eût été bien. « Dans sa position, remarque M. de Castellane, il faut encore plus de dignité que si elle était régnante. » Le trousseau est superbe, mais la dot fut peu payée ; à sa mort, Joséphine en devait encore les deux tiers.

Le mariage de M[lle] Annette de Mackau n'est célébré que le 22 janvier 1812 ; la veille, au contrat, Joséphine a encore mis cent mille francs, outre le trousseau. L'assistance est bien autrement qualifiée qu'au mariage Pourtalès. Le futur, à défaut de son père, membre du conseil de préfecture du département de l'Aisne, est assisté du duc de Vicence et du comte Durosnel ; la future, dont le père, omettant les grandes places qu'il a remplies, se dit seulement propriétaire, a pour témoins le comte de Wittgenstein-Berlebourg, MM. Xavier et Charles de Fitte de Soucy, et M. André Alissan de Chazet. C'est Charrier de la Roche, l'évêque de Versailles, premier aumônier de l'Empereur, qui officie, assisté du curé de Rueil et l'on doit penser qu'il y eut des chansons, Chazet en faisant alors son métier.

Un vent de mariage a soufflé sur Malmaison, c'est l'année aux noces, et, pour Joséphine, l'année aux dots : une dot de 3 000 francs de rente, avec 6 000 francs de trousseau à la femme de garde-robe, M[lle] Avrillon, qui épouse un M. Bourgillon ; une dot à la petite Hauté, la fille du portier de Boispréau, l'ancien portier de l'École de Brienne, qui épouse le chasseur de l'Impératrice, un nègre, Joseph Rémond, et, pour ce mariage,

il a fallu une permission spéciale signée de la propre main de l'Empereur et Roi, contresignée par le ministre secrétaire d'État et certifiée conforme par le Grand juge : permission à un nègre d'épouser une blanche ; une dot encore, mais celle-là qu'on promet, et qu'on oubliera de payer, à la négresse Malvina, de la chambre de Sa Majesté, — en ses noms Malvina-Joséphine-Anne Kaprindé, née à Brignan, en Afrique, fille de M. Kaprindé et de Mme Kataba, — qui épouse, sans dispense, un nègre : Jean-Baptiste Julien, attaché au service de M. Benoît-Hertwich Vanderlenden, ancien capitaine d'infanterie et propriétaire à Rueil. Ainsi, pour commencer les économies, voici 400 000 francs au moins dont Joséphine s'endette en quelques jours, mais quelle joie de marier !

Et quand ce ne sont pas les mariages, ce sont les baptêmes : comme de juste, elle en supporte tous les frais, elle paie les dragées et fait des cadeaux à la mère, à l'enfant et même au compère, car le compère habituel est Napoléon-Louis, grand-duc de Clèves et de Berg : baptême de Charles-Joséphine-Auguste-Paul Barthélemy de Las Cases, fils du maître des requêtes, chambellan de l'Empereur, qui se qualifie baron de Las Cases, comte de l'Empire, — mais à celui-là il faut tout passer ! — baptême d'un fils de M. Rolland, commissaire des guerres, baptême d'un fils de Louis de Tascher, colonel d'infanterie, commandant de Bremen, combien d'autres ! Et, à chaque filleul nouveau, c'est le présent obligatoire après la cérémonie, c'est la rente assurée des étrennes, si bien qu'au jour de l'an,

Malmaison est transformé en magasin de jouets et en boutique de bijouterie. Jadis pour un tel honneur, il fallait l'agrément de l'Empereur, qui ne le donnait qu'à bon escient. A présent, il suffit qu'on demande et Joséphine est incapable de refuser.

Comme chacun la sait facile, chacun tire sur elle : point d'auteur ou de libraire publiant un ouvrage à gravures qui ne sollicite des souscriptions. Si elle ne prend que deux exemplaires, l'on s'étonne. Comme ces livres sont publiés par livraisons, les factures s'accumulent et les plus humbles solliciteurs deviennent, après quelque temps, les plus insupportables créanciers. Mais elle ne se corrige point de promettre, pas plus qu'elle ne se corrige d'acheter des tableaux, des bulbes, des oignons, des graines, des arbustes : Par Bonpland, elle s'établit la gratuite fournisseuse de tous les amateurs de l'Empire; à quiconque visite ses serres, elle promet des sujets, elle se dit charmée de les offrir, elle n'y pense plus, mais on y pense pour elle. N'est-ce pas de Malmaison que vient le magnolia pourpre qui fait l'orgueil de Mme de Chateaubriand au Val-du-Loup et, chez Corvisart, à la garenne de Colombes, les trous ne sont-ils pas faits pour douze cents pieds d'espèces rares? les arbustes se font attendre : « J'espère, écrit Corvisart, Monsieur l'Intendant, que Sa Majesté l'impératrice Joséphine vous donnera aujourd'hui un bon savon pour vous fortifier dans le rôle de musard dont vous vous acquittez si bien. » Des plantes de la Nouvelle-Hollande pour M. Hue de Corbigny, préfet de Loir-et-Cher qui en a

obtenu promesse par deux fois ; des bulbes pour M. de Candolle qui en a reçu déjà, mais pourries ; on lui doit bien cela : il fut le parrain de l'Amaryllis Josephinanæ; des lauriers rares pour le baron de Rouvroy qui a trouvé le secret de les greffer sur de vieux cerisiers et qui, en échange, propose qu'on métamorphose ainsi les cerisiers de la cour d'honneur de Malmaison. Qu'est-ce que ces exemples ? Chaque jour, des ballots partent à tous les coins de la France et c'est, rien que pour les fleurs, une correspondance immense. Mais la poste au moins ne coûte rien. Joséphine a gardé le contreseing, étendu à toute sa maison, en sorte que, tout à l'heure, ce sera sous ce couvert que circuleront en franchise les lettres et les avis séditieux.

Tout lui est occasion ou prétexte à dépense : durant son voyage à Aix, alors qu'elle se préparait à restaurer Navarre de fond en comble, n'a-t-elle pas fait renouveler en entier l'ameublement de sa chambre à coucher de Malmaison, étendu sur les murs et les sièges l'amarante d'un cachemire brodé d'or fin, drapé les fenêtres et le lit de quinze-seize blanc et de mousseline brodée d'or, substitué aux bois trop simples de la couchette et des fauteuils des bois sculptés et dorés, jeté un tapis de velours bleu à franges d'or sur la table où doit être étalée la toilette du Couronnement, don de la ville de Paris, placé sur la cheminée entre des candélabres de bronze doré et des vases de porcelaine, une pendule au dernier goût, *l'Amour et la Pudeur* montés sur un socle de marbre rouge. Cela est laid.

« La mode, si puissante à Paris, règne ici en maîtresse, » dit une Polonaise visiteuse. Il n'en a coûté que 50 000 francs, mais on les doit. On en doit bien d'autres : si, grâce à l'Empereur et parce qu'on ne vendait que comptant, Joséphine a payé Boispréau, la maison de M[lle] Julien, elle doit 500 000 francs pour le château de *la Chaussée* qu'elle vient d'acheter de M[me] de Mayne ; elle doit les tableaux qu'elle a choisis au Salon de 1812, entre autres les *Amours de Françoise de Rimini* pour qui elle a promis 6 000 francs à Couprin de la Couperie ; elle doit les statues qu'elle a commandées à Canova ; elle doit à tous et à d'autres ; mais cela ne l'empêche point d'avoir la main toujours aussi donnante et, de la même grâce qu'elle vient d'acheter, de faire des présents. Une dame bolognaise, la comtesse Martinetti, vient la voir ; elle la trouve charmante, ce qu'elle est. On fait un tour de parc ; Joséphine amène la conversation sur la température, ôte de ses épaules un magnifique cachemire, le pose sur celles de la comtesse, en lui disant : « Enveloppez-vous dans ceci, Madame, et conservez-le en souvenir de moi. » Pour une branche de camélia blanc offerte à la maréchale Oudinot venant faire sa visite de noces, que de cachemires ainsi donnés aux demoiselles qui viennent quelques jours à demeure, aux dames qui amènent leurs enfants, aux petites filleules ! Sa robe qui est d'un cachemire tout à fait rare ferait de biens jolis gilets, dit M. de Pourtalès ; elle prend des ciseaux, taille dans la jupe, en distribue les morceaux aux chambellans et aux écuyers et reste avec le corsage

sur le jupon blanc de dessous; cela fera une mode pour les jolies tailles. Pour ses courses à Paris, M. de Turpin n'a qu'un vieux cabriolet qui semble de louage; à son ordre, en voici un qui avance, le plus élégant qui soit et attelé à un cheval de prix; c'est une surprise de l'Impératrice; à ce même chambellan, elle commande tableau sur tableau, fixe un prix qu'aucun marchand ne donnerait et ajoute quelque diamant de six mille francs.

Durant ce temps, Montlivault taille, rogne et croit, en réglementant, faire des économies. Une caisse d'oranger est pourrie; l'intendant en réfère au chevalier d'honneur qui a la surveillance des jardins et qui répond à Bonpland : « La première des conditions est de savoir sur quels fonds vous demandez que cette dépense soit imputée, car il n'y a plus de fonds pour l'entretien de Malmaison ; on ne peut plus prendre cette dépense que sur la Grande réserve et il ne m'appartient pas d'en disposer. » Le chemin des Bois-Hudré, près la fontaine Mathilde, où Sa Majesté passe chaque jour pour aller aux bergeries, à la vacherie et dans les bois, a besoin d'une réparation urgente : il faut un devis explicatif de l'entrepreneur, un rapport confirmatif de l'intendant des jardins, une approbation du chevalier d'honneur, un *bon à exécuter* signé Montlivault, et il s'agit d'une dépense de 77 fr. 34.

L'intendant s'ingénie à trouver de l'argent, met en location les terres que Joséphine a destinées pour augmenter son parc, quatre-vingt-seize hectares dans la plaine de Rueil et dans celle de Garches; de même,

le château de Buzenval avec ses jardins potager et fleuriste. Il songe qu'il y a, à la Martinique, dans les plantations des Trois-Islets et du Lamentin, des quantités de sucre qui, importées en France produiraient de belles sommes. A la vérité, depuis 1809, les Anglais sont maîtres de l'île, mais Montlivault ne s'en soucie, et il adresse à Collin de Sussy, ministre du Commerce et des Manufactures, pour s'obtenir l'autorisation de l'Empereur, l'Impératrice ne voulant rien entreprendre sans son agrément.

Il arrive même que Joséphine paraît prendre intérêt aux efforts qu'il fait; elle lui donne des conseils sur la manière dont il doit s'y prendre et lui expose des théories sur les réformes, mais elle s'en excuse : « Vous trouverez, lui écrit-elle, ma lettre un peu grave, mais je m'aperçois tous les jours que je deviens, non pas économiste, mais économe. »

Quelle illusion ! Peut-être, après tout, est-elle de bonne foi et s'imagine-t-elle être telle parce qu'elle lésine sur des centimes, tout en jetant les billets de mille francs par les fenêtres. Il se trouve toujours des gens pour les ramasser, et c'est à cela, pour une bonne part, qu'elle doit sa popularité. Aussi qu'on ne s'étonne pas s'il y a foule à Malmaison pour la Saint-Joseph et si « tout le grand monde de Paris se réunit au cercle de l'Impératrice ».

Le mois suivant, Joséphine eut la joie de voir son fils. Mandé par l'Empereur pour recevoir ses instructions au sujet de la guerre imminente avec la Russie, Eugène arrive à Paris le 22 avril et, tout de suite

après avoir vu l'Empereur, il accourt à Malmaison. Sans doute, il aura bien du travail avec l'Empereur ; il aura sa cour à faire à Marie-Louise à laquelle il offre le portrait de ses enfants et qui en est charmée ; il doit s'occuper de chercher une nourrice, car Auguste est encore enceinte, de régler le voyage de cette nourrice, de choisir des robes, et puis les levers, les chasses, les conseils, les promenades, les conférences ; toutefois, les heures dont il dispose sont pour sa mère. Joséphine, qui paraît fort aimer sa belle-fille et qui la traite comme elle eût aimé qu'on la traitât elle-même, lui fait faire par Leroy six jolies robes dont Eugène envoie les échantillons. Cela n'allonge que de 2 048 francs le mémoire. Eugène décidera-t-il enfin sa mère à exécuter le projet du voyage à Milan tant de fois remis ? Elle a dit qu'elle viendrait pour les couches de sa bru et son fils s'en réjouit d'autant plus qu'ainsi, elle le remplacera ; mais, en y regardant, un tel voyage n'est point simple. Il faut compter avec l'étiquette. Joséphine gardera l'incognito, soit, mais Eugène, vice-roi, ne peut s'abstenir de lui rendre au moins quelques honneurs domestiques. Il ne la logera pas au Palais royal, puisqu'elle ne le veut pas, mais il lui donnera, à la villa Bonaparte et à Monza, son propre appartement. Il désignera pour son service des dames, des chambellans et des écuyers de la Maison d'Italie ; il règle tout et il pense à tout : « Elle arrivera incognito, écrit-il à la vice-reine; puis elle recevra toutes les personnes présentées à la Cour : un jour, les autorités, et, le lendemain, les dames et leurs

maris. Alors, les autorités seraient admises près d'elle comme tu les reçois les dimanches ordinaires. Ainsi, le Sénat ne devra pas venir en corps, ni le Conseil d'Etat, ni le Tribunal, mais on les présentera comme on te le fait les dimanches et on les nommera à l'Impératrice. De cette manière, cela évitera les discours. Ainsi, tu entends bien; on fait dire à toutes les personnes présentées de venir à telle heure, et on fait entrer d'abord les ministres, le président, et puis on fait dix à douze entrées... » Auguste, heureusement, en fille de Bavière, est instruite et saura entendre. Enfin, tout est convenu : Mmes Visconti et Trivulzi, que Joséphine connaît de si longue date, feront le service près d'elle; écuyers et chambellans sont désignés; les logements sont préparés, tout est prêt, mais, à ce moment, peu s'en faut que Joséphine ne parte pas.

En mai, elle a passé quelques jours à Saint-Leu, près de sa fille et de ses petits-enfants; puis, Hortense partie pour Aix-la-Chapelle avec ses fils, — car Hortense n'a pas pour les écarter les mêmes motifs que l'année précédente, — elle pense à se mettre en route; mais elle n'a l'autorisation que d'aller aux eaux : le 8 juin, de Dantzig, l'Empereur lui a écrit : « Les eaux te feront du bien, j'espère, et je te verrai avec plaisir à mon retour » ; et il n'a pas parlé d'Italie. C'est seulement de Gubin, le 20 juin, qu'il écrit : « Je ne vois pas d'inconvénient à ce que tu ailles à Milan, près de la vice-reine. Tu feras bien d'y aller incognito. Tu auras bien chaud. » Cet exeat ne parvient que le

1er juillet. Il faut le temps de se disposer, car on doit emporter bien des robes, et, de chez Leroy seul, il y en a pour 33 638 fr. 20, mais, enfin, le jour du départ est fixé au 16. Tout à coup et de divers côtés, voici de mauvaises nouvelles d'Aix-la-Chapelle. Le petit Napoléon a été pris d'une éruption où la mère croit voir la scarlatine et, au souvenir de l'autre petit mort, elle s'affole, veut tout de suite Corvisart. Est-ce comme en 1807 et faut-il que Joséphine aille encore à Lackeu? Mais non, les nouvelles que donne, d'Aix, Mme de Rémusat se font plus rassurantes ; on peut partir pour l'Italie, et c'est le 16, comme il a été convenu.

Joséphine va droit à Milan en passant par Genève ; c'est douze jours de voyage fatigant avec le mauvais temps, les débordements du Rhône et les odieuses couchées. A l'arrivée, le 28, Auguste lui fait grande fête, l'installe, comme il a été dit, à la villa Bonaparte dans l'appartement d'Eugène ; cela est charmant. L'Impératrice a apporté des malles pleines de robes, de friandises et de joujoux. Les enfants sont délicieux. Le garçon qui a un an et demi « est très fort ; c'est un Hercule-enfant ; ses sœurs sont extrêmement jolies ; l'aînée est une beauté, elle ressemble à sa mère pour le haut du visage. La cadette a une jolie physionomie, vive et spirituelle ; elle sera très jolie ». Après ces effusions, on commence à exécuter le programme et l'on ordonne les présentations, mais voici un incident : Auguste accouche. Le 30, à deux heures, les douleurs la prennent ; néanmoins, elle dîne avec l'Impératrice, puis fait une promenade en

calèche; à minuit, elle souffre beaucoup plus et, à quatre heures, elle est délivrée d'une fille, « une petite chatte », comme dit Eugène, qu'on nommera, selon les instructions reçues de Russie, Amélie, du nom de sa marraine la reine de Saxe, et Auguste, du nom de sa mère ; si ç'avait été un garçon, « le tout petit chou à venir », l'Empereur avait promis de le nommer.

Joséphine n'en peut plus ; elle s'est couchée à cinq heures du matin, elle se trouve souffrante, elle a dû prendre de l'émétique ; surtout elle s'ennuie, elle voudrait bien s'en aller. Sa bru « est charmante; loin d'être fatiguée de ses couches, elle n'en paraît que plus belle et plus fraîche; elle aime tendrement Eugène. C'est une grande jouissance pour Joséphine. Les enfants sont superbes, l'aîné surtout est remarquable »; tout cela est bon; mais, d'abord, Auguste est dans son lit; puis, Milan est encore plus fastidieux que par le passé; enfin, là, il y a une cour, une étiquette, une vie princière dont on ne se départit pas et qui déplaît singulièrement aux jeunes personnes de la suite. Dès le 4 août, après six jours, Joséphine aspire à Aix-les-Bains. A grand'peine prolonge-t-elle un mois, et parce que Madame et Fesch qu'elle ne désire pas rencontrer prennent les eaux. Au départ, ce sont des présents impériaux pour quiconque l'a approchée. Ainsi, au poète Monti qui ne l'a point chantée, qui n'est point de la Cour et qui seulement lui a été présenté, elle envoie, par son chambellan et son secrétaire, une étoile de la Couronne de fer en

brillants. « Mais, dit Monti en faisant part de sa bonne fortune à tous ses correspondants, le présent le plus précieux, ç'a été ses courtoises paroles. » Il n'en croit pas un mot.

A Aix, Joséphine retrouve la reine d'Espagne « bonne et aimable à son ordinaire » et la princesse de Suède qui, par extraordinaire, « a été fort bien ». Elle se plaît, elle s'amuse, elle se promène, elle prend les eaux, elle voit des baigneurs, un peu tout ce qui passe ; elle vient à Prégny, où elle arrive le 30 septembre. La maison est à peine meublée, elle est incommode, c'est « une baraque », il n'importe. Elle ouvre son salon, elle reçoit quiconque se présente, elle va partout où on l'invite. Chez elle, « elle a banni l'étiquette ; l'on s'assied devant elle et l'autre jour, l'on jouait à colin-maillard et à la main chaude ». Le 4 octobre, elle a un très beau déjeuner chez le préfet Capelle, avec quantité de gens de Genève. Après c'est un bal à Monrepos, chez le chevalier Saladin, ci-devant colonel de cavalerie au service des Bourbons. Elle arrive en robe de crêpe rose brodé d'argent avec des falbalas de dentelles ; elle a « sur sa large poitrine, un superbe collier de grosses perles fines valant quelques cent mille francs. Elle est coiffée à la chinoise avec de gros galons d'argent mêlés dans les cheveux réunis sur l'occiput, et un double galon sur le front et sur le cou qui reluit de tout loin. Elle est d'une urbanité et d'une prévenance charmante, *point du tout gênante* ». Après un tour de salon, où elle dit des politesses à toutes les

femmes, elle s'assied au jeu et elle ne lève table qu'à onze heures et demie.

On s'empresse à la venir voir, bien moins par respect que par curiosité, mais, plus les visites sont nombreuses, plus elle est contente. On lui dit les noms : ils ne lui rappellent rien, quoique certains soient d'anciennes connaissances du salon de Mme Tallien, « mais elle en a tant vu, la bonne femme ! » On vient donc. « On la trouve le matin, en négligé, travaillant. » Tout de suite, elle invite à dîner. « Ce dîner est à six heures et demie ; à sept heures et demie, on rentre au salon, on cause une heure, après quoi elle se met au whist ; on joue pour rire ; il y a d'autres parties ; le reste de la société fait des jeux enfantins et même des jeux de main, des gages touchés, la bague, etc... A dix heures et demie, elle souhaite le bonsoir à la compagnie et se retire. Il n'y a dans ces rassemblements, ni gêne ni raideur, dit ce Genevois ; on est seulement astreint à donner beaucoup de soin à sa toilette ; on cherche à plaire et à avoir bon ton ; c'est en un mot la bonne société. »

Comme on sait qu'elle va où on l'invite, on multiplie les bals ; en voici cinq, six, encore un chez les Chateauvieux, un chez les Du Pan de Morillon. Les Genevois la trouvent à leur goût quoiqu'un peu familière. Avec eux pourtant, elle n'entre pas en confidences, mais, avec d'autres, elle ne peut se garder d'elle-même. Il lui prend à des moments une sorte de folie de raconter de vilaines histoires que, sur sa parole, enregistrent des gens graves. Elle dit au

préfet que « l'Empereur a été l'amant d'Hortense, qu'il a voulu se substituer à Jérôme pour recevoir sa fiancée, qu'à cet effet il a arrangé les choses de façon que la princesse de Wurtemberg se trouvât seule avec lui ; qu'un itinéraire mensonger a été communiqué à Jérôme, mais que celui-ci, soupçonnant la fraude, est parti à temps et a joint sa fiancée qu'il n'a plus quittée ». Cela est absurde, mais n'est-ce point une raison pour qu'elle le dise ? L'amour l'obsède ; ainsi est-il de bien des femmes galantes quand l'amour leur échappe ; elles le voient partout, ne parlent que de lui. Tout leur est prétexte à conjectures et à suppositions qu'elles donnent comme des certitudes, jusqu'au moment où elles nient énergiquement ce que, la veille, elles affirmaient avec une pareille autorité. C'est, chez Joséphine, une sorte de périodique délire ; elle n'écrit point ces choses ; elle les dit ; mais ces paroles, comme de rêve, qu'elle oublie sitôt prononcées, on les recueille, on les enregistre, elles font autorité et elles passent dans l'histoire. Si l'on remonte à la source des pires calomnies contre les mœurs de l'Empereur, c'est Joséphine qu'on rencontre.

Si agréables que soient ces journées autour de Genève, si variée que soit cette vie où l'on se souvient assez que Joséphine a été impératrice pour lui faire fête et tirer vanité de sa présence, où elle-même ne paraît se le rappeler que pour donner plus d'agrément à la liberté qu'elle autorise et un piquant nouveau aux jeux qu'elle encourage, l'automne s'avance. Le 21 oc-

tobre, il faut quitter Prégny. « L'Impératrice part, écrit un des Genevois qu'elle a le mieux reçus, et, quoiqu'elle se soit fait aimer, on en est généralement bien aise ; le genre de vie qu'on a mené depuis qu'elle est ici ne convient pas à nos habitudes. »

VIII

LA CHUTE DE L'EMPIRE

Octobre 1812-Mars 1814.

Le 25 octobre, Joséphine rentre à Malmaison. C'est le lendemain de l'affaire Malet. « J'ai appris en arrivant à la porte de Melun, écrit-elle à son fils, le trouble que Paris avait éprouvé la veille ; j'en ai été d'autant plus frappée que rien ne m'y préparait, car, partout, sur ma route, j'avais trouvé la plus grande tranquillité. L'audace ou plutôt la folie des trois monstres, auteurs de ce trouble, est vraiment incroyable. Ce qui console, c'est que Paris n'y a pris aucune part. La consternation était générale, mais elle n'a pas duré longtemps ; au bout de quelques heures, tout était calme comme auparavant. S'il y avait eu le moindre danger pour le roi de Rome et l'Impératrice, je ne sais pas si j'aurais bien fait, mais, très certainement, j'aurais suivi mon premier mouvement : j'aurais été, avec ma fille, me réunir à eux. »

Elle cherche à se rassurer ; elle veut que tout soit fini parce que Malet, Lahorie et Guidal sont en prison,

mais elle en sait trop sur les conspirations passées pour ne pas craindre que celle-ci ait des ramifications à la Grande armée : « Veille bien sur la sûreté de l'Empereur, dit-elle à son fils ; car les scélérats sont capables de tout. Dis-lui de ma part qu'il a tort d'aller habiter des palais sans savoir s'ils ne sont pas minés. » Elle sent à ce coup comme tout de l'Empire, tout d'elle et de son avenir, dépend de cette unique vie, et, cette fois, elle est prise de peur, se demandant si tout ne va pas s'écrouler et lui manquer à la fois.

L'affaire Malet a eu pour résultat de révéler au public entier ce qui, depuis le Consulat, était l'unique préoccupation des hommes d'Etat : l'instabilité d'un régime ayant pour seul fondement la gloire et le génie de Napoléon : tous les efforts faits depuis douze ans pour le stabiliser ; les luttes autour de l'hérédité, le Consulat à vie, la désignation du successeur, l'Empire héréditaire, le divorce et le second mariage, la naissance du roi de Rome aboutissaient à cette constatation que, l'Empereur mort, il n'y avait plus d'Empire. Plus le travail avait été acharné pour élever ces institutions destinées à assurer l'avenir, plus la stupeur fut grande après le réveil, en reconnaissant que nul, même des serviteurs les plus dévoués, n'y avait cherché un refuge, que de nulle bouche n'était sorti le cri dynastique : l'Empereur est mort ! Vive l'Empereur !

La nouvelle était fausse ; — sans doute ; — mais si elle avait été vraie, si elle devenait vraie ! En admettant que Malet n'ait eu aucune accointance avec les hommes dont il a formé son gouvernement provisoire,

ni avec les militaires : Moreau, Carnot, Augereau et Truguet, ni avec les sénateurs : Destutt de Tracy, Lambrecht, Volney et Garat, ni avec les ci-devant jacobins : Florent-Guyot et Jacquemont, ni avec les catholiques : Mathieu de Montmorency et Alexis de Noailles, l'idée qu'il a lancée doit faire son chemin, celle d'une fusion de tous les partis d'opposition : idéologues et cléricaux, régicides et royalistes, en vue, non pas d'une action immédiate, mais d'une entente pour un cas fortuit. Sans doute, dès l'an XII, l'alliance de Moreau et de Georges, des soldats de l'armée du Rhin et des Chouans de Bretagne, avait tracé la voie, mais, alors, c'était l'élément royaliste qui eût dominé et les Bourbons seuls eussent profité de la disparition du Consul. A présent, les royalistes proprement dits sont exclus et remplacés par les catholiques et à ceux-ci sont associés les représentants de toutes les factions hostiles à l'Empire qui peuvent exercer une influence sur la nation.

L'étonnant, c'est que Malet n'ait pensé ni à Fouché ni à Talleyrand. Le coup qu'il a imaginé n'est autre que celui qu'ils avaient combiné dès 1808. Seulement ils eussent marché sur un fait vrai et lui a marché sur une hypothèse vraisemblable. Il y a là un avertissement. Fouché se trouve momentanément hors du jeu ; mais Talleyrand, pour ne pas se laisser devancer par les événements ou par les concurrents, ne va pas tarder à reprendre son travail où il l'a laissé et, fort des appuis qu'il s'est ménagés à l'étranger, constamment assuré de l'appui de la Russie et de l'Autriche avec qui

l'on surprend ses rapports intimes, il groupera autour de sa table de whist un certain nombre d'hommes qui, à l'occasion, pourront, à son profit, former un ministère, un conseil de régence, voire un gouvernement d'attente à l'abri duquel il traitera avec le plus fort au mieux de ses intérêts. Ces hommes, il les choisit de manière que, par eux, il soit tenu au courant des moindres nouvelles, de ce qu'on pense et de ce qu'on dit chez Marie-Louise, chez le roi Joseph, dans les ministères, des Relations extérieures de France et d'Italie, chez Joséphine même; car, par Eugène, elle peut avoir des renseignements.

Pour être constamment averti de ce qui se dira à Malmaison, il a sous la main l'agente la plus dévouée et la mieux placée. Confidente de Joséphine depuis le Consulat, assez avant dans l'intimité de sa pensée pour que rien ne lui échappe des choses même qu'on prétend dissimuler à tous, liée avec Hortense de façon qu'elle soit admise à la plupart de ses secrets et qu'elle devine les autres, toute livrée en apparence aux Beauharnais contre les Bonaparte, ne voyant en réalité que comme Talleyrand veut qu'elle voie, elle joue, dans cette conspiration où le prince de Bénévent a groupé toutes les femmes auxquelles il a inspiré des passions, de la tendresse ou de l'amitié, un des rôles les plus utiles, si elle ne l'a pas aussi éclatant que Mme de Brignole, la princesse de Vaudemont, la duchesse de Courlande, Mme de Laval, la comtesse Tyszkiewicz, Mme de Carignan, Mme de Coigny, Mme de Jaucourt ou la duchesse de Luynes; elle sert de trait

d'union, sur ce terrain protégé qu'est Malmaison, entre Talleyrand et les gens qu'il ne saurait voir chez lui sans se compromettre et qui, fonctionnaires ou généraux, sont naturellement engagés à fréquenter chez l'Impératrice.

On est là en pleine sécurité, car, si la Maison entière ne conspire pas encore, plusieurs ne dissimulent pas leur opposition et tous prennent leurs précautions. Cette maison ayant été recrutée uniquement de ci-devant nobles et d'émigrés qui ne se trouvent pas même rattachés à l'Empire par l'éclat de titres nouveaux ou par l'agrément de fortes dotations, il est tout juste que l'opinion générale y soit royaliste et que, dès les premiers jours où l'on peut présager la chute de l'Empire, il s'échange là des idées, sinon des projets en faveur des Bourbons.

Si, parmi les personnages nouveaux qui se sont introduits depuis une année, il s'en rencontre quelqu'un qui soit tenté de fidélité et de dévouement envers l'Empire, ce n'est pas des Françaises, mais une Polonaise : la princesse Cunégonde Gedrojç, récemment nommée dame du palais, qui, avec ses dix-neuf ans et sa rare beauté, est aussi enthousiaste de Napoléon que son père Romuald-Thadée, l'organisateur de l'armée lithuanienne, que son frère Joseph, l'héroïque chevau-léger de la Garde. C'est elle, par fortune, qui défend la France contre les Françaises : Mlle de Caumont que Joséphine a recueillie à cause de son grand talent de musicienne et Mlle Amenca Caze, dont la mère est de Saint-Domingue, peut-être

un peu parente des Tascher, ruinée comme de juste. La sœur de cette Mlle Caze est demoiselle de compagnie chez la princesse de Vaudemont et, par là, s'établit encore une correspondance qui a peut-être sur les événements une influence considérable.

De tout cela, Joséphine ne voit rien. A présent elle n'a plus à attendre du Roi les grandes récompenses qu'elle espérait de lui en 1800. Trop haut montée, sa fortune ne peut plus être séparée de celle de Napoléon et si, par moments, elle s'imagine encore que les Bourbons lui tiendraient compte des services qu'elle a rendus à leurs partisans et de ceux qu'elle eût voulu leur rendre à eux-mêmes, elle ne peut se dissimuler que leur retour entraînerait sa déchéance et que « sa position » serait en péril.

Les dangers que court son fils augmentent ses inquiétudes. Point de nouvelles, ni d'Eugène ni de l'Empereur, ni de l'armée. Pour calmer sa tête, elle a besoin de penser que l'Empereur défend d'écrire : « La preuve dit-elle, c'est que personne ne reçoit de lettres ; » mais, dans de telles conditions elle se rapproche de ceux qui pensent comme elle; elle va voir sa fille, elle passe des soirées près d'elle; elle échange constamment avec elle des lettres et des billets. Par elle, elle s'établit dans une sorte de relation avec Marie-Louise; celle-ci montre à Hortense les lettres qu'elle reçoit. Qu'elle est aimable ! « Je lui ai, dit Joséphine, une reconnaissance infinie de l'amitié qu'elle te témoigne. » Enfin, voici des lettres d'Eugène lui-même. Elle les lit avec avidité : « J'ai passé, écrit-elle, de l'inquiétude la plus

vive à un grand bonheur. Enfin, mon fils vit ! » Mais quoi ! ce n'est que le 10 novembre, et quels jours encore !

Pourtant, il faut faire bon visage, et s'efforcer de paraître calme, car, par tous ces ennemis que l'on nourrit, l'on est guetté. De l'affaire Malet, quelque inquiétude que l'on ait prise et quelques mauvais bruits qui l'aient suivie, — fuite des princes espagnols, flotte anglaise en vue de Calais, entente de Malet avec des généraux de l'armée de Russie, même, coïncidence avec l'incendie de Moscou, — on se force à dire que ce n'est rien et, au besoin, à en faire des plaisanteries. A Malmaison, après dîner, Pasquier, le préfet de police qui, quelques jours auparavant, a été enlevé de son hôtel par Lahorie et conduit à la prison de la Force, joue au billard avec Beaumont, le chevalier d'honneur ; Beaumont fait les quarante points sans quitter la queue : « Parbleu ! dit Pasquier, voilà un joli *tour de force*. » Et chacun de rire. « Paris est toujours fort tranquille, écrit Hortense. L'on rit beaucoup, ce qui n'est pas fort gai pour les personnes qui en sont l'objet. » Ce n'est pas plus gai pour l'Empire, car ces personnes, c'est le ministre de la Police et le préfet de Police, c'est le gouvernement même. On les redoutait ; on se moque d'eux ; et, en ce temps-là, le ridicule tuait encore ; mais Hortense ne va pas chercher si loin. Elle veut à tout prix se donner confiance et elle en cherche des motifs dans la conspiration même : « L'on voit, écrit-elle, ce que c'est que le nom de l'Empereur puisqu'on s'en servait même pour agir »,

mais, quoi qu'elle fasse, elle ne se rassure pas, et elle conclut : « Enfin, le bonheur de l'Empereur nous sauvera de tout, *j'espère.* »

Encore faut-il qu'il revienne et les jours passent. Le 19 décembre, seulement, on apprend que, la veille au soir, il est arrivé aux Tuileries. Si atteint que soit son prestige, on a une telle confiance aux ressources de son génie, on garde une telle crainte de ses colères, on sait si bien comme il traitera les indiscrets, qu'un beau silence s'établit et que les gens avisés reconnaissent à peine qu'ils ont lu le Vingt-neuvième bulletin.

Au milieu des soucis et des travaux qui l'accablent, l'Empereur, par Hortense, a fait porter à Joséphine ses tendres souvenirs. Bien qu'il ne doute pas de sa fortune, il sent comme l'effort va être grand pour la ressaisir, et, songeant que c'est ici la première entreprise depuis le divorce et comme elle a tourné, peut-être se demande-t-il déjà si Joséphine n'en a point emporté quelque part.

Dès qu'il peut s'échapper, il vient à Malmaison et, comme Joséphine insiste pour voir, non plus Marie-Louise, mais au moins le roi de Rome, il y consent. L'a-t-elle obtenu déjà ? On en peut douter. L'obtint-elle d'autres fois ensuite ? Certainement non[1]. La ren-

[1] Nulle date n'est fournie jusqu'ici à cet égard par aucun mémorialiste. Le plus exact, Menneval, n'en donne aucune. Quant à Mlle Avrillon, elle dit ou on lui fait dire que le roi de Rome est venu à Malmaison, ce qui est absurde. Elle semble placer l'entrevue au printemps de 1812, ce qui est possible, mais elle a des dates une notion singulièrement vague. En l'absence de renseignement positif, ce qui me fait pencher vers l'hiver de 1812, c'est qu'alors il y avait une sorte d'adoucissement de la part de Marie-Louise ; mais ce n'est là qu'une induction.

contre à laquelle on voulut laisser un caractère fortuit, car Marie-Louise devait l'ignorer et, en cas qu'elle l'apprît, il était bon d'avoir préparé une excuse, eut lieu à Bagatelle, qu'on appelait alors le pavillon de Hollande. Lorsqu'il résidait à Paris, le roi de Rome y allait chaque jour et l'on avait déjà décidé que ce serait par la suite son rendez-vous de chasse dans le parc de ce palais qu'on lui édifiait à la montagne de Chaillot. Mme de Montesquiou l'y conduisit ; Joséphine y vint de Malmaison. Elle pleura longuement en regardant ce petit être pour qui elle avait été sacrifiée ; « elle l'embrassa avec transport ; elle paraissait se complaire dans l'illusion produite par la pensée qu'elle prodiguait ses caresses à son propre enfant ; elle ne cessait d'admirer sa force et sa grâce et ne pouvait s'en détacher. Les moments pendant lesquels elle le tint lui parurent bien courts. »

Au moins, veut-elle avoir son portrait : à Mlle Thibaut qui, d'après nature, a peint le roi de Rome assis sur un mouton, elle commande pour un prix qui surprend — 10 000 francs — une répétition du tableau qui est chez l'Empereur et qu'il gardera sous ses yeux jusqu'au dernier jour de sa vie.

Elle se dédommage du roi de Rome avec un autre fils de Napoléon, Alexandre Walewski. La comtesse Walewska, attirée par elle et cédant à des sollicitations nombreuses, n'a pas tardé, gracieuse et simple comme elle est, à devenir une des familières de Malmaison, où son fils est comblé de joujoux et de gâteries. C'est un spectacle sans doute qui n'est point ordinaire et

qui ne manque pas d'imprévu, surtout lorsque l'Impératrice est assistée de sa lectrice ; mais Joséphine ne s'arrête pas à ces préjugés. Plus, dans le passé, elle a montré de jalousie contre toute femme qu'elle estimait dangereuse « pour sa position », plus elle paraît à présent éprouver de satisfaction à s'entourer des anciennes maîtresses de Napoléon, à les recevoir et à les choyer. Ce n'est pas sans doute qu'avec elles, elle parle de lui et qu'elle reçoive ou échange des confidences ; mais la seule vue de ces femmes amuse son esprit et l'occupe ; dans l'ennui où elle s'enlise, c'est une forme de distraction qui, dans une mesure, parle à ses sens, éveille au moins sa curiosité, et elle la recherche avec la même ardeur que la plupart des femmes porteraient à l'éviter. Le cas n'est pourtant pas isolé et sans analogue. Observé de près, sur des femmes qui n'ont pas pris les mêmes libertés que Joséphine, mais qui n'ont aussi l'exemple ni de son éducation, ni de son milieu, ni du temps où elle a vécu, il ne prouve pas plus l'absence de moralité qu'il n'indique une passion rétrospective. Ce n'est pas quelque chose de l'amour que témoigna, même à d'autres, l'époux ou l'amant, que recherche ainsi l'épouse ou la maîtresse ; elle ne tamise point ces cendres éteintes pour y retrouver un peu de cet or d'amour dont elle est avide ; elle ne les interroge point pour savoir de quelle flamme elles ont brûlé ; c'est une sorte d'attrait où se combinent les sensations et les sentiments les plus divers : curiosité, vague gratitude, haine apaisée, pitié, triomphe, solidarité — même une certaine tendresse.

En cet état d'esprit, il manque à Joséphine — et elle en éprouve toujours le regret — de connaître et de voir familièrement Marie-Louise. Si, admise, même à un rang subalterne et dont elle se contenterait à présent, aux pompes de la Cour, revenant, même en invitée, dans ces salons où, jadis, elle tenait de droit la première place, elle pouvait se lier avec l'Impératrice, au point de lui donner des avis, de l'éclairer de ses conseils, de se rendre nécessaire ou tout le moins utile entre le mari et la femme, ce serait pour elle comme la suprême joie et elle eût tout sacrifié pour y parvenir. Un instant, elle s'est bercée de l'espoir que les malheurs communs les rapprocheraient, que ce projet qu'elle a formé dès avant le mariage, va se réaliser, qu'Hortense, si avant dans les bonnes grâces de Marie-Louise qu'elle est la seule princesse admise familièrement près d'elle, servira d'intermédiaire. Peut-être, si elle était arrivée un jour plus tôt à Paris, eût-elle saisi l'occasion et se fût-elle imposée. Mais l'Empereur est revenu; il est là et il commande. Or, si jadis il a pensé à une telle réunion, à présent il en écarte formellement l'idée; les répugnances de sa jeune femme ne l'ont pas seulement éclairé mais convaincu, au point que, si elle le voulait maintenant, ce serait lui qui s'y opposerait. Ce qui lui paraissait naturel lorsqu'il était encore hanté, si l'on peut dire, par le Carolingisme et les exemples de Charlemagne, « son illustre prédécesseur », lui semble inadmissible à mesure qu'il subit davantage les idées qu'on peut appeler aristocratiques, et que, par l'entourage qu'il

s'est formé, il vit dans un milieu partageant et exagérant au besoin les préjugés d'ancien régime.

Joséphine serait donc mal venue à proposer ce que jadis il avait spontanément résolu et même à demander de réitérer l'entrevue avec le roi de Rome. Pourtant, ici, Napoléon ne rencontrerait nul des inconvénients qu'il peut redouter ailleurs, n'était qu'il craint que Marie-Louise en eût connaissance. Il pourrait comprendre et s'expliquer que Joséphine voulût s'attacher à son fils. N'est-ce pas la survivance et la perpétuation de lui-même ; et outre ce qu'elle trouve d'intérêt à le voir, n'a-t-elle pas des droits sur lui ; sans elle, eût-il pu naître ? C'est à lui qu'elle a fait son sacrifice et qu'a-t-on à redouter de sa tendresse ? Même si cet enfant n'était pas le roi de Rome, Joséphine éprouve d'ailleurs, devant l'enfant quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, cette sorte d'attendrissement qui semble chez la femme le sentiment le plus vrai, parce qu'il procède uniquement de la nature et qu'il est l'expression même de son sexe. L'enfant l'attire et la réjouit ; l'enfant la subjugue et obtient tout d'elle. Elle n'en trouve jamais assez et, ne se lassant pas d'être marraine, ne se lasse jamais de ses filleuls. S'ils viennent la voir, elle s'ingénie à les rendre bruyants et à les faire joueurs, mais elle n'y parvient guère. Devant elle, les enfants gardent l'air sage, ne se livrent point, restent figés dans leurs habits trop neufs, regardant les présents trop beaux que leur fait cette dame. Il faut bien que les princes tirent quelque agrément de la servitude où ils vivent et que, devant eux, la plupart

des hommes paraissent polis et des enfants bien appris. Joséphine a donc beau faire : les joies qu'elle suggère aux enfants qu'on lui amène ne sauraient les rendre naturels et simples ; elles les laissent toujours apprêtés et courtisans, et elle estime dès lors que c'est leur façon d'être habituelle et qu'ils sont toujours aussi aimables.

Même ses petits-enfants à elle, si diables qu'ils se croient et qu'elle les croie, sont emprisonnés par l'étiquette et garrottés par le cérémonial ; elle les gâte certes, et de tout son cœur, mais ils n'en vivent pas moins à part, isolés, prisonniers de leur grandeur précoce et déjà en dehors de l'humanité. Elle leur donne à chaque visite tout ce qu'ils souhaitent et bien plus : ce qu'il y a de plus cher et ce qu'on fabrique de plus ingénieux, des jouets où s'est épuisé le génie du fabricant et qui n'ont qu'un malheur, c'est de n'être pas des jouets. Elle envoie chaque mois aux petites « princesses d'Italie » une caisse pleine de chez Leroy. Il y en a pour 1 401 francs en novembre, pour 1 168 francs en décembre 1812. Si tôt que la coquetterie vienne aux filles, est-ce à deux ans ?

Pourtant, c'est ici la consolation principale et la joie de Joséphine : elle est très grand'mère, du moins tant qu'elle peut, étant impératrice, et lorsque ses petits-fils viennent la voir, — ce qui est fréquent, — elle s'en trouve d'autant plus heureuse que c'est presque la seule distraction qu'elle reçoive.

A Paris, en effet, dès le retour de l'Empereur, tout a été mis en branle. Il faut qu'on s'amuse, ou qu'on

en ait l'air, qu'on fasse du bruit, qu'on ne pense pas. Les princesses sont requises de rendre à la société du mouvement et de la gaîté et au commerce des profits. On danse tant qu'on peut et par ordre. De Malmaison, Joséphine entend les lointains échos de ces tristes fêtes, les bals des « jambes de bois ». Elle ne parvient pourtant pas à s'en désintéresser entièrement et, à défaut d'y paraître, il faut du moins qu'on en fasse chez elle quelque répétition. Lorsque, aux Tuileries, le 2 mars, Hortense donne une seconde représentation de son quadrille des Péruviennes, c'est Joséphine qui paye les costumes qu'il a fallu remplacer, et elle s'en fait, chez Leroy, une note de 2 030 francs. Il est vrai qu'on est venu l'en distraire en lui en offrant la primeur. Et, ce jour-là, peut-on croire qu'elle a revêtu ce costume chinois que viennent, pour 985 francs, de lui faire les tailleurs Léger et Michel, ou bien est-ce quelqu'un de la Maison qu'elle a ainsi envoyé aux Tuileries?

Certes, elle a besoin de se distraire comme elle peut, car Malmaison, si triste à l'hiver, est de moins en moins fréquenté. Si près de Paris et sous l'œil de l'Empereur, on n'y peut admettre que des personnes *présentées* et les personnes présentées sont prises chaque soir par les bals des princesses et par les fêtes officielles. Joséphine y ressent donc, bien plus vivement qu'à Navarre, l'obligation d'obéir aux règles de la Cour, en n'étant plus de la Cour, et de subir les contraintes de l'étiquette sans avoir aucun des agréments de la représentation. De plus, ce sont, sans

cesse, de la part de la Maison d'honneur, des moues et des récriminations. Où sont les avantages et les honneurs qu'on avait promis ? Où la parité avec la Maison de l'Empereur ? Et c'est pour n'être de rien, ne participer à rien, à moins d'avoir d'ailleurs un titre et une fonction, qu'on s'est réduit à un tel esclavage ? Par les visiteurs qui tous sont de la Cour, y ont un rang, ou du moins y paraissent, on a les oreilles rebattues de fêtes où l'on est point admis, de splendeurs qu'on ne connaît point et de faveurs où l'on n'est point initié. A cette perpétuelle tentation, il faut, par une obligation où le cœur, ni même le devoir n'entre pour rien, préférer cette vie qui a de la campagne tous les ennuis et de la Cour toutes les servitudes. La vanité étant l'ordinaire mobile qui, avec une sorte de misère, fait rechercher de telles places, il est juste que, dans la maison de Joséphine, — devenue la maison de Tantale, — on passe très vite de l'envie à la haine et de la haine à l'exaspération.

Au printemps, un peu de calme se fait. L'Empereur parti, les violons licenciés, les visiteurs reviennent à Malmaison. Le beau temps a rendu le séjour moins pénible et les contacts moins continus. En mai, Joséphine passe quelques jours à Saint-Leu et cela fait quelque liberté. Enfin, en juin, Hortense va prendre les eaux à Aix-les-Bains, et elle confie ses enfants à sa mère pour le temps de son absence. Cela fait une grande joie pour Joséphine, quoiqu'il s'y mêle des inquiétudes, car elle a un peu peur de sa fille, qui professe en matière d'éducation, des doc-

trines strictes qu'elle s'est appropriées à l'Institut de Saint-Germain. Quand Hortense est présente, elle tressaille au moindre bruit, s'inquiète au moindre retard et s'affole à la moindre indisposition. Comme Joséphine la connaît telle, la mère la plus tendre, la plus réglée et aussi la plus craintive, il faudra qu'elle lui rende compte de tout heure par heure. Cela peut durer longtemps, car cette mère, lorsqu'elle s'absente, ne connaît plus le retour; en 1810, elle a quitté le petit Louis le 9 avril, le grand-duc de Berg le 21 mai, et elle ne les a retrouvés, par un ordre de l'Empereur, qu'à la fin de septembre; en 1811, elle a disparu en juin pour ne revenir qu'en novembre; il est vrai que ses fils eussent été assez grands pour comprendre ce qu'ils ignoreront tant qu'elle vivra; en 1812, elle a emmené les enfants à Aix-la-Chapelle; mais, en 1813, elle les laisse lorsqu'elle part en juin pour Aix-les-Bains et elle ne rentrera qu'à la fin d'août.

Ce séjour à Malmaison a laissé aux enfants des souvenirs si profonds que le cadet, Louis, alors âgé de cinq ans — celui qui fut l'empereur Napoléon III, — les a retracés près de soixante ans plus tard dans quelques pages de mémoires restés inédits : « Je vois encore, a-t-il écrit, l'impératrice Joséphine dans son salon, au rez-de-chaussée, m'entourant de ses caresses et flattant déjà mon amour-propre par le soin avec lequel elle faisait valoir mes bons mots. Car ma grand'-mère me gâtait dans toute la force du terme, tandis qu'au contraire, ma mère, dès ma plus tendre enfance, s'occupait à réprimer mes défauts, et à développer

mes qualités. Je me souviens qu'arrivés à Malmaison, mon frère et moi nous étions maîtres de tout faire. L'Impératrice, qui aimait passionnément les plantes et les serres chaudes, nous permettait de couper les cannes à sucre pour les sucer, et toujours elle nous disait de demander tout ce que nous voudrions. Un jour qu'elle faisait cette même demande, la veille d'une fête, mon frère plus âgé que moi de trois ans et par conséquent plus sentimental, demanda une montre avec le portrait de notre mère ; mais moi, lorsque l'Impératrice me dit : « Louis, demande tout « ce qui te fera le plus de plaisir », je lui demandai d'aller marcher dans la crotte avec les petits polissons. Qu'on ne trouve pas cette demande ridicule, car, tant que je fus en France où je demeurai jusqu'à sept ans, ce fut toujours un de mes plus vifs chagrins que d'aller dans la ville en voiture à quatre ou à six chevaux. Lorsque, en 1815, avant notre départ, notre gouverneur nous conduisit un jour sur le boulevard, cela me fit éprouver la plus vive sensation de bonheur qu'il me fût possible de me rappeler.

« Comme tous les enfants, mais plus que tous les enfants peut-être, les soldats attiraient mes regards et étaient le sujet de toutes mes pensées. Quand, à Malmaison, je pouvais m'échapper du salon, j'allais bien vite du côté du grand perron où il y avait toujours deux grenadiers qui montaient la garde. Un jour que je m'étais mis à la fenêtre du rez-de-chaussée de la première pièce d'entrée, j'entrai en conversation avec un des vieux grognards qui montaient la garde. Le

factionnaire qui savait qui j'étais me répondait en riant et avec cordialité. Je lui disais — je m'en souviens — : « Moi aussi je sais faire l'exercice ; j'ai un petit fusil. » « Et le grenadier de me dire de le commander et alors me voilà lui disant : « Présentez armes ! Portez armes ! Arme bras ! » Et le grenadier d'exécuter tous les mouvements pour me faire plaisir. On conçoit quel était mon ravissement ; mais, voulant lui prouver ma reconnaissance, je cours vers un endroit où l'on nous avait donné des biscuits. J'en prends un et je cours le mettre dans la main du grenadier qui le prit en riant, tandis que moi, j'étais heureux de son bonheur croyant lui en avoir fait un grand. »

Voilà la version du petit-fils où il semble que se trouve dépeinte et caractérisée la vie entière des enfants princiers. Ils ne sauraient avoir des camarades et des amis ; ils ont des familiers et des serviteurs. Ils sucent des cannes à sucre poussées dans des serres, mais comme ils préféreraient du bois de réglisse acheté chez l'épicier ! ils commandent l'exercice à des grenadiers de la Garde, mais c'est faute de jouer à la guerre avec des gamins de leur âge, de donner et d'embourser de bons coups. Quelque prétention qu'on ait d'en faire des hommes, ils restent des princes, et le mieux est sans doute qu'ils soient élevés pour ce métier, puisque, à l'éducation d'homme qu'on voudrait leur donner, ils apprendraient seulement que la flatterie est de tous les âges et que chez les enfants il y a déjà des âmes de courtisans et de valets.

Cette version du petit-fils comme elle se trouve appuyée et commentée par les lettres de la grand'-mère. Joséphine a peur d'être grondée pour les gâteries dont elle comble ses petits-fils et, pour mettre sa conscience en repos et prévenir les reproches, elle écrit : « Sois bien tranquille pour tes enfants ; ils se portent parfaitement bien. Leur teint est blanc et rose ; je puis t'assurer que, depuis qu'ils sont ici, ils n'ont pas eu la plus légère indisposition. Je suis ravie de les avoir près de moi ; ils sont charmants. » Et, en vraie grand'mère, la voici qui s'extasie sur les jolis mots du petit *Oui-Oui* : « L'abbé Bertrand, lui faisait lire une fable où il était question de métamorphoses ; s'étant fait expliquer ce que signifiait ce mot : « Je voudrais, dit-il à l'abbé, pouvoir me changer en petit oiseau, je m'envolerais à l'heure de votre leçon, mais je reviendrais quand M. Hase arriverait. — Mais, Prince, répondit l'abbé, ce que vous dites là n'est pas aimable pour moi. — Oh ! reprit *Oui-Oui*, ce que je dis n'est que pour la leçon et non pas pour l'homme. » « Ne trouves-tu pas comme moi cette repartie très spirituelle, dit la grand'mère. Il était impossible de se tirer d'embarras avec plus de grâce. » N'est-ce pas aussi la preuve que M. Hase, le père Hase comme l'a appelé une autre génération, excellait déjà à se faire bien venir et à raconter de touchantes histoires ? Ces leçons qu'il donnait alors à *Oui-Oui* l'ont mené, quarante ans plus tard, à une chaire que créa exprès pour lui, à la Sorbonne, son ancien élève devenu empereur.

C'est encore la lune de miel entre grand'mère et petits-fils, lorsque arrive à Malmaison la nouvelle de la mort de Mme de Broc, celle de ses dames qu'Hortense affectionnait davantage et qui, avec Mlle Cochelet était la plus initiée à sa vie. En allant avec la reine visiter cette cascade de Grésy que Joséphine avait tant admirée deux ans auparavant, elle a glissé sur une planche humide, est tombée dans le gouffre, et tout ce qu'on a pu, ç'a été retrouver son cadavre. Ce fut, pour Hortense un désespoir. Mme de Broc, née Auguié, sœur de la maréchale Ney et nièce de Mme Campan, avait été élevée avec elle, mariée par elle, ne l'avait jamais quittée et, devenue veuve, lui était à présent une compagne inséparable. Joséphine était habituée à regarder toutes ces jeunes femmes qui entouraient sa fille, comme lui appartenant un peu et elle avait beaucoup de confiance au tact et à l'esprit de conduite de Mme de Broc. Elle offrit à Hortense de l'aller retrouver à Aix-« pour peu que sa présence et ses soins lui fussent utiles », et pour avoir des nouvelles plus sûres, elle envoya son chambellan, M. de Turpin. La reine, fort éprouvée déjà de santé et de nerfs, avait besoin surtout de solitude et de repos; elle ne profita donc pas de l'offre que lui faisait sa mère et prolongea à Aix, au moins jusqu'au milieu d'août, un séjour que ce souvenir devait rendre singulièrement pénible.

Joséphine, cette alerte passée, eut tout le loisir de jouir de ses petits-fils et elle en raffolait. « Tout annonce en eux, écrit-elle à sa fille, un caractère

excellent et un grand attachement pour toi. Plus je les vois, plus je les aime. Cependant, je ne les gâte pas. Sois bien tranquille pour eux. On suit exactement ce que tu as prescrit pour leur régime et pour leurs études. Lorsqu'ils ont travaillé dans la semaine, je les fais déjeuner et dîner avec nous le dimanche. Ce qui prouve qu'ils se portent bien, c'est qu'on trouve qu'ils ont beaucoup gagné. Napoléon a eu hier un œil un peu enflé d'une piqûre de cousin ; il n'en a pas été moins bien qu'à son ordinaire. Aujourd'hui, il n'y paraît presque plus. On ne te l'aurait même pas mandé si l'on n'était dans l'habitude de te rendre compte exactement de tout ce qui les concerne. Le jour de l'arrivée de M. de Turpin, j'avais reçu de Paris deux petites poules d'or qui, par le moyen d'un ressort, pondent des œufs d'argent ; je leur en ai fait présent de ta part, comme venant d'Aix. » Un autre jour, elle écrit : « Leur santé se soutient à merveille ; ils n'ont jamais été plus frais et mieux portants. Le petit *Oui-Oui* est toujours gracieux et aimable pour moi. Il y a deux jours, voyant partir Mme de Tascher qui va rejoindre son mari aux eaux, il dit à Mme de Boucheporn : « Il faut « donc qu'elle aime bien son mari puisqu'elle quitte « grand'maman. » Ne trouves-tu pas cela charmant ? Ce même jour-là, il allait se promener au bois du Buttard ; dès qu'il a été dans la grande allée, il a jeté son chapeau en l'air en s'écriant : « Ah ! que j'aime « la belle nature. » Il se passe peu de jours sans que l'un ou l'autre ne m'amuse par son amabilité. Ils animent tout autour de moi ; juge si tu

m'as rendue heureuse en les laissant avec moi.

C'est ici un des jolis côtés qu'il faut dégager de Joséphine : elle n'a guère été mère, mais elle est éperdûment grand'mère. Elle l'est par la joie qu'elle éprouve à regarder ses petits-fils, par l'admiration qu'elle leur témoigne, par le radotage de leurs bons mots, par cette sorte d'enfantillage avec lequel elle se met à leur niveau. Malgré qu'elle éprouve une préférence pour le cadet et qu'elle le témoigne à sa complaisance pour les jolis mots de *Oui-Oui*, dans les occasions où il faut officiellement paraître, c'est le prince Napoléon-Louis, grand-duc de Berg et de Clèves, qu'elle met en avant. C'est lui qui représente le Prince Primat, grand-duc de Francfort, au baptême de Casimir-Marie-Victor Guyon de Montlivault, le fils de l'intendant, et le prince Eugène-Napoléon de France au baptême de Joseph-Eugène-Jean-Horace de Barral, fils de M. de Barral, aide de camp du prince d'Essling; *Oui-Oui* n'a pour filleuls que les enfants des sous-gouvernantes : Eugène-Louis-Napoléon de Boucheporn, et Aloïse-Joséphine-Françoise-Charlotte de Mailly-Couronnel, mais les dragées qu'offre la grand'mère n'en sont pas moins succulentes.

Cependant, voici Hortense de retour : elle ne fait que toucher barre à Saint-Leu, reprend ses fils et part avec eux pour Dieppe où on lui a ordonné les bains de mer. C'est un grand vide pour Joséphine; mais, vu l'absence de toute distraction à Paris et à Saint-Cloud, on se porte assez volontiers à Malmaison, où, « quoiqu'on ne parle nullement nouvelles dans le cercle de

l'Impératrice », il se trouve toujours quelque personne bien informée qui en glisse à l'oreille. C'est un terrain neutre, d'autant plus fréquenté qu'on y trouve table ouverte. Ainsi, à des chambellans de Marie-Louise qu'elle ne connaissait pas l'année précédente, Joséphine fait écrire par Mme d'Arberg « qu'elle est chargée d'avoir l'honneur de dire que l'intention de Sa Majesté est qu'ils viennent dîner à Malmaison toutes les fois que leur service le leur permettra ». On a ainsi du monde et du beau monde. Les nouvelles maréchales, — celles de second lit ou de troisième qui sont de noblesse, — comme la duchesse de Reggio et la duchesse de Castiglione, viennent assidûment faire leur cour, en même temps que d'anciennes connaissances telles que la princesse d'Eckmühl. On ne se compromet point en paraissant et, si l'on n'en tire pas de grandes lumières, on rapporte au moins quelque indication sur la santé de l'Empereur et sur les campements d'Eugène : c'est toujours mieux qu'ailleurs où l'on ne sait rien et où l'on ne dit rien. D'ailleurs, si la conversation languit, on a de bonne musique par les sœurs Delihu et Mlle de Caumont qu'accompagne Carli qui s'intitule surintendant de la musique ; on a Mlle Pieau dont Nadermann a perfectionné par ses conseils le talent de harpiste ; on a Nadermann lui-même, Habeneck, premier violon de l'Impératrice, et tous les artistes et montreurs de curiosités rares de passage à Paris.

Depuis l'hiver de 1810, par contre, on n'y a vu aucun des Bonaparte. On comprend qu'à leurs rapides voyages ils n'aient pas paru, mais Joseph est rentré

d'Espagne, Jérôme de Westphalie et si, à Aix, Joséphine a fait assez intime société avec Julie, c'est fini, maintenant qu'elle est à Mortefontaine ou au Luxembourg. De Meudon, Catherine ne vient pas davantage bien qu'elle ne recule pas devant des courses autrement longues. La scission entre Beauharnais et Bonaparte est complète et l'on ne peut dire qu'ici les torts viennent de Joséphine et de ses enfants. Non seulement, Joséphine ne semble avoir gardé nulle rancune des anciennes injures, mais lorsque, en novembre, les Rémusat, dînant à Malmaison, annoncent que « Louis a écrit à l'Empereur pour se raccommoder avec lui, en lui disant que, puisqu'il était dans ce moment malheureux, il lui demandait de ne plus le quitter », elle trouve « cela très louable et très bien à lui » ; elle en redoute seulement pour sa fille « de nouveaux tourments », mais c'est du même ton qu'Hortense la rassure. « J'en suis bien aise, dit-elle ; mon mari est bon Français ; il le prouve en rentrant en France au moment où toute l'Europe se déclare contre elle. C'est un honnête homme et, si nos caractères n'ont pu sympathiser, c'est que nous avions des défauts qui ne pouvaient aller ensemble. »

Eugène, en ce moment, donne des marques de fidélité qui contrastent avec la conduite de deux alliés des Bonapartes, Murat et Bernadotte, et qui, à ce titre aussi, sont pour flatter au point le plus sensible l'orgueil maternel de Joséphine. Par suite de circonstances particulières, elle se trouve étroitement mêlée aux décisions de son fils et c'est là pour elle

la principale préoccupation de cette fin de 1813.

Le 15 octobre. Eugène a reçu du roi de Bavière, son beau-père, une lettre où, en l'informant de son accession à la coalition, il lui laissait entrevoir que les Autrichiens seraient disposés à consentir un armistice particulier avec l'armée d'Italie « sur le pied de la ligne du Tagliamento ». Eugène a répondu que son devoir ne lui permettait d'accepter avec les Autrichiens qu'un tacite arrangement par lequel l'armée d'Italie continuerait à occuper les rives de l'Isonzo, et, comme il a compris où tendait cette ouverture, il a, au milieu de phrases d'affection pour son beau-père, saisi l'occasion d'affirmer, de la façon la plus nette son entier dévouement à l'Empereur. Auguste, en même temps, par une lettre vraiment haute et touchante, a recommandé ses enfants à son père et lui a déclaré qu'elle rompait désormais avec lui toute correspondance. Quelques jours après, elle a écrit à l'Empereur pour lui offrir l'assurance de son tendre attachement, de l'entier dévouement d'elle et de son mari, et lui dire que rien au monde ne leur ferait oublier leur devoir. L'Empereur ne semble pas avoir répondu.

Le 22 novembre, un aide de camp du roi de Bavière, le prince de la-Tour-et-Taxis se présente, déguisé en officier autrichien, aux avant-postes de l'armée franco-italienne et demande à voir le vice-roi. Il lui remet un billet du roi qui l'accrédite et lui propose un arrangement pour « assurer à sa famille un sort avantageux en Italie et pour le faire déclarer

roi du pays qui serait convenu. — Je suis bien fâché, répond Eugène, de donner un refus au roi, mais on demande l'impossible. » Le prince insiste et parle des enfants. « J'ignore, reprend Eugène, si mon fils est destiné à porter un jour la couronne de fer, mais, en tout cas, il ne doit y arriver que par la bonne voie, » et il conclut : « On ne peut nier que l'astre de l'Empereur commence à pâlir, mais c'est une raison de plus pour ceux qui ont reçu de ses bienfaits pour lui rester fidèles. » Il écrit à son beau-père les motifs de son refus et, tout de suite, il rend compte à l'Empereur : « Il ne m'a pas fallu grande réflexion, lui dit-il, pour faire assurer au roi de Bavière que son gendre était trop honnête homme pour commettre une lâcheté, que je tiendrais jusqu'à mon dernier soupir le serment que j'avais fait et que je répétais, de vous servir fidèlement ; que le sort de ma famille est et serait toujours entre vos mains et qu'enfin, si le malheur pesait jamais sur nos têtes, j'estimais tellement le roi de Bavière que j'étais sûr d'avance qu'il préfèrerait retrouver son gendre, particulier mais honnête homme que roi et traître. »

Cette attitude d'Eugène, pleinement approuvée par sa femme, ne peut manquer d'enorgueillir Joséphine et Hortense auxquelles Auguste envoie toutes les pièces de cette sorte de négociation. « Rien de ce qui est bon, noble et grand, écrit-elle à *sa bonne mère*, ne peut nous étonner de la part de notre excellent Eugène, mais depuis hier, je suis malgré cela, encore plus heureuse et fière d'être la femme d'un tel homme

et, pour vous faire partager ma joie, je me hâte de vous envoyer la copie d'une lettre qu'il m'a écrite après avoir refusé une couronne qu'on lui offrait, s'il consentait à être un ingrat, un lâche, enfin à trahir l'Empereur comme le roi de Naples. »

Est-ce à dire pourtant qu'Eugène n'est pas sans quelque préoccupation de s'assurer, avec l'assentiment de l'Empereur et en lui restant fidèle, la couronne à laquelle il a été appelé? Il obéirait sans réplique à un ordre formel de ramener ses troupes sur la frontière de France, mais, dès que l'alternative lui est laissée de garder ou d'abandonner l'Italie, il ne se trouve pas assez résolu pour prendre un parti L'Empereur, de son côté, au milieu des fluctuations qui, selon les succès ou les revers, agitent ses décisions, tantôt veut, et tantôt ne veut pas que l'Italie soit évacuée, et lorsque, en contradiction avec sa pensée du moment, il reçoit d'Eugène une réponse inspirée par des instructions de vingt jours antérieures, il est tenté d'attribuer les actes du vice-roi à des ambitions personnelles et même à des velléités de trahison.

Dans un temps de communications immédiates, on perd de vue qu'alors, il fallait, de Paris à Milan, à l'estafette le plus rapide, huit jours pour le moins; autant pour le retour; les événements de guerre déplaçant constamment les quartiers généraux amenaient des retards de vingt-quatre, de quarante-huit heures dans chaque sens; dès lors, pour l'échange de pensées, c'étaient quinze, dix-huit, vingt jours

Dans une période comme la Campagne de France où les minutes comptent pour des siècles, où la situation se transforme continuellement, qu'on juge dès lors de l'inconcordance des réponses et de l'incertitude même des ordres.

Toutefois, il faut que des faits particuliers soient venus à la connaissance de l'Empereur pour que, de Nogent, le 8 février, il écrive au roi Joseph : « Mon frère, faites remettre cette lettre en main propre à l'Impératrice Joséphine; je lui écris pour qu'elle écrive à Eugène. » Sur cette lettre dont on n'a point le texte, Joséphine écrit immédiatement à son fils : « Ne perds pas un instant, mon cher Eugène, quels que soient les obstacles, redouble d'efforts pour remplir l'ordre que l'Empereur t'a donné. Il vient de m'écrire à ce sujet. Son intention est que tu te portes sur les Alpes en laissant dans Mantoue et les places d'Italie seulement les troupes d'Italie. Sa lettre finit par ces mots : « La France avant tout, la France a besoin de tous ses enfants. » Viens donc, mon cher fils, accours; jamais ton zèle n'aura mieux servi l'Empereur. Je puis t'assurer que chaque moment est précieux. Je sais que ta femme se disposait à quitter Milan. Dis-moi si je puis lui être utile. Adieu, mon cher Eugène, je n'ai que le temps de t'embrasser et de te répéter d'arriver bien vite. »

Quel est ce mode nouveau qu'adopte l'Empereur pour transmettre ses ordres à un de ses lieutenants? Depuis quand Eugène reçoit-il ses instructions par sa mère et non plus par le ministre de la Guerre ou le

major général ? Si l'Empereur met ainsi Joséphine en jeu, et dans des termes presque de supplication, c'est donc qu'il doute de la fidélité d'Eugène et qu'il la suspecte ?

En effet, une démarche inconsidérée qu'a faite Eugène prête à des commentaires : au mois de janvier, préoccupé de la grossesse de la vice-reine et de son prochain accouchement, il a fait demander au maréchal de Bellegarde, commandant les armées autrichiennes, l'autorisation que sa femme restât à Milan ou à Monza pour le temps de ses couches, au cas où lui-même évacuerait l'Italie. Bellegarde en a référé à Vienne où la demande a été accueillie et des lettres ont été échangées qui, bien qu'ayant trait uniquement à la santé de la princesse, n'en donnent pas moins lieu à des suppositions défavorables. Au moment où il écrit ses lettres du 8 février, l'Empereur sait seulement qu'il y a eu des communications entre Eugène, le quartier général autrichien et le cabinet de Vienne. Il ne sait pas de quoi elles traitent, car on ne lui en a pas rendu compte et il est en droit de tout soupçonner.

Dix jours plus tard, le 18, il reçoit Tascher, aide de camp du vice-roi qui arrive d'Italie ; il apprend de lui ce dont il s'agit et, dès le 19, il écrit à Eugène : « Mon fils, il est nécessaire que la vice-reine se rende sans délai à Paris pour y faire ses couches ; mon intention étant que, dans aucun cas, elle ne reste dans le pays occupé par l'ennemi. » Il est complètement rassuré non seulement sur les actes, mais sur les inten-

tions d'Eugène, car, trois jours plus tard le 22, au congrès de Châtillon, Caulaincourt est chargé formellement de poser cette question : « Si les droits du vice-roi comme héritier du royaume d'Italie étaient reconnus pour le cas où le roi d'Italie renoncerait à la couronne de ce royaume. »

Mais l'explication de ces impressions et de ces pensées successives et contradictoires échappe forcément à Eugène. Le 18 février, il reçoit à Volta la lettre de sa mère en date du 9; déjà, il a sur le cœur la façon légère dont l'Empereur a traité la mission du prince de la-Tour-et-Taxis, se contentant de dire : « Je reconnais bien là la politique de l'Autriche, c'est ainsi qu'elle fait tant de traîtres; » mais, à ce nouveau coup, il ne peut se contenir : lui faire écrire par sa mère, c'est mettre en cause des sentiments qui n'ont rien à voir avec le militaire, c'est marquer, par suite, des inquiétudes dont il sent profondément l'injure : « Votre Majesté a semblé croire, écrit-il à l'Empereur, que j'ai besoin d'être excité à me rapprocher de la France dans les circonstances actuelles, par d'autres motifs que mon dévouement pour sa personne et mon amour pour ma patrie. Que Votre Majesté me le pardonne, mais je dois lui dire que je n'ai mérité ni ses reproches, ni le peu de confiance qu'elle montre dans des sentiments qui seront toujours les plus puissants mobiles de toutes mes actions. » Il insiste alors sur le caractère conditionnel de l'ordre qu'il a reçu. Il devait se retirer sur les Alpes dans le cas où le roi de Naples déclarerait la guerre à la France : or, le roi de Naples n'a pas déclaré

la guerre et, « il y a deux jours encore, il a fait dire à Eugène que son intention n'était pas d'agir contre l'Empereur et il lui a donné en même temps à entendre qu'il ne faudrait qu'une circonstance heureuse pour qu'il se déclarât en faveur des drapeaux pour lesquels il a toujours combattu ». Eugène expose ensuite que sa retraite, avec une armée que la désertion eût réduite à dix mille hommes, eût amené sur la France l'effort d'une armée autrichienne de 70 000 hommes, de l'armée napolitaine et, vraisemblablement, de l'armée italienne elle-même. En tout cas, si l'Empereur voulait que le mouvement s'accomplît à tout risque, « que n'a-t-il daigné l'ordonner? ». « Votre Majesté doit en être bien persuadée; ses moindres désirs seront toujours des lois suprêmes pour moi; mais elle m'a appris que, dans le métier des armes, il n'est pas permis de deviner des intentions et qu'on doit se borner à exécuter des ordres. Quoi qu'il en soit, dit-il en terminant, il est impossible que de pareils doutes soient nés dans le cœur de Votre Majesté. Un dévouement aussi parfait que le mien doit avoir excité la jalousie. Puisse-t-elle ne point parvenir à altérer les bontés de Votre Majesté pour moi; elles seront toujours ma plus chère récompense. »

A sa mère, dans une lettre qu'il destine à tous les lecteurs, il va bien plus loin et, en s'indignant davantage, accuse directement ceux qu'il soupçonne de l'avoir calomnié près de l'Empereur : il ne les nomme point, mais le beau-frère de Bernadotte, lieutenant général de l'Empereur, ne pourra se méconnaître.

« Ta lettre m'a confondu, dit-il... Je ne croyais pas être arrivé jusqu'à ce moment pour avoir besoin de donner à l'Empereur des preuves de ma fidélité et de mon dévouement : je ne puis dans tout cela voir qu'une chose, c'est que j'ai des ennemis et qu'ils sont jaloux de la manière, j'ose dire, honorable dont je me suis tiré des circonstances les plus difficiles. » Il reprend alors les arguments qu'il a développés devant l'Empereur, il affirme son dévouement, il démontre qu'il n'a reçu aucun ordre positif de se mettre en retraite et qu'il est resté dans son droit et dans son devoir en ne se repliant pas sur les Alpes.

N'est-ce pas un ordre pourtant, mieux qu'un ordre, cette lettre qu'il a reçue de Joséphine? Sans doute, le souci qu'il prend d'avoir raison dans sa défense l'empêche de le considérer comme tel : il était à Volta le 9; il y est encore le 27. Il y reçoit la lettre de l'Empereur en date du 19, ordonnant qu'Auguste rentre en France pour ses couches. C'est un nouveau grief et, sans se souvenir que l'Empereur en a peut-être formé d'autres de son côté, il écrit : « J'ai reçu les ordres de Votre Majesté en date du 19 concernant le départ de la vice-reine de Milan. J'ai été profondément affligé de voir, par la forme de cet ordre, que Votre Majesté s'était méprise sur mes véritables intentions en pensant que j'eusse jamais eu celle de laisser la vice-reine dans les lieux qu'auraient occupés les ennemis de Votre Majesté à moins d'un obstacle physique. Je croyais, par toute ma conduite, avoir mérité que Votre Majesté ne mît plus mes sentiments en doute. La santé

de ma femme a été très mauvaise depuis trois mois ; les derniers événements, en redoublant ses inquiétudes, avaient aggravé son mal. Je vais lui communiquer les intentions de Votre Majesté et, dès que sa santé le lui permettra, elles seront remplies. Je le répète, Sire, elles ne pouvaient nous chagriner que par les motifs injustes qui vous les auraient suggérées et qui sont étrangers, j'ose le dire, à votre cœur paternel. »

Mais cela n'est rien. Eugène encore y met des formes : sa lettre attristée, irritée même, reste respectueuse. Auguste est plus nette. Elle a pourtant été prévenue par sa belle-mère et par sa belle-sœur ; elle ne peut douter des mobiles qui font agir l'Empereur ; elle sait que Joséphine l'attend depuis le 9 février ; mais il n'importe ; et, à cet ordre qui contrarie son amour et ses projets, elle répond d'un ton où se retrouve toute la hauteur de la princesse allemande et, peut-on dire, tout le dédain d'une fille des Wittelsbach. Elle ne descend à se justifier ni de la négociation qu'elle a fait engager avec Vienne, ni du retard qu'elle a mis à se rendre en France. C'est elle qui accuse, non seulement les calomniateurs, mais l'Empereur même ; c'est elle qui le taxe d'injustice et, d'ailleurs, elle refuse nettement de lui obéir.

« Eugène, écrit-elle, vient de me communiquer l'ordre que Votre Majesté lui a donné ; il m'a extrêmement surprise, car je ne m'attendais pas qu'après toutes les preuves d'attachement qu'Eugène ne cesse de vous donner, vous exigiez qu'il risquât aussi la santé et même la vie de sa femme et de ses enfants,

seul bien et consolation qu'il a dans ce monde. S'il ne parle pas en cette occasion, c'est à moi de le faire.

« Sans doute je connais mes devoirs et les siens envers Votre Majesté. Nous en avons donné assez de preuves, et nous n'y avons jamais manqué ; notre conduite est connue de tout le monde ; nous ne nous servons pas d'intrigues et nous n'avons d'autre guide que l'honneur et la vertu. Il est triste de devoir dire que, pour récompense, nous n'avons été abreuvés que de chagrins et de mortifications, que nous avons pourtant supportés en silence et avec patience.

« Malgré que nous n'ayons fait de mal à personne, nous avons des ennemis, je ne puis en douter, qui cherchent à nous nuire dans l'esprit de Votre Majesté ; car, si vous écoutiez votre cœur, vous ne nous traiteriez pas comme vous le faites.

« Qu'ai-je fait pour mériter un ordre de départ aussi sec ? Quand je me suis mariée, je ne pensais pas que les choses en viendraient là. Le roi, mon père, qui m'aime tendrement, m'avait proposé, pendant que les affaires allaient si mal, de me prendre chez lui, afin que je puisse faire tranquillement mes couches. Mais je l'ai refusé, craignant que cette démarche jetât du louche sur la conduite d'Eugène, quoique ses actions parlaient pour lui, et je comptais aller en France. J'ai été malade depuis, et les médecins m'ont dit que je risquerais beaucoup si je faisais un si grand voyage dans ce moment, étant déjà dans le huitième mois de ma grossesse, et alors je me suis décidée à me retirer à Monza, si Eugène était forcé de quitter l'Italie,

croyant que Votre Majesté ne pourrait pas le trouver mauvais ; mais je vois que vous ne prenez plus aucun intérêt à ce qui peut m'arriver, ce qui m'afflige profondément.

« Malgré cela, j'obéirai à vos ordres. Je quitterai Milan, si les ennemis doivent y venir ; mais mon devoir, mon cœur me font une loi de ne pas quitter mon mari, et puisque vous exigez que je risque ma santé, je veux au moins avoir la consolation de finir mes jours dans les bras de celui qui possède toute ma tendresse et qui fait tout mon bonheur.

« Tel que sera son sort, je le partagerai et il sera toujours digne d'envie, puisque nous pourrons nous dire que nous en avons mérité un plus heureux, et que nous aurons une conscience sans reproche.

« Malgré les chagrins que Votre Majesté nous fait éprouver, je ne cesserai de me réjouir de son bonheur et de faire des vœux pour celui de l'Impératrice. »

Cette étonnante lettre a reçu la pleine approbation, et même provoqué l'enthousiasme d'Eugène. « Je te jure, a-t-il écrit à sa femme, qu'il est impossible de faire mieux ; elle peint ta belle âme et ton beau caractère. » En même temps qu'à l'Empereur, elle a été adressée en copie à Joséphine et à Hortense ; elle met en effet toutes les apparences du côté du vice-roi et il paraît impossible ensuite qu'on lui reproche rien. Sans doute, il paraîtra singulier qu'Eugène persiste à rester en Italie ; singulier aussi qu'Auguste, qui ne peut venir à Paris, ni même dans le midi de la France, se rende à Mantoue. A Malmaison, on

n'ignore point les espérances que le ménage a formées puisque Joséphine écrit à sa fille : « Je suis convaincue que l'Empereur cédera l'Italie, mais, n'importe ce qui arrivera, notre cher Eugène se sera fait une belle réputation, c'est au-dessus de tout ; » et qu'elle ajoute : « J'ai tâché dans ma lettre de donner du courage à Auguste, mais j'ai bien pris sur moi. » Il serait inutile de contredire : la posture est prise, elle est belle ; et c'est Napoléon qu'on devra accuser d'ingratitude vis-à-vis d'Eugène, modèle de fidélité.

L'Empereur, qui a été traité « comme un petit garçon » par sa belle-fille, répond d'un style différent à elle et à Eugène, mais, à l'un comme à l'autre, il fait, en vérité, ses excuses et, s'il est vrai qu'il soit dupe, il l'est de façon que sa magnanimité éprouve le besoin de se faire pardonner le soupçon qu'on a pu lui attribuer.

Il écrit à Eugène (Soissons, 12 mars) : « Mon fils, je reçois une lettre de vous et une de la vice-reine qui sont de l'extravagance ; il faut que vous ayez perdu la tête. C'est par dignité d'homme que j'ai désiré que la vice-reine vînt faire ses couches à Paris et je la connais trop susceptible pour penser qu'elle puisse se résoudre à se trouver dans cet état au milieu des Autrichiens. Sur la demande de la reine Hortense, j'aurais pu vous en écrire plus tôt ; mais alors Paris était menacé. Du moment que cette ville ne l'est plus, il n'y aurait rien de plus simple aujourd'hui que de venir faire ses couche au milieu de sa famille et dans le l[illegible]u où il y a le moins e sujets

d'inquiétude. Il faut que vous soyez fou pour supposer que ceci se rapporte à la politique. Je ne change jamais de style, ni de ton, et je vous ai écrit comme je vous ai toujours écrit.

« Il est fâcheux pour le siècle où nous vivons que votre réponse au roi de Bavière vous ait valu l'estime de toute l'Europe ; quant à moi, je ne vous ai pas fait compliment, parce que vous n'avez fait que votre devoir et que c'est une chose simple. Toutefois, vous en avez déjà la récompense, même dans l'opinion de l'ennemi, de qui le mépris pour votre voisin est au dernier degré. »

A Auguste, sa lettre est plus expressive encore, car c'est par des paroles d'affection et de tendresse qu'il se justifie ; pour le faire, il entre dans plus de détails, il porte plus de soin à la persuader et on dirait que c'est lui l'accusé. Sans doute, en s'adressant à elle, c'est à Eugène aussi qu'il parle, mais de quel ton ! « Ma fille, j'ai reçu votre lettre. Comme je connais la sensibilité de votre cœur et la vivacité de votre esprit, je ne suis pas étonné de la maniere dont vous avez été frappée. J'ai pensé qu'avec votre caractère, vous feriez de mauvaises couches dans un pays qui est le théâtre de la guerre et au milieu d'ennemis, et que le meilleur parti pour votre sécurité était de venir à Paris. Je ne vous l'ai pas mandé plus tôt parce que Paris était alors en danger et je ne voyais rien à gagner à vous placer au milieu des alarmes de Paris au lieu de celles de Milan. Mais, aussitôt que le danger de Paris a été passé, j'ai cru que ce voyage

avait toutes sortes d'avantages pour votre état. Reconnaissez votre injustice et c'est votre cœur que je charge de vous punir. »

Et c'est de Soissons, le 12 mars, qu'il écrit ainsi.

Trois jours après, le 15, il fait encore à Auguste et à Eugène une réponse meilleure et où il témoigne mieux, s'il est possible, les sentiments de son cœur ; c'est, dans la contre-note qu'en son nom Caulaincourt présente aux alliés, ce paragraphe IV : « Sa Majesté l'Empereur des Français, comme roi d'Italie, renonce à la couronne en faveur de son héritier désigné, le prince Eugène-Napoléon et de ses successeurs à perpétuité. »

Les émotions qu'a causées à Joséphine cette querelle entre l'Empereur et Eugène, ont été d'autant plus vives que, depuis le divorce, elle s'est attachée à son fils, non comme à un fils, mais comme au seul homme dont elle puisse recevoir un appui, prendre un conseil, suivre une direction. Il est devenu l'oracle auquel elle obéit, et, comme à ses paroles, elle attache à ses actes un prix exceptionnel. Dans le désastre où elle se sent entraînée avec la fortune de l'Empereur, ce secours de son fils lui semble, à soi seul et seul, devoir apporter le salut. C'est Hortense qui a vivement insisté pour qu'Auguste vînt en France. Est-il possible qu'elle n'ait pas concerté cette démarche avec sa mère qu'elle voit tous les deux jours pour le moins ? Par suite, elles ont toutes deux leur part de responsabilité, mais elles ne la réclament pas.

Ces choses d'ailleurs se passent loin, et les inquiétudes, si vives soient-elles, n'ont pas cet accent pressant, désespéré, des événements tout proches ; elles n'agissent point à chaque heure sur l'esprit, ne l'obsèdent pas, elles ne donnent pas la fièvre. A cinq cents lieues de distance, à dix jours de poste, les nouvelles s'évaporent, perdent en acuité à proportion qu'elles s'éloignent. On ne les réalise pas et à quoi bon ? Lorsqu'elles parviennent, comme elles sont vieilles, en quelque sorte inutiles, car, depuis ce qu'elles annoncent, que ne s'est-il passé ? Au contraire, c'est hier, c'est aujourd'hui, ces batailles sur le sol français et, en se penchant, on en entend le canon. Par bribes, à Malmaison, on accroche des lambeaux de vérité ; Hortense apporte les bulletins qu'a reçus Marie-Louise ; Savary envoie des annonces de victoires ; mais, par ailleurs, on se trouve renseigné des revers et, tandis que Joséphine attend et espère le triomphe, autour d'elle, on prépare et on escompte la défaite.

Ici est une des officines de trahison. Vitrolles, qui doit à Joséphine le titre de baron de l'Empire, la place d'inspecteur général des bergeries, un siège au conseil général des Basses-Alpes, échange, chez la princesse de Vaudemont, les idées de conspiration avec le duc Dalberg, l'abbé Louis et Roux-Laborie. Un des premiers auxquels il se confie, c'est Montlivault, l'intendant de Joséphine, et, en même temps, Semallé a noué partie avec des habitués de Malmaison, MM. de Vanteaux, de Geslin et de Coësbouc, fournisseurs de

l'armée de Paris, royalistes zélés, qui, chaque jour, donnent le mouvement des effectifs d'après le nombre des rations. Par le fiancé de Mlle Caze, le colonel Maillard de Liscourt, détaché à la poudrerie et arsenal de Grenelle, on a l'état des munitions et des armes ; et les fusils ne sont pas distribués ; les cartouches sont remplies de charbon au lieu de poudre ; les gargousses ne portent pas le boulet... Et Mme de Rémusat s'agite et se démène entre son cousin M. Pasquier et son ami le prince de Bénévent : c'est elle qui, tout à l'heure, organisera l'étrange comédie du départ de Talleyrand. Des Viel-Castel aux Turpin c'est un échange d'espérances qui tantôt se trouveront réalisées, et quels services éminents rend donc M. de Pourtalès à son ancien souverain le roi de Prusse, pour que, à la cour la plus aristocratique d'Europe, l'une des places les plus hautes soit réservée au petit-fils du porte-balle de Neuchâtel ?

Tout ce monde parle, écrit, conspire sans que Joséphine, toute à ses inquiétudes, ait le moindre soupçon de ce qui se passe dans sa maison. Elle n'est pas agitée seulement par les nouvelles d'Italie, par les événements de France ; elle craint pour elle-même, pour sa dotation, pour son revenu immédiat. L'Empereur ne vient-il pas d'écrire à La Bouillerie qu'on ne devra désormais payer que par à-comptes, d'un chiffre insignifiant, la portion qui incombe à la Couronne ? Que faire si elle est obligée de partir ? Comment vivre, comment entretenir toute cette maison ? Il faut trouver à tout prix de l'argent, mais qui en

prêtera? Leurs tiroirs vidés, Hortense apporte 25000 francs, la duchesse d'Aremberg 24000, Henri Tascher 7500. Voilà le viatique. Il est temps, l'ennemi approche. Marie-Louise va quitter Paris et Hortense doit la suivre. Que faire? — Rester? Mais il n'y a à Malmaison qu'un poste de seize hommes de la Garde, tous blessés : et si les rôdeurs, des alliés arrivent jusque-là, quels dangers! — Partir? Mais Joséphine ne peut se mettre à la remorque de Marie-Louise, s'imposer à Joseph et à Jérôme, se mêler à la Cour. — Un seul refuge : Navarre. Pourtant elle hésite encore, elle ne peut se décider. Seule, sans appui, sans conseil, n'est-ce pas que la situation est trop forte pour son esprit et l'écrase? Tout à la fois lui échappe : tout tombe autour d'elle, l'Empereur, l'Empire; et Hortense l'abandonne, et Eugène est loin, et Malmaison peut être pillé si elle le quitte. Comme Malmaison à présent lui tient au cœur! Dans cet universel désastre, quand, le 28 mars, à la fin sur une lettre d'Hortense, elle se décide, c'est presque la suprême inquiétude et, ce à quoi elle s'attache le plus, c'est à obtenir une sauvegarde pour Malmaison.

IX

LA MORT DE JOSÉPHINE

Mars-mai 1814.

Le 29 mars au matin, elle part. Craignant de ne point trouver de relais aux postes, elle voyage avec ses chevaux qu'elle emmène tous avec toutes ses voitures. Sur elle, cousus dans un jupon ouaté, elle a ses diamants et ses perles ; les grandes parures, les objets les plus précieux sont dans les coffres : c'est tout ce qu'elle emporte ; comment songer à déménager Malmaison ? Elle va lentement. Elle s'arrête à Mantes pour coucher. Le 30 seulement, assez tard, elle arrive à Evreux où « elle est très bien reçue ». Les gardes nationale et départementale l'attendent à Navarre ; on lui offre un poste d'honneur qu'elle hésite à recevoir; car elle n'a pas emmené les seize hommes de la Garde impériale que d'Ornano lui avait donnés.

A Navarre, pas de nouvelles, rien d'Hortense, rien de Malmaison : Malmaison surtout : « On a prétendu que le pont de Neuilly était occupé par les ennemis, c'est bien près de Malmaison », écrit-elle à sa fille.

Pour sortir d'inquiétude, elle s'ingénie à établir une correspondance. Hortense, lui dit-on, est à Chartres; de Chartres à Evreux, il n'y a que dix-huit lieues; si les deux préfets s'entendaient, rien ne serait plus simple, car vivre ainsi, c'est dans un tombeau. « Je ne puis te dire, écrit-elle à sa fille, combien je suis malheureuse. J'ai eu du courage dans les positions douloureuses où je me suis trouvée; j'en aurai pour supporter les revers de la fortune; mais je n'en ai pas assez pour soutenir l'absence de mes enfants et l'incertitude de leur sort. »

Pas un mot de l'Empereur; elle ne pense qu'à elle-même, à Malmaison et à ses enfants. Lui, elle n'y pense pas, ou elle craint de se compromettre en en parlant.

A peine cette lettre écrite, voici, par un courrier d'Hortense, la nouvelle que Paris a capitulé, que l'Empereur est à Fontainebleau; puis, tout à coup, Hortense elle-même arrive avec ses enfants.

Après bien des hésitations pour quitter Paris ou y rester, Hortense, sur la menace qu'a faite Louis d'emmener ses fils, s'est décidée, le 29, à neuf heures du soir, à partir et à rejoindre la Régente. Elle s'est arrêtée à Glatigny, près de Versailles, où elle a couché; le 30, à la première heure, elle est venue à Trianon, d'où, sur un avis pressant du général Préval, elle a gagné Rambouillet. Là, elle a retrouvé ses beaux-frères, Joseph et Jérôme, et elle a couché. Le lendemain matin (31), un courrier de Louis lui a apporté un ordre de la Régente lui enjoignant d'amener ses enfants

à Blois. Elle a vu dans cet ordre « des persécutions particulières », a notifié à Louis, à Marie-Louise, à l'Empereur, son refus d'obéir et, faisant mettre les chevaux, à tout risque, car les cosaques ont paru dans la forêt, elle a pris la route de Navarre. A Maintenon, elle a requis une escorte et, dans la nuit, elle est arrivée au château de Louye qui appartient à son chevalier d'honneur M. d'Arjuzon. A cinq heures du matin, le 1er avril, elle est repartie ; et à quatre lieues de Navarre, elle a trouvé M. de Pourtalès, venu au-devant d'elle avec les chevaux de sa mère. Enfin, la voici.

Si imprudente que soit cette démarche, si fort qu'elle doive compromettre Hortense, si graves qu'en soient les conséquences, elle n'a pas été préméditée. L'injonction que Marie-Louise lui a adressée, et qui, à coup sûr, n'excédait ni le droit dynastique de la part de la Régente, ni le droit paternel de la part de Louis, lui a paru une injure suprême, la marque qu'on doutait d'elle, et, par une révolte ouverte, sa nature s'est plue à la braver ; mais ce n'est pas pour une trahison profitable qu'elle sépare à ce moment sa fortune de celle des Bonaparte. Peut-être même n'a-t-elle pas encore le propos délibéré de cette rupture et n'a-t-elle cédé qu'au désir de contrarier son mari et d'affirmer son droit sur ses fils. En tout cas, l'état d'esprit où elle est vis-à-vis de l'Empereur et la société où elle est habituée de vivre n'ont rien de commun avec les pensées où elle trouve sa mère et avec la société qu'elle rencontre à Navarre.

Il s'en faut que la Maison d'honneur y soit au complet, car beaucoup s'empressent déjà au service des alliés, et pourtant le château est plein. Ceux qui sont venus ont amené leurs femmes, leurs enfants, tout leur monde et se sont établis en maîtres. Ils voient d'un air contraint arriver Hortense et « on l'y souffre avec peine ». On se sépare nettement de ceux qui l'accompagnent. « Restez-vous? Partez-vous? leur dit-on ; quant à nous, nous sommes bien tranquilles ; il ne nous arrivera rien. » Aux nouvelles qui viennent de Paris, l'entrée des alliés, le Gouvernement provisoire, l'échauffourée royaliste, les rubans blancs, tout le reste, c'est une joie qu'on ne prend pas la peine de dissimuler. On s'enorgueillit de Mme de Rémusat qui distribue des cocardes blanches. Mme d'Audenarde qui n'a vécu que des bontés de Joséphine espère que le Roi lui en tiendra compte ; M. de Pourtalès attend un courrier du roi de Prusse ; M. de Turpin aspire à inspecter les Musées et M. de Lastic, les Haras, durant que M. de Viel-Castel commande la garde nationale de Versailles pour le compte des Alliés, que Montlivault se prépare à gouverner les Vosges et que M. Maillard de Liscourt, le fiancé de Mlle Caze sauve, chaque matin, Paris, dans le *Journal des Débats* de l'explosion de la poudrerie de Grenelle. Quel courage il eut de repousser les ordres sanguinaires que Buonaparte ne lui fit jamais donner! Et cette menterie dont les Français — même Pasquier — ne veulent pas, est payée par les Russes d'un Saint-Alexandre-Newski en diamants.

Quant à la duchesse d'Arenberg peut-être rédige-t-elle déjà les requêtes au Roi et à l'Officialité sur lesquelles son premier mariage sera déclaré nul, pour qu'elle puisse en contracter un second avec M. de Chaumont-Guitry[1].

Joséphine n'aura donc que, pour la forme, à congédier sa Maison d'honneur. Hormis Mme d'Arberg qui, avec une extrême dignité, continue à remplir sa place de dame d'honneur, hormis la princesse Giedroyc et les van Berchem, — une Belge, une Polonaise et deux

[1] Stéphanie Tascher a certainement, dès la première Restauration, commencé à ce sujet des démarches qui, interrompues par les Cent-Jours, seront reprises par elle avec ardeur dès le retour de Gand. Par la protection de Decazes, elle obtiendra celle du comte de Pradel et la bienveillance du Roi. Dans les mémoires qu'elle fera mettre sous les yeux de Louis XVIII, elle s'attachera, presque autant qu'à la nullité de son mariage, à la conservation de son rang et de sa fortune. Elle demandera qu'on lui confirme, avec le titre de princesse, la donation de un million qu'elle tient de « Buonaparte » et qu'on consente que cette donation soit exécutée quel que soit le jugement sur la cassation du mariage. « Elle pourrait alors provoquer avec sécurité la dissolution de son mariage et trouver dans la restitution de sa dot que lui ferait le duc d'Arenberg une existence assurée pour l'avenir. » Elle obtiendra, le 29 août 1816, un jugement du tribunal de la Seine déclarant le mariage nul sur le fait de la contrainte, et, le 27 mars 1817, une sentence de l'officialité de Paris déclarant le mariage nul comme non consommé. Elle prendra alors le nom de *princesse Stéphanie de Tascher :* c'est sous ces qualités qu'elle obtiendra une ordonnance du Roi « portant création d'une dotation de 750 000 francs en considération, est-il dit, du mariage qu'elle est sur le point de contracter avec M. le comte de Quitry », — « un fidèle serviteur du Roi, qui en toute occasion a donné des preuves de son zèle et qui est maintenant officier dans la garde de Sa Majesté. » Elle exercera sur le duc d'Arenberg la reprise de sa dot dans des conditions de rigueur, ruineuses pour lui et le 8 novembre 1817, en robe blanche que Leroy fournira pour 580 francs, elle épousera, enfin, M. de Quitry, qui la rendra très malheureuse et qui, huit mois après sa mort arrivée le 26 octobre 1832, épousera Mme de Rully, fille naturelle du duc de Bourbon. Je suis obligé de résumer ici extrêmement, mais cette vie serait intéressante à retrouver par le détail.

Suisses, — tout ce qui est français aspire aux Bourbons et s'y jette. Heureusement, sur la nouvelle de la venue d'Hortense, d'autres fugitives qui pensent mieux, viennent demander un asile : la duchesse de Bassano, avec ses enfants et ses sœurs, se rendant à Alençon; Mme Mollien revenant de Blois, et c'est Mme Gazzani, « près d'accoucher, éplorée et toujours belle ».

Rassurée qu'elle est un peu par la présence de sa fille, Joséphine, à présent, concentre toutes ses inquiétudes sur Malmaison ; elle y a laissé Bonpland qui, par Humboldt, est en bonne posture près des alliés, mais Bonpland saura-t-il agir ? Lavallette fera mieux, et voici d'abord une lettre pour le charger de demander une sauvegarde. Puis une autre lettre à Bonpland : « Je ne vous recommande pas d'avoir soin de Malmaison, je m'en repose sur votre zèle et votre attachement pour moi. Si vous obtenez une sauvegarde, vous ferez manger l'officier avec vous et vous ferez nourrir les soldats (2 avril). » Une autre lettre, le même jour, dictée à Deschamps, pour entrer dans plus de détails; et, deux jours après, sur la nouvelle que la sauvegarde est obtenue et qu'un poste russe est établi à Malmaison, des ordres descendant à la minutie.

Pourtant, ses pensées pourraient être ailleurs. Dans la nuit du 2 au 3 avril, est arrivé un auditeur chargé par le duc de Bassano, de donner des nouvelles précises de Fontainebleau. Il raconte la trahison de Marmont, l'occupation de Paris, les incertitudes de

l'Empereur [1], les difficultés de sa position, la négociation probable avec les alliés. Puis, on retombe dans l'incertitude, l'on reste sans nouvelles. Que pense pourtant Joséphine ? Voici d'elle, du 7, une lettre qu'elle écrit à une ancienne connaissance, la comtesse Caffarelli : « Je suis bien touchée, Madame, de votre souvenir et de votre intérêt pour moi. C'est dans des moments comme ceux où nous sommes que l'on sent tout ce que vaut l'amitié. L'affliction en double le prix. Je suis arrivée ici le 30, et la reine deux jours après, avec ses enfants. Elle est aussi souffrante et aussi douloureusement affectée que moi. Nous avons le cœur brisé de tout ce qui se passe et surtout de l'ingratitude des Français. Les journaux sont remplis des plus horribles injures. Si vous ne les avez pas lus n'en prenez pas la peine, ils vous feraient mal. Il paraît que l'Empereur a envoyé à Paris les maréchaux Ney et Macdonald avec le duc de Vicence, pour proposer d'abdiquer en faveur du roi de Rome et que la proposition n'a pas été acceptée jusqu'à présent. Évreux et Navarre sont tranquilles, mais on nous menace, aujourd'hui ou demain, de la visite de l'ennemi. Croiriez-vous que le

[1] Peut-il, comme le dit Mlle Cochelet, unique témoin, parler déjà de l'île d'Elbe ? Cela ne semble guère possible. Cet auditeur, M. de Maussion, en admettant qu'il soit parti le 2 de Fontainebleau pour arriver dans la nuit du 2 au 3 à Navarre, n'a pu raconter ce qui s'est passé à Fontainebleau dans cette même nuit du 2 au 3 où seulement est arrivé le duc de Vicence. Dès lors, la scène où Joséphine, d'après Mlle Cochelet, s'écrie : « Comment, il est confiné à l'île d'Elbe ? Ah ! sans sa femme, j'irais m'y enfermer avec lui ! » est inadmissible. Ou il y a erreur de dates, ce qui n'est pas probable, ou il y a témoignage supposé pour les besoins de la légende.

général chargé de s'emparer du département au nom du gouvernement provisoire est le duc de Raguse qui a passé de leur côté avec le corps d'armée qu'il commandait. Remerciez pour moi le général Caffarelli de son souvenir et soyez bien convaincue des sentiments que je vous porte. »

Voilà, peut-on croire, une des expressions de sa pensée : elle l'adresse à la femme d'un aide de camp du Consul, d'un ami d'Eugène, du ministre de la Guerre d'Italie, d'un fidèle. Autre est, sans doute, celle que, le même jour, elle adresse au prince de Bénévent « pour lui demander ses bons offices pour elle et ses enfants »; et celle-ci doit se rapprocher singulièrement de cette troisième que, le lendemain, elle envoie à Alexandre Lenoir : « Je suis venue à Navarre, écrit-elle, moins par crainte que par bienséance; si vous croyez qu'il soit à propos que je retourne à Malmaison, mandez-le-moi. » Pourtant, elle n'a plus rien à craindre pour Malmaison; elle sait que, sauf le concierge un peu battu et quelques meubles brisés au pavillon d'entrée par les cosaques, tout a été respecté, mais il s'agit pour elle de « savoir quel sera son sort et comme il sera fixé ». Elle a la certitude que, en traitant avec les alliés, l'Empereur ne l'oubliera point, mais il ne dépend pas de l'Empereur qu'on la tolère à Malmaison, qu'elle obtienne un rang et une place dans la nouvelle organisation de l'État : c'est affaire aux vainqueurs et aux Bourbons; donc, c'est d'eux qu'elle se prépare à les obtenir.

A Fontainebleau, dans ces jours d'angoisse su-

preme, de suprême convulsion, où, non plus l'Empire, mais l'Empereur même agonise, la pensée de Napoléon, d'une lucidité admirable et d'une admirable justice, le porte à régler, comme à la veille de la mort, la fortune de tous ceux qui l'entourent, sa femme et son fils, sa famille, les Beauharnais, enfin les derniers compagnons, les derniers fidèles, jusqu'aux mitrons de sa cuisine et aux valets de son écurie. Il pense à tous, — hélas ! la liste est brève ! — il donne à tous, mais n'est-ce pas aux Beauharnais qu'il fait la meilleure part ?

Dans ce traité du 11 avril qui est le prix de son abdication, — ce traité revêtu des formes les plus solennelles, signé par tous les ministres dirigeants des puissances alliées, par les maréchaux au nom de l'Empereur et par tous les membres du gouvernement provisoire, — trois articles regardent les Beauharnais.

L'article VI attribue un revenu de 2 500 000 francs, soit en domaines, soit en rentes sur le grand-livre de France aux princes et aux princesses de la Famille, en dehors des biens meubles et immeubles qu'ils possèdent à titre particulier. Or, de ces 2 500 000 francs, 400 000 sont expressément réservés *à la reine Hortense et à ses enfants*[1]. Par cette simple rédaction, Hortense se trouve investie par l'Empereur de la tutelle et de la garde de ses fils et sa position est

[1] Madame a 300 000 francs ; Joseph et Jérôme chacun 500 000 ; Elisa et Pauline 300 000 ; Louis 200 000. L'Empereur porte donc à 600 000 francs la part de la branche de Louis et la rend supérieure de 100 000 francs à celle des autres frères.

réglée au mieux des désirs qu'elle a pu former.

Par l'article VII : « Le traitement annuel de l'Impératrice Joséphine sera réduit à un million en domaines ou en inscriptions sur le grand-livre de France. Elle continuera de jouir de tous ses biens meubles et immeubles particuliers et pourra en disposer conformément aux lois françaises. »

Par l'article VIII : « Il sera donné au prince Eugène, vice-roi d'Italie, un établissement convenable hors de France. »

Pour nul des siens l'Empereur n'a fait autant, et c'est bien là son testament, car à peine l'a-t-on signé qu'il veut disparaître : puisque, dans les batailles suprêmes, la mort à qui il s'est tant de fois offert n'a pas voulu de lui, c'est lui qui l'ira chercher et qui la contraindra à le prendre. Mais quoi ! le poison non plus ! « Allons ! Dieu ne le veut pas ! » et, le 13 au matin, sur ce traité qui ouvre ses destinées nouvelles, il appose à son tour sa signature.

Ce même jour, le duc de Berry débarque à Cherbourg ; prenant de là sa route par Valognes, Saint-Lô, Caen et Lisieux, de Caen, le 15, il envoie à Navarre un des gentilshommes qui l'accompagnent, le comte de Mesnard, « pour offrir à Joséphine une garde d'honneur et l'assurer qu'il sera charmé de faire tout ce qui pourra lui être agréable, ayant pour elle autant de respect que d'admiration ». Mais, à quelques lieues de Navarre, M. de Mesnard apprend que Joséphine est partie pour Malmaison.

Si, dès le 8, elle était déjà si portée à y revenir qu'elle

n'attendait qu'un mot de Lenoir, elle n'a pu manquer de se décider sur les renseignements fournis par Mlle Cochelet : celle-ci, envoyée aux nouvelles par Hortense, est tombée dans un milieu où l'on désire ardemment voir rentrer à Paris tout ce qui est Beauharnais. Ce sont des Russes avec qui elle s'est liée intimement de 1807 à 1812, qui, alors, pour des causes diverses, ont assidûment fréquenté chez elle et qui étaient si bien habitués que plusieurs, à leur départ, lui ont confié leurs diamants. Il plaît à la politique russe d'affecter la générosité vis-à-vis des Beauharnais et, en les séparant des Bonaparte, d'isoler davantage ceux-ci en leur faisant porter tout le poids de la haine européenne et en les présentant aux peuples comme les seuls auteurs de leurs désastres.

« Ecrivez à l'instant à la reine pour qu'elle vienne ici, dit Nesselrode à Mlle Cochelet. Que peut-elle redouter ? Qui n'est pas rempli d'affection pour elle, pour sa mère, pour son frère ? La voix publique est toute en leur faveur... Tout ce qu'elle voudra sera fait. » On parle de conserver l'Italie à Eugène dont la conduite inspire une admiration générale, mais, pour cela, il faut qu'Hortense vienne, car elle y peut grandement influer. Hortense résiste : au grand étonnement de la lectrice, elle prétend alors ne pas séparer sa cause de celle de la famille à laquelle elle est liée ; « plus leur malheur est grand, plus elle veut le partager ; son frère sera heureux, sa mère conservera sa patrie et ses biens ; mais, pour ses enfants, il faut qu'elle-même s'expatrie ».

Quand elle est livrée à elle-même, hors de ses passions et de ses colères, Hortense pense droit et raisonne juste. Le remords lui est venu de sa conduite, de son départ de Rambouillet ; elle voit où serait le devoir, mais Mlle Cochelet insiste et persuade. « Tous les étrangers, lui écrit-elle, parlent de vous avec un grand enthousiasme. M. de Metternich, qui se rappelle sans doute combien vous avez eu de bontés pour sa femme et pour ses enfants, s'est beaucoup informé de vous. Le prince Léopold est parfait pour vous et pour l'impératrice Joséphine : tout ce qu'il désire, c'est de pouvoir vous être utile à l'une et à l'autre. » Quant à Nesselrode, point de jour où il ne presse pour que la reine rentre à Malmaison. « Elle sera toujours bien lorsqu'elle se trouvera avec sa mère ; dans deux ou trois jours On ira la voir. » Et la promesse de cette visite impériale dès l'arrivée, se fait chaque jour si pressante que les Russes ne sauraient comprendre qu'on ne se rende pas à un tel honneur. « L'empereur Alexandre a un grand désir de vous connaître et vous lui devez déjà de la reconnaissance puisqu'il sert vos intérêts comme s'ils étaient les siens. » Voici qu'à présent c'est Napoléon lui-même qui l'ordonne — du moins, le duc de Vicence « qui se conduit si bien pour l'empereur Napoléon ». « Il me charge de vous dire de venir à Malmaison, que l'avenir de vos enfants en dépend. »

Bien mieux, si elle ne vient pas, c'est Alexandre qui l'ira chercher à Navarre ; il n'y a point moyen de l'éviter. Quant au gouvernement provisoire, il n'a

qu'une idée, c'est d'être agréable à la reine. Mme de Tascher, « qui se montre si bonne parente », a été en visite chez le duc Dalberg et a amené la conversation sur la reine. « On la regarde, a-t-il dit, comme étrangère à la famille Bonaparte puisqu'elle est séparée de son mari ; elle devient l'arbitre de ses enfants ; on les lui a laissés ; elle peut être fort heureuse ; elle est si aimée, si estimée ! Elle peut rester en France, faire tout ce qu'elle voudra ; il faut qu'elle revienne ici. »

Et, pour mieux attirer Hortense, Mlle Cochelet énumère tous les hommes qui sont de sa société et qui reviennent de Fontainebleau où l'Empereur lui-même les a congédiés : M. de Lawœstine, M. de Lascours, M. de La Bédoyère, M. Anatole de Montesquiou, enfin M. de Flahaut !

Hortense résiste encore. « Le conseil du duc de Vicence, écrit-elle le 12, peut être suivi par ma mère ; elle ira à Malmaison, mais moi, je reste ; je n'ai que de trop bonnes raisons, je ne puis séparer ma cause de celle de mes enfants. C'est eux, c'est leurs parents qui sont sacrifiés dans tout ce qui se fait, je ne veux donc pas me rapprocher de ceux qui renversent leur destinée. » Et, durant qu'elle part pour Rambouillet afin de joindre Marie-Louise qui y est venue de Blois, Joséphine qui ne demandait qu'à se laisser persuader et qui n'a point un instant résisté à la pensée que tant de princes la désirent, part pour Malmaison. C'est pourquoi M. de Mesnard ne l'a plus trouvée à Navarre.

A peine arrivée, — ce que le *Journal des Débats* du

16 annonce ainsi : « La mère du prince Eugène est de retour à Malmaison, » — Joséphine reçoit la visite de Czernicheff, chargé d'annoncer son maître pour le lendemain. Et, en effet, à une heure et demie, Alexandre arrive. Ce n'est pas tant à la mère qu'il tient qu'à la fille ; néanmoins, il est d'une grande courtoisie, d une extrême déférence et ce n'est pas d'un ton de protection, mais d'égalité, qu'il donne à Joséphine tous ses titres. Après une longue visite, il se retirait lorsque Hortense arrive avec ses enfants. A Rambouillet, elle a senti tout de suite qu'elle gênait Marie-Louise et, sans pousser sa bonne résolution jusqu'à se réunir aux Bonaparte ou même à retourner à Navarre, elle a pris son parti de rejoindre sa mère. Mais, au premier coup, avec Alexandre, elle ne peut se vaincre. « Elle qui est si aimable ordinairement, ne l'est guère avec lui ; elle reste froide, très digne, ne répond rien aux offres que lui fait l'empereur pour ses enfants. » « Quant à l'impératrice Joséphine, sa douceur, sa bonté, son abandon l'ont charmé. » Mais Joséphine ne compte point que ce soit assez ; elle pense bien que cet empereur reviendra et il faut qu'elle se présente à lui avec ses avantages. En mars, le mémoire de Leroy était tombé à 1 425 francs ; le voici qui, pour la seconde quinzaine d'avril, remonte à 6 209 fr. 75 centimes : et ce sont des robes blanches et claires, des batistes et des mousselines brodées, des robes de jeunesse, telles que jadis elle en portait aux beaux jours de Malmaison ; car, en elle, la coquetterie survit à tout et suffit à tout : au plaisir qu'elle

trouve à se parer, qui sait si, en l'inconscience où elle vit, comme la plupart des femmes, de l'âge qu'elle a pris et des traces qu'il a laissées, elle n'ajoute pas la vague imagination d'une conquête possible! Et n'est-elle pas plus excusable que toute autre, en l'atmosphère de flatterie où elle respire, dans ce concert d'adulations qui répète les louanges de sa beauté et de son éternelle jeunesse.

Comme elle l'a pensé, Alexandre revient, mais elle ne tarde pas à sentir que c'est pour Hortense, qui, loin de se livrer comme elle-même a fait banalement, se refuse, et, ainsi qu'elle dit, « reçoit comme elle le doit les vainqueurs de son pays ». L'empereur, qui porte en soi une haute dose de sentimentalisme, éprouve « à un point extrême le désir de plaire par lui-même » ; et cette résistance, loin de le contrarier, serait la meilleure tactique pour le prendre. Puisque le souverain est odieux, le triomphe de l'homme en sera bien plus flatteur et n'ira qu'à lui seul. Si Hortense n'éprouve point d'elle-même ces répugnances, elle serait habile en les simulant ; mais elle est sincère ; et si, peu à peu, elle est agréablement impressionnée par l'empressement qu'il marque à la rechercher, si elle comprend qu'elle pourrait profiter de son engouement, si elle approuve que sa mère en tire parti pour Eugène, « pourtant, dit-elle, j'aurais aimé que nous n'eussions rien à demander à personne ».

Aussi bien, quel fonds convient-il de faire à ces protestations, dès qu'il s'agit d'intérêts politiques, que

l'on sort du vague des promesses oiseuses et des arrangements médiocres d'une vie privée? Lorsqu'on apprend que deux officiers généraux ont été députés, près des souverains alliés, par l'armée italienne, pour demander que l'Italie reste, sous Eugène, un royaume indépendant, des ordres sévères sont donnés pour les arrêter dans leur marche, à l'approche de Paris. « Cela, dit Alexandre, entre dans les arrangements généraux. » Est-il dupe ou complice de l'Autriche? En tout cas, l'Autriche, sans attendre, a pris les devants; elle a résolu la question, et pour évincer Eugène, elle a employé les grands moyens.

Le 17 avril, sur la nouvelle des événements de Paris, Eugène qui, jusque-là s'était maintenu dans ses positions en repoussant victorieusement les attaques de Bellegarde, a signé avec lui une suspension d'armes et a mis en route vers les frontières les troupes françaises faisant partie de son armée. Dans la proclamation qu'il leur a adressée, — proclamation où le nom de l'Empereur n'est pas prononcé, où son souvenir n'est pas rappelé, mais où, par contre, il est parlé de « la France cherchant un remède à ses maux sous son antique égide », — il a formellement invoqué les devoirs qui le retiennent en Italie : « Un peuple bon, généreux, fidèle, a-t-il dit, a des droits sur le restant de mon existence que je lui ai consacrée depuis dix ans. Aussi longtemps qu'il me sera permis de m'occuper de son bonheur, qui fut toujours l'occupation la plus chère de ma vie, je ne demande pour moi aucune autre destination. »

Le même jour, il a déterminé les troupes italiennes restées sous ses ordres à envoyer à Paris des députés, et il a provoqué, de la part du Sénat de Milan, dont il se croit sûr, une semblable députation. Mais, à Milan, en son absence, les factions se sont développées à l'aise : une, d'abord muratiste, puis militaire avec Pino ; une seconde, italienne pure, refusant tout étranger ; une troisième, la plus forte et la plus riche, autrichienne. Le Sénat, en votant une députation près des souverains alliés, ne charge point ses représentants de demander que la couronne d'Italie soit dévolue à Eugène ; il nomme des députés dont aucun n'est dans les intérêts du vice-roi, et il se dégage de lui « en saisissant avec empressement cette occasion de lui offrir l'assurance de sa parfaite estime et de son attachement sincère. »

Pour les partis hostiles à Eugène c'est trop encore : il faut, sans perdre de temps, dissoudre le gouvernement, compromettre par des excès la population milanaise, de façon que les ponts soient coupés derrière elle et que l'intervention autrichienne se trouve justifiée. Une foule soudoyée s'assemble autour du palais du Sénat, exige la convocation des collèges électoraux et le rappel des députés ; puis, ayant obtenu le dispersement du Sénat, elle se porte sur le palais du Marino qu'habite le comte Prina, ministre des Finances. Sous les yeux de la troupe dont Pino a usurpé le commandement, c'est le pillage d'abord, puis le plus hideux massacre. En l'absence des pouvoirs établis, le Conseil communal nomme alors une régence provisoire,

et, sauf deux membres, cette régence est composée d'Autrichiens purs.

Ces nouvelles arrivant à Mantoue y provoquent, de la part de l'armée, les plus vives démonstrations. On acclame roi Eugène, on veut marcher sur Milan; mais quel moyen de lutter à la fois contre la capitale révoltée et contre l'Autriche qui va y faire marcher ses troupes? « Je ne veux pas, dit Eugène, m'imposer à un pays qui ne me désire pas. L'Italie est bien assez à plaindre; elle l'est depuis longtemps, elle va l'être bien plus encore; je ne dois pas augmenter ses souffrances en y ajoutant la guerre civile et tous les maux qui l'accompagnent. J'avais cru rester debout après la chute de l'Empereur et, cela dans l'espoir d'opérer le salut du pays qui m'a été confié. Le pays repousse mon appui. C'en est assez. » Le 23 avril, il conclut donc avec les Autrichiens une nouvelle convention par laquelle il leur abandonne, outre Milan, outre les départements que ses troupes occupent encore, son armée même. La vice-reine n'est qu'au neuvième jour de ses couches. Elle part cependant avec son mari pour Vérone et de là, elle gagne Munich.

Ainsi se trouve résolue, au profit de l'Autriche, sans que les autres puissances aient eu à donner leur avis, la question de l'Italie. Sans doute il faut encore que l'Empereur apostolique obtienne, de l'Europe, un titre de propriété, mais déjà il a la possession : « Beati possidentes ». Et, bien mieux, il peut affirmer, avec quelque apparence, qu'il a été appelé par le peuple et par l'armée : c'est là du droit démocratique.

Quant à Eugène, il comptait, le 20 avril, lorsqu'il était à la tête de ses troupes ; pour éviter une reprise des hostilités, on l'eût peut-être, grâce à Alexandre, laissé régner sur quelque partie de l'Italie ; à présent, il n'a plus à se réclamer que du traité de Fontainebleau et de la gratitude de l'Autriche ; que pèse-t-il ?

Il ne reste qu'Alexandre : aussi, pour profiter des bonnes dispositions où elle s'efforce de le maintenir, Joséphine, dès qu'elle a su son fils à Munich, lui a écrit de la façon la plus pressante, afin que sans aucun retard, il se rendît à Paris ; mais quelque diligence qu'il fasse, il ne peut y arriver que le 9 mai.

Durant ce temps, les rapports d'Alexandre avec Hortense et Joséphine se sont rendus encore plus fréquents et plus intimes. Ce sont de continuelles visites et sur le pied de l'amitié. L'Empereur s'occupe, avec un zèle extérieur dont il ne paraît guère possible de mettre en doute la sincérité, de procurer à la reine, avec un établissement en France, « une fortune indépendante » et une position qui, en la séparant complètement des Bonaparte, lui assure la garde de ses enfants, quitte à lui enlever, au moins officiellement, le titre qu'elle porte. Dès qu'il s'agit en effet de l'érection d'un titre, le plus élevé que puisse conférer le roi de France, tiendra à un duché et par suite, c'est l'abandon de toute autre prétention.

Rue Cerutti, Alexandre rencontre habituellement des jeunes officiers, les plus élégants de l'armée impériale, demeurés, sinon les partisans de l'Empereur,

du moins les ennemis de ce que ramènent les Bourbons; il y trouve, avec des femmes de dignitaires fraîchement ralliés, des dames, anciennes camarades d'Hortense que leur naissance et leurs habitudes de famille attachent à la nouvelle cour. Il paraît médiocrement flatté de l'enthousiasme qu'elles lui témoignent; il fuit les fêtes officielles où l'on se jette vraiment trop à sa tête, et il se réfugie volontiers dans ce petit cercle où il croit trouver, avec les agréments de l'intimité, un désintéressement qui le rassure, un ton qui lui agrée, et des mœurs sociales qui lui plaisent. On ne laisse pas de s'en inquiéter aux Tuileries où l'on a mal su le prendre. Louis XVIII, par un sentiment d'ailleurs fort noble, s'est donné à tâche de prouver à sa cour, à la France et surtout aux souverains alliés, qu'il ne doit son trône qu'à lui-même et au principe qu'il représente; par suite, qu'il n'a nulle gratitude à marquer à qui que ce soit. En outre, il porte son orgueil à affirmer, en toute occasion, qu'étant le chef de la plus ancienne et de la plus glorieuse des Maisons royales, il est supérieur à tous les souverains présents à Paris. Il résulte de cet état d'esprit, si différent de celui d'Alexandre, des difficultés qui se traduisent, d'un côté, par des épigrammes, de l'autre, par des mauvais vouloirs, des soupçons et des surveillances. On va jusqu'à penser que l'empereur veut, en la personne d'Eugène, ménager un candidat possible pour le trône de France; on s'étonne de l'intérêt soutenu qu'il porte à Hortense et, si l'on consent à la fin à octroyer à celle-ci le titre de duchesse, ce n'est pas au

moins à Mme Louis Bonaparte, ni à la Princesse Louis, ni à la reine de Hollande, ni à la reine Hortense qu'on entend le donner, mais à *Mademoiselle de Beauharnais*. Louis XVIII, qui datera ces lettres patentes de la dix-huitième année de son règne, peut-il en effet s'infliger le démenti de reconnaître que, durant quinze au moins de ces dix-huit années, il a existé un usurpateur du nom de Bonaparte? peut-il prononcer ce nom et donner une existence légale à quoi que ce soit qu'il ait fait? Hortense de son côté, refuse d'accepter une telle formule : « Je crois de mon devoir, dit-elle, de ne pas permettre qu'on oublie que j'ai été reine quoique je ne tienne pas à me faire nommer ainsi. » On négocie donc pour trouver un texte qui satisfasse à la fois le Roi très chrétien et la ci-devant reine de Hollande, et Alexandre, qui rencontre ainsi plus de difficultés pour ériger un duché de parade que pour restaurer une dynastie, achève de se blesser d'une mesquinerie peu compatible, à son avis, avec la gratitude que lui doivent ceux qu'il a rétablis. A-t-il eu raison de le faire? il se le demande à des moments.

A Malmaison, ce n'est pas seulement Alexandre : par curiosité et par mode, tous les étrangers s'y portent, tous sont reçus à miracle, invités à dîner, gracieusés par la maîtresse en grâces ; tous sont ravis de l'accueil et sollicitent de revenir. Pas seulement les princes qui ont un lien d'alliance avec les Beauharnais, comme le grand-duc de Bade et le prince de Bavière; pas seulement ceux qui, à Fontainebleau, furent les hôtes de l'Impératrice, comme les princes

de Prusse ou de Mecklembourg; mais tous, Anglais, Allemands, Russes, Prussiens; c'est un empressement général. La cour est dix fois plus nombreuse et plus brillante qu'après le divorce; car, comme c'est de bon ton, les Français viennent aussi; ceux qui étaient tout à l'heure d'Empire et auxquels Joséphine fait le même accueil que s'ils étaient demeurés fidèles et ceux qui toujours ont été au Roi, mais qui, par quelque côté, ont eu affaire à l'Impératrice. C'est le salon à la mode, le seul presque où ce monde bigarré, venu à Paris de tous les points de l'Europe, et à travers quels champs de bataille! se rencontre et fraternise — et c'est chez la femme de Napoléon.

Pourtant, malgré cette affluence, Malmaison n'inquiète pas comme la rue Cerutti. C'est sans contredit une étrangeté qu'une telle cour tenue en face de celle des Tuileries, avec plus de liberté, moins de raideur d'étiquette, une table somptueuse et toujours ouverte, l'agrément de ces jardins célèbres, cette profusion de statues, de tableaux, d'objets d'art qui provoque une admiration convenue; mais l'on prend sans doute sur Joséphine, sur ses conversations et ses propos, des assurances qu'on ne reçoit pas sur Hortense. Si, aux premiers jours, elle a trouvé que les énormes cocardes blanches seyaient mal à ceux des officiers de sa maison qui venaient encore s'asseoir à sa table et si elle les a invités à les laisser chez son portier, elle s'est rendue moins farouche à mesure que les temps s'écoulent et, si elle n'échange point encore des visites avec les Princes de la Maison de France, au moins témoigne-t-elle,

par des intermédiaires bien choisis, qu'elle n'est point insensible à l'attention qu'on a de ne lui constester en rien la possession de Navarre, et de lui laisser, sa vie durant, la jouissance des forêts qui l'entourent.

Faut-il croire même que les rapports avec les Bourbons ne se soient pas bornés à la démarche avortée dont M. de Mesnard avait été chargé par le duc de Berry? Faut-il, sur la foi de la duchesse de Reggio, admettre « que le Comte d'Artois est allé lui faire une visite et eût continué avec grand intérêt des relations avec cette excellente princesse? » En tout cas, par les gens les plus habitués à leur cour, dont plusieurs sont venus la remercier des bontés qu'elle leur a témoignées en d'autres temps, les Princes ne peuvent ignorer qu'elle est prête à toutes les démarches pour se faire « une situation digne et convenable ».

Qu'elle pense à solliciter la confirmation du titre de duchesse de Navarre, nul doute; qu'elle en fasse formellement la demande à Louis XVIII, c'est moins probable. Napoléon plus tard « citait, et toujours de la part de ceux qu'il avait comblés, une intrigue fort vilaine auprès de l'impératrice Joséphine qu'on voulait porter, pour s'en faire un mérite ailleurs sans doute, et sous prétexte de lui assurer, disait-on, son séjour et son repos en France, à signer une lettre qui ne pouvait que l'avilir. On lui faisait écrire au Roi qu'elle ne savait plus ce qu'elle était, ce qu'elle avait été, qu'elle le priait de fixer son existence, etc., etc. L'Impératrice, ajoutait-il, pleura beaucoup, résista, demanda du temps et consulta l'empereur Alexandre qui lui dit

qu'une pareille lettre serait son opprobre, qu'elle envoyât promener les intrigants et les entremetteurs, qu'il était sûr qu'on ne lui demanderait rien de pareil, que personne ne songeait à la faire partir de France, ni à troubler son repos et que, au besoin, il se porterait son répondant ». C'est là ce qu'on a raconté à Napoléon ; mais si, à cette lettre que lui présentait Mme de Rémusat, Joséphine n'a eu vraiment, ni le goût, ni le loisir de mettre sa signature, sans doute a-t-elle au moins pensé à en écrire une autre où elle demanderait pour Eugène la dignité de connétable. C'est la place que jadis elle a souhaitée pour Bonaparte et, lors de ses conférences avec les Royalistes, c'est là qu'elle bornait ses ambitions. Rien de plus naturel, avec sa tournure d'esprit, que, sans comprendre la différence des temps, elle cherche pour son fils ce qu'elle eût souhaité pour son mari. — Car, s'il était plus agréable d'être la femme du connétable, cela avait encore son prix d'en être la mère.

Si telles eussent été les ambitions d'Eugène, Joséphine y eût peut-être réussi, car Eugène n'a rien négligé pour plaire aux Bourbons. A son départ de Munich, « il s'est fait devancer par une lettre au roi de France, car je ne pouvais en aucune manière, écrit-il à sa femme, arriver ici sans me présenter d'abord à lui ». A peine a-t-il, à Malmaison, embrassé sa mère et sa sœur, qu'il reçoit l'autorisation de venir aux Tuileries. « J'ai, dit-il à sa femme, présenté mes hommages à Louis XVIII qui m'a parfaitement reçu et m'a demandé de tes nouvelles avec beaucoup d'in-

térêt. J'ai vu chez le Roi, Monsieur et le duc de Berry, son fils; je compte demain les voir chez eux et me présenter aussi chez les empereurs et les rois alliés. »

Est-il vrai, comme on l'a affirmé dans une publication officielle, que Eugène ayant été annoncé au Roi — certains ont dit s'étant fait annoncer — sous le titre de marquis de Beauharnais, « Louis XVIII, se levant brusquement de son fauteuil et allant à sa rencontre, lui ait tendu affectueusement la main, puis, se retournant avec un mouvement de mauvaise humeur bien marquée vers la personne qui àvait introduit le vice-roi, se soit écrié : « Dites Son Altesse le prince Eugène, « Monsieur, et ajoutez Grand connétable de France « si tel est son bon plaisir ! »

Cette anecdocte où l'impropriété des termes employés dénote l'origine allemande, quoiqu'elle soit garantie authentique par l'éditeur des *Mémoires du prince Eugène* sans doute d'après la vice-reine, est fausse, au moins en sa seconde partie; quant à la première, Hortense l'a formellement démentie, mais ce n'est pas une raison de croire qu'elle ne soit pas vraie.

Louis XVIII n'eût jamais, en cette forme, offert la plus haute dignité militaire du royaume, — moins encore celle de *grand* connétable qui n'a jamais existé en France, — mais il eut sans doute un moment l'idée d'attacher Eugène à son service. Le bruit courut même — et le *Journal des Débats* l'enregistra — qu'il l'avait nommé maréchal de France : « Sa Majesté lui

a dit qu'elle espérait la paix, ajoute le journal, mais que, dans l'occasion, elle l'emploierait avec la plus grande confiance. » Si chaud pourtant qu'eût été l'accueil, puisque « Louis XVIII lui avait ouvert franchement les bras en lui disant qu'il lui servirait de père en remplacement de celui qu'il avait eu le malheur de perdre dans le cours de la Révolution » ; puisque les enfants de France avaient suivi l'exemple du Roi, que « le duc de Berry avait dit à Eugène en l'embrassant avec effusion qu'il l'avait toujours suivi et admiré dans ses brillantes campagnes » ; malgré « les tendres embrassements du duc d'Orléans et son entretien amical pendant plusieurs heures » ; malgré « le murmure flatteur élevé à son entrée et à sa sortie du palais », ce n'était pas en France et dans une position subordonnée, si brillante qu'elle fût, qu'Eugène comptait fixer sa destinée, celle de sa femme et de ses enfants. Il voulait un trône, sinon royal, grand-ducal, et c'était ce trône qu'il était venu chercher. « D'après tout ce que j'ai déjà appris, écrit-il à sa femme dès le jour de son arrivée, il ne faut pas nous attendre à être trop bien traités. Chacun veut se partager le gâteau ; c'est énorme ce que chacun a la prétention d'avoir et il est bien vrai de dire que les liens de famille les plus sacrés sont comptés pour rien en politique... On voulait nous donner Gênes, afin de n'avoir rien à nous donner sur le Rhin. Parle-t-on de Francfort, de Mayence, etc. ? celui-ci le réclame pour lui, Parle-t-on de Berg, de Cologne ? c'est celui-là. Enfin je ne sais pas quel coin on prendra pour nous assurer un

établissement et on ne sait par qui se faire appuyer puisqu'on lèse toujours des prétentions ou des intérêts. » Gênes, au premier coup, lui a semblé singulièrement médiocre, et, si Napoléon a été bien informé, « il l'a refusé à l'instigation d'un ministre dirigeant, qui le flattait faussement de quelque chose de mieux ». Comment d'ailleurs n'y serait-il pas pris ? Dans toutes ses visites aux empereurs et aux rois, il a trouvé partout les figures les plus gracieuses. « Ils lui ont promis de lui porter intérêt lorsqu'il s'agira de lui faire un sort » ; mais, pour le moment, il faut attendre, « on ne s'occupe que de régler et terminer la paix avec la France ». Sans pouvoir encore dire où, « on lui assure qu'il aura une principauté en Allemagne, » et, déjà, les Autrichiens vont faire lever le séquestre sur les biens d'Italie. Quant à la France, « bien que les Français désirassent beaucoup qu'il fût encore utile à leur malheureux pays, car il est peut-être le seul hors des partis, il a tenu avant tout à rester indépendant ». « J'espère bien, écrit-il à sa femme, que tu n'auras pas cru un seul moment à la nouvelle du journal sur ma nomination comme maréchal de France. Puisque je ne te l'ai pas mandé, c'était faux. »

A défaut de l'épée de connétable dont Eugène ainsi n'avait pas l'air de se soucier plus que du bâton fleurdelysé, une principauté était un sort assez convenable et qui méritait qu'on fît effort pour se le procurer. Mais il convient de changer les batteries ; c'était des Alliés qu'il la faut tirer : aussi, Joséphine et Hortense ne négligent aucune occasion de rapprocher Eugène des souve-

rains, surtout de l'empereur de Russie. Hortense étant allée s'établir à Saint-Leu et Alexandre y ayant annoncé sa visite pour le 14, toute la famille s'y réunit pour le recevoir. Il n'y a d'étrangers, en dehors des maisons fort réduites de l'Impératrice et de la reine, que la maréchale Ney et le duc de Vicence. Alexandre, qui est venu sans cérémonie, en petite calèche, avec le comte Czernicheff, est « parfaitement bon et aimable ». Durant la promenade qu'on fait en char-à-bancs, dans la forêt de Montmorency et au château de la Chasse, au milieu des bois qui formaient jadis l'apanage de Louis et qui déjà sont rendus au prince de Condé, il s'enquiert avec inquiétude, demandant sur quels biens alors sera placée la dotation du duché d'Hortense. Au retour, Eugène saisit l'occasion de l'entretenir de ses intérêts, et, écrit-il à sa femme, « l'empereur m'assura avec une grâce parfaite qu'il se chargeait de notre sort, qu'il espérait qu'il serait beau, quoique, dit-il, il ne le serait jamais autant que nous le méritions. »

Joséphine n'était venue à Saint-Leu que sur les instances de sa fille ; elle était triste, découragée. « L'empereur de Russie, disait-elle, est certainement rempli d'égards et d'attentions pour nous, mais tout cela, ce sont des paroles. Que décide-t-il pour mon fils, pour ma fille et ses enfants ? N'est-il pas dans la position de vouloir quelque chose pour eux ? Savez-vous ce qui arrivera quand il sera parti ? On ne fera rien de ce qu'on lui promettra ; je verrai mes enfants malheureux ; je ne puis supporter cette idée, elle me fait un mal affreux. »

Certes, elle souffre pour eux, mais combien plus

pour elle-même ! D'abord, elle s'était trouvée satisfaite de rester à Malmaison, de n'être point obligée de quitter la France, même de s'éloigner de Paris : mais bientôt, même avec le train qu'on la laisse mener et le salon qu'on lui laisse tenir, elle trouve que c'est trop peu, qu'on manque d'égards vis-à-vis d'elle, qu'on lui doit *une position* et un rang. Dans l'inconscience où elle est de sa situation, elle ne peut admettre que les Bourbons ne traitent point ses enfants en princes et elle surtout en impératrice. « Ils m'ont pourtant assez d'obligations, » dit-elle, et elle énumère tout ce qu'elle a fait pour les émigrés et pour les royalistes ; ce qu'elle a tenté et réalisé pour la duchesse d'Orléans et pour la duchesse de Bourbon ; elle se plaint que tous ceux à qui elle a rendu des services ne soient pas encore venus la voir. Elle parle de l'ingratitude des hommes, et elle pleure.

Et lorsque, dans le *Journal des Débats* du 17, elle lit cet article communiqué : « L'empereur de Russie s'est rendu il y a deux jours au château de Saint-Leu, près de Montmorency ; S. M. I. y a dîné avec le prince Eugène, sa mère et sa sœur » ; ses plaintes prennent un accent bien plus aigre. C'est donc un parti pris de la désigner ainsi : « la mère du prince Eugène ? » Ne peut-on parler d'elle avec un peu plus de respect ? Doit-elle être ainsi placée à la suite de son fils ? « J'ai eu un nom, dit-elle, je suis montée sur le trône ; j'ai été couronnée et sacrée ! » Toute l'Europe assemblée dans ses salons la traite de Majesté ; de quel droit les Bourbons lui refusent-ils la qualification qui lui est

due? Et voici qu'on parle d'enlever, de Notre-Dame, le corps du petit Napoléon et de le mettre dans un cimetière ordinaire. « On ose toucher aux tombeaux, s'écrie-t-elle, c'est comme au temps de la Révolution. Ah ! qui m'eût dit que cela me viendrait de gens que j'ai tant obligés ! »

Elle ne comprend pas; ce qui la touche, elle, son fils, sa fille, son petit-fils, son titre, son rang, sa dignité, cela est acquis à jamais, cela est au-dessus de tous les événements. L'Empire a disparu et tout ce qui est de l'Empereur. Pas de jour où, contre Buonaparte, on ne publie des insultes et des menaces de mort. Qui oserait dire de lui : l'Empereur ! Les Bourbons ont à peine amnistié la gloire, et parce qu'ils en ont eu peur. Ils ont, sur tout le reste de cette histoire, jeté le voile de leurs dix-neuf ans de règne. Mais, si l'Empereur est aboli, l'Impératrice demeure; elle entend que, pour elle seule et ses enfants, on fasse exception, et qu'à Paris, aux Tuileries même, on la traite de Majesté, elle, la femme de l'Ogre de Corse. Il semble qu'elle a, elle aussi, banni de sa mémoire qu'il y eut un Bonaparte, un Napoléon, un Empereur : il n'y a eu que l'Impératrice — et c'est elle.

Comme en réponse à ces gens qui ne veulent point d'elle, elle ouvre ses salons d'autant plus grands, et sans choix, sans enquête, y accueille quiconque sollicite d'y paraître. Mme de Staël arrive de Londres; Paris retentit du *Portrait d'Attila* qu'elle a fait republier par Aimé Martin; elle demande à venir à Malmaison; elle y est reçue. Elle veut savoir si Joséphine aime encore

l'Empereur; elle prétend lui poser ces questions qu'elle médite depuis 1810 et qu'elle a préparées à Blois. Et, dans la galerie, c'est un tête-à-tête étrange où Mme de Staël la presse en juge instructeur, analyse l'état de son âme et en tire des conséquences. Joséphine, « très agitée et très émue », se voit contrainte de congédier la baronne, « qui traverse rapidement le salon, salue et sort ». Ce devrait être une leçon; mais elle ne sert à rien.

Sans qu'il y ait besoin d'une visite préalable, les Anglais qui en manifestent le désir sont invités à dîner. A la table de l'Impératrice, on entend la fille du duc de Gramont, la comtesse de Tankerville, faire le panégyrique de la duchesse d'Angoulême et, durant tout un repas, « vanter sa piété, sa bienfaisance et le courage avec lequel elle a supporté ses malheurs », puis exalter la confiance que les Princes ont toujours conservée pour la bonté de leur cause; Joséphine se rend « si aimable et si brillante » pour le roi de Prusse et pour ses jeunes fils que, cinquante ans plus tard, le second parlait d'elle encore avec admiration; au prince de Cobourg, chargé par l'empereur d'Autriche de lui dire qu'il serait venu le voir s'il n'avait craint de lui faire de la peine, elle répond par cette invite directe : « Pourquoi donc? Pas du tout! Ce n'est pas moi qu'il a détrônée, mais sa fille! » Pourtant, c'est toujours pour Alexandre que sont ses grâces les plus empressées et les plus attentives. Elle l'a constamment à dîner : elle lui offre le beau camée qu'elle a reçu du Pape au moment du Couronnement et, comme l'empereur se

fait prier et semble désirer une tasse sur laquelle elle est peinte, elle le force d'accepter la tasse et le camée ; un autre jour, c'est le recueil des romances d'Hortense avec les dessins originaux qui les accompagnent et Hortense s'en fâche contre sa mère ; tout pour l'empereur, tout pour le grand-duc Constantin, pour les grands-ducs Nicolas et Michel, tardivement arrivés, des promenades, des dîners, des présents, on dit même des jeux de barres !

Pourtant, elle est souffrante ; le 14, dans la journée de Saint-Leu, elle a pris froid. Le jour, au milieu de toutes les visites qu'elle reçoit, elle paraît « la tête entortillée d'un grand schall d'Angleterre ; elle est rouge, oppressée, se plaint d'un catarrhe ; elle laisse sa fille et son fils, faire les honneurs, mener les souverains à la machine de Marly ou à quelque curiosité des environs ; mais, le soir venu, elle se tiendrait déshonorée si elle n'était décolletée dans la robe la plus élégamment légère, si elle abandonnait le soin de montrer les serres ou la galerie. On veut qu'elle reste couchée ; elle répond qu'elle n'a jamais soigné un rhume et ne fait qu'à sa guise.

C'est le 23, le lundi, jour où le roi de Prusse et quantité d'autres souverains doivent venir dîner qu'elle se sent vraiment malade[1]. Elle n'en paraît pas moins

[1] Le baron Darnay si bien informé d'ordinaire dit qu'à ce dîner assistaient outre le roi de Prusse et ses fils, les empereurs d'Autriche et de Russie. « Sa Majesté, dit-il, également touchée et flattée de visites aussi honorables oublia son mal pour recevoir les trois illustres monarques avec la distinction convenable... mais... *quarante-huit heures après ce jour de bonheur !...* »

durant toute la soirée; mais elle passe une mauvaise nuit. Le 24, les grands-ducs dînent : elle a eu le matin une éruption miliaire sur tout le corps, principalement les bras et la poitrine, mais tout à fait fugitive; elle laisse à Eugène le soin de mener les grands-ducs dans les environs, mais elle s'assied à table. Après le dîner, on danse. « Elle ouvre le bal avec l'empereur de Russie; puis ils passent tous deux dans le parc où ils se promènent longtemps. Elle y reprend froid. » Le 25, elle est encore debout et reçoit. Ce n'est que le 26, au soir, que son médecin ordinaire, M. Horeau, lui trouvant la langue embarrassée et toute la tête entreprise, fait appliquer sur le cou un large vésicatoire.

« Ce jour-là, a dit Alexandre Lenoir, elle était attendue aux Tuileries pour être présentée à Louis XVIII; sa visite n'eut pas lieu; je le sus, le même jour, par un huissier que je vis au château. »

Le vendredi 27, l'empereur de Russie doit dîner : plus se rapproche l'époque de son départ pour Londres, plus il resserre son intimité. Par ses platoniques prévenances, il semble s'excuser de n'avoir pu fournir de ses intentions une preuve plus manifeste et de n'avoir point encore apporté aux pieds de la reine ce fugitif duché qui, cent fois promis, reste toujours un leurre. On prierait volontiers l'empereur de remettre, car Eugène aussi est au lit, avec un violent accès de fièvre, mais Alexandre vient si vite qu'on n'a pas le temps de l'avertir. Il y a, comme de juste, grande compagnie, car, d'avance, pour huit jours au moins, les invitations

sont lancées, sans parler de celles qu'on fait à l'heure même. Il y a, parmi les convives, un Anglais qui, trente-neuf années auparavant, a connu Joséphine à la Martinique et l'a aimée. Il a demandé à être reçu, a été invité à dîner et il se désole de ne pouvoir présenter ses hommages à l'Impératrice, car, dit-il, il l'aime toujours.

Après le dîner, quoique les médecins Horeau et Lamoureux ne se disent pas inquiets, Hortense remonte près de sa mère ; les invités ne tardent pas à demander leurs voitures ; la soirée est courte. Dans la nuit, Horeau remarque que l'arrière-bouche prend une couleur pourpre foncé, mais il n'en tire pas de conséquences : seulement, la fièvre monte et il craint que, de catarrhale, elle ne devienne maligne ; au matin, il demande en consultation Bourdois et Lasserre. Eugène, quoique troublé, n'a nulle idée d'un danger imminent : « J'espère, écrit-il à sa femme, que, dans trois ou quatre jours, les plus forts accès de la maladie seront passés... Aussitôt que notre mère sera rétablie, je prendrai congé de tout le monde et je partirai pour Munich. » Mais, dans la journée (28) l'aggravation est telle qu'Horeau réclame une seconde consultation. Alors, « la maladie a dégénéré en fièvre putride ». Pour les médecins, il n'y a plus aucun espoir ; « les traits du visage s'altèrent à vue d'œil ; l'oppression augmente ; la couleur pourpre de l'arrière-bouche fonce encore ; le pouls devient presque insensible. On applique un nouveau vésicatoire sur la poitrine, mais, dès lors, l'agonie

est commencée et la connaissance supprimée. »

C'est alors qu'Hortense s'inquiète. Les médecins, en avouant que la maladie est grave, ont déclaré qu'elle serait très longue. La reine décide que, dans la maison, chacun veillera une nuit entière et elle dit qu'elle veut veiller cette première nuit. Comme de juste, l'on se récrie ; et ce n'est ni une reine, ni une dame d'honneur, ni même une lectrice, tout simplement une femme de chambre qui ne lui appartient même pas, qui assiste Joséphine en cette nuit suprême : la nuit d'agonie. Le 29, à huit heures du matin, on reconnaît qu'elle va mourir. Le premier aumônier, M. de Barral est absent ; c'est l'abbé Bertrand, précepteur des jeunes princes, qui administre les derniers sacrements « qu'elle reçoit, dira l'oraison funèbre, dans les sentiments de la plus vive piété et de la plus touchante résignation... avec une connaissance qui lui a permis d'en apprécier les bienfaits ». A midi, elle expire.

Rien de mystérieux dans cette mort. Nul indice, nul soupçon, nulle raison de poison. Pourtant, l'on a prétendu que Joséphine avait été empoisonnée et cela parce que, sachant que Louis XVII était vivant, elle était décidée à le déclarer à Louis XVIII, le jour même où elle tomba malade[1]. Le procès-verbal d'au-

[1] Nulle part, j'affirme qu'il ne se trouve le moindre indice que Joséphine ait, d'une façon quelconque, exprimé une opinion sur l'existence d'un fils de Louis XVI. En fait de faux dauphins on ne connaissait d'ailleurs en ce temps qu'Hervagault dont le jeu était percé depuis dix ans ; mais Joséphine seule, paraît-il, avait le secret de l'existence de Naundorff. Bien qu'il semble inutile de réfuter point

topsie ne peut laisser aucun doute sur l'origine, la cause et les progrès de la maladie : un rhume mal soigné, s'aggravant et trouvant, dans un corps où toutes les humeurs sont en mouvement, un terrain de culture approprié pour l'infection.

Deux heures après que Joséphine a expiré « le prince et la reine » pour se conformer sans doute à l'étiquette souveraine quittent Malmaison et partent pour Saint-Leu. Peut-être est-ce un hommage suprême

par point une histoire à laquelle seuls des hallucinés peuvent s'attacher, et qu'il ne reste rien à faire après les travaux de MM. de la Sicotière et Chautelauze, il convient d'indiquer de quelle façon on a voulu faire intervenir Joséphine dans cette affaire. Il suffira, sans entrer dans les détails ajoutés postérieurement par les divers défenseurs de cette étrange cause, de relever dans les « *Mémoires d'un contemporain que la Révolution fit orphelin en* 1793 *et qu'elle raya du nombre des vivants en* 1795, *pour servir de pièces à l'appui de la demande en reconnaissance d'état qu'il se propose de présenter* » les divers passages où il est question de Joséphine. C'est là la suprême version, authentique et complète, qui se trouve donnée de la vie du *prince*, version dont évidemment, le *Cimetière de la Madeleine et les Prisonniers du Temple*, publiés en 1800 par Regnault-Warin, ont fourni les premières données :

« Au sortir de la prison (du Temple) Ojardias transporte dans un cheval de carton, le jeune Louis XVII dans une maison de la rue Phelippeaux où le comte de Frotté l'attendait en compagnie de deux dames dont l'une, d'après ce qu'on lui a dit, depuis, était Mme de Beauharnais qui devint plus tard l'impératrice Joséphine » (p. 55). Ceci se passe le 19 janvier 1794 (p. 136). Plus tard, sous le Consulat, elle s'intéresse à Hervagault, mais Fouché lui révèle qu'Hervagault n'est point l'enfant qu'elle a vu rue Phelippeaux et il la met en rapport avec le véritable dauphin (p. 134 et suiv.). A l'appui de cette assertion est produit un certificat délivré par Marie-Françoise Duplessis, femme Richard, demeurant rue Saint-Jacques 126, attestant, que, après le divorce, Joséphine se rendit en Suisse « où elle passa quelques semaines à Montchoisy, près de la petite

qu'ils croient rendre à leur mère de préférer sa dignité impériale à leur filiale douleur. En tout cas, ils ne paraîtront plus : veillées funèbres, derniers adieux, cérémonie des obsèques tout va s'accomplir sans eux.

Après vingt-quatre heures, le corps, ouvert par M. Béclard, chef des travaux anatomiques de la Faculté[1], est embaumé, selon les règles de l'art, par l'illustre pharmacien Cadet-Gassicourt, qui reçoit pour ce 2 619 fr. 20 ; puis, il est placé dans un cercueil de plomb, enfermé lui-même dans une bière de chêne, et durant qu'on prépare l'antichambre des valets de pied en chapelle ardente, il est de nouveau,

ville d'Orbe, canton de Vaud, chez Mme Duplessis, née comtesse d'Aumale qu'elle connaissait beaucoup ». Là, devant la déclarante alors âgée de dix ans, l'Impératrice aurait raconté en détails l'histoire du fils de Louis XVI et affirmé son existence (p. 138). Le *Contemporain* ne va pas plus loin et ne dit rien quant à la mort de Joséphine : La première assertion relative à l'empoisonnement se rencontre dans les apocryphes *Mémoires d'une femme de qualité;* elle fut reprise dans les apocryphes *Mémoires d'un Pair de France*, développée dans les *Révélations sur l'existence de Louis XVII* de M. Labrelie de Fontaine et dans la 10e livraison de la *Voix d'un proscrit, mémoire historique et judiciaire paraissant une fois par mois ;* en dernier lieu par le docteur Cabanès dans un feuilleton du Supplément Littéraire du *Figaro*, sous le titre : *Les morts mystérieuses de l'histoire*. Il faudrait plusieurs pages pour citer seulement les titres des brochures de propagande où, d'après les mêmes *autorités*, est relaté le rôle de Joséphine dans l'affaire de Naundorff; mais c'est sans doute assez.

[1] « On trouva tout l'intérieur de la trachée-artère dans un état d'inflammation extrêmement prononcé; la membrane qui tapisse la surface interne de ce conduit était de couleur pourpre et se déchirait facilement ; le milieu de la face antérieure de la cavité du larynx présentait un point gangréneux large de quatre à cinq lignes: les bronches, jusque dans leurs dernières ramifications, étaient remplies d'un liquide écumeux et sanguinolent ; les poumons, fortement gorgés de sang, étaient adhérents à la plèvre; tous les autres organes étaient parfaitement sains. »

pour vingt-quatre heures, déposé dans la chambre mortuaire, où le public est admis. Mais la foule s'empressera surtout à la chapelle ardente : plus de vingt mille personnes, dit-on, y défilent : en pareil cas, combien sont attirées par la piété, combien par la curiosité, par ce goût des cérémonies qu'a le peuple de Paris et que double, chez la plupart des femmes, ce qu'on peut appeler les joies macabres? Par surcroît, l'on a la visite du parc et de la grande serre et la vue des animaux rares. Il était difficile de pénétrer à Malmaison : c'est une occasion.

Il est de mode de venir au moins s'inscrire ; s'il ne se présente point en personne, l'empereur Alexandre envoie Czernicheff, et lui-même, avant de partir pour Londres, veut passer à Saint-Leu une dernière soirée avec Hortense et Eugène. A Hortense, il apporte enfin le fameux brevet de duchesse, arraché, peut-on dire, à Louis XVIII, le 30, le lendemain de la mort de Joséphine, le jour même où a été signé le traité de Paris. Qui peut dire s'il n'en est pas une des conditions ? Sur la formule d'ailleurs, le roi de France n'a pas cédé : au lieu de *Mademoiselle* de Beauharnais, il a écrit : « *Madame* Hortense-Eugénie de Beauharnais », toute la concession a été l'adjonction de ces mots : « désignée dans une convention faite le 11 avril dernier », sans qu'on dît entre qui cette convention a été signée, car le Roi ne veut pas prendre l'engagement de l'exécuter[1]. Hortense n'en

[1] Le texte renferme bien d'autres singularités : « En égard, dit le Roi, a la situation de Mme Eugénie-Hortense de Beauharnais dé-

accepte pas moins avec reconnaissance et, en sa petite robe de fleuret noir avec crêpe lisse au col et aux manches, que Leroy vient de lui bâtir pour 144 francs, elle accueille en sauveur l'empereur Alexandre. Pourvu qu'elle reste en France, qu'elle y vive indépendante, qu'elle soit à jamais séparée de son mari, qu'elle garde ses fils et les élève à son gré, elle renie l'Empereur déchu et proscrit, elle renie le nom de gloire qu'elle porte et qui appartient à ses enfants, elle se trouve heureuse et elle remercie.

A l'occasion des obsèques prochaines, Eugène et Hortense manœuvrent. Ils mettent de l'habileté où il faudrait de la droiture, et de la vanité où l'on voudrait de l'orgueil. La situation est difficile, mais ils se la sont faite : ils prétendent, à la fois, obtenir pour leur mère tous les titres qu'elle portait ci-devant, et ménager le gouvernement royal en restreignant à une forme privée les honneurs funèbres. Il y a là toute une suite de transactions fort adroites où le Roi et ses ministres s'emploient avec zèle et où, des deux côtés, on déploie toute la bonne volonté imaginable. Les Princes, d'abord, ont chacun envoyé un de leurs

signée dans une convention faite le 11 avril et aux invitations qui nous ont été adressées par les hautes puissances contractantes pour donner effet à ladite convention, nous lui avons confirmé et lui confirmons par ces présentes, le rang et le titre de duchesse, érigeant pour elle la terre de Saint-Leu en duché qui passera à ses enfants de mâle en mâle par ordre de primogéniture... » Au duché est attaché un revenu de 400 000 francs en domaines ou rentes sur l'Etat « pour qu'elle puisse en jouir en toute propriété avec faculter de l'aliéner et d'en disposer sans avoir besoin de l'autorisation de son époux qui, sous aucun prétexte, ne pourra jamais rien y prétendre ».

officiers porter leurs condoléances au prince Eugène et à celle-là qu'à présent les empressés, tels Mme Campan, ne traitent plus de reine, mais de duchesse. A la mairie de Rueil, sur la déclaration de M. André de la Bonninière, marquis de Beaumont, grand cordon des ordres de la Couronne civile de Bavière et de la Fidélité de Bade, membre de la Légion d'honneur, etc., et de M. Pierre-Louis de Busset, ancien maréchal des camps au service de France, on a dressé sans observation, le 2 juin, à six heures du matin, l' « Acte de décès de l'impératrice Joséphine, née Marie-Joséphine-Rose Tascher de la Pagerie, le 24 juin 1768[1], mariée à Napoléon Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie le 8 mars 1796, sacrée et couronnée Impératrice le 2 décembre 1804, décédée dans son palais de la Malmaison, commune de Rueil, le 24 mai dernier, à midi ». Par contre, « le prince Eugène ne fait pas imprimer de billets de part, mais il en envoie à la main de fort modestes où il élude la difficulté de donner des titres à sa mère ». On dresse, à Malmaison, une chapelle ardente et, à l'église de Rueil, l'entrepreneur des pompes funèbres, Labatte, prodigue les tentures, en sorte que son mémoire montera à 15 703 fr. 75 centimes ; mais, sur ces tentures, point d'armoiries, ni celles d'Empire, ni celles même du duché de Navarre, point de chiffre, ni de couronne.

Les cloches, mises en branle par Roty, le sacristain de Rueil, sonnent nuit et jour, mais leur sonnerie

[1] C'est la date fausse donnée par l'acte de mariage.

est anonyme. Cela va ainsi jusqu'au jour de l'enterrement ; alors les garanties qu'Eugène a données ont sans doute semblé plus que suffisantes, car les obsèques prennent un caractère semi-officiel qui marque sinon la participation, au moins les égards du gouvernement.

Le 2 juin, à midi, le cortège part du château. En tête marchent les bannières des diverses confréries de la paroisse, puis un fort détachement de « la garde impériale russe dans la plus grande tenue et les gardes nationales du canton ». Une pareille haie est formée, de Malmaison à Rueil. Au-devant du cercueil, deux valets de chambre, en manteau de deuil, portent sur des coussins de velours noir, dans des boîtes de vermeil, l'un le cœur, l'autre les entrailles. Le deuil est conduit par les petits princes que guide Mme d'Arberg et qu'assistent le général Sacken représentant l'empereur Alexandre, le prince de Mecklembourg, le grand-duc de Bade, le marquis et le comte de Beauharnais et le comte Tascher. Les invités viennent ensuite : « maréchaux, officiers généraux tant français qu'étrangers, aides de camp des souverains alliés, les curés et les maires des communes voisines ». Au milieu d'une foule accourue de tous les points du canton et de Paris on se rend à pied, processionnellement, à l'église où quelques dames de la famille — entre autres Mme Lavallette et la duchesse d'Arenberg — attendent. La maîtrise de la Madeleine chante une grand'messe en musique que célèbre Mgr de Barral, archevêque de Tours, ci-devant premier aumônier, assisté de

Mgr Bourlier, évêque d'Évreux et de Mgr Charrier de la Roche, évêque de Versailles. Mgr de Barral prononce l'oraison funèbre et, après l'absoute, le corps, par autorisation spéciale du ministre de l'Intérieur, est descendu dans un caveau pratiqué dans l'église même par le maçon Deyras. A cinq heures du soir, la cérémonie est terminée.

Les Bourbons ont ici donné une preuve singulière de complaisance, mais qu'ont-ils à craindre ? Ils s'attribuent le beau rôle vis-à-vis de Joséphine et, si ce n'eût été par bienséance, ils auraient dû le faire par politique. N'est-ce pas réclamer pour eux, par les honneurs rendus, quelque chose de sa popularité et flatter ceux-là qui, ayant abandonné l'Empereur, se retranchent volontiers sur l'exemple de l'Impératrice pour justifier leur défection ? Nulle crainte d'une démonstration bonapartiste autour de ce cercueil : l'Empire écroulé ne semble plus avoir un partisan. De tous les serviteurs de Napoléon dans le civil ou le militaire, à peine en citerait-on deux ou trois qui boudent, ne sollicitent pas des emplois, ne s'empressent pas à servir. Gens de la cour et gens du monde, fonctionnaires de tous ordres, militaires dans les hauts grades ou attachés à des états-majors, tous animés, sinon d'un zèle royaliste intransigeant, au moins d'une bonne volonté très marquée, ont accepté résolument la Restauration, pourvu qu'ils gardent leurs places et qu'on ne leur préfère point ceux qu'ils tiennent pour des intrus.

Le seul danger — si c'en est un — est dans l'orai-

son funèbre : mais le *Discours prononcé par M. l'Archevêque de Tours dans l'église paroissiale de Ruelles aux obsèques de S. M. l'impératrice Joséphine, le 2 juin* 1814, a été pour contenter tout le monde. Les enfants de l'Impératrice en louent à l'envi l'extrême convenance ; le gouvernement ne trouve rien à y redire et comme M. de Barral a presque osé faire allusion à Napoléon, on s'étonne du courage qu'il a montré. Voici pourtant comme il s'est exprimé : « Un homme parut alors sur la scène du monde avec tous les caractères de force et de grandeur qui permettaient de faire reposer sur lui de grandes espérances. Il promettait le retour de l'ordre, il promettait le rétablissement des autels. Il ne disait pas qu'il s'était réservé l'immortel honneur de ramener les Bourbons sur le trône de leurs ancêtres, mais, plus on observait ses premiers pas, plus on se croyait autorisé à l'espérer. Cet homme intéressa le cœur de Joséphine ; il sollicita sa main et l'obtint...

« Son époux reconnaissant des services qu'elle lui avait déjà rendus, la conduisit aux pieds des autels pour y recevoir la couronne impériale des mains vénérables du chef de l'Église ; jour mémorable où tous ceux qui assistèrent au couronnement de Joséphine purent lire dans les traits de son visage qu'elle ne marchait pas vers le trône, mais qu'elle s'y laissait entraîner, espérant au fond de son cœur que sa dignité, inutile à elle-même, ne le serait pas aux autres. »

C'est fini de Napoléon, mais les services rendus aux royalistes tiennent une bien autre place : « Com-

bien de malheureux, dit M. de Barral, que leur fidélité à l'auguste sang de Bourbons condamnait à vivre éloignés de leur patrie, sont redevables à son opiniâtre et touchante intercession d'avoir été rendus à leurs familles, au sol qui les avait vus naître? Combien ont vu s'ouvrir par ses soins, les portes des prisons, que des imprudences et, le plus souvent, des préventions injustes avaient fermées sur eux ! Combien arrachés au glaive de la loi au moment où il était près de les atteindre !

« Et que serait-ce si, après avoir rappelé les obstacles dont son infatigable bienveillance a triomphé, il m'était permis d'indiquer quelques-uns de ceux qu'elle n'a pu vaincre et qui ont d'autant plus affligé son cœur que, ne les rencontrant pas toujours dans le caractère ou la situation de celui qu'elle intercédait, elle était vainement descendue à la prière chez les instruments de sa puissance ! »

Cette allusion directe au duc d'Enghien eût pu terminer le discours : il ne restait plus un mensonge à faire. Pourtant, M. de Barral continue ; il s'étend sur les qualités mondaines de l'Impératrice, et il est impossible de méconnaître la finesse de cette remarque : « Sur le trône, Joséphine n'a pas cessé d'être une personne privée » ; puis, il passe à Eugène et à Hortense : à celle-ci, il évite de donner aucun titre : « L'objet le plus constant des pensées de Joséphine, dit-il, est aujourd'hui cette fille chérie, si digne de l'être, si distinguée par le courage avec lequel elle a supporté ses propres malheurs et partagé ceux de sa

mère »; mais à Eugène, il donne toutes ses qualités et en parlant de lui, il s'élève au lyrisme : « Brave et honorable prince! s'écrie-t-il, qu'il soit permis à un Français de dire une fois de vous, ce que disent si hautement les plus respectables étrangers. L'Italie et la France n'oublieront jamais, Prince, ni la sagesse et la force de votre administration, ni votre marche rapide et glorieuse jusqu'au Simmering, ni l'éclatante journée de Raab, ni votre lente et inconcevable retraite depuis la Wartha jusqu'à l'Elbe, ni votre générosité pour les vaincus, ni la fermeté avec laquelle vous sûtes maintenir la discipline, ni enfin cette dernière campagne si remarquable par des succès toujours inattendus, et par ce grand caractère de noblesse qui vous a déterminé à défendre l'Italie aussi longtemps que vous l'avez dû, comme à poser les armes au moment où de nouvelles circonstances nous ont imposé de nouveaux devoirs! »

Cela est d'un bon parent; mais il faut juger selon les temps, et ce qui démontre à quel point M. de Barral s'est trouvé avoir exprimé l'opinion publique, c'est que tous les autres témoignages qu'on en rencontre, correspondent directement à quelque partie de son discours. Ainsi, le *Journal des Débats* en annonçant la mort de *la mère du prince Eugène* ajoute : « Quelques heures avant sa mort, elle se plaisait à compter sur les regrets des nombreuses familles qu'elle a eu le bonheur d'obliger et il a paru que cette espérance a de beaucoup adouci ses douleurs. » Ainsi, le ministre qui, par une correspondance quotidienne, renseigne

Louis XVIII sur l'état des esprits, écrit : « Mme de Beauharnais a excité généralement des regrets... Le public était instruit des combats qu'elle livrait pour arracher des victimes à Bonaparte et lui avait su gré d'avoir embrassé ses genoux pour sauver le duc d'Enghien. Seule au milieu de ces Corses fastueux, elle parlait la langue des Français et devinait leur cœur. La bonne compagnie lui donna des regrets ; le peuple qui ne veut pas permettre aux personnages un peu fameux de mourir de leur mort naturelle, veut qu'elle ait été empoisonnée. » Et c'est le texte repris dans ces *canards* qui, selon l'usage couru depuis deux mois, neigent chaque matin sur Paris, feuilles à deux sols dont les titres, criés par les camelots, portent aux profondeurs des maisons les insultes contre le tyran tombé et qui, le 30 mai, annoncent : *la Vie et la mort de feue l'Impératrice Joséphine, première femme de Napoléon Bonaparte ;* le *Testament de l'impératrice Joséphine trouvé ce matin dans son château de Malmaison ;* les *Anecdotes curieuses et inédites sur la vie de l'impératrice Joséphine ;* le *Précis historique sur la vie et la mort de l'impératrice Joséphine*. Mais, dans ces pamphlets populaires, au moins autant que des émigrés et du duc d'Enghien, il est parlé d'Eugène : « O France ! France ! C'est au lit de la mort que Joséphine t'en supplie, estime et chéris son Hortense, son Eugène; quoiqu'ils fussent étrangers à la cause de tes rois légitimes, ils sont tous deux dignes de la France et de toi ! » Et c'est, à des milliers d'exemplaires, une romance : *Le prince Eugène au tombeau*

de sa mère; c'est, en une estampe cent fois contrefaite, Eugène, debout, enveloppé de son traditionnel manteau, près d'une colonne sur laquelle est posée une urne portant la lettre J. De cette gravure, le succès est immense, tel que l'on aurait peine à en citer un analogue. Mais à ce mouvement qui, traduit uniquement sous les formes démocratiques de l'image, de la chanson et du canard, n'en peut devenir que plus sérieux, s'il est encouragé et s'il rencontre un homme qui le dirige, Eugène se dérobe. En réalité d'ailleurs, Eugène n'en est que le prétexte. C'est ici la forme détournée que le peuple a saisie pour attester son constant amour pour le vaincu, et, durant que les grands le trahissent, la fidélité des petits envers leur Empereur.

Ont-ils pensé à lui Hortense et Eugène? Ont-ils songé seulement à l'instruire de la mort de Joséphine? Ils ont eu le loisir de rédiger des billets de part à la satisfaction de la police; de recevoir les envoyés des princes bourbons; de faire accueil à l'empereur Alexandre; mais sans doute ont-ils craint de se compromettre en écrivant au proscrit de l'île d'Elbe. Nulle trace, nul indice d'une telle lettre. C'est par un journal que lui envoie de Gênes un valet de chambre qui rentre en France, chargé de commissions pour diverses personnes et pour Joséphine elle-même que, sans autre préparation, l'Empereur est averti. « A la nouvelle de cette mort, dit le témoin le mieux placé, il parut profondément affligé; il se renferma dans son intérieur et ne vit que le grand maréchal. » Toutefois, il ne prit pas le deuil, ne le fit pas prendre à sa

maison et, lorsque Madame et Pauline arrivèrent, elles ne le portèrent point. Eugène et Hortense le gardèrent six mois : « Six semaines, très grand deuil en étoffes de laine, six semaines, grand deuil soie et crêpe et trois mois de deuil en diminuant. » Tel était alors l'usage pour *les deuils particuliers de père et de mère*. Pour *l'Impératrice*, l'étiquette du Palais impérial n'ordonnait que deux mois.

X

LA SUCCESSION DE JOSÉPHINE

Joséphine, jusqu'à son dernier jour, a été semblable à elle-même. En mourant, elle laisse près de trois millions de dettes : 1 446 779 francs de dettes passives; 548 699 francs de dettes sur immeubles ; 489 335 francs de dettes reconnues par contrats ; 500 000 francs environ de constitutions de rentes et de promesses de dot ; celles-ci négligées, c'est encore 2 484 813 francs. A part 200 000 francs environ, — savoir : les 100 000 francs de la dot d'Hortense qui n'a jamais été payée, les arrérages d'une rente viagère constituée par acte passé à Fontainebleau, le 8 février 1792, à Marie-Anne Clausse, impayée depuis dix-huit ans et formant un objet de réclamation de 69 085 francs; 35 555 francs, reliquat du prix de Buzenval, retenu à cause de mineurs et 13 144 francs, reliquat du prix d'une maison achetée à Argenteuil, à M. Dugué, — toutes ces dettes ont été contractées depuis la dernière liquidation, soit depuis 1812 ; si l'on écarte encore l'argent emprunté, soit au départ pour Navarre, soit depuis le

retour (100 000 francs à Eugène, 25 000 à Hortense, 24 000 à la duchesse d'Arenberg, 7 500 à Henri Tascher), c'est encore plus de deux millions.

Et ce n'est pas par besoin, à la suite de la diminution de ses revenus qu'elle s'est ainsi endettée ; sans doute, elle doit aux fournisseurs : 818 francs à Auger fabricant de chocolat ; 8 701 francs à Bary, marchand de bois ; 4 576 francs à Bertucat, fabricant de bougies ; 2 619 francs à Cadet-Gassicourt, pharmacien ; 991 fr. à Desroziers, marchand de confitures ; 7 070 francs à Dorival, épicier ; elle doit 13 632 francs au boucher ; 6 280 francs au marchand de volailles ; 7 648 francs au blanchisseur ; 15 828 francs aux marchands de vin ; mais qu'est cela près de la toilette, des bijoux, des fantaisies, des objets d'art ? La toilette ? — Voici Charbonnier, le coiffeur qu'Hortense a cédé à sa mère quand l'Empereur lui a pris Duplan : il présente un mémoire de 2 400 francs ; Chaumeton, fabricant de rouge réclame 612 francs ; Fargeon, parfumeur, 3 190 francs ; Bataille, 397 francs ; Gervais-Chardin, 10 864 francs ; Lubin, 818 francs ; Combarelli, 854 fr. ; il y a, de gants fournis par Walker, 1 349 francs ; de souliers, de Schacherer, 3 282 francs ; de fourrures, de Strohl, 2 160 francs ; de corsets, de Courty, 1 036 fr. ; et qu'est-ce près des modes : Mme Despaux, 37 115 fr. ; Herbault, 6 334 francs ; — du linge, Mlles Lolive de Beuvry, 88 345 francs ; Mme Freté, 11 810 francs ; — des soieries, Narrey, 14 666 francs : le moins chargé est Lercy qui a pris ses précautions. On ne lui redoit qu'une quarantaine de mille francs, et, en lui rendant

des étoffes qui n'ont point été employées, la succession ne lui paie que 16 459 fr. 75.

Les bijoutiers passent 200 000 francs : Biennais, 58 232 francs; Fries, 24 796 francs ; Grancher, du Petit Dunkerque, 2 826 francs ; Lepaute, horloger, 6 675 francs ; Meller, 2 311 francs ; Nitot, 73 636 fr.; Odiot, 6 030 francs; Pitaux, 21 456 francs.

Enfin, ce sont les objets d'art : 272 francs la gravure avant la lettre de *Molière chez Ninon* par Anselin ; 600 francs la gravure avant la lettre de la *Bataille d'Austerlitz* par Auriol ; 2 084 francs de découpures de paysages à Artaria de Vienne ; 800 francs de mosaïques à Barberi de Milan ; 12 000 francs de lapis lazzuli à Teybacher de Rome ; il y a, de dessins d'arbres par Bessa, 800 francs; de quatre vues de Suisse par Delarive, 7 680 francs ; de dessins d'intérieur par Garneray, 8 713 francs ; d'émaux par Kugler, 2 400 fr. ; de dessins d'oiseaux par Knipp, 5 580 francs; et c'est un portrait de l'Empereur par Laurent, 2 400 francs; un tableau d'histoire par Lemonnier, 4 000 francs ; une vue de Suisse par Linck, 2 000 francs ; des tableaux anciens à Rigo, 15 000 francs; et encore 5 000 francs à Valaperta, 500 francs à Vigliani, 2 400 francs à d'Wailly ; 20 000 francs à la veuve de Chaudet.

Ce sont les portraits d'elle-même que Joséphine distribue et ne paie pas ; et elle doit 800 francs à Jaquotot, 3 748 francs à Parent, 8 920 francs à Quaglia, 6 181 francs à Saint : à 400 francs la miniature, c'est quarante portraits qu'elle a fait faire depuis 1812.

Et voici enfin, après les fleurs, après les oiseaux,

après les bêtes rares, les plus chères des fantaisies et les plus grosses des dettes : 500 000 francs pour le château de la Chaussée, plus de 100 000 francs restant à verser sur les dots de Mmes de Pourtalès et Wattier de Saint-Alphonse.

Ainsi, après les promesses faites, les serments prêtés, les menaces de colère de Napoléon, voilà le résultat. Depuis deux ans pourtant, l'Empire penche à la ruine, et, sinon en 1812, où, avant le Vingt-neuvième bulletin, on espérait encore des retours de fortune, au moins en 1813, les plus imprudents et les plus dépensiers ont compris qu'il fallait se restreindre, ne fût-ce que pour donner des chevaux aux régiments démontés et porter leur offrande aux contributions volontaires ; Joséphine, pourtant, n'a mis nulle sourdine à ses dépenses, ou elle l'a mise si faible que, lorsque sont survenus les embarras, lorsque, pour répondre aux dépenses sacrées de la défense nationale, l'Empereur a dû suspendre même les traitements de famille, ç'a été un désastre. Joséphine ne s'est pas trouvé un sou vaillant, et avec ses trois millions de revenu, dont son intendant jurait de mettre 1 200 000 francs net de côté en 1813, elle a dû emprunter à toute sa famille ; et, au jour de sa mort, il lui reste en deniers comptants, 58 254 fr. 54 centimes : pas de quoi payer le deuil des gens, les frais de dernière maladie et d'enterrement. Encore doit-on se trouver heureux qu'elle n'ait point écrit de testament et qu'elle n'ait semé çà et là que des promesses verbales ; il ne lui en eût pas coûté davantage de jeter quelques millions en générosités

posthumes — et, n'était la certitude qu'elle avait de ne pas mourir, certes l'eût-elle fait.

Ainsi, depuis le divorce, elle a ajouté aux cinq banqueroutes anciennes, aux cinq liquidations pour lesquelles l'Empereur a donné plus de six millions, deux nouvelles banqueroutes de quatre millions : ce qui, joint à l'argent matériellement reçu antérieurement à 1810, — huit millions en chiffres ronds, — à celui matériellement reçu depuis 1810, — treize millions, — forme un total de trente millions, dépensés par elle en dix ans, pour son plaisir, son amusement et l'enjolivement de son corps.

Il semble que, pour elle, l'agrément n'eût point été complet si les choses qu'elle achetait eussent été de durée, et c'est en quoi elle se montre si prodigieusement femme; le propre du luxe étant, pour la femme, d'acquérir au plus haut prix des jouissances immédiates et dont rien ne subsiste. Les fleurs les plus rares sont demain fumier, les modes les plus élégantes, chiffons. C'est pourquoi il faut pour plaire à la femme des fleurs et des modes.

Les fleurs, ces fleurs inédites, ces fleurs innommées, apportées à Malmaison ou à Navarre de tous les continents nouveaux, de toutes les îles découvertes, ces fleurs, pour qui le blocus continental supprime ses rigueurs et dont les croisières anglaises respectent le passage, ces fleurs achetées pour leur poids d'or en Hollande, ces fleurs peintes par Redouté à 12 000 francs l'an, décrites à beaux traitements sonnants par Ventenat, Mirbel et Bonpland, cela fait à l'inventaire

24 000 francs à Malmaison, 10 394 francs à Navarre, et demain rien du tout.

Qu'à Malmaison, au second étage, dans la salle dite des atours, on suive Elisabeth-Charlotte Odeluck, épouse de Jean-Constant Poyard, garde des atours : elle va, devant les notaires, déployer, pour la prisée d'inventaire, les quarante-sept schalls de cachemire de toutes les nuances, avec les neuf robes et les pardessus du même tissu, les deux cent onze robes de soie, de crêpe, de mousseline, de gaze, de tulle, de blonde, de casimir, de gros de Naples, de velours et de satin, sans compter les grands habits et les costumes de caractère ; puis, elle montrera les dentelles à l'infini : huit robes d'Angleterre, dix-huit fichus, vingt-quatre voiles, huit écharpes, sept pointes, trente bonnets, des métrages à s'y perdre d'Angleterre, de Valenciennes, de point à l'aiguille, de point de Bruxelles ; enfin, elle comptera les deux cent vingt-trois chemises de batiste, les soixante-trois chemises de percale, les cent quatre de mousseline ; les cinq cent soixante-dix mouchoirs de toutes les sortes ; les cent cinquante-huit paires de bas de soie, de fil, de coton brodé et de coton uni, le monde des souliers et le monde des chapeaux, des toques, des casques, des bonnets : encore en a-t-on laissé à Navarre ou à Prégny, et, à grand'peine, parvient-on à faire un total. Pour les millions qu'il en a coûté, en voilà tout juste, à dire d'experts, pour 172 812 fr. 50 centimes. Là-dessus, les cachemires entrent pour 63 000, les dentelles pour 62 000. C'est à peine 50 000 francs

pour cette défroque immense : quelle proie pour les revendeuses!

En dehors des fleurs et de la toilette, luxes par excellence, Joséphine a aimé les bijoux ; elle les a follement aimés, car ils servaient à la parer et elle s'en trouvait plus désirable. Au moins les bijoux demeurent : certes, et quoique depuis le divorce, la collection ait plutôt diminué qu'augmenté, soit que Joséphine ait prélevé des présents sur son écrin, soit que les événements l'aient forcée à écorner son trésor, elle est encore la plus belle qu'ait en Europe une particulière. Si décrus que soient les chiffres à la prisée[1], ils forment une somme totale de deux millions : exactement : 1 923 263 francs. Mais, cette somme est presque entière fournie par les huit grandes parures : le collier de vingt-sept chatons avec une paire de poires et deux boutons, prisé 541 200 francs ; un diadème en diamants briolets dont une partie manque, prisé 108 000 francs ; la parure de rubis (bandeau, collier, boucles d'oreilles, ceinture, plaque de ceinture) de 156 000, celle d'émeraudes de 162 000, celle d'opales de 204 000, celle de saphirs de 84 000, celle de rubis du Brésil de 72 000 et celle de turquoises de 30 000. Qu'on joigne à ces grandes parures la prisée des perles : 90 000 francs pour un collier de 30 perles ; 48 000 pour un autre de 35 ; 30 000 francs

[1] Exemple : le collier de 27 brillants qui échoit à Hortense pour 541 200 francs et que seul, sans les poires et les boutons, elle vend, en 1829, 700 000 francs à l'empereur de Russie. On peut donc croire que, comme dans la plupart des inventaires, la décrue a été du tiers.

pour un troisième de 40 ; 16 000 francs pour un quatrième de 60, et 54 000 francs pour un de 361 perles en quatre rangs attachés par un cadenas de diamants ; qu'on additionne ces chiffres ; c'est presque le total de l'inventaire. Et pourtant, voici un monceau de bagues, de boucles d'oreilles, de poires, de croix, de colliers, de glands, de peignes, de bracelets, de plaques, de médaillons, de montres, de souvenirs, de chaînes, de cachets, de boîtes à tous les usages et de toutes les formes, et ce sont des diamants, des perles blanches, noires et rosées, des améthystes, des rubis d'Orient, du jésapha, des saphirs, des opales, des pierres gravées, des camées, des pierres de couleur, de l'onyx, des perles d'or, de l'émail, des mosaïques, du corail, de l'agate, des rubis ballet, de la cornaline, du bois pétrifié, des turquoises, de la malachite, des noyaux de prunes, du lapis, des scarabées, du jayet, de l'acier, de l'hyacinthe, un ruissellement sans fin de cailloux brillants ; c'est la réunion de tous les objets de pure inutilité où l'ingéniosité des bijoutiers du monde entier s'est efforcée pour enchâsser dans les métaux précieux des pierres curieuses. Et, de tant d'articles : cent vingt-neuf au total, quatre-vingt-quatre reçoivent une prisée inférieure à mille francs ; beaucoup sont estimés moins de cent francs. Tout cela est mode et fantaisie ; tout est du goût et du choix de Joséphine. Les grandes parures, la plupart données par l'Empereur, sont dans les obligations de la place. Ce ne sont pas elles qui ont coûté le plus cher et seules elles gardent une valeur vénale : le sens

pratique de Napoléon se montre jusqu'en cette petite chose en contraste avec la futilité de Joséphine et sa fantaisie. Libre d'elle-même et entièrement livrée à ses goûts, elle eût sans doute préféré ces quatre-vingt-quatre parures qui, ayant coûté des millions, se trouvent ne plus valoir, après quelques années, qu'une cinquantaine de mille francs, aux quarante-cinq autres qui représentent trois millions et que la prisée réduit à 1 700 000 francs ; les unes étaient belles simplement, et d'une persistante beauté, les autres jolies et d'un fugitif agrément ; celles-là semblaient un placement d'argent ; celles-ci étaient à la mode. En vérité, n'est-ce pas toute la femme ?

Et c'est pareillement qu'elle s'est attachée aux *curiosités*, à la *curiosité* comme on dit dès lors : non qu'elle aime ces choses, qu'elle en prenne une connaissance, qu'elle s'y intéresse, — bien qu'il ne lui déplaise pas de s'entendre conter quelque anecdote sur les objets qu'elle possède et qu'elle se fasse ensuite un devoir de la répéter tant bien que mal, — mais, surtout, c'était la mode au temps où elle était plus jeune et on lui a dit que cela convenait ; et puis cela était rare, cher, sans prix fixe ; c'est assez. La femme qui *aime* la curiosité, qui jouit de la voir et de la manier, révèle son sexe par ses collections : que ce soit de porcelaines ou de verreries, de montres ou de boîtes, d'éventails ou de miniatures, de tableaux ou de gravures, de bronzes ou de meubles, ce qu'elle y cherche, c'est moins un grand art, qu'un art raffiné, moins du beau que du joli, moins la splendeur de la forme

que sa délicatesse, moins la hauteur d'inspiration que le fini du travail. La collection qu'une femme a formée la montre et la peint; en examinant comme cette collection est choisie, disposée, classée même, on pourrait tout dire de l'esprit, des habitudes, des manies mêmes de sa propriétaire. Nul rapport avec la collection que fait un homme. Autrement, la femme a des goûts virils, ce qui est rare; elle obéit à la mode, ce qui est fréquent; elle achète sur les conseils de quelque amant ou de quelque marchand, ce qui est habituel. Toute femme qui, d'elle-même, collectionne la *curiosité*, même pour la revendre, a une façon personnelle de choisir et elle est, par ce qui touche et émeut son sens d'art, bien plus nettement intéressée, bien plus susceptible d'emballement qu'aucun homme. Elle est fermée d'ailleurs à ce que les hommes prisent davantage, au brutal, au barbare, à l'étrange, parce qu'elle vient aux choses par instinct, non sur une leçon apprise, ni sur la foi de qui que ce soit.

Or, chez Joséphine, dans cette immense collection qui déborde dans tout le château, mais dont le sanctuaire est la Galerie avec ses meubles en bois sculpté de forme chevaleresque recouverts en velours vert, il est impossible de trouver la trace persistante d'un goût, d'un instinct, d'une opinion personnelle : c'est l'amas de toutes les choses qui furent successivement à la mode, de 1796 à 1814. Dans ce décor où triomphe le style troubadour, le mieux disposé qui soit pour mettre en scène les romances de la reine Hortense,

s'accumulent par couches successives tous les débris des fantaisies passées. Comme, pour le chevaleresque, on n'est point encore à chercher les objets mêmes et qu'on se contente de leur représentation imaginative, d'une exactitude douteuse, mais appropriée, voici les tableaux de Duperreux, d'Hersent, de Mlle Lormier, des Richard-Fleury, Forbin, Turpin et autres ; car ils sont légion, et on paie leurs toiles ce qu'ils veulent. A côté, sont pendus les tableaux de l'École italienne qui était l'unique, après les victoires de Bonaparte ; puis, les tableaux hollandais et flamands dont on s'est épris à la suite de la campagne de Prusse ; au-dessous, tout l'antique du temps du Directoire et du Consulat : sur des fûts de granit rose, de porphyre, de marbre grand antique, des cassolettes, des mosaïques, des vases étrusques, des vases de granit, d'agate, de sardoine, de bronze, de spath fluor, des figures de bronze, de marbre et de basalte, des bas-reliefs de bronze et d'ivoire, des peintures antiques, que dire !

Et il n'y en a pas que dans la grande galerie : dans la galerie française, est la collection des objets antiques trouvés à Herculanum et donnés par le roi de Naples ; la salle sous le théâtre, dite salle des Antiques, regorge d'objets ; le salon de musique en est plein, et il y en a dans le grand salon, dans la salle de billard, dans la salle du conseil, dans la bibliothèque ; il y en a sur la façade, dans le parc, dans la grande serre, dans le salon de la serre, dans une pièce à la suite où il se trouve, seulement de vases

étrusques, cent onze exposés; quoi! dans les hangars, près des écuries, chez le concierge! Il y en a partout: 543 numéros sous lesquels on trouve près de 6 000 objets!

Ce fut la mode, et ce ne l'est plus. Cela fut payé cher et cela ne vaut rien; et, tandis que les toiles de Bergeret, de Duperreux, des Laurent, Hersent, Lecomte, Forbin, Turpin, Lormier, Richard-Fleury qui sont d'hier sont estimées des 2 000, des 1 500, des 1 200, des 1 000 francs; tandis que l'on met 4 000 francs à un Nicolas Berghem, 5 000 à deux Gérard Dow, 2 000 à des Van der Heyden, 12 000 à un Paul Potter, 3 000 à un Van Ostade, 12 000 et 6 000 à des Rembrandt, 3 000 à des Téniers, 2 000 à des Wouwermans; tandis que l'*Amour et Psyché* de Canova que Joséphine a payé, pris à Rome, 2 000 sequins ou 1 000 louis, monte encore à 8 000 francs, l'*Hébé*, du même, payée 1 000 sequins, à 6 000 francs, le *Cyparis* de Chaudet, payée 23 000 francs, à 8 000; tous les Italiens s'effondrent. Il faut être l'Albane pour atteindre 2 000 francs; la *Communion de saint Jérôme* du Dominiquin n'est prisée que 3 000 francs, et, des autres, de tous les autres, pas un n'atteint 1 000 francs: on marque 240 francs pour un Titien, 200 francs pour un Vanloo, pour des Guerchin, des Carrache, des Carlo-Dolci, des Sasso Ferrate, des Garofalo, des Greuze, et des 100 francs pour les autres, tous les autres, des noms à glorifier un Panthéon! Tout compris, modernes et anciens, Italiens et Hollandais, on arrive à 278 050 francs.

Bien pis encore les objets d'art : de 50 à 300 francs les beaux vases étrusques, 500 francs les peintures d'Herculanum, 200 francs à peine les beaux vases de spath fluor, les vases de rouge antique, de granit feuille morte, 400 francs les colonnes de granit qui viennent de Metz ; 300 francs les autels gothiques des Grands carmes, dont le seul transport a coûté 4 860 fr. 37 centimes et qui, sans avoir été jamais déballés depuis dix ans, sont oubliés dans un hangar ! Ces 543 numéros, à qui l'on joint, pour 13 370 francs, au poids du métal, les médailles en or du règne et un lot immense de médailles antiques, cela vaut à dire d'expert 142 894 francs, 236 francs par lot.

Et partout c'est pareil : voici les cabinets de minéralogie, — car elle se crut un instant la passion des pierres, — l'un acheté de M. Besson pour une rente viagère de 6 000 francs, l'autre payé 50 000 francs, cela vaut 14 871 francs.

Devant ce désastre, devant cette banqueroute de la mode, c'est encore pour étonner que dans Malmaison, compris les bijoux (1 900 000 francs), l'argenterie (127 000 francs), le linge (27 533 francs), les atours (172 000 francs), compris les objets d'art, les chevaux, voitures et harnais, le vin, les cristaux et la porcelaine, la ménagerie et les mérinos, les instruments de musique et la bibliothèque, on arrive à 2 762 000 francs : en y ajoutant le mobilier de Navarre et de Prégny 2 866 312 francs : avec la crue portée au maximun, ce serait quatre millions, mais serait-elle atteinte, s'il fallait réaliser ? Or, il y a 2 484 813 francs de dettes :

à l'inventaire donc, c'est à peine 400 000 francs, la succession mobilière de Joséphine.

Encore n'a-t-on compris dans les charges, nulle des pensions bénévoles que faisait l'Impératrice, nulle des dots de 100 000 francs qu'elle a promises et qu'il faudra payer à Mlle Caze, à Mlles Delihu et à Mlle de Caumont; on n'y a compris, ni la rente de 4 000 francs qu'il conviendra d'offrir à Mme d'Arberg avec les chevaux et la voiture dont elle se servait, ni les gratifications, pensions et secours aux gens de la Maison qu'on licencie, ni leur deuil, ni le tombeau qu'Eugène et Hortense érigeront à leur mère dans l'église de Rueil et dont les travaux, commencés en 1822, terminés seulement en 1825, monteront à 70 482 fr. 20 centimes.

On comprend donc qu'Hortense n'accepte la succession que sous bénéfice d'inventaire. Eugène, plus riche ou plus libre, accepte purement et simplement.

Dans cette énumération ne figurent à la vérité, ni les immeubles, ni les parties de rentes et les actions de la Banque qui, en 1809, appartenaient à Joséphine. Peut-être les valeurs mobilières avaient-elles été aliénées avant 1814. Quant aux immeubles, il est difficile de fournir un état exact des capitaux qu'ils ont produit; les aliénations ont été multiples, successives; il en est de presque contemporaines. On ne saurait donc donner que de brèves indications, qu'encore, sur certains points, on n'a pu contrôler.

Les immeubles consistaient en Malmaison et ses diverses annexes, Navarre, Prégny et les Trois Islets. Il ne peut être question de Lacken, dont l'usufruit

seulement appartenait à l'Impératrice et dont les meubles, rapportés lors de l'invasion, ont été fidèlement restitués à l'Intendance de la liste civile. Navarre est destiné, par les lettres patentes de donation, à Eugène; les seuls biens libres sont Malmaison et Prégny. Eugène reçut Malmaison avec toutes les dettes à payer; Hortense, en vertu de l'acte de liquidation du 22 juin 1815, eut Prégny.

Le 22 février 1817, ses procureurs constitués, MM. Henri Hentsch et Cie, négociants à Genève, en opérèrent, par devant notaire, la vente à M. Jean-Louis Morillet, négociant à Smethwick-Groves (comté de Strafford, Angleterre), citoyen de Genève, moyennant la somme de 106 800 francs, « dont 105 000 pour la valeur du domaine et des outils et instruments aratoires et 1800 pour celle des meubles meublants et effets de ménage. » Ces meubles, étant portés sans crue à 4000 francs dans l'inventaire, et figurant au contrat d'acquisition du 20 avril 1811 pour 20000 francs, il est à penser qu'Hortense avait emporté les meilleurs à Augsbourg et à Arenenberg. Prégny, au moins comme bâtiments, subsiste dans le même état qu'au temps de Joséphine.

Malmaison ne représentait certes pas, comme valeur réalisable, le dixième des sommes qui y avaient été enfouies, mais, hors les parties immenses laissées à l'agrément, le revenu, dès 1809, passait 100000 francs et, depuis lors, des châteaux et des parcs ont été annexés à la propriété. En 1811, Joséphine a acquis pour 300000 francs, des héritiers de Mlle Julien,

le château de Boispréau avec un parc de 16 hectares, qui a donné une entrée directe dans le village même de Rueil. En 1812, elle a, pour 500 000 francs, acheté de la marquise de Mayne, le château en briques et pierres construit sur la chaussée de Marly et appelé le château de la Chaussée, mais elle en a laissé l'usufruit à la propriétaire et rien n'en est encore payé. Avec Buzenval, acheté 556 000 francs en ventôse an XIII, ce sont donc trois châteaux qu'on peut aliéner sans toucher à la propriété primitive. De même peut-on faire des fermes du Trou d'Enfer et de la Garenne et d'une partie des bois ; et c'est à quoi se décide Eugène qui ne conserva que Malmaison, Boispréau, les bois de Garches et une petite partie des terres — encore 802 hectares, 26 ares 24 centiares.

Le château resta tel qu'à la mort de l'Impératrice : les meubles de sa chambre à coucher, qu'on avait cru devoir expédier à Munich, en furent même renvoyés et rétablis dans leur ancienne place. Seule, une partie des tableaux et des objets d'art furent transportés en Bavière; l'empereur Alexandre avait acheté les plus célèbres; le Musée du Louvre avait acquis ou réclamé un assez grand nombre des objets antiques. Les pièces, bien que privées de la plupart de leurs ornements, gardaient leur décor et leurs gros meubles ; la bibliothèque était intacte et, dans les armoires de la salle des Atours, on trouvait encore la garde-robe de Joséphine.

Le parc, quoique moins bien entretenu, avait encore ses statues, ses vases, ses colonnes, ses temples, ses fabriques, vides à la vérité des bergers d'opéra comique

et des vachers suisses ; cela gardait figure impériale ; mais, à partir de la mort du prince Eugène (21 février 1824), l'abandon se fait, les serres s'effondrent, les eaux, qui n'ont été jamais courantes, deviennent des mares où chantent les grenouilles et qu'envahissent les folles herbes. C'est une ruine qu'emplit alors le souvenir et qui, lamentable à voir, devient sacrée.

Cinq ans après la mort d'Eugène, on dispose tout pour une liquidation suprême qu'exigent, paraît-il, les intérêts de ses enfants mineurs. On fait revenir à Munich les objets qu'on considère comme des souvenirs, en particulier les meubles de la chambre de Joséphine. Puis, on disperse par des ventes à l'encan tout le reste du mobilier et tous les objets qui ont appartenu à l'Impératrice. C'est en juin 1829. Il n'existe point de catalogue de cette vente ; mais le procès-verbal rédigé par le commissaire-priseur Noël, peut, dans une mesure, en tenir lieu. Les meubles provenant de Malmaison sont, d'ailleurs, frappés d'une marque au fer chaud qui permet, lorsque par hasard on les rencontre, de certifier leur provenance.

La bibliothèque fut vendue les 28 et 29 juin, 5, 6, 12 et 13 juillet. On n'en rédigea point de catalogue, seulement une notice contenant 419 numéros. Au commencement de chaque vacation, on vendait des lots. Il est donc impossible de se former une idée exacte de l'ensemble. Ces livres, actuellement dispersés, se reconnaissent au chiffre P.B. entrelacé, frappé en or sur le dos ; au timbre gras : *Bibliothèque de la Malmaison* imprimé parfois sur le titre ; et, parfois

aussi au mot : *Malmaison*, frappé en or sur le plat, quand ce plat est couvert de peau.

Les orangers furent vendus en même temps « par lots de deux ou trois au choix des amateurs ».

Le 31 juin 1829, les terres, jusque-là réservées, furent mises aux enchères ainsi que « le château de la Malmaison et son parc, renommé, dit l'affiche, par la beauté de son ensemble, les objets d'art qui le décorent, par le séjour qu'y faisaient habituellement Napoléon et Joséphine et par la mort prématurée de cette femme célèbre et les grands souvenirs qu'elle y a laissés ». Vu les souvenirs, on ne joignit au château qu'un lot de six hectares. Les autres lots furent formés de Boispréau, des bois de Garches, de la maison du garde général et enfin des terres arables. Le lot du château fut acheté par M. Hagermann, banquier suédois, et, à la mort de celui-ci, en 1842, revendu à la reine Marie-Christine d'Espagne qui le garda jusqu'en 1861. L'empereur Napoléon III l'acheta alors. Sauf la grande galerie et la salle de spectacle qui avaient disparu, sauf une chapelle gothique érigée par la reine Marie-Christine, le château conservait encore son primitif décor et, en 1867, sous les auspices de l'impératrice Eugénie, il fut fait, dans ce cadre demeuré intact, une exposition d'objets ayant, la plupart, appartenu à Napoléon et à Joséphine. Pillé et saccagé en 1870, il fut revendu en 1877 par l'impératrice Eugénie, passa dans diverses mains, fut proposé dix fois aux enchères, menacé d'un suprême dépècement et d'une démolition totale, et fut enfin acheté par M. Osiris qui a eu

la généreuse pensée de le restaurer et de l'offrir à l'État.

Il semble que la vente des terres annexées avait produit déjà, avant 1829, près de deux millions ; et l'on est tenté de croire que l'ensemble des aliénations s'éleva à cinq millions : au moins, les chargés d'affaires de la veuve du Prince Eugène reconnaissent-ils que, les dettes payées, il resta de la succession de l'Impératrice une somme de deux millions. Elle est sensiblement égale à celle formée des bijoux et de Prégny qui, avec la moitié des souvenirs, avait constitué la part d'Hortense.

Celle-ci, sur Navarre, n'avait aucun droit et Eugène fut mis en possession sans éprouver, du gouvernement de Louis XVIII, la moindre difficulté. Sans doute les forêts qui, viagèrement, selon le décret du 11 mars 1810, avaient été affectées à une portion du douaire, firent alors retour à l'État ; mais le duché de Navarre, tel qu'il avait été acheté par le Domaine extraordinaire, tel qu'il avait été constitué par les lettres patentes, fut dévolu à Eugène, attendu que l'Impératrice n'avait point fait encore, au moment de son décès, la désignation d'un prince dans la descendance de son fils. Eugène ne fut point même requis de prêter au Roi le serment, obligatoire aux termes de l'article 37 du titre III du Second statut du 1er mars 1808. A sa mort, le duché passa à son fils aîné Auguste-Charles-Eugène-Napoléon, duc de Leuchtenberg prince d'Eichstædt. Inscription fut prise à son nom sur les registres du Sceau, le 8 février 1828 : le gou-

vernement de Charles X n'éleva aucune opposition et n'exigea aucun serment.

Dès 1829, la duchesse douairière de Leuchtenberg, tutrice de son fils, demanda l'autorisation de vendre Navarre dont le revenu de 30,000 francs se trouvait, disait-elle, absorbé par les frais d'entretien et d'administration, et d'en employer le produit en rentes sur l'État français immatriculées au nom du duché de Navarre. Sur le rapport contraire du préfet de l'Eure et du ministre des Finances, le Roi refusa. L'instance fut reprise en 1833 près du nouveau gouvernement; le préfet de l'Eure, M. Passy, se souciait peu sans doute que, comme avait dit M. Roy en 1829, « la vente de Navarre en fût la destruction »; il donna un avis conforme et, sur le rapport de M. Humann, ministre des Finances, l'échange fut consenti par ordonnance royale du 6 février 1834. Le 24 mai de la même année, les château, jardin, parc et fermes de Navarre furent adjugés pour la somme de 1 378 000 francs — double de l'évaluation de 1810 — à M. le marquis Dauvet, qui s'empressa de démolir le château et de morceler les terres.

Le produit de la vente fut employé en achat de vingt-deux inscriptions de rentes 5 p. 100, formant un revenu de 62 890 francs, dont le dixième — 6282 francs — fut déduit pour former le fond d'accroissement. Le 1er décembre 1834, le prince Auguste de Leuchtenberg devenait l'époux de la reine Doña Maria de Portugal et quelques mois après, le 28 mars 1835 il mourait à Lisbonne.

Le 8 septembre suivant, Maximilien, son frère puîné, qui lui avait succédé en Bavière dans ses titres et possessions, fut, par décision du ministre des Finances, déclaré habile à recevoir la dotation attachée en France au titre du duché de Navarre et nulle observation ne fut présentée par le gouvernement du roi Louis-Philippe, lorsque, le 14 juillet 1839, le duc de Leuchtenberg, en épousant la fille de l'empereur Nicolas, la grande-duchesse Marie de Russie, se trouva affilié à la Maison impériale et devint sujet russe. En 1852, le dixième du fond d'accroissement se trouvant doublé, les 6282 francs retenus annuellement depuis 1834, firent retour au principal de la rente et la portèrent à 62820 francs, mais elle se trouva réduite à 56601 francs par la conversion du 5 p. 100 en 4 1/2 ordonnée par le décret du 14 mars 1852.

Le prince Maximilien Eugène-Joseph, duc de Leuchtenberg, troisième duc de Navarre, mourut le 4 novembre 1852. Par suite des événements, son fils aîné, le prince Nicolas Maximilianovitch, prince Romanowski, ne put former sa demande de transmission que le 18 février 1858. Il lui fut répondu, le 9 août, par un refus formel du ministre des Finances, « attendu que, faisant partie de la famille impériale de Russie, il ne pouvait remplir la condition imposée aux titulaires de majorats, notamment de prêter serment à l'Empereur des Français ».

Ce fut ainsi que le petit-fils du prince Eugène se trouva dépouillé, par son cousin l'empereur Napoléon III, du duché érigé par Napoléon Ier, et ce, en

vertu d'une clause que Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe et la République même avaient négligé d'invoquer, aussi bien contre le prince Eugène, membre de la famille royale de Bavière et premier pair de Bavière, que contre le prince Auguste, premier pair de Bavière et prince époux de Portugal, que contre le prince Maximilien, membre de la famille impériale de Russie. Il est vrai que, le 20 avril 1864, l'empereur Napoléon III, conféra à un autre de ses cousins, Anglais celui-là, petit-fils de Stéphanie de Bade, le titre héréditaire français de duc de Châtellerault.

Ainsi tout s'enfuit, se disperse, s'évanouit : ainsi tout périt jusqu'au dernier débris qui atteste l'amour de Napoléon pour cette femme. Plus rien ne subsiste d'elle qui instruise de ses goûts et de ses habitudes, des lignes de son corps et de la tournure de son esprit, hormis des portraits disparates, des mots flottants, des anecdotes controuvées, de confus témoignages. Après moins de cent ans, pour la dresser telle qu'elle fut vivante dans son décor familier, il faut imaginer le décor et presque supposer la femme. Qu'est-ce que des chiffres morts, des mots sans images, des faits colligés d'une façon pédante, pour rendre compte de ce qui est tout de grâce, de charme et d'abandon ? N'est-ce pas ainsi que les entomologistes dégoûteraient des papillons et ne serait-il pas

mieux que tout fût évanoui et qu'on fût réduit à la menteuse légende ?

Elle-même, ne l'eût-elle pas souhaité ? Plutôt qu'un dessin précis et formel, serrant la nature au risque d'accuser les irrégularités du visage et les défectuosités du caractère, n'eût-elle pas préféré des contours un peu vagues, noyant dans des douceurs d'estompe les lignes de ses traits et l'histoire de sa vie ? N'est-ce pas ainsi qu'elle voudrait être représentée pour plaire, morte, à la postérité, elle qui tant qu'elle vécut, a fait de plaire son unique étude ? Plaire ! non pas seulement pour un but, pour un intérêt, mais pour rien, pour le plaisir ; plaire jusqu'à se donner pour mieux plaire, jusqu'à se rendre aimable dans la maladie, jusqu'à s'y forcer avant la mort ! Plaire à l'époux qui demeure, à l'amant qui passe, au roi qui arrive ; plaire à la cour qu'elle paye, aux soldats qui la saluent, à la foule qu'elle traverse ; plaire d'une phrase, d'un mot, d'un geste, d'un sourire, plaire toujours et plaire à tous, comme si la vie en dépendait, c'est elle et c'est tout elle. C'est pour plaire qu'elle a composé le décor où elle se meut, qu'elle prodigue l'argent aux couturiers et aux modistes ; qu'elle s'ingénie aux fleurs rares qui lui font un cadre et comme une occupation d'élégance. C'est pour plaire qu'elle s'évertue en voyages, en réceptions, en visites, qu'elle succombe de fatigue, qu'elle triomphe des migraines, qu'elle néglige ses rhumes, qu'elle vit et qu'elle meurt.

Cela sans doute explique tout d'elle et suffit à tout.

Pour la juger comme il convient, c'est le point de départ nécessaire, c'est la clef même du caractère. Elle est un animal tout d'instinct et qui a l'instinct de plaire. Lui demander autre chose, à quoi bon? Est-ce qu'elle peut, de son atavisme, de sa naissance et de son éducation, tirer une règle morale qui la préserve des chutes et l'élève à des sommets de vertu? Le peut-elle de son mariage, du milieu familial où elle a vécu, de la société qu'elle a fréquentée? Le peut-elle de la Révolution qui a rompu tous les liens, brisé toutes les lois, aboli tous les dieux? Non, elle est ce qu'elle est, ce qu'elle doit être, ni pire ni meilleure, point une héroïne à coup sûr, ni une sainte, une femme et une créole.

Avant de rencontrer Bonaparte, elle a vécu plus des deux tiers de sa vie, et besoigneuse, dépensière et coquette, elle a cherché, trouvé des expédients. Du jour au lendemain, peut-elle changer sa nature parce que, entre tant de connaissances qu'elle a faites, elle a fait aussi celle-là? Peut-elle, de galante qu'elle a été depuis treize ans, devenir subitement austère et réservée? N'est-ce pas déjà une surprise que, à dater du Consulat, on ne trouve presque plus rien à redire à ses mœurs et qu'elle puisse ainsi s'abstenir de ce qui fut jadis la raison même de son existence? De fait, elle devient une épouse fidèle, que ce soit par crainte ou par volonté — ou bien encore que, trouvant à satisfaire toutes ses fantaisies, elle se passe de celle d'amour qui lui tenait moins à cœur que les autres?

Peut-être, dans sa carrière ancienne, l'amour a-t-il été le moyen, bien plus que le but. Pour les femmes chez qui l'amour est maître, le but unique, c'est l'amour; elles y sacrifient tout, et, tant qu'elles vivent, y aspirent. Joséphine n'est donc point une amoureuse, mais elle est d'abord une coquette — de là, la dépensière qu'elle est, l'égoïste aimable et souriante, l'attendrie à fleur de peau, tous ses défauts et tous ses charmes.

Chez elle, la coquetterie n'a nul besoin, pour s'exercer, d'objets extérieurs. N'est-ce pas à soi qu'elle veut plaire d'abord, telle quand, aux Trois Ilets, parée de graines et de coquilles, elle se penchait aux ruisseaux clairs, et telle quand, à Malmaison, parée de toutes ses perles, elle se contemple aux miroirs à cadres d'or. N'est-ce pas pour son agrément à elle qu'elle étudie l'ondulation d'un mouvement, le jeu d'une physionomie ou le charme d'un sourire? Elle est une artiste qui n'a pas besoin d'un public, car où trouverait-elle ailleurs des yeux plus complaisants et une admiration plus fidèle? Néanmoins, il lui fait plaisir que l'opinion soit partagée et, du mal qu'elle prend pour se plaire, elle applique une part, mais minime, à plaire aux autres.

Elle a reconnu très vite que la première qualité qui importe pour plaire dans la société, c'est le mensonge. Sur les autres femmes, dès que l'amour est en jeu ou qu'on peut l'y mettre, elle invente des histoires, mais, de ce fait, elle est irresponsable. Ceci excède le mensonge, prend la forme de l'hallucina-

tion, nuit au lieu de servir. Le vrai mensonge, le mensonge *social* ne nuit à personne ; au contraire, il est le seul moyen de se rendre agréable, la vérité étant le plus souvent déplaisante. La sincérité, poussée au point qu'il faut pour qu'elle demeure entière, est seulement une forme de sauvagerie et une garantie de la pire éducation. Joséphine n'a rien d'une sauvage et, au travers des étranges vicissitudes de sa vie, sans maître et d'instinct, seulement en regardant faire, elle s'est rendue la femme la mieux élevée : c'est qu'elle ment si bien ! Comme elle ment à tous ces gens, que le hasard amène près d'elle, à qui elle témoigne un intérêt dont elle n'éprouve pas l'indice le plus léger ! Ils s'en vont contents, se félicitent et la prônent : n'est-ce pas ce qu'il faut ? Et, à son mari, ira-t-elle raconter qu'elle l'a trompé, qu'elle redoute qu'il l'empoisonne et qu'elle le croit prêt à tout pour se débarrasser d'elle ? Il n'est pas un acte de sa vie, pas une impression de son cerveau, pas un battement de son cœur qu'elle ne lui dissimule soigneusement, et, lors surtout qu'elle paraît sincère, elle pense seulement à prendre ses avantages. — Sans doute ; mais ce perpétuel mensonge, composé de toutes les formes du mensonge, affirmations et réticences, gestes et paroles, colères et effusions, simulations d'amour ou d'indifférence, n'est-ce pas la joie du mari et la paix du ménage ? Qu'importe si c'est un rôle, pourvu que ce rôle soit joué de façon à donner l'illusion de la réalité ? Sans doute, à des moments, la mémoire hésite, ne renoue pas exactement la chaîne interrompue des

successives histoires, mais Napoléon voit seulement une menterie là où tout est mensonge, il ne s'y arrête pas et passe. N'a-t-il pas raison ? Entre deux êtres de sexes différent qui habitent ensemble, il est un point où la sincérité s'arrête sous peine qu'ils vivent à la façon des bêtes. Ce n'est donc ici qu'une question de mesure et Joséphine la donne si large que son mari est parfaitement heureux : il est convaincu qu'elle n'a aimé que lui ; il la présente comme le modèle de l'épouse attentive, affectueuse et dévouée, et, s'il la déclare prodigue, comme elle a du goût ! comme elle a de la grâce ! comme elle sait se mettre ! comme elle aime les arts ! comme elle excelle à tout ce qu'elle entreprend et comme elle se rend pour lui la femme sans pareille !

Bien mieux, par un suprême mensonge — posthume celui-là — où, par bonne éducation, par désir de plaire et par esprit courtisan, se trouvent entraînés ceux qui ont assisté aux derniers moments de Joséphine, Napoléon est convaincu qu'elle est morte de son amour pour lui, morte des désastres de la France et de l'Empire, morte du chagrin de n'avoir pu le suivre à l'île d'Elbe et lui rendre, dans cette sorte de captivité, les soins délicats de sa tendresse.

Le 20 mars 1815, il est rentré aux Tuileries. Il y a trouvé Hortense qui a repris, pour l'occasion, le deuil de sa mère. Il l'embrasse assez froidement ; encore ne mesure-t-il pas l'accueil aux griefs qu'il a et n'entre-t-il pas en explications. Mais, à Corvisart qui vient le lendemain, il dit d'un ton de reproche : « Vous avez donc

laissé mourir ma pauvre Joséphine ! » Il fait appeler Horeau, l'interroge : « De quoi est-elle morte? — Sire, l'inquiétude... le chagrin... — Vous croyez ? » dit-il; et il questionne sur le temps qu'a duré la maladie, les symptômes, les phases, si elle s'est vue mourir; ensuite, il revient à ce mot qui l'a frappé : « Du chagrin.. quel chagrin? — Sire, dit Horeau, de ce qui se passait, de la position de Votre Majesté. — Ah ! elle parlait de moi donc ? — Souvent... Très souvent... — Bonne femme ! Bonne Joséphine ! Elle m'aimait vraiment », et, très ému, il veut tout savoir, comment cela a pris, les soins qu'on a donnés, les personnes qui étaient là et il se trouve si touché des soins qu'Alexandre a pris d'elle qu'il y trouve une marque d'égards envers lui, un souvenir de l'ancienne amitié, la façon d'être d'un gentilhomme.

Quelques jours plus tard, il s'invite à déjeuner à Malmaison. Il vient, il se promène, il revoit toutes choses ; un long temps, il s'arrête seul dans la chambre où elle est morte et, lorsqu'il en sort, ses yeux sont gros des larmes versées.

Le 24 juin, après la défaite que la trahison change en désastre, chassé de l'Élysée, chassé de Paris, découronné, non plus cette fois par l'Europe entière coalisée, mais par une poignée de factieux parlementaires, c'est à Malmaison qu'il se réfugie en attendant qu'on ait décidé de lui ; et, durant ces cinq jours où il subit toutes les rages de son impuissance, où il mendie vainement de sauver la France et l'honneur de ses armes, il erre, dans le château et dans le parc, comme

cherchant l'ombre bien aimée qui, en disparaissant de sa vie, semble en avoir emporté la fortune et le bonheur !

Telle, charmeresse et exquise, elle demeure en son souvenir pour parfumer son exil et adoucir son agonie et, après cent ans écoulés, telle elle apparaît encore à la postérité. Vainement aura-t-on été contraint de dire sur elle les vérités nécessaires, vainement aura-t-on porté sur sa vie des lueurs d'histoire. La légende prévaudra contre ce qu'on nomme les pamphlets. Quoi qu'on ait écrit et peut-être prouvé, sa mémoire n'en saura souffrir. Dans cette disparition si rapide et ce dispersement des choses qu'elle a aimées, il ne reste d'elle que le nom d'une fleur et c'est le *Souvenir de Malmaison*; et ne sera-ce pas ainsi son image et l'emblème de sa vie une de ces belles roses, tendres et fragiles, claires et nacrées, comme elle les aimait et qu'elle nomma. Il sied qu'elle s'épanouisse en un salon clair, dans un vase précieux et casuel, sur une console d'un marbre rare. Lorsque, pour un instant unique et très bref, elle a donné le spectacle entier de sa grâce, un pétale se détache et tombe, puis un autre, un autre, et c'est enfin comme une neige odorante qui s'effeuille, jetant, dans l'air chaud, à peine la vibration ténue d'un soupir; mais, sur les pétales desséchés, longtemps le parfum flotte et, au loin embaume la chambre...

TABLE DES MATIÈRES

5415-7-11. — Paris. — Imp. Hemmerlé et Cie.

OEUVRES DE M. FRÉDÉRIC MASSON

de l'Académie Française

Mémoires et Lettres du Cardinal de Bernis (1715-1758). 2 vol. in-8°.
Le Cardinal de Bernis depuis son ministère (1758-1794) 1 vol. in-8°.
Journal inédit du marquis de Torcy (1709-1711). . . 1 vol. in-8°.
Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution (1787-1804) . . . . 1 vol. in-8°.

ÉTUDES NAPOLÉONIENNES

I. **Manuscrits inédits de Napoléon.** (1786-1791). . . . 1 vol. in-8°.
Napoléon dans sa jeunesse. (1769-1793) . . . . . . 1 vol. in-8°.
II. **Napoléon et les Femmes. — L'Amour** . . . . 1 vol. in-8°.
Joséphine de Beauharnais (1763-1796) . . . . . . 1 vol. in-8°.
Joséphine Impératrice et Reine (1804-1809). . . . 1 vol. in-8°.
Joséphine répudiée (1809-1814) . . . . 1 vol. in-8°.
L'Impératrice Marie-Louise (1809-1815). . . . . . 1 vol. in-8°.

La série sera complète en six volumes.

III. **Napoléon et sa famille** (1769-1814) . . . . 9 vol. in-8°.

L'ouvrage complet formera douze volumes.

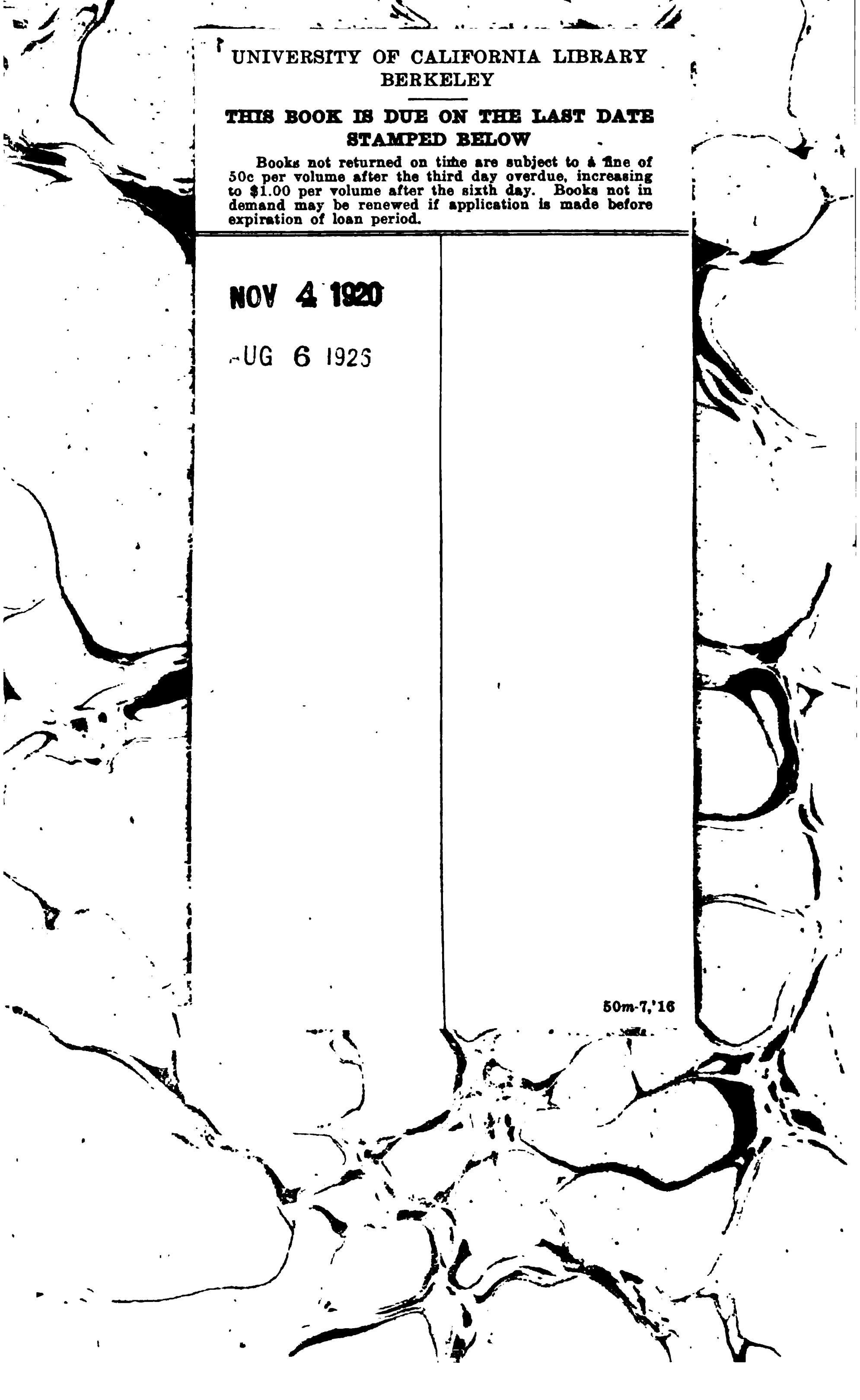
IV. **Napoléon et son fils** . . . . 1 vol. in-8°.
V. **Napoléon chez lui. — La journée de l'Empereur aux Tuileries** . . . . 1 vol. in-8°.
VI. **Cavaliers de Napoléon.** . . . . 1 vol. in-8°.
Le Sacre et le Couronnement de Napoléon . . . . 1 vol. in-8°.

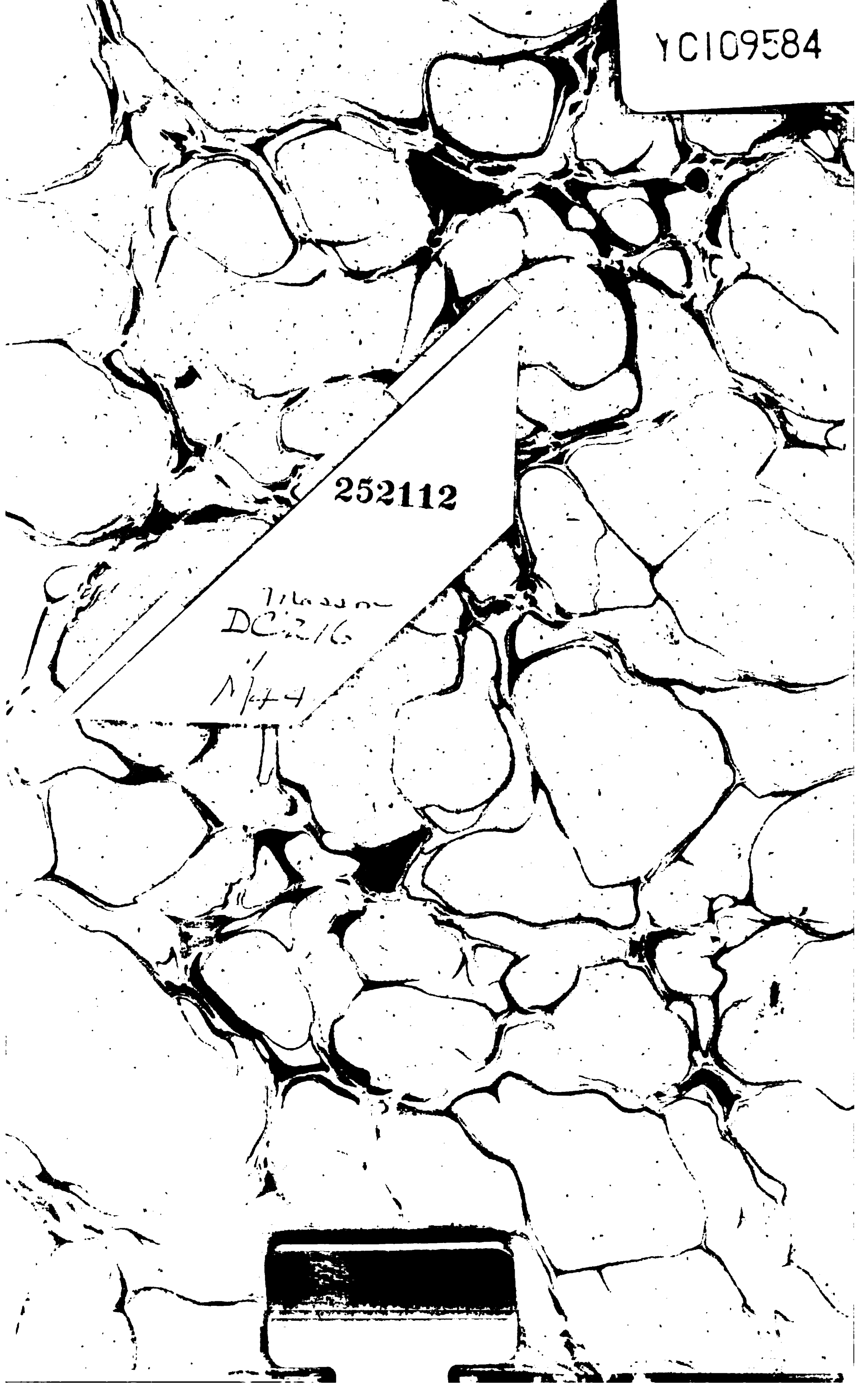
CHAQUE VOLUME : 7 FR. 50

Collection à 3 fr. 50

Napoléon et les Femmes, édition illustrée par Calbet. 1 vol. in-18.
La Révolte de Toulon en prairial an III . . . . . . 1 vol. in-18.
Diplomates de la Révolution. Hugou de Bassville à Rome, Bernadotte à Vienne . . . . 1 vol. in-8°.
Jadis (1re et 2me séries). . . . . 2 vol. in-18.
Le marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné . 1 vol. in-18.
Souvenirs de Maurice Duvicquet . . . . 1 vol. in-18.
L'Affaire Maubreuil . . . . 1 vol. in-18.
Jadis et aujourd'hui (1re et 2me séries) . . . . . . 2 vol. in-18.
Autour de Sainte-Hélène (1re et 2e séries). . . . . . 2 vol. in-18.
Un déporté de Fructidor an V, journal de Laffon-Ladebat . . . . 1 vol. in-18.
Sur Napoléon (Conférences) . . . . 1 vol. in-18.
Petites histoires. . . . . 1 vol. in-18.
Au jour le jour . . . . 1 vol. in-18.

5442 — Paris. — Imp. Hemmerlé et Cie. — 6-11.




YC109584
252112
DC216
M44


C 109584